Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15891 – 7 F – JEUDI 29 FÉVRIER 1996 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le redressement des comptes du Crédit lyonnais est plus difficile que prévu

LE REDRESSEMENT du Crédit lyonnais est plus difficile que prévu. De nouvelles pertes sont apparues dans des filiales européennes. La baisse des taux complique le financement du plan de sauvetage. La direction de la banque éprouve en outre des difficultés à dynamiser ses équipes. Les dysfonctionnements à la tête de l'établissement n'ont pas totalement disparu. Des remaniements sont attendus dans l'état-major et les nouvelles instances, comité exécutif et comité des risques et des comptes, ne fonctionnent pas comme prévu. *La CFDT, la CGT et la CFTC* ont assigné la banque devant le tribunal de *grande instance de Paris*, pour l'empêcher de déclencher un troisième plan social. *L'affaire Tapie connaît un* nouveau rebondissement, avec l'action engagée auprès du tribunal de commerce de Paris par les deux liquidateurs du groupe Tapie.

Lire page 17

L'économie française donne quelques signes de reprise

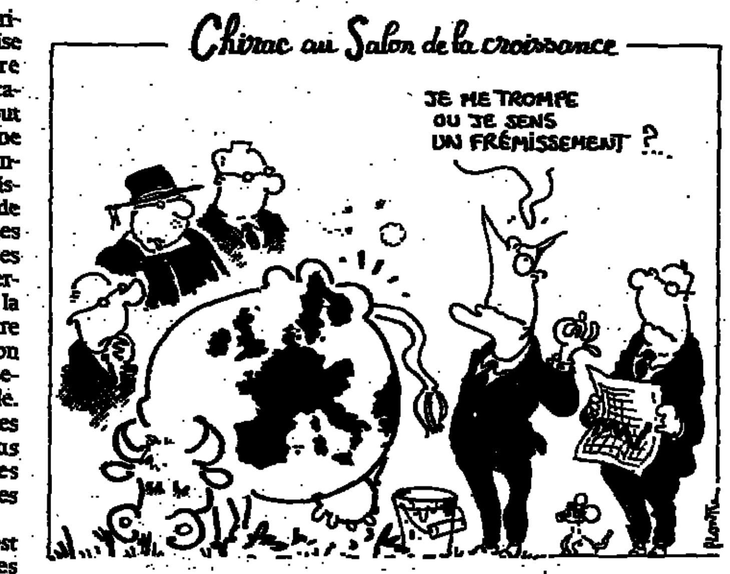
Ce frémissement succède à un recul de 0,3 % du PIB fin 1995

APRÈS un mauvais dernier trimestre 1995, l'économie française bénéficie d'une meilleure conjoncture. Les derniers indicateurs disponibles pour le début de l'année laissent percer une embellie, encore fragile mais incontestable. Les signes de frémissement se multiplient : hausse de la consommation des ménages en janvier et bonnes perspectives pour les investissements. La dernière étude de conjoncture de la Banque de France fait apparaître une progression de la production industrielle et un net redressement de l'activité commerciale. Ce regain d'activité, de l'avis des économistes, constitue plus qu'un simple rattrapage des pertes enregistrées au cours des mois précédents.

Le bilan de l'année écoulée est en effet médiocre. Selon les *comptes nationaux publiés*, mercredi 28 février, par l'Insee, le *produit intérieur brut (PIB)* a diminué de 0,3 % au cours du quatrième trimestre. Attendu, *ce recul* de l'activité a été accentué par le *conflit social* des mois de novembre et de décembre. La consommation des ménages a baissé de 0,3 % *et les exportations* ont reflué de 1,4 %.

Au total, la *croissance* en 1995 s'avère plus faible que prévu. Alors qu'à l'automne, le gouvernement *comptait sur une hausse* de 2,9 % de la richesse nationale, *celle-ci n'a finalement atteint que* 2,4 %, après un accroissement de 2,9 % en 1994.

Lire page 33



Bonn et Paris relancent la réforme de l'Europe

Le PS propose une fédération d'Etats-nations

PARIS ET BONN ont arrêté, mardi 27 février, une position commune sur l'un des principaux aspects de la réforme de l'Union européenne, celui de la politique étrangère (PESC). Les thèses françaises ont prévalu. La France, qui n'est pas favorable à une évolution trop *« fédéraliste »* dans ce domaine, a imposé le principe selon lequel les décisions de politique extérieure de l'Union doivent continuer d'être prises par consensus entre les gouvernements européens. Bonn a aussi accepté la proposition française de confier à une personnalité le soin de représenter la politique extérieure de l'Union, sans que cette nouvelle fonction ait encore été précisément définie entre les deux pays.

C'est cette position que défendront la France et l'Allemagne lors des négociations à quinze qui doivent s'ouvrir le 29 mars à Turin. Français et Allemands *partaient* de points de vue assez éloignés. Il leur *reste à rapprocher leurs positions* sur d'autres aspects de la réforme, *tel que l'élargissement et les affaires* de police et de justice.

Au même moment, le Parti socialiste, engagé dans une rénovation de ses idées, entend réaffirmer son engagement en faveur d'un *« modèle social français et européen »*, à travers un *« nouveau contrat social »* pour l'Europe. Le bureau national du PS doit examiner, mercredi 28 février, un texte sur *« mondialisation, Europe, France »*, qui sera discuté, et sans doute amendé, lors d'un conseil national le 2 mars, avant d'être envoyé aux militants puis ratifié par une convention nationale les 30 et 31 mars. Sans remettre en cause le calendrier et les critères de la monnaie unique, le texte souhaite que l'Union européenne place l'emploi au premier rang de ses objectifs. Dans la version présentée au bureau national, le document des socialistes prône une fédération d'Etats-nations et la mise en place d'un gouvernement économique *européen, ce qui conduirait* à revaloriser le rôle du conseil des ministres par rapport à la Commission européenne.

Lire pages 3 et 6 et notre éditorial page 16

Une actrice de raison et sentiments



EMMA THOMPSON

LA RÉCOMPENSE *suprême* attribuée par le Festival de Berlin à *Raison et sentiments* couronne moins son réalisateur, Ang Lee, qu'Emma Thompson, scénariste, interprète principale et véritable initiatrice du film. Cette comédienne, née en 1959, venue des grandes scènes britanniques au cinéma dans le sillage de son mari d'alors, Kenneth Brannagh, a imposé une personnalité séduisante et riche, dépassant la seule qualité de son jeu. Depuis son ascension au sommet de l'affiche avec *Dead Again*, de Brannagh (1992) – où elle rencontre la productrice de *Raison et sentiments*, qui lui propose l'adaptation du roman de Jane Austen –, *Retour à Howard's End* (qui lui vaut un Oscar), *Les Vestiges du jour* et *Carrington* ont consacré un talent sur lequel repose souvent tout le poids des films.

La semaine est également marquée par la sortie de la comédie noire *Journal du séducteur*, du film de fiction *L'Armée des douze singes*, et par la deuxième réalisation de Jodie Foster, *Week-end en famille*. A lire également : l'ouverture d'une rétrospective du cinéma japonais avec *Barberousse*, chef-d'œuvre de Kurosawa, et le bilan du Festival de Berlin.

Lire pages 27 à 30

Comment transformer des journalistes en espions de la CIA

WASHINGTON
de notre correspondant

Lorsqu'ils ont besoin d'une « couverture » à l'étranger, les espions n'hésitent pas à se faire passer pour des journalistes, ou à en recruter. John Deutch, directeur de la Central Intelligence Agency, vient de reconnaître qu'il y avait là une pratique commode, dont il est difficile de se passer.

La franchise de l'aveu a désarçonné les membres de la commission du Sénat pour le renseignement. C'est que, normalement, une telle *« relation contractuelle »* est interdite par une loi de 1977 : la CIA n'a pas le droit de recruter des journalistes, des membres du Peace Corps ou des représentants d'organisations religieuses. Mais un discret post-scriptum (*largement ignoré*) *figure dans ce texte. Il permet* des exceptions à la règle, avec l'approbation *expresse du Director of Central Intelligence*, John Deutch. Or il semble bien que, depuis *dix-neuf ans, les exceptions n'aient pas été si* rares. Pourquoi, dès lors, ne pas purement et *simplement supprimer cette législation hypocrite ?*

C'est la question que pose le Conseil pour les relations étrangères, un centre d'études privé qui publie la revue *Foreign Affairs*, pour qui les Etats-Unis peuvent difficilement *« s'offrir le luxe »* de ne pas employer des journalistes pour des missions d'espionnage. Les partisans d'une telle clarification expliquent que la fin de la guerre froide a obligé les espions à concentrer leurs efforts sur la menace du terrorisme international, pour laquelle la « couverture » habituelle (celle de diplomate) a fait long feu. Nombre de pays ne se demandent plus pourquoi certains consulats américains ont besoin de dizaines de diplomates pour délivrer un nombre très limité de visas...

Une telle suggestion a provoqué *une levée* de boucliers : Louis Boccardi, le président de *l'agence Associated Press, a estimé que le mé*lange espion-journaliste devait être interdit *« absolument »*, et *Tom Johnson, le président* de CNN, a souligné qu'en accréditant une telle ambiguïté on fait planer un réel danger sur tous les journalistes, particulièrement ceux envoyés dans des pays qui ne cachent pas leur haine envers les Etats-Unis. Au Proche-Orient, a confirmé Terry Anderson, ancien otage au Liban, où il était correspondant de l'agence Associated press, la « sagesse conventionnelle » veut que la plupart des journalistes américains travaillent – aussi – pour la CIA.

John Deutch comprend que la presse souhaite éviter la confusion des genres. Il pense cependant que la question centrale est de savoir comment protéger des agents du gouvernement américain qui se livrent à des activités clandestines à l'étranger. Il persiste donc à penser que la CIA ne doit pas s'interdire, dans des situations exceptionnelles, d'emprunter la profession des *journalistes* ou de recruter ceux-ci. Par exemple lorsqu'il s'agit d'infiltrer un *groupe de terroristes qui détient des Américains*, ou lorsqu'un pays est susceptible d'utiliser *des armes de destruction massive*.

Sous l'impulsion de M. Deutch, les agences *de renseignement américaines, particulièrement* la CIA, subissent une cure de « transparence » sans précédent. Mais il y a des post-scriptum discrets qui ont la vie dure.

Laurent Zecchini

Douloureuses relations anglo-irlandaises

*« **L'IRLANDE** du Nord devrait être placée sous tutelle pendant vingt-cinq ans, jusqu'à ce que la génération actuelle de politiciens ait disparu. Ce sont des incapables ou des corrompus, seulement intéressés par leurs petits problèmes sectaires et non par l'avenir de nos enfants. »* Ce cri de colère d'un catholique du Nord marié à une protestante peut paraître caricatural ; mais il reflète les frustrations d'une population lasse à la fois de la violence et des querelles de clocher sans fin entre partis unioniste et nationaliste et même au sein de chaque communauté. Seule peut-être la personnalité de John Hume, chef des nationalistes modérés du SDLP, dépasse la médiocrité ambiante.

Dans ce contexte, il faut se garder de trop d'optimisme sur un retour rapide au cessez-le-feu, chaque camp avançant ses pions *sans guère se soucier des autres, ni* des risques que font courir à la paix les machinations partisanes. Jamais sans doute la classe politique d'Irlande du Nord n'a été aussi éloignée des préoccupations des gens, qui ont pris goût à la paix retrouvée pendant dix-sept mois d'une trêve proclamée par l'Armée républicaine irlandaise et confirmée par les loyalistes protestants. Des préoccupations qui se sont exprimées, dimanche 25 février, dans des manifestations pacifistes à travers toute l'île.

S'ils veulent la paix, les Irlandais *du Nord ne s'accordent pas* sur les moyens d'y parvenir. Les catholiques en particulier, minoritaires et longtemps traités en citoyens de seconde classe, ne voient pas d'un bon œil l'élection d'une Assemblée locale qui leur rappellerait l'ancien Stormont dominé par les protestants ; même si la réunification de l'île ne les enthousiasme pas toujours. L'évolution démographique inquiète par ailleurs la communauté protestante (56 % contre 41 % en 1992) ; il y a en effet plus d'enfants catholiques que protestants entrant à l'école *aujourd'hui*.

Branche politique de l'IRA, le *Sinn Fein poursuit sa stratégie* d'unification de l'Irlande sans *comprendre* qu'il faudra plus que des mots pour rassurer les unionistes. Parmi ceux-ci, le pasteur Ian Paisley, chef du Parti démocratique unioniste (DUP), continue sa croisade anti-papiste et anti-irlandaise.

Patrice de Beer

Lire la suite page 16

■ Chargeurs se coupe en deux

Le groupe de Jérôme Seydoux, qui a *perdu 575 millions de francs en 1995*, se réorganise autour de deux pôles : communication et transports. p. 18

■ Shimon Pérès menace

Alors que Yasser Arafat rencontrait le chef d'état-major de l'armée israélienne, M. Pérès a menacé le président de l'Autorité palestinienne de retarder le retrait de ses troupes de Hébron, s'il n'agit pas contre les intégristes. p. 4

■ Les vingt ans de la République sahraouie

La République arabe sahraouie, créée par les indépendantistes du Polisario, a fêté son vingtième anniversaire le 27 février. p. 5

■ Sacha et Duran, Serbes ennemis

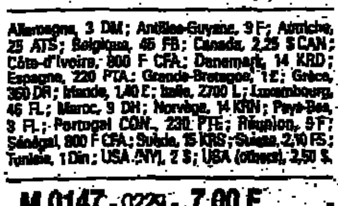
Deux Serbes de Croatie avaient choisi des camps opposés. Histoire de deux *ennemis, guerriers de l'absurde*. p. 13

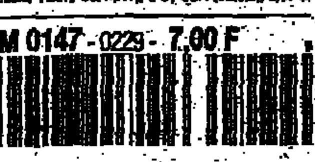
■ Le dépistage de la trisomie 21

Les femmes pourront bénéficier d'une prise en charge du dépistage de la trisomie 21 dès 35 ans. p. 9

■ L'ordinateur à petit prix

De nouveaux ordinateurs peu chers, spécialisés dans les connections Internet, concurrencent les PC. p. 22


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 0229 - 7,00 F

ESPAGNE A quatre jours des élections législatives du 3 mars, Felipe Gonzalez est venu soutenir ses amis socialistes d'Andalousie, engagés également dans un scrutin régional. L'enjeu est de taille : la plus grande région d'Espagne est aussi le principal bastion du PSOE, et risque pour la première fois de basculer à droite. ● ALORS QUE LE CHÔMAGE pèse sur le débat électoral, l'économiste Ramon Tamames dresse le bilan de treize ans de gestion socialiste. L'Espagne a changé de visage et sa population de mode de vie, mais la modernisation ne suffira pas à compenser dans l'opinion l'effet des affaires de corruption. ● A LA TÉLÉVISION, le grand face-à-face espéré entre les champions des deux camps, Felipe Gonzalez et José Maria Aznar, n'a pas eu lieu. Faute de vrai débat, ce sont les « Guignols » du Canal Plus espagnol qui se sont affrontés.

Bastion du socialisme, l'Andalousie est tentée par l'alternance

Le Sévillan Felipe Gonzalez essaie d'empêcher la principale place forte du PSOE de basculer à droite lors des élections régionales et législatives du 3 mars. Les sondages laissent pourtant prévoir une victoire du Parti populaire de José Maria Aznar

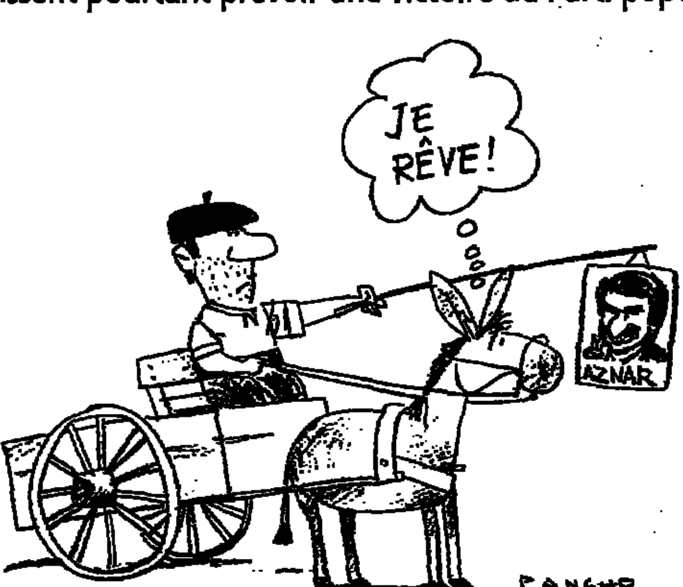
SÉVILLE
de notre envoyée spéciale

Qui gagne en Andalousie gagne les élections espagnoles. C'est vrai au moins depuis ce 23 mai 1982 où le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) a remporté sa première victoire électorale en terre andalouse, avant de s'imposer, le 28 octobre de la même année, sur l'échiquier national. L'Andalousie : réservoir de pauvres, réservoir de voix pour la gauche. L'ancien Parti communiste, fondu dans Izquierda unida, y fait ses meilleurs scores d'Espagne, approchant les 20 %. Mais c'est surtout le socialisme qui y est fort : jusqu'aux législatives de 1993, le PSOE pouvait compter sur la majorité absolue des voix en Andalousie, une contribution décisive à sa victoire nationale. Le chef du gouvernement, Felipe Gonzalez, et ses plus fidèles lieutenants sont sévillans et, avec environ 88 000 militants, le socialisme andalou représente presque le quart des forces du PSOE. Cette implantation ne donne que plus de poids à l'événement historique que tous les sondages laissent prévoir : le 3 mars, le Parti populaire (PP, conservateur) pourrait devenir la première force politique d'Andalousie.

Cette immense région, comparable par ses dimensions à bien des pays européens (7,3 millions d'habitants, 87 000 km²), ouverte sur deux mers et deux continents, est un enjeu électoral majeur, puisqu'elle envoie à elle seule 62 députés aux Cortès. Mais elle est peut-être un peu plus encore, un trésor de symboles espagnols qui ne sont pas uniquement des clichés : l'« *Andaluz tan fiero* » mourant sous la corne du taureau tel que dépeint par Federico Garcia Lorca, le grave flamenco gitan, les Vierges pleurantes des processions, le souvenir chatoyant de la splendeur arabe et la misère infinie des paysans sans terre. C'est peut-être ce qui, ici, donne à la campagne électorale son ton étrange, mêlant fierté « *andalousiste* » et complexes d'infériorité, rhétorique technocratique et accents populistes. Aucune région d'Europe n'a changé de visage aussi vite que le Grand Sud espagnol, avec ses réseaux d'infrastructures tout neufs et son agriculture de pointe, mais aucune n'aligne pareille armée de chômeurs : ils sont près de 900 000, jeunes pour la plupart, soit 34 % de la population active. Et, pour la première fois depuis des siècles, l'émigration n'est plus la solution – le solde migratoire est devenu positif.

Le 28 février est le « *jour de l'Andalousie* », en mémoire de l'autonomie proclamée en 1981 par les élus andalous réunis à Cordoue. Felipe Gonzalez, l'enfant du pays, a décidé d'en faire un temps fort électoral, d'autant plus que le scrutin andalou est double : législatives nationales et élection anticipée du Parlement régional. Il devait donc tenir meeting à Cadix mercredi soir, en compagnie de Manuel Chaves, l'actuel président socialiste de la *Junta de Andalucia*, et de ses deux prédécesseurs à la tête du gouvernement andalou. Les connaisseurs savourent cette belle unanimité, en se souvenant que Rafael Escudero avait été éjecté de la présidence en 1984 par José Rodriguez de la Borbolla, puis ce dernier par Manuel Chaves en 1990, chaque fois pour la même raison : avoir déplu à Alfonso Guerra, le redoutable numéro deux du PSOE.

Mme le maire de Cadix, Teofila Martinez, une de ces femmes à poigne qui montent dans les rangs du Parti populaire, a décrété que la sécurité ne pouvait être assurée lors du meeting adverse que pour 3 400 personnes au maximum, alors que le PSOE en espérait 7 000. Mesquin ? C'est que, du côté de l'opposition aussi, on mesure l'enjeu. En face du socialiste Manuel Chaves, ancien ministre du travail et compagnon de toujours de Felipe Gonzalez (à vingt ans, membres du ciné-club de l'université de Séville avec Alfonso Gerra, ils rebâtissaient le monde), les autres partis ont aligné des personnalités de calibre national : le PP présente Javier Arenas, jeune avocat de trente-huit ans, sénateur et ancien vice-secrétaire général du parti ; Izquierda unida (IU) est défendue par Luis Carlos Rejon, son numéro deux national ; seuls les « *andalousistes* » du Partido de Andalucia sont représentés par un politicien local, le maire de Jerez, Pedro Pacheco, qui ne peut espérer qu'un score assez marginal. Manuel Chaves n'a pas la tâche facile. Ce spécialiste du droit social, sérieux, un peu terne, a été réélu en 1994 à la tête de l'exécutif autonome, mais sans obtenir la majorité absolue.



Pris en tenaille entre la droite et Izquierda unida, il n'a pas réussi à faire adopter un seul projet de loi sur les quatre cents qu'il a soumis depuis 1994 à l'Assemblée andalouse. La région est sans budget depuis deux ans et c'est ce blocage qui l'a obligé à dissoudre le Parlement autonome, au moment le plus défavorable pour les socialistes. « *C'est un problème de gouvernabilité* », explique-t-il inlassablement, accusant IU d'avoir fait le jeu de la droite, voire passé des accords secrets avec le PP. Ce que dément son adversaire Javier Arenas – qui sait qu'il risque de se retrouver exactement dans la même situation après le 3 mars, c'est-à-dire à la merci des « *communistes* » avec lesquels il a semblé jusqu'ici fort bien s'entendre. D'ailleurs, il affirme n'être « *pas de droite, mais du centre. La droite ne peut pas gouverner en Andalousie, le centre, oui* ».

COUP DE POUCE

La politique d'Izquierda unida, qui entend punir le PSOE d'avoir trahi les idéaux de la gauche, a été diversement comprise par les Andalous : selon les sondages cité par *El Pais* du 25 février, IU gagnerait des voix et des sièges aux élections législatives, mais en perdrait au scrutin régional, sans doute parce que les électeurs n'ont pas apprécié sa stratégie de blocage du gouvernement autonome.

Madrid a donné un sérieux coup de pouce au candidat Manuel Chaves en signant le 22 février un accord sur le transfert immédiat à l'autonomie andalouse de 20 000 millions de pesetas (près de 900 millions de francs), au titre de la « *dette historique* » : il s'agit en fait de compenser l'état moins avancé des services publics en Andalousie que dans le reste de l'Espagne. Javier Arenas, tout en admettant que « *tout argent qui arrive est le bienvenu* », dénonce une manœuvre électorale : « *Ce sont des milliards qui n'existent pas, puisque le budget national n'a pas été voté pour 1996*. »

Mais les deux adversaires savent bien, au fond, que l'élection ne se joue pas là. Le PP compte asseoir sa victoire sur la nouvelle classe moyenne née des deux activités dynamiques de la région, le tourisme et l'agriculture de pointe – les fleurs et les primeurs d'Almeria, la fraise de Huelva, désormais plus importante dans la balance commerciale que le vin de Jerez.

Mais, au dernier moment, combien d'Andalous éprouveront une réticence insurmontable à voter à droite ? Manuel Chaves a fait mouche, lors d'un long entretien télévisé, il y a quelques jours : « *On veut nous faire croire que la droite a disparu, qu'il n'y a plus qu'un centre. Mais nous savons bien qu'elle existe toujours, la droite traditionnelle, pure et dure. Pourquoi le Parti populaire en a-t-il honte ? Est-ce que j'ai honte d'être de gauche, moi ?* »

Sophie Gherardi

L'enjeu de l'emploi rural

Ils cueillent ici les olives, là les oranges, ailleurs les asperges. Aidant aux moissons et aux vendanges, les journaliers itinérants sont des dizaines de milliers en Andalousie, région qui compte encore 28 % de population agricole. Un filet de sécurité a été créé pour eux : le plan de empleo rural (PER). C'est une indemnité de chômage qui est accordée à partir d'un certain nombre de journées travaillées, normalement quarante dans l'année. Deux cent cinquante mille Andalous ont touché le PER en 1995, ce qui a côuté 680 millions de francs. La droite critique ce système qui favorise le clientélisme, crée une mentalité d'assistés et donne lieu à des fraudes. Mais le PER est indispensable pour bien des familles, et Manuel Chaves, le président andalou, tient un argument très fort quand il accuse ses adversaires de vouloir y mettre fin.

Les « Guignols » s'emparent du débat électoral

MADRID
de notre correspondant

Le grand débat a finalement eu lieu. José Maria Aznar et Felipe Gonzalez ont pu s'expliquer face à face, mardi soir 27 février, à la télévision. Mais ce ne fut que pendant dix minutes et par marionnettes interposées aux « Nouvelles du guignol » sur Canal Plus Espagne. Le président du Parti populaire avait refusé ce duel au sommet, exigeant au préalable un débat à trois avec Julio Anguita, le dirigeant communiste. Felipe Gonzalez avait à son tour rejeté cette condition et cette tactique de « *la tenaille* » souvent reprochée à ses deux adversaires de sensibilité politique opposée. La marionnette Felipe n'a pas manqué de demander à son vis-à-vis où était « *son acolyte* ».

Ils n'étaient donc que deux avec leurs tics et leurs mimiques. « *Par conséquent* », répétait sans arrêt Felipe Gonzalez en demandant que, comme Miguel Indurain, les électeurs lui fassent confiance pour un cinquième tour, parce que, depuis le temps, il fait partie de la famille et qu'on ne chasse pas un membre de la famille. « *Oha, Oha, Aznar à la Moncloa* » (siège du gouvernement), répliquait José Maria Aznar, se demandant ce que son adversaire pouvait offrir de nouveau après treize années de pouvoir, alors que, lui, il s'exprimait « *en toute clarté* ». « *Vous n'avez pas de propositions* », a lancé Felipe Gonzalez, alors que son challenger fouillait dans sa boîte à réformes ou demandait conseil à son attaché de presse par téléphone.

Tout y est passé. Aznar s'est moqué en racontant qu'il avait appris le dernier scandale par la presse, comme Felipe Gonzalez. Ce dernier s'est à son tour gaussé du manque de relief européen de son interlocuteur. Tous deux ont finalement refusé de se soumettre à l'épreuve du détecteur de mensonge, tandis que Aznar déroulait le scénario d'une Espagne idyllique et que Gonzalez exposait celui des catastrophes en cas de victoire de la droite.

M. B.-R.

Ramon Tamames, économiste

Après treize ans de gouvernement Gonzalez, « le pays s'est transformé, les Espagnols vivent mieux »

MADRID
de notre correspondant

Ramon Tamames, soixante-deux ans, docteur en droit et sciences économiques, est professeur à l'université autonome de Madrid. Ancien député communiste, membre du club de Rome, il est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages, dont le dernier s'intitule : *L'Economie espagnole, 1975-1995*.

« Après treize ans de régime socialiste, quelle est la situation de l'économie espagnole ?

– En plus de la réforme de la place boursière qui fut décisive, il y a eu toute une série de réformes importantes dues à l'Union européenne (UE). Celle-ci a eu un rôle capital au cours des années 1984-1987. C'est ce que j'appelle l'« effet Europe ». D'énormes investissements en capitaux, l'arrivée de multinationales, tout cela crée une impression d'enrichissement, et c'est ce qui explique le « boom » des années 1985-1990. La reprise que nous connaissons en ce moment est une reprise « triste », c'est ainsi qu'on l'appelle. La hausse des salaires a été freinée, et cela permet aux entreprises d'enregistrer des bénéfices suffisants. Les investissements se poursuivent, ce qui favorise la croissance. En revanche, la consommation ne décolle pas, car les gens restent très prudents. La réforme du marché du travail a créé une certaine crainte de perdre son emploi. On épargne davantage. Dans le domaine industriel, nous sommes passés, au cours des quinze dernières années, de trois millions d'ouvriers à un peu plus de deux millions. Mais, en même temps, notre production industrielle est passée de l'indice 100 à 250. Un chiffre impressionnant, dû pour l'essentiel à l'UE.

– Peut-on dire qu'il y a une désindustrialisation du pays ?

– En termes de population active, oui. En termes de production globale, non. La part de l'industrie dans le PIB est passée de 26 % à 23 %. Les services représentent maintenant 62 % du PIB, contre 52 % il y a dix ans. Pourquoi ? Parce que la population s'est urbanisée. Plus de 70 % des Espagnols habitent dans les villes. Et les entreprises liées au tourisme et aux loisirs se sont beaucoup développées. Nous en sommes actuellement à 64 millions de touristes par an, qui dépensent environ 30 milliards de dollars. Ce chiffre représente la moitié des exportations du pays. Les activités de service qui ont le plus augmenté sont surtout liées à l'éducation, aux loisirs, à la santé et à la sécurité. Enfin, reste l'économie souterraine. Elle pourrait représenter 25 % du PIB. C'est sûrement le taux le plus élevé d'Europe avec l'Italie.

– Les chiffres du chômage correspondent-ils à une réalité ?

– Ils diffèrent également beaucoup selon ce qui est pris en compte : l'INEM *[l'ANPE espagnole]* recense 2,4 millions de chômeurs, l'enquête de population active les situe à 3,5 millions. Beaucoup de sans-emploi ne s'inscrivent pas à l'INEM. Donc, les chiffres du chômage, personne ne les connaît exactement en raison de cette économie souterraine. Ce qui est sûr, c'est que les chiffres officiels dépassent la réalité, sinon ce serait un véritable volcan social. Les chômeurs touchent 24 mois de chômage, à 60 % de leur salaire antérieur, et 24 mois d'allocations supplémentaires réduites au salaire minimum (65 000 pesetas, soit 2 600 francs). Mais cela représente quand même quatre ans pendant lesquels on peut rester sans travailler.

> « L'économie souterraine représenterait 25 % du PIB »

– Le système de retraites, dont les socialistes sont si fiers, va-t-il vers une faillite ?

– Lorsqu'ils sont arrivés au pouvoir, l'âge de la retraite était à 70 ans. Ils l'abaissèrent à 65 ans. Et maintenant avec la reconversion industrielle et autres réformes, nous sommes à 63 ans. Or, au cours des vingt dernières années, nous sommes passés d'une espérance de vie de 70 à 77 ans. Par conséquent, de 63 ans à 77 ans, cela fait quatorze ans pendant lesquels les gens vivent sans travailler, et cela provoque une distorsion des comptes publics. Le Parti socialiste a dû faire marche arrière. Et il est prévu qu'il faudra prochainement repousser l'âge de la retraite.

– Au cours de ces treize années, quels ont été les points positifs ?

– Le pays s'est transformé. Les Espagnols vivent mieux. Le pays est plus connecté à l'économie mondiale, et les infrastructures ont fait un saut important avec le réseau d'autoroutes, les aéroports, les chemins de fer, avec notamment l'AVE (le TGV Madrid-Séville), et les télécommunications. La Telefonica, grâce à la concurrence qu'elle a subie depuis trois ans, est devenue l'une des entreprises les plus dynamiques d'Espagne et du monde.

– Les Espagnols ont-ils perdu le contrôle de leur économie ?

– Non, je ne crois pas. Le contrôle de l'économie passe par le budget, par les relations internationales. L'arrivée des multinationales n'est pas récente. Dans l'industrie de l'automobile, une partie de l'industrie électronique, elles étaient présentes déjà depuis longtemps. Il y a un esprit de modernisation dans le domaine commercial et industriel dont on ne parle pas dans la presse, les journaux parlent plus du GAL et de la corruption. Mais le pays a réellement connu un changement impressionnant. Il faut le reconnaître. Et le PSOE ne va pas perdre ces élections à cause de l'économie, mais à cause de la corruption, du gaspillage d'argent, parce que les gens ont l'impression que le gouvernement a trahi ses engagements.

– Le thème de la campagne du Parti socialiste est « *Espana en positivo* », pensez-vous que cela corresponde à la réalité ?

– Moi, je dis que c'est « Espagne en séropositif ». Le corps est infecté de nombreux maux : la corruption, le mépris de l'Etat de droit, l'arrogance. Ils pensaient qu'ils pouvaient faire tout ce qu'ils voulaient. Enfin, beaucoup de services publics marchent mal. De nombreuses réformes qui auraient dû être réalisées ne l'ont pas été, notamment celle de l'administration publique, du système financier et fiscal. Il y a presque un million de fonctionnaires supplémentaires. Les budgets n'ont trop souvent pas été respectés. S'ils l'avaient été, la dette publique serait de plus de la moitié inférieure.

– Pensez-vous que José Maria Aznar va pouvoir créer des emplois ?

– Je le crois. Le climat économique va beaucoup s'améliorer. Le fait de simplement savoir que le Parti populaire va gagner, les marchés financiers montrent un soulagement énorme. Les investissements, la monnaie, tout cela va mieux déjà. Et ensuite, ils vont faire des réformes et le climat peut s'améliorer encore. S'ils dressent un calendrier de réformes fiscales et qu'ils négocient des réformes sur le marché du travail avec les syndicats, qu'ils libéralisent le fonctionnement du système économique pour qu'il soit moins interventionniste, etc.

– Dans quelle situation économique la droite va-t-elle trouver l'Espagne ?

– Assez bonne. Bien meilleure qu'en 1993, qui fut une année de récession. La croissance a repris, et, avec quelques réformes, la situation peut s'améliorer notablement. En plus, après cinq années de sécheresse, la pluie est revenue cet hiver. José Maria Aznar a donc de la chance et beaucoup d'atouts en main.

– Quels sont les points faibles ?

– Le problème est que tout cela, sauf miracle syndical, ne peut se faire qu'avec les syndicats. Or arrivera un jour où les syndicats diront : « *Nous ne voulons pas signer cela* », et la réforme s'arrêtera à mi-chemin. Et cela même si les syndicats, eux aussi, ont changé. »

Propos recueillis par
Michel Bole-Richard

L'exode des Serbes de Sarajevo s'intensifie

Les aides humanitaires se révèlent trop tardives

SARAJEVO
de notre envoyé spécial

Sur la route entre Sarajevo et Pale, la « capitale » des Serbes de Bosnie, les camions, les bus, et les voitures particulières surchargées encombrent le trafic. Depuis plus d'une semaine, l'exode des populations serbes de la capitale bosniaque ne cesse de s'amplifier. Au point que la force multinationale (IFOR) a récemment autorisé les dirigeants de Pale à utiliser des camions militaires pour effectuer le transport des réfugiés, à la condition que les engins soient conduits par des personnes en civil et non armées. L'IFOR organise d'autre part la circulation des convois de l'exode sur des axes, nouvellement ouverts, qui traversent par endroits le territoire bosniaque.

Cette attitude de l'IFOR, qui vise, selon l'un de ses porte-parole, *« à faciliter, pour d'évidentes raisons humanitaires, le départ de gens que l'on ne peut empêcher de partir »*, a provoqué une vive polémique avec le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR). Le HCR, explique Chris Janowski, son porte-parole, se refuse *« à faire le jeu des autorités de Pale qui font pression et menacent les Serbes de Sarajevo pour qu'ils quittent la ville »*.

« Le simple fait que des camions militaires arrivent sur les lieux, assure une représentante du HCR, *constitue déjà un moyen de pression sur la population. Et ces convois servent aussi souvent au pillage organisé des administrations publiques. »*

DES FAUBOURGS DÉVASTÉS

Ces discussions sont assez vaines, si l'on en juge par la détermination de la population concernée. A Vogosha, comme à Ilijas ou Hadzici – les premiers quartiers serbes de Sarajevo à passer sous autorité bosniaque – la plupart des habitants ont déjà fuit le plus souvent par leurs propres moyens et dans des conditions précaires. Ces trois faubourgs sont aujourd'hui pratiquement déserts et dévastés. Portes, fenêtres et autres accessoires ont parfois été arrachés à la hâte, au grand dam des Bosniaques qui possédaient là des logements avant la guerre et commencent à s'enquérir de leur état. Dans les autres quartiers, dont le transfert est prévu entre le 12 et le 19 mars (Ilidza et Grbavica), de nombreuses personnes ont aussi commencé à organiser leur départ, et, à Ilidza, l'hôpital a déjà fermé ses portes.

Les déclarations de Carl Bildt, haut représentant pour les affaires civiles en Bosnie, estimant au début de la semaine que *« l'exode des Serbes de Sarajevo aboutit à une séparation ethnique dont le mouvement doit être inversé »*, ressemblent à des voeux pieux. La police internationale (IPTF) qui devait être déployée dans ces quartiers aux côtés de la police bosniaque est en sous-effectif notoire : sur les 1700 policiers internationaux prévus initialement dans le cadre de l'accord de Dayton, moins d'un quart sont actuellement en fonction. *« Les populations des quartiers serbes de Sarajevo sont inquiètes et leurs dirigeants les incitent à partir. Il aurait fallu s'y prendre beaucoup plus tôt pour les convaincre qu'elles n'avaient rien à craindre »*, résume un observateur.

Les rares associations serbes, comme celle de Maxime Stanicic à Ilidza, qui tentent de rassurer la population et de *« permettre à ceux qui le veulent de rester et aux autres d'organiser la protection de leurs biens »* arrivent aussi trop tard, malgré le soutien que leur accordent plusieurs organisations internationales.

PROBLÈMES D'INFRASTRUCTURE

De multiples centres d'accueil, disséminés en « République serbe de Bosnie », hébergent *« plusieurs milliers »* de réfugiés, assure Sandro Barana, porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge à Pale. *« Dans certaines villes, comme Visegrad*, dit-il, *la population a doublé par rapport à la période d'avant-guerre, avec des problèmes d'infrastructure importants, comme la distribution d'eau. »*

Mais ces départs massifs, condamnés ou regrettés par les uns, provoqués ou aidés par d'autres, arrangent en fait tout le monde. Les autorités de Pale ne se privent pas de montrer les images de cette *« migration de martyrs »*. Les autorités bosniaques ne cachent pas que ces départs leur facilitent la gestion de ces quartiers dans un proche avenir, tant en ce qui concerne le relogement de leurs propres réfugiés que sur le plan du rétablissement de leur autorité sur ces zones.

L'IFOR, pour sa part, peut se concentrer sur les aspects militaires de l'accord de Dayton et aura moins à se soucier de liberté de circulation ou des problèmes de sécurité entre les différentes communautés. Cela dans le contexte de la course contre la montre qu'impose la perspective de son retrait dans moins d'un an. Un raisonnement assurément à courte vue et qui fait bien peu de cas du sort des réfugiés.

Denis Hautin-Guiraut

■ **Radovan Karadzic**, le chef des Serbes de Bosnie, réclamé par le Tribunal pénal de La Haye pour génocide, se trouvait mardi 27 février dans le même immeuble que le haut représentant civil, Carl Bildt. M. Bildt rencontrait des responsables bosniaques et serbes bosniaques à Banja Luka, au nord de la Bosnie. – *(AFP.)*

Paris et Bonn s'entendent sur l'un des chapitres de la réforme de l'Europe

L'Allemagne fait des concessions sur la politique étrangère

Les responsables français et allemands ont arrêté, mardi 27 février, une position commune sur l'un des principaux aspects de la réforme de l'Union européenne : les modalités de définition et de mise en œuvre d'une politique étrangère de l'Union. La formule adoptée va dans le sens voulu à Paris, où l'on ne souhaitait pas une évolution trop « *fédéraliste* » dans ce domaine. *(Lire aussi notre éditorial page 16.)*

FRIBOURG-en-BRISGAU
de notre envoyé spécial

La future politique étrangère et de sécurité européenne (PESC) ne fera pas l'objet d'une intégration maximale entre les quinze pays membres de l'Union. Le principe du consensus, et non celui du vote à la majorité, devrait continuer à prévaloir pour les grandes décisions extérieures de l'Union européenne. Mais la solidarité entre les Etats membres devrait être renforcée au niveau de la mise en œuvre des décisions. Telles sont les orientations adoptées par les responsables français et allemands réunis mardi 27 février à Fribourg-en-Brisgau (Bade-Wurtemberg).

Les ministres des affaires étrangères Hervé de Charette et Klaus Kinkel, ainsi que ceux des affaires européennes Werner Hoyer et Michel Barnier, s'étaient retrouvés à Fribourg pour leur second « séminaire » consacré à l'élaboration d'une position commune en vue de la conférence intergouvernementale qui doit s'ouvrir le 29 mars prochain à Turin.

Même si le texte de Fribourg, exclusivement consacré à la politique étrangère et de sécurité (PESC), n'est encore qu'une liste d'« orientations » de cinq pages, et même si les deux capitales cherchent à ne pas donner l'impression qu'elles imposent leur volonté à leurs partenaires, la position franco-allemande devrait influencer de manière non négligeable les discussions à quinze.

« Différenciation entre les décisions politiques de principe et les décisions d'application, mention dans le traité pour le domaine de la PESC du principe d'abstention constructive, prise de décisions à la majorité qualifiée au stade de la mise en œuvre » : telles sont les pistes qui s'ouvrent d'après le document *adopté mardi*.

Français et Allemands envisagent d'insérer, à terme, l'UEO dans les Quinze

Les dirigeants français et allemands réaffirment fermement la *« primauté »* du Conseil européen en politique étrangère, qui s'exercera vis-à-vis de la Commission mais aussi du Parlement européen (*« une procédure sera mise en place permettant de s'assurer que la Commission formule en temps voulu les propositions qu'impliquent les décisions du Conseil relatives à la PESC »*, dit le texte). Mais ils n'ont pas encore réussi à s'entendre sur les attributions précises d'un « Haut représentant ». Ils se contentent de parler d'une *« nouvelle fonction qui contribue à une meilleure visibilité et à une meilleure cohérence de la politique étrangère commune »*. Le gouvernement allemand, pour une fois moins « intégrationniste », ne veut pas confier trop de compétences à ce « Monsieur PESC ».

Par ailleurs, une *« cellule de prévision et d'analyse »* devrait, *selon les Français et les Allemands*, être rattachée au Conseil européen de manière à renforcer la *« cohérence »* de l'action extérieure de l'Union.

En matière de défense, les ministres français et allemands envisagent de renforcer la capacité d'action européenne en insérant, à terme, l'UEO (Union de l'Europe occidentale) dans l'Union européenne. *« Une clause de solidarité politique pour tous les Etats-membres »* devrait être inscrite dans le Traité de Maastricht, afin d'harmoniser les points de vue des Quinze, alors que certains d'entre eux, qui ne sont ni membres de l'OTAN ni de l'UEO, risquent de transmettre leur philosophie de la neutralité aux autres pays membres. L'identité européenne de défense devrait se traduire par *« un soutien politique et le cas échéant une forme de solidarité financière »* de la part des Etats membres qui ne s'associeront pas aux actions décidées par la majorité.

Afin de permettre aux Européens de mener des actions militaires éventuellement sans le secours des Etats-Unis, *« l'UEO, à la demande de l'Union européenne, pourra mener des actions pour le compte de l'UE, y compris compris en ce qui concerne les missions de Petersberg »*. La déclaration de l'UEO de Petersberg, adoptée à Bonn en juin 1992, prévoyait des actions de maintien de la paix européennes, décidées de manière autonome vis-à-vis de l'OTAN.

Sur d'autres sujets, comme ceux qui relèvent de l'élargissement de l'Union, du rôle respectif des Parlements nationaux et du Parlement européen, ou du « troisième pilier » (politique intérieure et justice), les positions françaises et allemandes doivent encore être rapprochées.

Lucas Delattre

« Renforcer l'osmose »

Des « Assises de la coopération franco-allemande » devraient avoir lieu prochainement *« dans une grande ville de l'ouest de la France »*. Ainsi en ont décidé les ministres des affaires étrangères de Paris et de Bonn, mardi 27 février à Fribourg. Ces assises réuniront des responsables politiques, économiques, sociaux des deux pays, qui jouent, à un titre ou à un autre, un rôle dans la relation franco-allemande.

Il faut tout faire pour renforcer, selon Hervé de Charette, l'*« osmose franco-allemande »*, non seulement au niveau des villes jumelées, mais aussi, par exemple, au niveau des leaders du monde culturel ou des dirigeants syndicaux. Les assises franco-allemandes verront-elles Marc Blondel siéger aux côtés de Klaus Zwickel, leader du puissant syndicat IG Metall ?

L'enseignement francophone en Belgique est paralysé par la grève

BRUXELLES
de notre correspondant

Après un début d'année marqué par de nombreux arrêts de travail, de nouvelles grèves aggravent le désordre dans les lycées et collèges francophones du royaume. Malgré de nombreux concertations pendant le congé de Carnaval, les cours n'ont pas repris dans de nombreux établissements de Bruxelles et de la Wallonie pour la rentrée du lundi 26 février. Une grande manifestation de professeurs était prévue pour mercredi à Bruxelles.

Depuis 1970, l'enseignement n'est plus de la compétence de l'Etat fédéral, mais de celle des communautés linguistiques. L'exécutif de la communauté dite « française », c'est à dire francophone, est en charge des divers établissements scolaires et universitaires de la Wallonie et de la région bruxelloise, majoritairement francophone. Or, cet exécutif connaît de graves difficultés budgétaires, malgré le transfert d'une partie des impôts perçus par l'Etat fédéral pour financer l'enseignement. Cela se fait en fonction du nombre d'élèves et étudiants inscrits chez les francophones, les néerlandophones et, accessoirement, chez les germanophones.

DUPLICATIONS

Dans le réseau francophone, la multiplication des filières a considérablement alourdi la charge salariale. Certaines options comportent moins de cinq élèves par établissement. A cela s'ajoutent les duplications créées par l'existence d'un réseau catholique et d'un réseau laïque, financés par les fonds publics sur un strict pied d'égalité, au prorata des élèves, ceux-ci étant légèrement plus nombreux (56 %) dans l'enseignement religieux.

Plus de 85 % du budget de l'exécutif francophone va à l'enseignement. Celui-ci coûte 216 000 francs belges (36 000 francs français) par élève et par an. La présidente de l'exécutif francophone, la socialiste Laurette Onkelinx, a donc établi un plan d'économies comportant notamment la suppression rapide de quelque 3000 emplois (sur 42 000) et un contrôle plus strict des congés de maladie. C'est contre ce plan que les enseignants se sont mobilisés, réseaux laïque et confessionnel confondus.

Jusqu'à présent, une partie des familles s'étaient jointes à diverses manifestations. Mais la lassitude se fait sentir devant une agitation endémique depuis plusieurs années. Il n'y aura pas de parents d'élèves dans les défilés de mercredi. En fait, c'est le règne du non-dit. Les familles s'inquiètent des conséquences de ces grèves à répétition sur la formation de leurs enfants. Confrontés à des classes de plus en plus difficiles, les professeurs évoquent la démission des parents dans leur rôle d'éducateurs.

Jean de la Guérivière

M. Arafat refuse de céder aux exigences d'Israël à l'encontre des islamistes du Hamas

Shimon Pérès envisage de retarder l'évacuation partielle d'Hébron

Le ton monte entre Yasser Arafat et Shimon Pérès après *les deux attentats meurtriers du 25 février*. Le chef de l'Autorité palestinienne refuse, pour le moment, de donner suite aux injonctions *israéliennes lui demandant de frapper durement* le Mouvement de la résistance islamique (Hamas), qui a revendiqué le double attentat. En représailles, *le premier ministre israélien envisage* de retarder l'évacuation partielle d'Hébron.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les deux kamikazes palestiniens suspectés d'avoir perpétré le double attentat de dimanche 25 février à Jérusalem et à Ashkelon ne sont pas venus de l'une des neuf enclaves autonomes contrôlées par Yasser Arafat et l'OLP. Selon des sources proches des milieux israéliens de la sécurité nationale citées par la télévision publique, les deux hommes résidaient dans le camp de réfugiés de Fawwar, près d'Hébron, dernière grande zone urbaine palestinienne des territoires encore occupée par Israël.

Majdi Abou Wardeh, dix-neuf ans, et Ibrahim Abou Fahraneh, vingt-cinq ans, avaient tous deux disparu de leur domicile vendredi. Le premier y avait laissé un cliché de lui accompagné de quelques mots – « *Je vais devenir un martyr. Adieu* » – et signé « *Majdi, brigades Ezzedine El Qassam* », la branche armée du Mouvement de la résistance islamique (Hamas). Une partie de la famille d'Abou Fahraneh a été arrêtée, dans la nuit de lundi à mardi, par les soldats israéliens.

Informé de ces développements dans la matinée, M. Arafat, qui sous la pression conjuguée des Etats-Unis et d'Israël a déjà fait arrêter, depuis dimanche, près de 130 militants islamistes à Gaza et dans les autres enclaves autonomes qu'il contrôle, a annulé, en début d'après-midi, le rendez-vous qu'il avait préalablement accepté avec le chef d'état-major israélien, Amnon Shahak.

UNE RENCONTRE « ORAGEUSE »

« *Fatigué*, selon son entourage, *de jouer les boucs émissaires pour chaque défaillance des services de sécurité israéliens* », le chef de l'Autorité autonome, après avoir reçu quelques communications téléphoniques insistantes, s'est finalement rendu auprès du général Shahak qui, en compagnie des chefs du Shin Beth et des renseignements militaires, l'attendait depuis une heure au point de passage d'Erez, entre Gaza et Israël. De bonne source, la rencontre fut « orageuse », le général menaçant M. Arafat de stopper le processus de paix si « *les terroristes potentiels* » qui résident dans les enclaves autonomes n'étaient pas livrés à Israël.

Pour la première fois depuis qu'il assume les responsabilités suprêmes du pouvoir, M. Pérès a laissé entendre que si « *Arafat ne remplit pas son rôle, nous devrons envisager beaucoup de choses, peut-être même la date du redéploiement de nos troupes à Hébron* ». Théâtre d'affrontements quasi quotidiens entre une partie des 120 000 Palestiniens de la cité, l'armée et certains des 450 colons juifs intégristes installés au cœur de la ville, Hébron doit en principe être évacuée par Tsahal à la fin du mois de mars ou au début d'avril, excepté une petite troupe chargée de protéger les colons.

En dépit de la menace, le chef de l'OLP aurait rejeté l'essentiel des exigences israéliennes. Rappelant qu'il n'était responsable de la sécurité ni à Hébron ni à Jérusalem, et moins encore à Ashkelon, il a en substance indiqué que, même si ses « partenaires de paix » étaient en période électorale, ce n'était pas à lui de régler l'addition politique du massacre de dimanche. Il a aussi rappelé à ses interlocuteurs que le bouclage de nouveau imposé pour « *une durée indéfinie* » dans les territoires ne pouvait qu'aggraver la pauvreté et jeter les Palestiniens qui soutiennent, dans leur immense majorité, le processus de paix, dans les bras du radicalisme islamique.

Développement capital pour la suite des événements, le Hamas étale en public, pour la première fois, ses divisions. Expert reconnu du monde arabe et vedette de la télévision publique, le journaliste israélien Ehoud Yari a brandi, mardi, au journal télévisé, un tract authentifié et signé des brigades Ezzedine El Qassam, qui nient toute responsabilité dans le double attentat de dimanche. « *La scission au sein du Mouvement est très, très profonde* », a expliqué le journaliste, indiquant que les organisateurs des dernières attaques avaient apparemment agi sans ordre de la direction politique du Hamas.

Patrice Claude

■ **La police israélienne** privilégie maintenant la thèse de l'attentat à propos de l'accident automobile du 26 février au cours duquel un Palestinien a été tué, à Jérusalem, par des civils armés après avoir percuté un groupe de personnes qui attendaient un bus. Une passante avait été tuée par la voiture. La police, qui a hésité entre la thèse de l'accident et celle de l'attentat, affirme disposer à présent d'assez d'éléments pour retenir la seconde explication. – *(AFP.)*

Amnesty International dénonce la torture au Sénégal

ÉVOQUANT À LA FOIS le recours à la torture comme moyen d'investigation policière et les violences – sévices, enlèvements, emprisonnements et exécutions arbitraires – commises par l'armée contre les populations de Casamance, Amnesty International estime, dans un rapport publié mercredi 28 février, que « *la torture continue d'être répandue au Sénégal* » et qu'elle y est « *officiellement tolérée* ». L'organisation dont le secrétaire-général, Pierre Sané, est sénégalais affirme que les personnes emprisonnées – pour des affaires à connotation politique ou de droit commun – sont souvent torturées immédiatement après leur arrestation. En Casamance, les violences sont le fait aussi bien de l'armée que des maquisards indépendantistes du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC). Selon Amnesty International, les deux parties font « *très peu de prisonniers* » et s'en prennent également aux civils.

AFRIQUE

■ **AFRIQUE DU SUD : le mandat à confier à la Commission européenne** pour négocier un accord de libre-échange avec l'Afrique du Sud sera vraisemblablement adopté, en mars, lors du prochain rendez-vous des Quinze. Hervé de Charette a présenté, lundi 26 février, l'affaire comme pratiquement acquise.– *(Corresp.)*

■ **ANGOLA : sept personnes ont été tuées**, mardi 27 février, lorsque leur avion s'est écrasé dans la province diamantifère de Lunda Norte. Le gouvernement a affirmé que l'appareil avait été abattu alors qu'il survolait une zone sous contrôle des forces de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) de Jonas Savimbi. – *(AFP.)*

■ **MAROC : les six enfants du général Mohamed Oufkir** ont de nouveau réclamé, lundi 26 février, à Rabat, le droit de voyager et de travailler librement. A l'occasion de l'anniversaire de leur libération, en 1991, la famille Oufkir a souligné que « *cinq années de démarches écrites, orales, par voies officieuses et officielles, n'ont donné aucun résultat* ». Le général Oufkir, ancien ministre de la défense, s'était officiellement suicidé, en 1972, après une tentative de coup d'Etat contre le roi Hassan II. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : l'ancien ministre de l'intérieur, Seth Sendashonga**, limogé en août 1995, a été blessé par balle, lundi 26 février, à Nairobi, où il vit en exil. D'origine hutue et membre du Front patriotique rwandais (FPR, presque exclusivement tutsi), il était sur le point de constituer une nouvelle formation politique avec l'ancien premier ministre, Faustin Twagiramungu. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **COLOMBIE : le président Ernesto Samper** a lancé un appel personnel au président Clinton, lundi 26 février, pour que la Colombie ne se voie pas refuser le « *certificat* » de bonne conduite dans la lutte contre le trafic de drogue que décerne chaque année Washington à certains pays. – *(AFP.)*

■ **HAITI : le Parlement a entériné**, mardi 27 février, la désignation de Rony Smarth au poste de premier ministre. M. Smarth, agronome et économiste, avait été nommé par le président René Préval. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CHINE : le général Ba Zhongtan**, qui avait été rappelé de sa retraite en 1993 par le président Jiang Zemin pour diriger la tout-puissante Police armée du peuple (PAP), a été contraint de démissionner à la mi-février, a-t-on appris mardi 27 février de sources chinoises. – *(AFP.)*

■ **NÉPAL : dix personnes au moins ont été tuées**, mardi 27 février, après que la police eut ouvert le feu sur des militants d'extrême-gauche dans le district de Rukum (ouest), selon des informations non-officielles. Le parti communiste népalais tendance maoïste (CPN-M) s'est lancé dans une campagne d'agitation depuis le 12 février. – (AFP.)

EUROPE

■ **BELGIQUE : le carambolage qui s'est produit**, mardi 27 février, sur l'autoroute qui relie Gand à Lille a fait neuf morts et 80 blessés, a indiqué, mercredi, un porte-parole du centre de crise installé sur place, révisant à la baisse un premier bilan de 15 morts. – *(AFP.)*

■ **BIÉLORUSSIE : les présidents de Biélorussie et de Russie**, Alexandre Loukachenko et Boris Eltsine, ont signé, mardi 27 février à Moscou, un accord portant sur l'annulation des dettes entre les deux pays et ont réaffirmé leur attachement au renforcement de « *l'intégration* » entre Minsk et Moscou. – *(AFP.)*

■ **IRLANDE DU NORD : les premiers ministres britannique et irlandais**, John Major et John Bruton, devaient se rencontrer, mercredi 28 février, à Londres. Selon un porte-parole de M. Major, les deux hommes se sont mis d'accord sur un plan de relance du processus de paix. – *(AFP.)*

■ **SERBIE : après l'interdiction de la Fondation Soros** et les mesures prises récemment par les autorités de Belgrade contre des médias indépendants, le département d'Etat américain a dénoncé, mardi 27 février, « *une campagne orchestrée* » par le président serbe visant à limiter la liberté d'expression. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : le ministre français de la défense, Charles Millon**, a qualifié d'« *événements dont l'horreur dépasse l'entendement* » les exécutions survenues au sein de la famille du président Saddam Hussein. Elles « *sont là pour confirmer la position française : (...)nous demandons l'application intégrale des résolutions des Nations unies* », a ajouté M. Millon, mercredi 28 février, dans un entretien au quotidien arabe *Al Hayat*. – *(AFP.)*

■ **Le roi Hussein de Jordanie** a déclaré, mardi 27 février, à Londres, que « *selon certaines informations* », « *des enfants* » des gendres du président Saddam Hussein, assassinés le 23 février à leur retour de Jordanie, auraient également été tués.

■ **La deuxième phase des négociations** dites « pétrole contre nourriture » avec l'ONU devrait débuter le 11 mars à New York, a indiqué, mardi 27 février, un porte-parole de l'ONU. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ ***INDE : la croissance du produit* intérieur brut** devrait atteindre 6,2 % sur l'année budgétaire 1995-1996 (achevée au 31 mars), grâce au bond de plus de 10 % de la production industrielle, selon le rapport économique publié mardi 27 février. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : le produit intérieur brut** a reculé de 6,9 % en 1995, tombant à 212 milliards de dollar, selon l'Institut national de la statistique : le gouvernement avait tablé sur un recul de 5 %. La hausse des prix a atteint 51,97 % et, pour 1996, la Banque centrale a révisé ses prévisions d'inflation à 25 % au lieu de 20 %. – *(AFP.)*

Elections sanglantes en Sierra Leone

LA PLUS GRANDE confusion régnait en Sierra Leone, mardi 27 février, au terme d'une seconde journée électorale. Le scrutin initialement prévu lundi a été prolongé de vingt-quatre heures après de nombreux incidents. Selon des sources hospitalières, au moins vingt-sept personnes ont été tuées par balles depuis le début des élections.

Dès les premières heures du scrutin, la participation a été très forte. Très rapidement, des militaires s'en sont pris aux civils afin de saboter les opérations de vote. Lundi, en fin de journée, Freetown a été le théâtre d'affrontements qui ont fait une dizaine de morts. Les tirs les plus nourris ont éclaté près d'une caserne située à l'ouest de la capitale. Un ministre civil, Paul Kamarah, a été extrait de sa voiture par des hommes armés et blessé par balle. A Bo, la deuxième ville du pays, une attaque des rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF) a fait au moins dix-sept morts.

COUVRE-FEU

La junte dirigée par le général Julius Maada Bio a alors décrété un couvre-feu et prolongé le scrutin, mais certains bureaux n'ont pas rouvert mardi.

Le report de ces élections multipartites – présidentielle et législatives – avait été évoqué par les militaires au pouvoir, et exigé par le RUF qui mène depuis cinq ans une guerre civile meurtrière. Un tiers des 4,5 millions d'habitants sont déplacés. L'économie est en ruines.

Supervisé par 130 observateurs internationaux, le scrutin a mis aux prises treize partis pour le fauteuil de chef d'Etat et les 68 sièges de l'Assemblée nationale. De 1967 à 1991, la Sierra Leone a vécu sous le régime du parti unique. En 1991, après le déclenchement de la guerre civile, un coup d'Etat a porté au pouvoir une junte de jeunes officiers dirigés par le capitaine Valentine E. M. Strasser, chassé à son tour par le général Bio, le 16 janvier.

Ces élections ont eu lieu au lendemain de la première rencontre entre des représentants du gouvernement et des rebelles, qui a été organisée, dimanche 25 février, à Abidjan en Côte-d'Ivoire. Le RUF a refusé la proposition de cessez-le-feu.

Les deux parties devaient se retrouver, mercredi, à Yamoussoukro. – *(AFP, AP, Reuter).*

Un opposant tunisien passible de la peine de mort

DÉJÀ CONDAMNÉ *à un an de prison ferme* et à une lourde amende pour « *infraction à la législation sur les changes* », Mohamed Moada, président du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), principal parti de l'opposition légale, devait de nouveau comparaître, mercredi 28 février, devant le tribunal de Tunis. Poursuivi pour « *atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat* », M. Moada est passible d'une peine allant de cinq ans de prison à la peine de mort.

M. Moada n'a jamais fait mystère de ses convictions panarabes. Les autorités ont toléré, dans le passé, les bonnes relations qu'il a longtemps entretenues avec la Libye voisine. Ce n'est qu'en mars 1994, lors de l'arrestation, à Tunis, d'un ressortissant libyen, accusé de trafic de drogue, que les déboires de M. Moada, soupçonné d'avoir reçu de l'argent de ce trafiquant, ont commencé. Une enquête fut ouverte contre lui – sans résultats immédiats. Quant au dénonciateur libyen, il réussit à prendre la fuite : condamné à trois ans de prison, il fut « *libéré rapidement* » et a « *disparu depuis* », rappellent les avocats de M. Moada. Disparition d'autant plus regrettable que l'accusation pesant sur le président du MDS serait exclusivement fondée sur ces « *révélations* » – vieilles de deux ans –, et sur des documents que la police dit avoir découverts au domicile du prévenu, mais que la défense considère comme « *falsifiés* ».

Au-delà du cas Moada, personnalité controversée, le procès aura valeur de test politique. L'arrestation du président du MDS, le 9 octobre, trois jours après la visite d'Etat de Jacques Chirac, a en effet coïncidé avec la publication d'un mémorandum que ce parti avait adressé, à la fin septembre, au président Zine El Abidine Ben Ali, dans lequel il dénonçait l'extension de la « *corruption* » et la dérive « *autoritaire* » du régime.

Dérive que la Ligue tunisienne pour la défense des droits de l'homme (LTDH) a osé pointer du doigt, malgré les pressions dont elle fait l'objet. « *La liberté d'opinion et d'expression est un des problèmes majeurs en Tunisie* », souligne-t-elle dans son premier « *rapport annuel* », publié en arabe, à la fin de 1995. Et de dénoncer le très mauvais sort fait aux détenus, sympathisants supposés de la cause islamiste ou militants de gauche, comme l'avocat Najib Hosni, incarcéré depuis juin 1994 et condamné, en janvier, à huit ans de réclusion. Considérée comme l'un des « *derniers bastions* » de la liberté d'expression, la LTDH a été pratiquement la seule, en Tunisie, à faire preuve de vigilance dans l'affaire Moada.

C. S.

L'ONU dénonce La Havane pour la destruction des deux Cessna américains par la chasse cubaine

LE CONSEIL de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) se réunira le 6 mars à Montréal, où se trouve son siège, pour examiner l'affaire de la destruction de deux avions civils américains par la chasse cubaine, samedi 24 février. Dans une déclaration adoptée à l'unanimité mardi à New York, le Conseil de sécurité de l'ONU a « *vivement déploré* » cette destruction et a demandé que l'OACI « *fasse une enquête sur tous les aspects de cet incident* », de manière à lui présenter un rapport « *le plus tôt possible* ».

Les experts de l'OACI devront notamment déterminer si l'espace aérien cubain a été violé par les deux Cessna (les versions américaine et cubaine divergent sur ce point). En cas de violation, ces mêmes experts auront à se prononcer sur le respect, par les chasseurs cubains, de la procédure internationale d'interception d'avions civils.

NOUVELLES SANCTIONS

Un porte-parole de la Maison Blanche a indiqué que les Etats-Unis feraient vraisemblablement pression sur l'OACI pour obtenir une suspension de toutes les liaisons aériennes vers Cuba. A l'embargo économique imposé depuis 1960 à Cuba, Washington a ajouté lundi quatre nouvelles sanctions, comprenant notamment la suspension des vols charters entre les deux pays.

De son côté, le ministre cubain des relations extérieures, Roberto Robaina, a estimé que les mesures de rétorsion annoncées par le président Clinton étaient « *injustes et cruelles* », dans la mesure où elles sont prises contre « *un pays victime d'un embargo, d'actes terroristes, de violations répétées et chaque fois plus insolentes de son espace aérien et maritime* ».

Hermanos al rescate (Frères du secours), l'organisation anticastriste de Miami à laquelle appartenaient les pilotes des deux Cessna détruits, a annoncé son intention d'envoyer samedi deux avions pour larguer des couronnes de fleurs sur le lieu de l'incident. Les autorités américaines ont renouvelé leurs mises en garde aux Frères du secours, priés de ne pas violer l'espace cubain, comme ils l'avaient déjà fait à plusieurs reprises ces derniers mois. – *(AFP, Reuter.)*

Lire aussi page 16

« Danger au-delà du 24e parallèle nord »

Voici un extrait des conversations entre les pilotes des MiG qui ont abattu les deux Cessna américains, samedi 24 février, et le contrôle cubain au sol, tel que rendu public par les Etats-Unis mardi :

« La Havane : *Monsieur, nous vous informons que la zone nord de La Havane est en alerte. (...) Danger au-delà du 24e parallèle nord.*

– Cessna : *Nous savons qu'il y a du danger chaque fois que nous traversons le 24e parallèle vers le sud, mais nous voulons le faire en Cubains libres.*

– MiG-23 : *Cible en vue. C'est un petit avion. Il est blanc. Donnez instructions.*

– MiG-29 : *Je l'ai accroché. C'est un Cessna-337.*

– MiG-23 : *Celui-là* (criant)... *donnez-le-nous...* (juron)

– Contrôle au sol : *Autorisés à détruire.*

– MiG-29 : *Premier tir. On lui a enlevé les couilles* (criant).

– MiG-23 : *Attends, attends, regarde où il est tombé. Celui-là ne nous emmerdera plus.* »

La République sahraouie, otage de la rivalité algéro-marocaine

Le sort de l'ancienne colonie espagnole reste lié à un hypothétique référendum d'autodétermination, indéfiniment retardé par les désaccords entre Rabat et le Front Polisario sur l'identité des électeurs appelés à participer au scrutin

La République arabe sahraouie démocratique (RASD), créée en 1976 par les indépendantistes du Polisario, a fêté, mardi 27 février, son vingtième anniversaire. Le lent dépeçage de l'ancien Sahara espagnol, dont le centre et le nord ont été rétrocédés au Maroc, en 1975, après la spectaculaire « marche verte » organisée par le roi Hassan II, n'a laissé aucun partenaire satisfait. Quatre ans après le cessez-le-feu, conclu en septembre 1991, le projet d'un référendum d'autodétermination sous l'égide de l'ONU demeure hypothétique. *Pour le Maroc*, ce référendum, dont le principe a été accepté par Hassan II en juin 1981, ne peut être que « confirmatif » et consacrer, aux yeux du monde, le caractère marocain du Sahara. *En revanche, pour le Front Polisario, activement soutenu par l'Algérie*, la voie de l'indépendance garde la préférence. La détermination des deux parties a de nouveau provoqué, en décembre 1995, la suspen*sion du processus d'identification* des électeurs. La machine référendaire semble durablement bloquée.

LAÂYOUNE
de notre envoyée spéciale

Qui a dit que les guerres font le malheur des hommes ? *Sûrement* pas un habitant de Laâyoune ! Surgie des sables coloniaux, l'ancienne garnison espagnole a profité, plus que toute autre, du conflit qui oppose, depuis deux décennies, le royaume du Maroc et les indépendantistes du Front Polisario. Eau potable, électricité, habitations en dur, routes goudronnées et hôpitaux, sans oublier boutiques et souks, approvisionnés par les commerçants d'Agadir : les autorités n'ont pas lésiné pour faire de ce douar somnolent une coquette capitale saharienne.



On peut mourir d'ennui, à Laâyoune, plus difficilement de faim ou de soif. Grâce au statut de zone franche dont la région bénéficie, la plupart des produits de base s'y vendent moins cher qu'ailleurs. Quant à l'eau, bien des bidonvilles du royaume aimeraient en disposer en telle quantité.

Installée à une vingtaine de kilomètres de la ville, l'usine de des*salement d'eau de mer fournit* déjà 80 litres d'eau potable à la seconde et couvre l'essentiel des besoins de la population locale. D'ici à deux ans, assure-t-on, toute la région, de Dakhla à Tan-Tan, sera desservie. Extrêmement onéreuse pour les caisses de l'Etat, cette stratégie pouvait difficilement ne pas porter *ses fruits*. En quinze ans, le nombre d'habitants de Laâyoune est passé d'environ 80 000 à plus de 170 000 aujourd'hui. Dans une région où la puissance politique se mesure, avant tout, en termes démographiques, ces chiffres suffisent à témoigner de l'opiniâtreté du Maroc à ancrer le Sahara occidental dans le giron de la « mère patrie ».

Plantées à quelques mètres de grosses villas modernes, d'immenses tentes d'un blanc grisâtre, hérissées, çà et là, d'antennes paraboliques, abritent les populations sahraouies ralliées à l'étendard royal. Gratuitement nourries et (presque) logées – quelques 5 000 logements sont en chantier –, elles sont censées fournir, demain, les bataillons d'électeurs du référendum d'autodétermination. Entre l'intégration au Maroc et l'indépendance, leur cœur a déjà choisi. Tel est le point de vue de Rabat : reporté depuis quatre ans, le référendum, si référendum il y a, ne peut être que « confirmatif ».

Péniblement mis sur rails en 1991, le processus d'identification des électeurs semble avoir fait long feu. Le coup d'arrêt qui lui a été porté en décembre 1995 a grippé, pour longtemps sans doute, la machine référendaire. A l'origine de ce nouveau blocage, expliquent *les responsables onusiens* : le rejet « *catégorique* » par le Front Polisario de 100 000 demandes « *provenant de personnes qui vivent à l'extérieur du territoire, au sud du Maroc* », et les « *réserves majeures* » exprimées au sujet de « *certains groupements tribaux, également dans le territoire* ».

PROROGATION

Enlisée dans les sables depuis près de cinq ans, la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) a obtenu, en janvier, du Conseil de sécurité, une nouvelle prorogation de son mandat jusqu'au 31 mai. *Si* aucun « *progrès tangible* » n'est constaté d'ici là, le Conseil examinera alors l'éventualité d'un « *retrait progressif* » de la Minurso.

Cette perspective n'ébranle pas le représentant spécial par intérim du secrétaire général de l'ONU. « *Entre 1993 et 1995*, rappelle Erik Jensen, *nous avons réussi à faire ce qui était considéré, il y a encore trois ans, comme une mission impossible : mettre en marche le processus d'identification.* » Sur 234 000 « *requérants* », 77 000 ont été convoqués et plus de 62 000 entendus. Beau résultat, eu égard aux conditions kafkaïennes imposées à la Minurso par les deux parties. *Même son de cloche côté militaire* : « *Pas un seul coup de feu n'a été tiré, depuis 1991* », se félicite le général André Van Baelen, qui dirige la composante militaire de la Minurso, dont les quelque 240 officiers assurent le respect du cessez-le-feu.

Personne, pourtant, ne se fait d'illusions. Partagés entre l'amertume du devoir inachevé et la joie *d'en finir avec les torpeurs* sahariennes, la vingtaine de civils membres de la commission d'identification rêvent déjà du moment où ils plieront bagage. « *Comment la Minurso peut-elle faire son travail d'arbitre si les joueurs refusent de jouer ?* », résume l'un d'eux. En attendant, chacun occupe ses loisirs comme il peut. Tennis, lecture, partie de billard ou virée en boîte : les soirées à Laâyoune manquent singulièrement de saveur...

SOUS PERFUSION ÉTRANGÈRE

« *Nous préférerions que le référendum ait lieu. Mais pas à n'importe quel prix !* », confirme le ministre marocain de l'intérieur, Driss Basri. Même détermination, côté Polisario : « *Soit le secrétaire général de l'ONU fait preuve de responsabilité et amène le Maroc sur la voie du dialogue, soit c'est la mort du processus de règlement avec tous les risques de reprise des hostilités* », *souligne le représentant du mou*vement sahraoui en France, Mohamed Fadel Ismaïl. Aux yeux du Polisario, si l'on est aujourd'hui « *sur la voie de l'échec* », la responsabilité principale en incombe à la Minurso, accusée d'agir aux « *ordres des autorités marocaines* ».

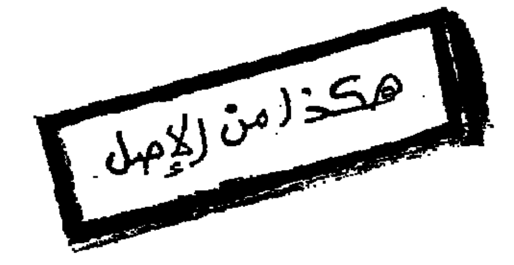
Militairement inoffensif, le Front Polisario ne doit sa survie qu'à l'active sympathie de l'Algérie *et, accessoirement, de la Libye*. « *Nous aurons bientôt une deuxième Palestine !* », aurait lancé, en janvier 1977, le président Houari Boumediène devant des dirigeants maghrébins. En attendant, la population sahraouie installée en « *zone libérée* » continue de vivre sous perfusion étrangère. Le Programme alimentaire mondial (PAM) assure l'essentiel de ses besoins alimentaires. *L'Algérie*, par son « *soutien multiforme* » aux Sahraouis, selon la pudique expression de M. Fadel Ismaïl, se charge du reste.

Bien qu'ayant fortement ralenti – cessez-le-feu oblige – ses fournitures d'armes et de munitions, l'Algérie reste le sanctuaire obligé du Polisario, auquel elle accorde formation militaire et carburant. Elle n'a sans doute plus guère d'espoir de disposer, un jour, via le Sahara occidental, de cette fenêtre sur l'Atlantique dont elle a si longtemps rêvé. *Elle n'en reste pas* moins résolue, par le biais de ce conflit, à maintenir une épine dans le pied du Maroc, soupçonné de vouloir imposer son « *hégémonie* » à l'ensemble du Maghreb.

Conscients du regain de tension que pourrait entraîner un retrait de la Minurso, les experts onusiens étudient la possibilité de formules moins brutales, qui permettraient de garder ouverte la porte du dialogue.

Indépendance, intégration, solution fédérale ? Autant de questions, autant de mirages...

Catherine Simon



RÉNOVATION Le bureau national du Parti socialiste examine, mercredi 28 février, le texte préparé par un groupe de travail présidé par Lionel Jospin sur « *mondialisation, Europe, France* ». ● PREMIÈRE ÉTAPE de la rénovation du PS, ce texte doit être débattu, samedi 2 mars, par le conseil national, avant d'être envoyé aux militants et ratifié par une convention nationale les 30 et 31 mars. Les socialistes réaffirment leur engagement européen en plaidant pour l'affirmation d'un « *modèle social français et européen* » et esquissent une nouvelle politique économique et sociale pour la France. ● TROIS PETITS COURANTS – la Gauche socialiste, la motion 2 d'Agir en socialistes et des ex-fabiusiens – ont déposé des contributions mais pourraient les retirer si M. Jospin accepte des amendements, notamment en vue d'un nouveau traité européen.

Le Parti socialiste joue l'Europe face à la mondialisation

Le bureau national du PS ouvre, mercredi 28 février, un débat qui conduira à une convention nationale, les 30 et 31 mars. Le texte d'orientation, susceptible d'être amendé, prône un « modèle français et européen » à travers un « nouveau contrat social »

EN CINQUANTE-SEPT PAGES, le texte d'orientation du groupe de travail sur « *mondialisation, Europe, France* », animé par Lionel Jospin et Pierre Moscovici, secrétaire national aux études, lève enfin le voile sur la première étape de la rénovation des idées entreprise par le Parti socialiste. Sous réserve d'amendements introduits dans les étapes suivantes, ce document, présenté au bureau national mercredi 28 février, permet aux socialistes de réaffirmer haut et fort, « *dans l'après-Maastricht, pour le tournant du siècle* », leur engagement européen. A l'opposé du modèle anglo-saxon, il s'agit d'« *affirmer un modèle social français et européen* » à travers un « *nouveau contrat social* ». Il répond aussi en partie – et en partie seulement – à la demande de M. Jospin d'élaborer une nouvelle politique économique et sociale de gauche, se démarquant tant de la politique du gouvernement que de la « *désinflation compétitive* » de Pierre Bérégovoy. Cette nouvelle politique ne sera finalisée qu'au quatrième trimestre, lorsque le PS consacrera une nouvelle convention nationale à la redistribution.

Rédigé par M. Moscovici, mais inspiré par de nombreuses contributions, le texte prend acte de la mondialisation tout en mettant en cause l'affirmation de force des Etats-Unis. « *Les socialistes*, proclame-t-il, *n'entendent pas pour autant admettre que la mondialisation se réduise au règne sans partage des marchés ; ils refusent de la réduire à un processus abstrait, déconnecté des réalités sociales françaises, sur lequel il serait impossible d'agir ; ils refusent le nivellement par le bas du mode de vie des Français, la dilution de leur identité.* » « *Notre projet pour la France*, souligne-t-il, *passe par l'Europe et se veut ouvert au monde, il se veut à la fois national et européen.* »



Intitulée « *Affronter et organiser la mondialisation* », la première partie décrit longuement la mondialisation, y compris culturelle, en soulignant qu'elle « *ne relève pas du libre choix de la France* ». Jugeant « *fortes et légitimes* » un certain nombre de préoccupations sur la mondialisation (dégradation de l'emploi, délocalisations, ébranlement de la cohésion sociale), même quand elles sont « *parfois exagérées* », le document refuse tout fatalisme : « *Nous ne pouvons pas croire que les dégâts sociaux de la mondialisation s'apaiseront d'eux-mêmes, moyennant quelques mesures ciblées, ni rester silencieux sur l'absence d'un véritable système monétaire international ou sur les manques de la coopération internationale. La mondialisation est, à certains égards, un progrès. Mais elle fait aussi souffrir la France et l'Europe, fragilisées par le chômage.* » Le texte préconise ainsi « *une régulation mondiale* » : « *Nous affirmons notre volonté de proposer un nouveau Bretton Woods, c'est-à-dire l'édification, la reconstruction d'un système économique et monétaire mondial autour d'institutions internationales fortes.* » L'idée est d'« *utiliser l'Union monétaire européenne comme un pôle de stabilisation du système monétaire international* ».

La proposition de M. Jospin, pendant la campagne présidentielle, d'instituer une taxe sur les transactions spéculatives est aussi reprise.

Considéré comme « *un instrument irremplaçable dans un contexte dominé par les tentations de repli* », l'ONU devrait être à la fois renforcée et réformée. Un conseil de sécurité économique pourrait être créé, la Chine, l'Inde, la Russie et les grandes organisations régionales rejoignant l'actuel G7. Le Conseil de sécurité lui-même devrait être rénové. Une politique de « *prévention des crises* » devrait aussi être mise en place, « *directement liée à une politique d'intervention* ».

Sans sa deuxième partie – « *construire un espace de civilisation pour la France dans une Europe-puissance* », le document souligne que « *l'Union européenne est aujourd'hui en danger* », mettant en avant les réticences de l'opinion sur la monnaie unique. Toutefois, ajoute-t-il, « *nous demeurons, aujourd'hui comme hier, des partisans engagés et enthousiastes de la cause européenne* ». Si les « *acquis immenses* » de l'Europe sont valorisés, le modèle libéral d'une Europe « *perçue comme le cheval de Troie d'une mondialisation sauvage* » est clairement récusé. « *Nous considérons que le traité de Maastricht n'a constitué qu'un moment et doit être dépassé.* »

Passant en revue les stratégies possibles, le groupe ne retient que « *l'appui sur l'Europe* ». « *Mais nous ne voulons pas n'importe quelle Europe. Le modèle européen est le seul qui concilie démocratie, marché et cohésion sociale. Nous avons le devoir non seulement de le défendre mais aussi de l'exporter. Nous devons muscler l'Europe face à la mondialisation et non pas chercher à l'affaiblir.* » Au-delà d'une relance concertée en Europe, d'un engagement pour la monnaie unique et de l'esquisse d'un projet français *(lire ci-dessous)*, le texte plaide pour l'Europe sociale, l'Europe restant, malgré des avancées dont François Mitterrand est crédité, un « *objet social mal identifié* ».

Les réformes suggérées seraient surtout institutionnelles. Ainsi « *le vote à la majorité qualifiée doit être généralisé pour l'adoption des politiques communes* » (législation sociale et fiscale, politique industrielle...). Le protocole social de Maastricht devrait être intégré au traité, mettant fin à l'exception britannique. La notion de service public devrait être inscrite « *dans la Constitution européenne, c'est-à-dire dans le traité de l'Union* », la prochaine conférence intergouvernementale (CIG) devant affirmer « *le droit du service public comme un élément fondamental au modèle de société européen* ». Ce modèle social pourrait être soumis à une convention européenne des socialistes et des mouvements syndicaux européens.

« UNE REVANCHE SUR L'EMPLOI »

La majorité qualifiée devrait être étendue à la politique étrangère de sécurité. Le document soutient aussi « *la voie d'une intégration des forces militaires, qui permette à l'Union de disposer des moyens de sa politique* ». Réclamant une CIG « *ambitieuse* », il estime que l'Union européenne doit afficher l'emploi comme priorité. Il se prononce aussi pour une fédération d'Etats-nations – « *des transferts de souveraineté seront réalisés : c'est la dimension fédérale* », mais « *les Etats-nations, et notamment la France, n'ont aucunement vocation à disparaître* » – et un renforcement de la démocratie communautaire. Après la CIG, et avant un élargissement bien accueilli mais qui doit être d'abord « *un enrichissement* », « *nous proposons que soit élaborée une véritable Constitution européenne, qui affirme les objectifs de l'Union et clarifie le rôle et les pouvoirs de ses instances* ». « *Soyons clairs : un élargissement bâclé après une CIG insuffisante sonnerait le glas d'une Europe puissante et généreuse telle que nous la voulons.* »

En conclusion, le groupe revient sur la « *refondation* » du PS. « *Nous avons la volonté de proposer à nos concitoyens une société plus juste, fondée sur un nouveau contrat social* », affirment les rédacteurs en affichant « *un modèle social français et européen, fondé sur la compétitivité dans la justice sociale, l'égalité et la solidarité* ». Faisant écho à une déclaration de M. Jospin après la mort de François Mitterrand et au « *droit d'inventaire* » sur le double septennat, et relevant que pendant cette période les inégalités se sont accrues, ils concluent : « *Les socialistes doivent une revanche aux Français sur l'emploi et les inégalités. Nous nous engageons à tout faire pour la leur donner.* »

Michel Noblecourt

Le calendrier des débats

Après la présentation du texte sur la mondialisation au bureau national, mercredi, le document doit être discuté, et éventuellement amendé, avant d'être adopté par le conseil national samedi 2 mars. Publié par l'hebdomadaire *Vendredi* du 8 mars, il sera soumis au vote des militants dans les sections et les fédérations entre le 11 et le 22 mars.

Le 16 mars, le PS organise un colloque à la Mutualité, à Paris. Le matin, quatre « tables rondes » seront animées par des responsables socialistes : Elisabeth Guigou et Jean Poperen, Martine Aubry et Henri Weber, Catherine Trautmann et Jean-Luc Mélenchon, Dominique Strauss-Kahn et Jack Lang. L'après-midi, des dirigeants européens et des responsables de la gauche – Robert Hue, Dominique Voynet, Jean-Pierre Chevènement, Charles Fiterman, Jean-Michel Baylet, Philippe Herzog – interviendront. Le débat sur la mondialisation sera clos par une convention nationale les 30 et 31 mars à L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne).

« La monnaie unique, un projet politique »

LE TEXTE D'ORIENTATION du groupe de travail du PS propose « *une politique économique et sociale de gauche, pour la croissance et l'emploi en France et en Europe* ». « *Les socialistes renouvellent leur engagement en faveur de la monnaie unique, dès 1999, non pas comme une fin en soi, mais comme projet politique. (...) Le débat sur la date et sur les critères n'a pas à être ouvert même si, en pratique, les critères budgétaires et d'endettement public pourraient être appréciés de façon politique, en tendance, conformément à une logique de zone de convergence. Il nous semble en revanche indispensable d'affirmer la priorité à accorder à l'emploi dans les objectifs de politique économique. (...) Nous proposons que la mise en œuvre de l'UEM incorpore un objectif de création d'emplois, voire de retour au plein emploi.* »


VERBATIM

Sans évoquer un nouveau traité le groupe préconise un « *gouvernement économique européen soumis à un contrôle démocratique face à la Banque centrale européenne, et une définition précise des niveaux de compétence pour la conduite des politiques économiques* ». Le conseil des ministres devrait donc être revalorisé.

Mais « *un projet fort pour la France* » reste essentiel : « *Il s'agit à la fois, pour combattre les deux déficits réels de notre économie, le déficit d'emploi et le déficit de croissance, d'augmenter la croissance potentielle de notre économie en utilisant et élargissant nos marges de manœuvre et d'accroître substantiellement son contenu en emploi.* » Il propose quatre pistes.

● **Première piste** : « *une politique de création d'emplois* ». Trois moyens sont mis en avant : une réduction du temps de travail qui, « *pour créer des centaines de milliers d'emplois, devra être massive, négociée, régulée par l'Etat, sans perte de salaires* » ; de « *grands programmes pour l'emploi* » (reconstruction des banlieues, logement social, services de proximité, etc.) ; une « *relance concertée et nationale de la croissance* » qui augmentera la demande de travail. L'objectif est de « *faire chuter le chômage français à 7 % de la population active (moins de 2 millions de chômeurs) en cinq ans* ».

● **Deuxième piste** : « *une politique monétaire rendue enfin contra-cyclique* », par « *une injection de liquidités sous des formes appropriées* », les taux d'intérêt devant « *tendre au minimum vers les taux allemands* ».

● **Troisième piste** : « *mener une politique de l'investissement plutôt que de l'endettement* ». Il s'agit à la fois de « *faire aboutir l'initiative de croissance européenne* », avec des grands programmes européens (financés par un emprunt de l'Union), et une politique budgétaire améliorant « *l'efficacité de la dépense publique, en privilégiant des objectifs prioritaires : l'intelligence (l'éducation, la recherche, les autoroutes de l'information), les villes, le logement, le BTP, la création d'emplois peu qualifiés* ».

● **Quatrième piste** : « *une relance salariale* ». Le texte recommande une « *hausse maîtrisée des salaires : à l'Etat de jouer, par une conférence des revenus, son rôle instituant avant une grande négociation sociale* ».

« *Ces orientations ne prendront toute leur force*, poursuit le groupe, *que si la réforme sociale accompagne le volontarisme économique. Nous savons ainsi qu'il faudra améliorer l'efficacité de l'Etat, celle des politiques de redistribution, renforcer les services publics et réformer en profondeur notre système de prélèvements obligatoires, à partir du constat d'une France divisée en trois : les plus favorisés, le groupe intermédiaire – la majorité des salariés –, qui se sent menacé par son environnement extérieur, qu'il perçoit comme de plus en plus déstabilisant pour ses intérêts, les exclus. Il s'agira donc de viser, dans toute la mesure du possible, une réduction du total des prélèvements obligatoires, de restructurer ceux-ci pour accroître la justice sociale, en arrêtant de privilégier le capital pour favoriser le travail, notamment non qualifié, et de préserver une solidarité, aujourd'hui menacée, entre les générations.* » Le but est de définir « *un nouvel équilibre social et un nouveau contrat social* ».

Une démarche « eurovolontariste »

GRAND ARCHITECTE de la rénovation du PS, et de la première des trois conventions, celle sur la mondialisation, Pierre Moscovici, secrétaire national aux études, voit dans le texte qui va être débattu mercredi au bureau national, puis surtout samedi au conseil national, la marque de l'« eurovolontarisme » des socialistes. Si le document soumis au débat porte sa griffe, comme celle de Lionel Jospin, pourtant peu fédéraliste et donc encore un peu réticent sur l'idée d'une « *fédération d'Etats-nations* » pour relancer une Europe en panne, il a bénéficié de beaucoup d'apports.

Le groupe de travail, installé le 1er février, a bénéficié des travaux de la commission économique et il a intégré de nombreuses contributions, venant tant des auditions de personnalités extérieures – Emmanuel Todd, Alexandre Adler, Alain Lipietz, Philippe Herzog, Hervé Hannoun – que des petits courants ou des fédérations. Jean Poperen a ainsi vu repris son plaidoyer pour un nouveau contrat social européen.

Au fil des travaux de ce groupe de cinquante et un membres – auquel Laurent Fabius, Michel Rocard et Martine Aubry se sont fait entendre par amis interposés, mais dont Jack Lang a été l'auditeur le plus assidu – s'est dégagée ce que Pierre Moscovici appelle « *une intelligence collective* », selon une expression reprise par le fabiusien Henri Weber. Pour autant, les concepteurs du texte sur la mondialisation ne sont pas au bout de leurs peines. Avant d'être envoyé aux militants en vue de la convention nationale des 30 et 31 mars, le document risque d'être beaucoup discuté et sensiblement amendé lors du conseil national de samedi 2 mars, les divergences se focalisant davantage sur l'Europe politique que sur la monnaie unique.

Si aucun grand courant – qu'il s'agisse du pôle rénovateur, des rocardiens, des fabiusiens ou même des emmanuellistes – n'a présenté de contre-texte, trois petites sensibilités se sont faites entendre. La Gauche socialiste fait de la remise en question des critères de convergence de la monnaie unique « *le préalable d'un redéploiement de la construction européenne* » et demande un nouveau traité. La motion 2 du congrès de Liévin se distingue par son mondialisme. Les anciens fabiusiens, regroupés autour de Régis Passerieux, maire d'Agde (Hérault), et François Rebsamen, conseiller régional de Bourgogne, demandent que la France obtienne, avant la monnaie unique, des engagements de ses partenaires sur l'Europe sociale.

Lionel Jospin a reçu les trois petits courants et souhaite une synthèse, comme apparemment Jean-Luc Mélenchon pour la Gauche socialiste. Le premier secrétaire pourrait donc accepter des amendements, se réservant visiblement une porte de sortie sur l'idée d'un « *nouveau traité* » qui n'est plus mentionnée dans le document du groupe de travail mais qui pourrait rallier l'ensemble des socialistes désireux de relancer la construction politique et sociale de l'Europe.

M. N.

Jacques Mellick devance la justice en renonçant à la mairie de Béthune

JACQUES MELLICK a adressé sa démission de maire (PS) de Béthune au préfet du Pas-de-Calais, a indiqué la préfecture mardi 27 février. Cette démission sera effective à partir de son acceptation par le préfet, qui devrait intervenir très rapidement. Jacques Mellick devrait ensuite abandonner son mandat de député du Pas-de-Calais.

Le maire de Béthune avait été condamné en première instance, en avril 1995, à six mois de prison avec sursis et à deux ans d'inéligibilité pour subornation de témoin sur la personne de son ancienne attachée parlementaire, Corinne Krajewski, dans l'affaire du match de football truqué VA-OM : il avait fourni un faux alibi à Bernard Tapie et avait été soutenu dans un premier temps par Mme Krajewski. Mais celle-ci était revenue sur son témoignage lors du procès et avait accusé son patron d'avoir exercé des pressions sur elle.

La cour d'appel de Douai avait confirmé l'inéligibilité et porté la peine de prison avec sursis à un an. La procédure de notification du jugement est en cours. Jacques Mellick, qui s'était pourvu en cassation, a renoncé à son pourvoi en janvier. L'ancien ministre a toujours nié l'accusation de subornation. Il a, en revanche, reconnu avoir menti en fournissant un alibi à Bernard Tapie. Il reste mis en examen à Valenciennes à ce titre pour « *témoignage mensonger* ».

Le remplaçant de Jacques Mellick au Palais-Bourbon sera élu à l'occasion d'une élection législative partielle. En effet, selon l'article LO 176 du code électoral, ce cas de figure n'est pas l'un de ceux qui entraînent le remplacement du député par son suppléant. Par ailleurs, le conseil municipal de Béthune devra choisir dans ses rangs un nouveau maire. En se démettant dès à présent de ses mandats, Jacques Mellick a pour objectif d'être à nouveau éligible lors des prochaines législatives, prévues en mars 1998.

Au-delà de l'UDF, Alain Madelin regarde vers Matignon

L'ancien ministre de l'économie veut se poser en alternative à Alain Juppé

Dans la bataille qui l'oppose à François Léotard et à André Rossinot pour la présidence de l'UDF, Alain Madelin, ancien ministre de l'économie et des finances, a choisi d'opposer une campagne d'opinion à une campagne d'appareil. Mardi 27 février, son meeting de Levallois-Perret a rassemblé plus de 2 500 personnes.

ALAIN MADELIN est en campagne. Une campagne, en principe, c'est pour une élection. Matignon ne s'obtient pas par une élection. Alain Madelin fait tout de même campagne pour Matignon. Avec des jeunes, plein de jeunes, des tee-shirts pour *« les jeunes avec Madelin »*, des tracts, des spots, des sportifs, de la musique, des élus, un ministre, des hôtesses d'accueil, des sourires d'accueil, et même un service d'ordre empressé. Avec, surtout, des partisans. Beaucoup de partisans, même si, en dépit des quinze mille invitations lancées, ils ne parvenaient pas tout à fait à remplir, mardi 27 février, les trois mille places de la salle omnisports Marcel-Cerdan de Levallois-Perret, dans les Hauts-de-Seine.

Ils ont déjà une certaine idée de l'homme et ne demandent qu'à la conforter. Jacqueline est venue *« l'écouter »*. *« Comme beaucoup de militants RPR, j'apprécie les idées d'Alain Madelin. Il est libéral, il n'a pas peur des réformes »*, assure-t-elle. Son amie Marie, qui l'accompagne, ajoute : *« Les réformes sont un peu longues à venir. Moi, j'avais voté Chirac pour ses ex-idées libérales. »*

Nadim, lui, est tellement convaincu qu'il a adhéré à Idées-Action avant même sa majorité : *« Ce qui me séduit, c'est le capitalisme. Le socialisme encourage les fainéants. »* Deux jeunes militants RPR de Paris sont là *« pour l'homme d'avenir »*. *« Madelin, c'est quelqu'un que l'on suit depuis la campagne de Chirac »*, précisent-ils. *« Surtout qu'avec le gouvernement, on est un peu déçus »*, ose la jeune femme. *« Ce n'est pas la question »*, coupe aussitôt son compagnon.

Sa déception, Françoise la porte avec autant de naturel que son collier de perles : *« Il y en marre de cette droite qui se dit de droite mais qui ne l'est pas. Avec ce gouvernement, on a l'impression que l'on continue l'œuvre socialiste »*, tranche-t-elle. Venue avec deux de ses amis de l'UNI, une association universitaire proche du RPR, une étudiante s'emporte : *« Je suis venue pour l'abolition des privilèges. Surtout ceux des fonctionnaires. Il faut surmonter les rigidités »*, dit-elle avant de tourner ses talons plats. Militant du Parti républicain depuis un mois, Jacques se dit déjà *« convaincu à 80 % »* par les idées d'Alain Madelin, *« surtout sur l'Europe »*. Entre François Léotard et l'ancien ministre de l'économie, son choix est fait. *« Léotard, il est trop vieux dans la politique. il n'a plus d'idées nouvelles à proposer. Ce qu'il nous sert, c'est du rassis »*, affirme-t-il.

La déception se ramasse à la pelle. Les adhésions à Idées-Action aussi. De grands registres ont été ouverts à cet effet. *« Donnez-moi vos nom et prénoms. On va vous envoyer une documentation sur Idées-Action très vite »*, propose une militante. *« Idées-Action, c'est l'UDF ? »*, s'informe son jeune interlocuteur. *« Non, c'est Madelin »*, lui répond-elle. *« Mais alors, c'est l'UDF ? »*, insiste-t-il. *« Pas exactement. C'est Madelin »*, conclut-elle. Une femme d'âge mûr s'avance poliment : *« Euh, je ne suis pas à l'UDF. Je peux entrer quand même ? »*, s'enquiert-elle. *« Bien sûr, ce n'est pas un problème »*, indique la militante madeliniste.

L'UDF, au fait, on l'avait presque oubliée. Alain Madelin aussi. Dans son discours, il parle de la chute du mur de Berlin, d'Internet et des capitaux flottants, des OPCVM, de *« ceux qui savent parce qu'ils ont été formés pour tout savoir »*, de Jean Paul II, de la *« démocratie à l'endroit »* et de la politique à l'envers, de *« la vérité qui ne vient plus d'en haut, mais d'en bas »* et du ras-le-bol de ces *« politiciens qui décident à votre place »*. Il emporte l'adhésion de la salle en célébrant *« la France de l'initiative, du courage et du risque »*, *« la France qui travaille dur »*, malmenée par ces élites qui *« ont trop étudié l'économie politique et pas assez l'économie réelle »* et qui *« échappent aux règles de gestion ordinaire des Français ordinaires »*. Il suscite moins d'enthousiasme en évoquant la fracture sociale, le drame du chômage et la *« panne »* de l'ascenseur social.

Rapidement, en passant, comme pour ne pas ennuyer, à quelques phrases de sa conclusion, Alain Madelin parle de l'UDF. Une UDF qui est sa *« famille »* et qui a *« vocation à diriger le changement »*. Une UDF qui ne saurait, selon lui, être *« le point d'arrivée de je ne sais trop quels accords entre appareils politiques »*, ou se résumer, selon la terrible formule du général de Gaulle, à *« un arrangement momentané entre professionnels de l'astuce »*. Au fait, et ce n'est *« pas par ambition personnelle »* ni *« par ambition partisane »*, précise-t-il, Alain Madelin est candidat à la présidence de l'UDF.

Cécile Chambraud et Pascale Robert-Diard

Le choix des Adhérents directs

Les Adhérents directs de l'UDF devaient se prononcer, mercredi 28 février, sur le candidat qu'ils soutiendront pour la présidence de l'UDF, soumise à élection le 31 mars. Pierre-André Wiltzer, délégué général des Adhérents directs, devait proposer à ses troupes d'appuyer la candidature de François Léotard, président du Parti républicain. Cette proposition, qui a reçu par avance l'appui de Simone Veil, pourrait avoir les faveurs de la majorité des Adhérents directs. Elle ne devrait cependant pas faire l'unanimité : plusieurs membres de cette composante de l'UDF ont en effet d'ores et déjà pris publiquement fait et cause pour Alain Madelin. C'est notamment le cas de Charles Millon, ministre de la défense, et de Jean-Claude Lenoir, député de l'Orne. D'autres, comme Dominique Paillé, député des Deux-Sèvres, sont favorables à la candidature d'André Rossinot, président du Parti radical.

Marc Blondel défend fermement son bilan à la tête de FO

Les clivages entre partisans et adversaires du secrétaire général de Force ouvrière se sont affirmés dès l'ouverture du 18e congrès confédéral

LE TON aura été vite trouvé au 18e congrès de FO, qui s'est ouvert mardi 27 février. Marc Blondel n'a pas fait dans la dentelle, en présentant son rapport d'activité. Dans un discours fleuve de plus de deux heures, il n'a toléré aucune critique sur son bilan des trois ans écoulés depuis le congrès de Lyon et a prévenu qu'il n'accepterait *« aucun procès d'intention, ni mise en demeure »*. Souvent sec, parfois cassant, voire autoritaire, le secrétaire général s'est livré à une attaque en règle du comportement de Jacques Mairé, son rival. *« Quand on est militant, attaché à son organisation, c'est à elle qu'on réserve ses déclarations, ses prises de position, ses annonces ou ses états d'âme. Ce n'est pas à l'extérieur de l'organisation, dans les médias, par exemple. »*

Les variations sur ce même thème se sont démultipliées, suscitant des applaudissements nourris de la majorité des 3 000 délégués réunis : *« On ne peut pas passer sa vie sur le pas de la porte et être d'accord uniquement quand ça arrange. Militer, mes chers camarades, c'est aussi accepter la règle du jeu, c'est-à-dire la démocratie interne à l'organisation syndicale »*. Balayant d'un revers de main les accusations de *« personnalisation outrancière »* du pouvoir à FO, les soi-disant *« écarts médiatiques »* et les *« les pesanteurs démocratiques »*, M. Blondel a indiqué qu'il *« n'a pas de leçon à recevoir, en terme de démocratie et de tolérance »*. *« Que ne ferait-on pas ou ne dirait-on pas au nom d'une pseudo-modernité ? »*, a-t-il conclu, assassin, sur le sujet.

M. Blondel a tenu à répondre à toutes les accusations dont il a été l'objet et a justifié sa manière d'être : *« Je n'ai pas l'habitude de parler soft, dans le style consensuel mou »*. Revenant longuement sur le mouvement de novembre et décembre 1995, il a indiqué en être *« fier »*. Niant le rapprochement avec la CGT, il a expliqué que les deux organisations n'ont pas *« défilé bras dessus, bras dessous »*, mais *« parallèlement »*, contre le plan Juppé sur la sécurité sociale. De même, sans citer les trotskistes, dont le poids croissant dans l'appareil est *dénoncé* par ses adversaires, il s'est prononcé contre une *« chasse au sorcières »*.

Mais à frapper d'entrée de jeu trop dru, on finit par assommer son auditoire, et c'est dans une salle quasi-anesthésiée que s'est *poursuivi le discours du secrétaire* général. Deux réformes ambitieuses – un nouveau découpage des fédérations d'industrie, pour mieux répondre aux mutations économiques, et un développement de la présence locale de FO dans le secteur des PMI-PME – sont ainsi restées lettre morte.

> « Marc, tu te trompes. Tu n'arriveras pas à plumer la volaille communiste ! »

M. Blondel a amorcé une justification plus générale de son action. *« Nous défendons les intérêts des salariés, chômeurs et retraités. Nous ne défendons pas l'intérêt général. Nous sommes un syndicat, pas un parti, même un parti pris de la solidarité »*, slogan adopté par la CFDT, lors de son 43e congrès. FO se veut un syndicat *« réformiste »*, mais à l'opposé de la conception défendue par Mme Notat. FO reste le syndicat de la feuille de paie.

M. Blondel a fustigé une période où *« les clichés du type café du commerce ont la vie dure : vous fumez un cigare, vous êtes un capitaliste. Vous mettez un costume, vous êtes un patron. Vous mettez un polo, vous faites dans l'ouvriérisme. Par contre, si vous réduisez les allocations chômage, vous êtes qualifié de courageux et de réaliste »*. Enfin, pour justifier sa prise de distance avec André Bergeron, son prédécesseur à la tête de FO, absent du congrès et dont nombreux sont nostalgiques, M. Blondel a expliqué que *« le grain des 30 glorieuses est moulu, il faut vivre avec son époque »*.

C'est dans une veine similaire au discours de Marc Blondel que s'est engagée la discussion sur le rapport d'activité, qui donnera lieu à un vote jeudi. *« La politique du secrétaire général me fait penser à ces fleuves africains, immenses et tumultueux, qui n'arrivent jamais à la mer, car entre-temps, ils se sont perdus dans les sables »*, a expliqué, un brin provocateur, Luc Martin-Chauffier (Banque). Avec une alternance presque parfaite entre partisans et adversaires de M. Blondel, les débats se sont vite animés.

Les reproches adressés à la confédération ont porté sur l'influence trop grande des trotskistes au sein de l'organisation et les tentatives de rapprochement avec la CGT. *« Marc, tu te trompes. Tu n'arriveras pas à plumer la volaille communiste ! »*, a crié Pierre Gendre (Banque), estimant que les salariés *« préféreront toujours l'original à la copie »*. Pour Gérard Fossé (Agriculture), *« ce n'est pas d'un sauveur suprême dont on a besoin, mais d'un secrétaire général de FO »*.

Plusieurs délégués du secteur privé ont dénoncé l'absence de réaction de la confédération, lors de l'allongement de la durée de la retraite en juillet 1993, avec le passage de 37,5 à 40 années de cotisations, face à la levée de boucliers, lorsque le gouvernement a voulu aligner les fonctionnaires sur le même régime. Michel Huc (métallurgie) a plaidé pour un un rééquilibrage du privé dans les instances et les structures de FO. Alors que la plupart des interventions ont été prononcés sous les sifflets et les huées, les quelques prises de parole qui se sont placées au delà des clivages ont rencontré un faible écho. Jean-Louis Mourgue (PTT) a pourtant déploré que FO *« soit une organisation qui vive trop repliée sur elle-même, qui manque d'audace »*. *« Il faut partir à la conquête de la société »*, a-t-il souhaité.

Alain Beuve-Méry

Jean-Marie Le Pen invite les retraités à « sonner la charge »

IL Y A QUELQUES JOURS, Jean-Marie Le Pen, président du Front national, déclarait, dans un entretien accordé au *Figaro*, que c'était dans les rangs *« des déçus de la majorité actuelle »* que le FN avait le plus de chance de recruter. *« Il faut dire*, ajoutait-il, *que le fossé qui existe entre les promesses électorales du président et leur réalisation par le gouvernement Juppé nourrit puissamment cette déception. C'est le cas dans le domaine de l'Europe, mais aussi de la fiscalité. »*

Mardi 27 février, le Cercle national des préretraités et retraités, (CNPR) association satellite du Front national, organisait un meeting à Paris sur le thème de « la protection sociale des Français », avec pour invité à la tribune, aux côtés du secrétaire général du FN, Bruno Gollnisch, et de Jean-Marie Le Pen, Alain Dumait, ex-UDF-PR, conseiller de Paris (div. d.), maire adjoint du 2e arrondissement, président d'une association intitulée Les contribuables associés, qui revendique 85 000 adhérents.

C'est sur ce thème de la fiscalité que M. Dumait est intervenu. Ne se privant pas de dénoncer les *« excès de dépenses publiques entraînant un excès de dépenses obligatoires »*, cet *« extrémiste de la liberté »* – comme il se qualifie lui-même – a, devant un public enthousiaste d'environ 1 200 personnes, fustigé la politique gouvernementale.

En juillet 1995, M. Dumait avait été l'instigateur d'un rapprochement avec le FN quand il avait essayé de créer un groupe d'élus indépendants au Conseil de Paris avec Benoite Taffin, maire UDF dissidente du 2e arrondissement, Georges Mesmin (UDF), Jean-Pierre Reveau (FN) et Jean-Philippe Hubin (RPR), qui s'est désisté au dernier moment. Puis, lors des élections sénatoriales à Paris, en septembre, il avait accueilli un représentant du FN, Jean-Baptiste Biaggi, sur la liste qu'il conduisait. M. Dumait n'a donc pas oublié son rôle d'avant-garde d'une alliance potentielle des déçus de la droite avec les ultra-nationalistes : il a invité, avec lyrisme, les retraités à utiliser leur bulletin de vote pour *« soutenir l'autre politique, celle de l'anti-fiscalisme, celle que proposera demain aux Français l'alliance des nationaux et des libéraux »*. Une alliance qu'il estime *« nécessaire et urgente »*.

Clôturant le meeting, Jean-Marie Le Pen s'est montré soucieux de se démarquer des propos ultra-libéraux de l'invité du CNPR . *« Nous sommes au FN des défenseurs du marché, c'est-à-dire d'une liberté et d'une concurrence ; mais il n'est aucun système qui soit idéal et dont l'application pure et simple assurerait le triomphe et le succès »*, a-t-il précisé, en ajoutant : *« Il est bien évident que l'excès, même dans les doctrines les plus remarquables, est une faute lourde »*.

M. Le Pen ne s'est pas davantage privé de mettre discrètement des bémols aux prises de position de M. Dumait en faveur d'un système de retraite par capitalisation : *« Nous ne devons pas être prisonniers de dogmes : capitalisation ou répartition. Il n'y a pas de système idéal et, de toute façon, le passage de l'un à l'autre demandera des années »*, a-t-il souligné.

« DÉDIABOLISATION »

Symbole d'une volonté d'ouverture, peut-être aussi étape dans la campagne de *« dédiabolisation »*, cette soirée du CNPR à la Mutualité répondait aussi à la préoccupation du FN d'occuper un champ social où il est défaillant. Après avoir longuement vilipendé M. Juppé, qu'il accuse de refuser *« d'aborder franchement certains tabous »* comme, précise-t-il, *« le lien de la question des retraites avec celle de l'immigration »* et *« l'ouverture sans mesure des frontières »*, M. Le Pen a déclaré vouloir *« faire cesser les distorsions qui existent entre les retraites des secteurs public et privé »*.

Enfin, le président du Front national s'est prononcé pour *« une responsabilisation des citoyens avec la liberté dans le choix des organismes de retraite »*, avant de lancer un tonitruant *« retraités de tous les pays, unissez-vous, cessons de sonner la retraite, sonnons la charge »*.

Christiane Chombeau

Sondages : M. Chirac progresse le premier ministre stagne

AMORCÉ DEPUIS LA FIN DE 1995, le redressement de Jacques Chirac dans l'opinion publique se confirme. Selon l'enquête réalisée les 23 et 24 février auprès d'un échantillon de 957 personnes par Gallup pour *L'Express* (daté 29 février-6 mars), le président de la République recueille 43 % d'opinions favorables (+ 3 points par rapport à janvier), contre 50 % d'avis contraires. Cette tendance est confirmée par une autre enquête, réalisée les 23 et 24 février auprès de 1 002 personnes par CSA pour *La Vie* (daté 29 février-6 mars), selon laquelle la cote de confiance du chef de l'Etat progresse de 2 points en février (43 % de satisfaits) tandis que 48 % de personnes interrogées ne lui font pas confiance (– 4 points). En revanche, la cote de confiance d'Alain Juppé stagne dans ces deux enquêtes. Pour Gallup, le premier ministre recueille, comme en janvier, 32 % de bonnes opinions, contre 63 % de mauvaises opinions (+ 3 points). Pour CSA, M. Juppé recueille, comme en janvier, 34 % d'opinions favorables contre 59 % d'avis négatifs.

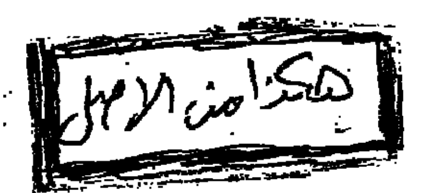
DÉPÊCHES

■ *DÉPUTÉ* : **Patrick Herr (UDF-FD) est devenu le nouveau député de la première circonscription de la Seine-Maritime** en remplacement de Jeanine Bonvoisin, décédée le 25 février, dont il était le suppléant depuis mars 1993. Né le 21 mai 1945 à Rouen, officier ministériel, M. Herr a adhéré au Centre démocrate de Jean Lecanuet en 1965. Membre du conseil municipal de Rouen de 1977 à 1995, M. Herr est conseiller régional de Haute-Normandie depuis 1995 et conseiller général de Seine-Maritime.

■ **PARTI COMMUNISTE : la visite en Israël du secrétaire national du PCF, Robert Hue, a été reportée,** *« d'un commun accord avec les représentants des autorités israéliennes »*, en raison de l'annonce des élections législatives anticipées à la Knesset, le 29 mai. M. Hue, qui souhaite effectuer une tournée au Proche-Orient (Liban, territoires autonomes), se rendra en Israël après ces élections.

■ *FINANCES LOCALES* : **Argenteuil devrait augmenter ses impôts locaux de près de 30 %** en 1996, a annoncé le conseil municipal, mardi 27 février. Cette ville du Val-d'Oise doit en effet combler un « trou » de 125 millions de francs, pour un budget proposé de 770 millions. Cette situation est due, selon la nouvelle équipe, à la baisse des dotations de l'Etat et à l'héritage de l'ancienne municipalité dirigée par le communiste refondateur Robert Montdargent. Malgré l'annonce de quelques mesures d'économies et une première estimation de la hausse de la pression fiscale de 15 %, le nouveau maire, Roger Ouvrard (PC), a estimé qu'il manquait encore 43 millions pour boucler le budget, qui sera voté le 29 mars. Le conseil municipal a demandé une subvention exceptionnelle d'équilibre à l'Etat pour éviter une nouvelle augmentation des impôts.

■ **ENA : le conseil d'administration de l'Association des anciens élèves de l'ENA** a élu à sa présidence Guy Berger, conseiller-maître à la Cour des comptes, mardi 27 février. M. Berger succède à Raphaël Alomar, qui, au terme de quatre mandats, n'a pas souhaité se représenter.



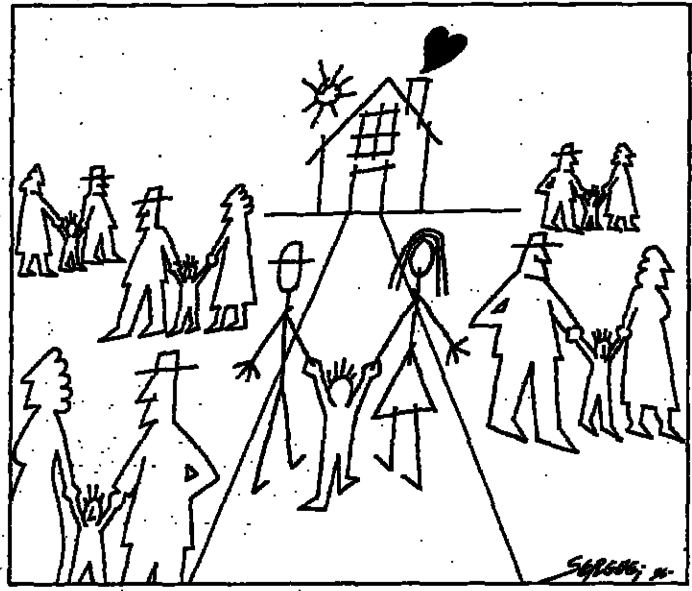
MÉDECINE Le secrétariat d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale devrait prochainement annoncer de nouvelles mesures visant à renforcer les dispositifs de dépistage de la trisomie 21. Certains examens, dont l'amniocentèse, seront remboursés aux femmes dès l'âge de trente-cinq ans, contre trente-huit ans aujourd'hui. ● EN DIX ANS, malgré les politiques de dépistage mises en place, le nombre d'enfants trisomiques n'a pas diminué, du fait notamment du nombre croissant de femmes enceintes entre trente-cinq ans et trente-sept ans et qui ne peuvent bénéficier de la prise en charge d'une amniocentèse. ● EN DISCUSSION depuis quatre ans, ces mesures devraient permettre à la France de combler son retard par rapport aux autres pays développés. L'extension de la politique de dépistage permettra également d'offrir de meilleures garanties sur la fiabilité des tests.

La prise en charge du dépistage de la trisomie 21 va être étendue

Le nombre des naissances d'enfants atteints de cette malformation chromosomique majeure n'a pas diminué depuis dix ans. De nouvelles mesures devraient être adoptées, dont le remboursement de certains examens chez les femmes âgées de moins de trente-huit ans

LES AUTORITÉS sanitaires et gouvernementales étudient aujourd'hui les mesures qui doivent être prises pour améliorer l'efficacité du dépistage anténatal de la trisomie 21, cette malformation chromosomique majeure dont la collectivité cherche – depuis qu'on a identifié ses bases biologiques – à réduire la fréquence. Sous l'égide de l'association Saint-Vincent-de-Paul Prénatal, les responsables du registre des malformations congénitales de Paris, dirigé par Jeanine Goujard, viennent de rappeler les termes de cette problématique et les solutions déjà adoptées dans plusieurs pays européens.

La trisomie 21 affecte en moyenne un foetus sur 600 ou 700. Le risque pour une femme de donner naissance à un enfant trisomique est très différent selon l'âge. Il passe de 1 sur 1 500 avant trente ans à 1 sur 750 entre trente et trente-quatre ans, puis à 1 sur 270 entre trente-cinq et trente-neuf ans. Au-delà, il est de l'ordre de 1 sur 60. Depuis la mise en place, au milieu des années 70, des premiers éléments de dépistage prénatal, on a assisté à la diffusion des méthodes permettant de mieux anticiper l'existence d'une trisomie. La confirmation du diagnostic de trisomie 21 se fait par l'analyse du patrimoine chromosomique (ou caryotype) du foetus, ce qui impose le prélèvement de cellules présentes dans le liquide amniotique (amniocentèse) à partir de la dix-huitième semaine de grossesse.



L'ÂGE CROISSANT DE GROSSESSE

Mis en place en 1973, le diagnostic anténatal de la trisomie 21 ne fut dans un premier temps pris en charge que pour les femmes de plus de quarante ans. En 1980, une convention nationale ramena cette limite à trente-huit ans. Depuis, le nombre des amniocentèses et des caryotypes foetaux n'a cessé de croître, passant de 2 800 en 1980 à près de 25 000 en 1990. Pourtant, de manière paradoxale, le nombre des naissances d'enfants trisomiques 21 n'a pas diminué : de 11 cas pour 10 000 naissances en 1981, il se situe aujourd'hui à 9 cas pour 10 000.

Ce phénomène tient pour l'essentiel au nombre croissant des femmes enceintes entre trente-cinq ans et trente-sept ans. Selon les dernières données disponibles de l'Insee, cette situation représente 11 % de l'ensemble des grossesses et 19 % des cas de trisomie. Or ces femmes qui ont un risque accru de donner naissance à un enfant trisomique ne peuvent bénéficier de la prise en charge par la collectivité d'un amniocentèse. Cette situation est d'autant plus incohérente que de nouvelles techniques diagnostiques (remboursées par la Sécurité sociale) leur permettent d'être informées de l'existence de possibles malformations foetales. Ces techniques sont de deux ordres : les examens échographiques – de plus en plus performants – du contenu utérin et le dépistage dans le sang maternel de « marqueurs », substances dont la présence témoigne d'une augmentation du risque.

ANALYSE SANGUINE

« *La France reste actuellement l'un des rares pays où le seuil d'âge maternel pour la prise en charge financière des actes de dépistage reste fixé à trente-huit ans. La possibilité d'un abaissement de ce seuil semble se heurter à des contingences d'ordre politique et économique* », écrivait, il y a peu, Mme Goujart. On indique toutefois, de bonne source, que les recommandations des spécialistes médicaux, prises en compte par la direction générale de la santé et par la commission de la nomenclature, vont rapidement trouver une traduction officielle. Ces recommandations consistent schématiquement à proposer aux femmes enceintes, à partir de trente-cinq ans, une analyse sanguine des substances (hCG et alpha-foeto-protéine) reflétant un risque potentiel supérieur à la normale. Cette analyse pourrait être faite avant la dix-huitième semaine de grossesse.

Les femmes devront être informées de manière précise sur la valeur diagnostique de la méthode et sur ses limites. Ces dosages peuvent en effet conduire à la réalisation d'amniocentèses qui ne conclueront pas à l'existence d'une trisomie, alors même que ce prélèvement n'est pas toujours inoffensif. En cas de résultats positifs du dosage des marqueurs, l'amniocentèse pourrait être proposée à partir d'un risque supérieur à 1 sur 250. Dans le cas où la femme accepte l'amniocentèse, cet examen serait pris en charge.

Contrairement à certaines interprétations, cette mesure n'est pas en opposition avec l'avis qu'avait rendu sur ce thème, en 1993, le Comité national d'éthique. Tout en s'opposant à un programme de santé publique visant à « *un dépistage de masse systématique de la trisomie 21, qu'il soit direct ou qu'il recoure à des dosages biologiques* », ce comité expliquait alors ne pas voir d'objection à « *un programme visant à affiner les indications médicales par utilisation, chez les femmes qui le désirent, des tests biologiques sanguins.* »

Jean-Yves Nau

Quatre années d'attente et de controverses

LES PROCHAINES MESURES visant à élargir le dépistage anténatal de la trisomie 21 mettront un terme à une controverse vieille de plusieurs années. Faute de décision politique, la France est un pays où les femmes ne bénéficient pas de dispositions équivalentes à celles en vigueur dans de nombreux pays économiquement comparables. « *Les pouvoirs publics ont été saisis de cette question dès 1992 par le collège national des gynécologues-obstétriciens*, rappelle le professeur Michel Tournaire (hôpital Saint-Vincent-de-Paul, Paris). *Bernard Kouchner avait alors demandé un avis au Comité national d'éthique. Cet avis a été rendu en juin 1993. Il s'agissait d'un texte quelque peu alambiqué qui donna lieu à de mauvaises interprétations. Par la suite, Philippe Douste-Blazy avait donné son accord de principe avant de quitter le ministère de la santé et Elisabeth Hubert, qui lui succéda, n'eut pas le temps de prendre une décision.* »

RENFORCER LA FIABILITÉ DES RÉSULTATS

Pour le professeur Tournaire, la situation actuelle est, à de nombreux égards, injuste. « *Aujourd'hui, un couple qui souhaite un dépistage sanguin de la trisomie 21 peut faire pratiquer des dosages pris en charge par les caisses d'assurance-maladie*, explique-t-il. *Mais, en cas de risque élevé, le caryotype foetal n'est pas pris en charge si la femme n'a pas trente-huit ans.* » Or le coût de ce caryotype se situe à près de 2 500 francs. Par ailleurs, la situation actuelle n'est pas satisfaisante d'un point de vue médical et scientifique. Plusieurs spécialistes dénoncent en effet certaines dérives dues à la mise en oeuvre des dosages biologiques par des laboratoires non spécialisés, et dont les informations erronées peuvent aisément conduire la femme à demander une interruption de grossesse alors même que l'enfant qu'elle porte n'est pas trisomique.

La mise en place d'une extension de la politique de dépistage anténatal de la trisomie 21 bénéficiera grandement, à cet égard, des récentes dispositions législatives de bioéthique concernant l'agrément des laboratoires de génétique. Outre les garanties offertes dans la fiabilité des résultats, ce nouveau maillage devrait permettre de fournir aux couples concernés la meilleure information possible sur un sujet dont on mesure à quel point il peut être sensible et douloureux. La décision d'élargir ce diagnostic conduit immanquablement à relancer le débat sur l'interruption de grossesse, le statut de l'enfant trisomique et l'eugénisme.

« *On peut bien évidemment s'interroger sur le problème de fond d'une politique qui conduit à élargir le nombre de propositions d'interruption médicale de grossesse et donc de réduire le nombre des enfants trisomiques*, fait valoir le professeur Tournaire. *Mais dans ce cas il faut se demander pourquoi le dépistage est remboursé après trente-huit ans et pas avant. Quel responsable politique oserait, aujourd'hui, revenir sur une mesure qui, à l'époque où elle a été proposée, n'a pas suscité de polémique ?* »

J.-Y. N.

« Une histoire d'amour, pas une bonne action »

LA PETITE MAISON de Cathy et Hubert, en banlieue parisienne, est encombrée de jeux, d'une impressionnante collection de Schtroumpfs, de reliquats de bricolage électronique entravant la marche… Les fautifs ? Deux garçons de vingt et douze ans, Gaëtan et Damien. Et une petite puce de quatre ans qui se construit une maison sur le tapis du salon, en empilant patiemment des morceaux de bois. Eve-Angélique a de longs cheveux blonds, une frange qui s'ouvre sur des yeux clairs et une robe de velours vert, avec une oie sur la poche. Elle est trisomique mais n'a rien, pour ses parents, d'un accident de la nature.

La « *princesse de la maison* », aboutissement désiré d'un « *long cheminement de dix ans* », a été adoptée en décembre 1991 par ce couple de quadragénaires « *ni héros ni barjots* ». « *On ne s'est pas levé un beau matin en se disant qu'on allait adopter un enfant trisomique !* », lance Hubert. L'histoire de Cathy et d'Hubert commence de manière beaucoup plus banale. Un premier enfant, en 1976, et le second qui tarde à venir. Cathy se croit devenue stérile, ce que démentira la naissance de Damien. « *L'idée d'adopter nous est venue très naturellement. Enfant biologique ou adoptif, peu nous importait.* » Mais les démarches qu'ils entament alors les déroutent. Déjà parents, ils n'ont aucune chance d'adopter un enfant français. Une adoption internationale ? « *On nous demandait 20 000 francs pour un Coréen, 30 000 pour un Indien… Nous n'avions pas les moyens ! J'avais envie de leur demander si un enfant sans jambes serait moitié-prix !* », se rappelle Cathy.

> « On espère la rendre aussi heureuse qu'elle nous rend heureux »

L'association Terre des hommes leur donne alors le contact de l'association Emmanuel, qui se bat pour l'adoption des enfants trisomiques. « *Ce qu'ils faisaient nous a semblé magnifique. Mais c'était nécessairement chez les autres, pas chez nous*, poursuit Cathy. *Face à un handicap physique, à la rigueur, on trouve toujours des solutions, mais le handicap mental me tétanisait. Pour moi, un trisomique était un extraterrestre.* » Sans trop de remords, la réponse envoyée à l'association est donc négative. « *On s'était trouvé des tas de bonnes excuses* »… que deux événements viendront balayer. Cathy, victime d'un accident d'autocar en compagnie de son fils, gravement touché, se retrouve dans un service de neurochirurgie à jouer avec des enfants « *au crâne rasé* ». « *Je me suis dit que les enfants malades, qui en plus avaient subi les traumatismes de l'abandon, étaient sans doute ceux qui avaient le plus besoin de nous.* » La décision d'adopter un enfant handicapé physique est prise. Le couple fait alors la connaissance d'une famille qui a accueilli en son sein une petite fille trisomique, Anaïs. Et celle-ci leur « *accroche le cœur* ». Eve-Angélique est arrivée le 14 décembre 1991, à peine âgée de trois mois. « *Quand on l'a tenue pour la première fois dans les bras, on s'est dit qu'on avait vraiment été crétins d'attendre aussi longtemps avant de se décider !* » Protestants, très croyants, Hubert et sa femme ont d'abord le sentiment que cette adoption est un « *accomplissement de leur foi* ». « *Nous avons ressenti un appel. La preuve que Dieu nous a fait signe.* » « *Pour moi*, estime Hubert, *adopter Eve-Angélique, c'est un peu plus intelligent que d'aller tout casser dans les services où l'on avorte… Parce que si nous avions eu un enfant trisomique lorsque nous étions plus jeunes, je ne sais pas ce que nous aurions fait. On n'a pas le droit de juger tant qu'on a pas été confronté à cette situation.* »

Le couple insiste sur le fait qu'une telle adoption ne doit en aucun cas être un pis-aller : « *Ce ne doit pas être une bonne action mais une histoire d'amour.* » Cathy, qui ne donne que quelques heures de cours par semaine et peut demeurer à la maison le reste du temps, évoque en vrac les couches, encore indispensables, les premiers pas vers trois ans seulement, la parole, si longue à venir, la nécessité de stimuler Eve-Angélique en permanence pour qu'elle fasse des progrès. « *Elle a le sens de l'humour*, commente Cathy, *un don pour saisir ce qu'il y a de drôle dans la vie. Elle est terriblement câline et puis, tout passe, elle comprend tout.* » « *Si elle est triste ou gaie, c'est pour de vrai* », ajoute Hubert.

Son avenir ? Le couple se garde, semble-t-il, d'y trop penser. Cathy craint que l'école maternelle ne fasse davantage ressentir à sa fille son handicap. Quant au long terme… « *Ce qu'elle aura eu, tout cet amour, on ne le lui reprendra pas. Elle est et restera trisomique, n'entrera pas à l'Académie française, ne fondera pas de famille. Mais on espère lui donner un peu d'autonomie, lui apprendre à lire et à écrire. La rendre aussi heureuse qu'elle nous rend heureux.* »

Pascale Krémer

La chambre d'accusation de Paris examine le dossier du sang contaminé

OUVERT À NOUVEAU en 1994 sous la qualification d'empoisonnement, le dossier du sang contaminé par le virus du sida n'en finit pas d'être instruit. La commission d'instruction de la Cour de justice de la République examine depuis septembre 1994 l'éventuelle responsabilité de trois anciens ministres : Laurent Fabius, Edmond Hervé et Georgina Dufoix.

Parallèlement, treize personnes ont été mises en examen par le juge parisien Marie-Odile Bertella-Geoffroy : quatre salariés du Centre national de transfusion sanguine – Michel Garretta, Jean-Pierre Allain, Bahaman Habibi et Gérard Jacquin –, cinq collaborateurs des ministres et quatre membres de la direction générale de la santé (DGS).

Les mises en examen pourraient se poursuivre dans les autres secteurs ayant participé à la diffusion des lots contaminés, tels que les centres de fractionnement et les médecins prescripteurs. Mais, ce dossier n'ayant jamais fait bon ménage avec la logique, il semble bien difficile de prévoir l'issue d'une aussi laborieuse instruction, d'autant que sont venus s'y greffer des éléments concernant le cas de certains transfusés et la mise en place des tests de dépistage.

Le magistrat instructeur semble vouloir recentrer son dossier en écartant certaines constitutions de parties civiles qui ont fait appel de l'ordonnance, les déclarant irrecevables. Cet appel sera examiné, mercredi 28 février, par la chambre d'accusation de Paris.

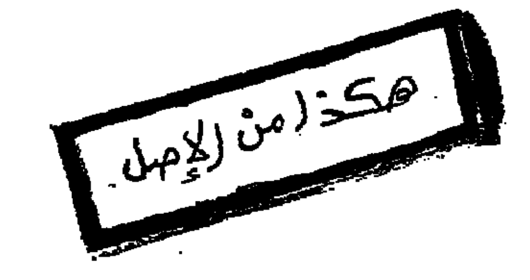
Au-delà de cette étape procédurale, les personnes mises en examen soulèvent une foule de nullités qui seront examinées par la chambre d'accusation dans le courant du mois de mars. Les conseils de l'un des membres de la DGS, Marie-Thérèse Pierre, demandent ainsi l'annulation de la procédure en observant que leur cliente ne sait toujours pas ce qu'on lui reproche, ce qui constitue une violation de la loi française et de la convention européenne des droits de l'homme.

De leur côté, les défenseurs de Michel Garretta estiment que le principe de l'« *autorité de la chose jugée* » a été violé, puisque, en 1993, leur client a été condamné pour les mêmes faits, qualifiés à l'époque de tromperie, à quatre ans de prison par la cour d'appel de Paris. Les avocats, qui constatent que l'instruction en cours correspond exactement à l'ancien dossier, rappellent que l'autorité de la chose jugée est consacrée à la fois dans la loi nationale et dans la convention européenne, qui déclare que « *nul ne peut être poursuivi ou puni pénalement par les juridictions du même Etat en raison d'une infraction pour laquelle il a déjà été acquitté ou condamné par un jugement définitif* ». Ils demandent donc l'annulation de la procédure.

La seconde mise en examen du docteur Garretta, qui avait provoqué l'étonnement des juristes, avait suscité une vive controverse parmi les magistrats, tant sur le principe de la double poursuite que sur la qualification d'empoisonnement.

Seule la Cour de cassation pourra mettre un terme à cette discussion. En mai 1995, le premier président de la haute juridiction, Pierre Drai, avait indiqué qu'il n'hésiterait pas, dans ce dossier, à saisir l'assemblée plénière, « *comme chaque fois que se pose un problème particulièrement sensible et quand l'application d'une règle de droit importante demande une réponse claire, nette et précise* ».

Maurice Peyrot



(Publicité)

La justice fiscale

un sujet inaccessible ?
un objectif impossible ?

Le Syndicat National Unifié des Impôts répond NON !

■ Des injustices aujourd'hui mesurables par tous

La TVA

Première recette fiscale, la TVA devrait rapporter *761 milliards de francs en 1996.*

Elle a augmenté de 10,8 % le 1-08-95. Or, c'est l'impôt le plus injuste, le plus inégalitaire.

La TVA frappe proportionnellement plus les détenteurs de petits revenus - qui consomment l'essentiel de leurs ressources - que les titulaires de hauts revenus qui affectent une partie de ces derniers à l'épargne.

Percevant le SMIC, votre salaire sera amputé d'environ 8 % par la TVA alors que si vous gagnez 100 000 F bruts par mois vous ne consacrerez que 4,8 % à cet impôt.

La TVA ne tient compte ni de votre capacité contributive, *ni de votre situation familiale.* Non identifiée lors de son paiement par le consommateur - réputée indolore - elle est ainsi, malgré son caractère injuste, bien acceptée.

L'Impôt sur le Revenu

Deuxième recette fiscale, l'impôt sur le revenu *rapporte depuis longtemps deux fois moins* que la TVA.

Sa structure progressive - plus le contribuable a de hauts revenus, plus sa contribution devrait être forte - est pourtant plus juste que celle de la TVA. De multiples possibilités permettent cependant à certains revenus d'échapper à la progressivité et en limitent donc la justice.

Ainsi, du fait des exonérations, des prélèvements libératoires, des abattements, seulement 10 % des 488 milliards des revenus *de l'épargne financière mesurés* en 1992 par la Comptabilité Nationale étaient effectivement imposés à l'impôt sur le revenu.

De la même manière, les nombreuses « réductions » visant à favoriser certains secteurs économiques ou certains types de revenus ont perverti au fil du temps la neutralité de l'Impôt sur le Revenu avec un impact économique incertain.

L'Impôt sur les Sociétés

Troisième recette fiscale, l'Impôt sur les *Sociétés rapporte près de 5 fois moins que la* TVA.

De 1986 à 1993, son taux a été abaissé de 50 à 33,33 %.

Cette mesure normalement destinée à favoriser l'emploi n'a pas eu l'effet attendu. Elle n'a d'ailleurs profité qu'aux seules entreprises taxables, celles ayant un bénéfice. Elle a encore réduit la contribution des entreprises à l'effort de solidarité nationale.

Au total, les « cadeaux » fiscaux et allègements sociaux profitant aux entreprises se sont élevés, en dix ans, à plus de 180 milliards de francs.

Les récentes mesures (transmission des entreprises, plan PMI/PME, exonérations liées à l'aménagement du territoire) vont renforcer ces « faveurs ».

Sans portée économique réelle et démontrée, elles rompent un peu plus la notion d'égalité et sont quasiment incontrôlables.

L'Impôt de Solidarité sur la Fortune

Le symbole de la fiscalité française rapporte brillamment 8 milliards de francs, presque 100 fois moins que la TVA.

Entre l'Impôt sur les Grandes Fortunes de 1985 et l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, pour une structure presque identique, le nombre de redevables et le produit de cet impôt ont pourtant doublé. La crise n'a pas dû toucher tout le monde !

Ce ne sont pas les surtaxes de 10 % d'ISF ou d'IS votées dans le collectif budgétaire 95 qui inverseront ces proportions !

De fait, ce sont les revenus du travail, principalement salarié, qui supportent le plus gros de l'effort fiscal. De la même manière, ils contribuent toujours à l'essentiel du financement de la protection sociale et au règlement de son déficit.

Ce n'est pas juste !

■ Des principes de réformes compréhensibles par tous

Diminuer le poids de la TVA

Pour plus de justice, il faut réduire la part de la TVA dans les recettes fiscales de l'Etat. Une double mesure le permettrait : la diminution du taux normal – qui concerne 80 % de la consommation – et la création d'un taux zéro sur les produits de consommation courante.

Pour être efficaces, ces mesures devraient être réellement répercutées sur les prix. Il faut, en effet, se rappeler que la suppression définitive du taux majoré de 33 %, en 1992, n'a pas eu d'effet pour le consommateur.

Redonner une place prépondérante à l'impôt direct progressif

Une réforme du seul impôt sur le revenu ne modifierait pas la structure profondément inégalitaire du système fiscal français.

Pire, un élargissement de son assiette couplé avec une nouvelle réduction du nombre de tranches et l'introduction de la déductibilité de la CSG limiteraient la contribution des hauts revenus au mépris d'une recherche de meilleure redistribution des richesses.

Pour plus de justice, il faut associer une diminution du poids de l'impôt indirect à un renforcement de l'Impôt sur le Revenu dont la progressivité ne doit pas être édulcorée.

Equilibrer la contribution des différents revenus

Pour plus de justice, et toujours dans le même contexte, il faut s'employer à faire participer de manière plus équitable les revenus des entreprises, du capital, de l'épargne et du travail.

L'augmentation du taux de l'IS, l'élargissement de l'assiette de l'ISF, la suppression des mesures exonérant ou limitant la taxation des revenus de capitaux doivent contribuer à diminuer le « poids » de l'imposition portant sur les revenus du travail. Ce rééquilibrage ne doit pas s'arrêter aux recettes fiscales, il doit viser l'ensemble des prélèvements fiscaux et sociaux, notamment par une modification de l'assiette des cotisations d'assurance maladie.

OUI, il est aujourd'hui urgent

de conjuguer | JUSTICE FISCALE / JUSTICE SOCIALE



SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS
80-82, rue de Montreuil - 75011 PARIS - Tél. : 44-64-64-44



Les domaines de compétence des élèves ont évolué depuis les années 20

Meilleurs en rédaction, les jeunes collégiens se révèlent moins bons en orthographe

La direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation nationale a fait passer à des collégiens âgés de douze à quatorze ans des épreuves du certificat d'études des années 20. Les élèves de 1995 sont meilleurs en rédaction mais plus mauvais en orthographe. Ils calculent presque aussi bien, mais se révèlent médiocres dans la résolution des problèmes. Ces évolutions reflètent celles de la société.

C'ÉTAIT UNE IDÉE intéressante, assez difficile à réaliser : comparer, dans des conditions peu ou prou équivalentes, les performances d'écoliers des années 20, âgés de douze à quatorze ans, candidats au certificat d'études, et de collégiens d'aujourd'hui (*Le Monde* du 10 juin 1995). Ce projet a été mené à bien par le directeur de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale, Claude Thélot. *Pourquoi avoir choisi les années 20 ?* Les archives scolaires de cette époque sont rares, mais la découverte, par un chercheur en sciences de l'éducation, de séries complètes de copies du « certif » des années 1923, 1924 et 1925 dans la Somme a créé l'occasion.

En juin dernier, deux échantillons d'un peu moins de trois mille élèves chacun, un pour la Somme, un pour le reste de la métropole, ont donc repassé les épreuves de français et de calcul proposées au certificat d'études primaires, qui couronnait à l'époque une scolarité de bon élève. Précisément parce qu'il ne s'agissait que des bons élèves, la DEP n'a pas toujours comparé l'ensemble de l'échantillon, mais plutôt sa « meilleure moitié ». C'est en effet dans cette proportion (55 %) que les élèves de l'école primaire étaient présentés au certificat d'études, avec la quasi-certitude d'être reçus (90 % d'admis).

Force est de constater que, sur les quatre épreuves retenues – rédaction, dictée, questions sur le texte de la dictée, problème –, seule la rédaction tourne nettement à l'avantage des collégiens d'aujourd'hui. Ceux-ci écrivent des *textes plus longs et plus cohérents*. Pour le reste des qualités évaluées en rédaction, les deux générations se tiennent : vocabulaire, plan, syntaxe suscitent les mêmes performances. Les candidats des années 20 maîtrisent cependant mieux l'emploi des temps.

A soixante-dix ans de distance, les élèves butent sur la même difficulté dans la production d'un texte : seuls 57 % en 1923, 1924 ou 1925 et 59 % aujourd'hui disposent d'un vocabulaire *« riche et varié »*. Selon Claude Thélot, la relative avance dont disposent les élèves de 1995 tient au fait que la rédaction a pris une place beaucoup plus grande dans la scolarité d'aujourd'hui. Les enfants des années 20 n'y étaient guère préparés, alors que les maîtres mettaient un point d'honneur à leur inculquer l'orthographe.

MANQUE D'ENTRAÎNEMENT

La dictée, voilà l'affaire. Dans ce domaine, les collégiens de 1995 ne supportent guère la comparaison. Les candidats au certificat d'études étaient cinq fois plus nombreux (25 %) à maîtriser parfaitement l'orthographe (0 ou 1 faute) que les élèves d'aujourd'hui. Neuf fois plus d'élèves en 1995 qu'en 1920 commettent 5 fautes et plus. Les plus nombreuses sont dues à des erreurs de grammaire (conjugaisons, homonymes grammaticaux tels « ces » et « ses »). 60 % des candidats au CEP faisaient 0 ou 1 faute due à la grammaire, contre 23 % pour les enfants d'aujourd'hui.

« Ce sont surtout les erreurs concernant l'application mécanique de règles d'accord qui ont augmenté », constate la DEP, en se demandant si les élèves sont suffisamment entraînés. Selon cette dernière, le constat sévère en grammaire, dû à la perte d'automatismes, doit être tempéré par le fait que les fautes de langue ont diminué, preuve de *« discernement et d'esprit d'analyse »*. Les fautes de langue consistent essentiellement à ne pas identifier les mots, et donc à les tronçonner ou à les coller à d'autres, faisant perdre tout sens à la phrase.

Peu désireux de voir renaître l'éternelle querelle de l'orthographe, Claude Thélot constate que les domaines dans lesquels les élèves accomplissent de moins bonnes performances qu'autrefois sont ceux où ils ne sont pas entraînés. Si un exercice comme la dictée a perdu son rôle vedette au profit de la formation d'une culture, par exemple, M. Thélot n'y voit que le reflet des pratiques de la société et de la considération portée aujourd'hui à l'orthographe. *« L'élite fait 2,5 fautes là où l'élite de 1920 en faisait 0,5. Est-ce grave ? La société a répondu non »*, avance-t-il.

Ainsi, plutôt que de se focaliser sur un discours du retour nostalgique au temps de la dictée systématique, M. Thélot estime qu'il vaut mieux s'interroger sur le socle de connaissances que l'école doit transmettre. On a valorisé d'autres fonctions que la perfection mécanique, juge le directeur de l'évaluation et de la prospective. Faut-il s'en plaindre ? Cependant, et la véritable inquiétude est sans doute là, on constate que près de 40 % des élèves de l'échantillon (pris dans la « meilleure moitié ») ont fait à leur dictée 10 fautes et plus alors qu'ils n'étaient que 6 % dans ce cas dans les années 20.

En mathématiques, les techniques opératoires montrent une réussite analogue, sauf pour la multiplication, qui est moins bien maîtrisée qu'autrefois. En revanche, en ce qui concerne la résolution du problème, la DEP ne peut que constater un effondrement : 80 % des élèves de 1920 le résolvaient totalement ou partiellement ; ce n'est le cas que de 53 % des élèves de l'échantillon d'aujourd'hui.

ÉCART RÉDUIT

La différence entre les filles et les garçons, enfin, recèle peu de surprises : elles sont plutôt meilleures que les garçons en français, et ce dans les années 20 comme aujourd'hui. Leur supériorité s'est accrue en dictée et en questions. A l'inverse, les garçons sont meilleurs en mathématiques aux deux dates, l'écart s'étant toutefois un peu réduit.

Dans un pays qui s'est fait une spécialité de la querelle sur le niveau des élèves et où l'usage de l'orthographe suscite encore des débats passionnés, ces nouvelles statistiques ne manqueront pas d'alimenter les arguments des uns et des autres. Mais il n'est pas dit que les tenants du niveau qui « monte » et ceux du niveau qui « baisse » aient toujours raison. Cette nouvelle étude tend à démontrer que, comme les monnaies, il fluctue. Ainsi, alors que d'importants progrès en orthographe ont été accomplis entre 1875 et 1920, celle-ci s'est dégradée entre 1920 et 1995, mais sans revenir au niveau catastrophique des débuts de la IIIe République.

Béatrice Gurrey

Deux enfants périssent au cours d'une randonnée

A L'EST D'ALBI (Tarn), deux enfants de six et huit ans ont trouvé la mort, mardi 27 février, au terme d'une tragique randonnée à ski avec leurs parents dans les monts de Lacaune. Cette famille albigeoise de cinq personnes était partie faire une excursion de ski de fond lundi dans l'après-midi alors que les conditions atmosphériques étaient mauvaises. Elle s'était égarée à plus de mille mètres d'altitude avant d'être surprise par la nuit.

Au petit matin, le père, Bruno Chabbert, trente-sept ans, instituteur à mi-temps et professeur de musique, avait réussi à rejoindre seul Lacaune, qu'il avait atteint vers 13 heures. Les recherches aussitôt engagées par la gendarmerie permettaient de retrouver la mère et ses trois enfants, mais seul l'aîné, âgé de dix ans, avait survécu à l'épreuve du froid. Sa mère était évacuée dans un état critique, mais ses jours ne paraissaient plus en danger. – *(Corresp.)*.

DÉPÊCHES

■ **COLLÈGES : sur réquisition du parquet de Bobigny (Seine-Saint-Denis), environ 300 jeunes**, pour la plupart des collégiens, ont fait l'objet, mardi 27 février, de contrôles d'identité avec palpation de sécurité à proximité de quatre établissements scolaires. Quatre groupes d'une dizaine de policiers avaient été mobilisés aux arrêts de bus à Saint-Denis, Aubervilliers, Bagnolet et Montfermeil. L'opération a permis de saisir une matraque, un pistolet à billes, deux cutters et trois bombes lacrymogènes. Les mineurs trouvés en possession d'armes feront l'objet d'une convocation au tribunal de Bobigny.

■ **Charles Pasqua, président (RPR) du conseil général des Hauts-de-Seine**, a annoncé, mardi 27 février, que les vingt collèges les plus exposés à la violence sur les cent vingt-six que compte le département accueilleront, dès le 18 mars, des *« médiateurs éducatifs »*. Ces jeunes, au nombre de quarante, seront chargés de surveiller les entrées, les récréations et les restaurants scolaires. Ils devront effectuer un travail d'animation et de dialogue. Le département consacrera 5 millions de francs par an à ce dispositif. – *(Corresp.)*.

■ **JUDAÏSME : Joseph Sitruk, grand rabbin de France, rappelle**, dans une interview à *Tribune juive* qui sera publiée jeudi 29 février, que la *halakha* (loi juive) ne tolère pas les rapports en dehors du mariage ni avec des partenaires multiples et qu'elle interdit l'usage du préservatif. Toutefois, en cas de risque de transmission d'une maladie, il estime que s'impose la consultation d'une autorité rabbinique.

■ **POLICE : deux policiers affectés à l'aéroport d'Orly ont été mis en examen** par le juge Eric Halphen, chargé d'instruire à Créteil (Val-de-Marne) un dossier relatif à une filière d'immigration clandestine ayant facilité l'entrée en France de plusieurs dizaines d'Algériens dépourvus de visa au cours des derniers mois. L'un des deux fonctionnaires a été placé sous mandat de dépôt.

■ **CORSE : huit personnes soupçonnées d'appartenir au milieu du banditisme ont été placées en garde à vue** par les enquêteurs du SRPJ d'Ajaccio, mardi matin 27 février, dans le cours de l'enquête sur un vol commis dans une banque, le 19 juin 1995, à Montfavet (Vaucluse), par quatre hommes. Dans le même temps, sept personnes soupçonnées d'appartenir à la même bande de malfaiteurs ont été placées en garde à vue par les policiers du SRPJ de Montpellier.

■ **IMMIGRATION : une Guinéenne de vingt-sept ans, mère de trois enfants, Mariama Toure Conde, a été condamnée**, mardi 27 février, par la cour d'appel de Lyon, à sept mois de prison pour s'être violemment opposée à une mesure de reconduite à la frontière. Le 5 janvier, sous le coup d'une interdiction définitive du territoire, elle avait mordu un policier à l'aéroport de Satolas.

La Cour de cassation met un terme définitif à la procédure Schuller-Maréchal

LES ÉTONNANTES péripéties du dossier Schuller-Maréchal sont désormais closes : en validant, mardi 27 février, l'arrêt de la cour d'appel de Paris qui annulait la quasi-totalité de la procédure, la Cour de cassation vient de mettre un terme à un dossier qui avait suscité, il y a un an, une tempête politico-judiciaire. Le dossier d'instruction sur la *« souricière »* de Roissy, au cours de laquelle Didier Schuller avait remis 1 million de francs au docteur Maréchal, est désormais réduit à néant : le rapport de synthèse d'enquête préliminaire, les procès-verbaux des *« écoutes téléphoniques »* entre les deux hommes, le flagrant délit de Roissy, le réquisitoire introductif, la mise en examen du psychiatre et son placement sous contrôle judiciaire sont définitivement annulés.

Le 15 décembre 1994, Didier Schuller, conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine, contacte le directeur central de la police judiciaire. Il affirme que le beau-père du juge Halphen, le docteur Maréchal, lui propose, moyennant *« dédommagement »*, d'intervenir auprès de son gendre dans le dossier des fausses factures d'Ile-de-France qui menace plusieurs élus franciliens du RPR. Deux jours plus tard, Didier Schuller demande à des fonctionnaires de police d'enregistrer une conversation téléphonique avec le docteur Maréchal. Apposée au combiné, une « pastille » enregistre, à l'insu du psychiatre, une longue discussion au terme de laquelle rendez-vous est pris à Roissy pour la remise de 1 million de francs.

Cette valise de billets vaudra au docteur Maréchal une mise en examen pour trafic d'influence et extorsion de fonds, mais les pratiques de Didier Schuller et des policiers seront sévèrement critiquées par la cour d'appel de Paris. *« Face à un interlocuteur au départ peu loquace, hésitant et apparemment préoccupé par des problèmes d'ordre personnel*, notait-elle le 8 février 1995, [M. Schuller] *a dirigé la conversation, abordé le premier la question financière, fixé le montant du "biscuit" et provoqué un rendez-vous en vue de la remise des fonds. »* Selon la cour, la police a prêté *« de manière active son assistance à une provocation organisée par le plaignant »*, destinée à *« inciter un délinquant en puissance, inactif depuis deux mois, contre lequel il n'avait pas cru devoir à l'époque porter plainte, à (...) organiser une souricière »*.

Devant la cour d'appel, le débat juridique portait essentiellement sur la légalité de l'enregistrement téléphonique de MM. Schuller et Maréchal effectué par les policiers pendant l'enquête préliminaire. Le code de procédure pénale est en effet très clair : dans son article 100, il réserve au juge d'instruction, et à lui seul, le droit d'ordonner des écoutes. *« En matière criminelle et correctionnelle, si la peine encourue est égale ou supérieure à deux ans d'emprisonnement, le juge d'instruction peut, lorsque les nécessités de l'information l'exigent, prescrire l'interception, l'enregistrement et la transcription de correspondances émises par la voie des télécommunications. Ces opérations sont effectuées sous son autorité et son contrôle. »*

> **La cour d'appel de Paris « a fait l'exacte application des textes » sur les écoutes téléphoniques**

Le parquet général de Paris affirmait que l'enregistrement de la conversation entre Didier Schuller et Jean-Pierre Maréchal n'était pas une écoute puisqu'il avait été réalisé avec l'accord de M. Schuller. Cet étrange raisonnement avait été vigoureusement réfuté par la cour d'appel. *« Toutes interceptions de correspondances émises ou reçues sur un appareil téléphonique entrent dans le champ de* [l'article 32 du code des postes et télécommunications], notait-elle. *Il s'ensuit que les enregistrements par des fonctionnaires de police, agissant en enquête préliminaire, de conversations par apposition d'un dispositif relié au combiné de l'appareil, même réalisés avec l'accord de l'un des correspondants, constituent une écoute illicite et sont donc, ainsi que leur transcription, entachés de nullité. »* Par ricochet, la quasi-totalité de la procédure avait été annulée.

Didier Schuller et le parquet général de Paris avaient tous deux formé un pourvoi en cassation. Dans son arrêt, la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par Christian Le Gunéhec, estime que la cour d'appel de Paris *« a fait l'exacte application des textes »* sur les écoutes téléphoniques. *« Les articles 100 à 100-7 du code de procédure pénale confèrent au juge d'instruction le pouvoir exclusif d'ordonner que soit pratiquée l'interception des correspondances émises par la voie des télécommunications, ce pouvoir n'étant en aucun cas attribué aux officiers de police judiciaire agissant, comme en l'espèce, en enquête préliminaire et accomplissant les actes de la procédure. »*

Les annulations de pièces prononcées par la cour d'appel de Paris – qui comprennent notamment le réquisitoire introductif, ce que l'avocat général près la Cour de cassation estimait injustifié – sont elles aussi validées, ce qui anéantit définitivement la procédure menée il y a un an à l'encontre du docteur Maréchal. *« C'est un grand arrêt »*, a noté l'avocat du psychiatre, Me Charles Choucroy, soulignant qu'*« il n'y avait plus rien contre son client »*. Jean-Pierre Maréchal s'est d'ailleurs déclaré *« très content et satisfait »*, soulignant qu'il s'était *« toujours tenu à la disposition de la justice »*. Une claire allusion à la fuite de Didier Schuller, qui a quitté la France le 9 février 1995. L'ancien conseiller général des Hauts-de-Seine est sous le coup d'un mandat d'arrêt international.

Anne Chemin

هكذا من الأصل

DISPARITION

François Chaumette

L'une des figures les plus populaires de la scène et de la télévision

LE COMÉDIEN François Chaumette, sociétaire honoraire de la Comédie-Française, est mort le mardi 27 février, à Paris, des suites d'un cancer. *Il était âgé de soixante-douze* ans. C'est son ami de longue date, l'acteur Michel Piccoli, qui a annoncé son décès dans la nuit à l'Agence France-Presse.

L'un des derniers rôles de François Chaumette dans la troupe de Molière est de ceux qui marquent une carrière et la mémoire des spectateurs. Le 9 juillet 1993, en ouverture du Festival d'Avignon, on retrouvait François Chaumette dans la Cour d'honneur du palais des Papes, impressionnant Commandeur à la table de Dom Juan, dans une nouvelle mise en scène de Jacques Lassalle. Splendidement caparaçonné dans un costume *de pierre imaginé par Rudy Saboung*hi, il essayait de raisonner une dernière fois l'inquiétant séducteur peint par Molière. Et tout l'art de François Chaumette, l'un des comédiens français les plus populaires, était dans ces retrouvailles avec le Festival d'Avignon qu'il avait servi aux premiers temps aux côtés de Jean Vilar : la clarté de l'expression, la gravité et le velours de la voix, la haute tenue de sa silhouette, ce qu'on appelle une présence immédiate et immédiatement évidente. Il devait être de la troisième reprise de ce *Dom Juan* d'exception, fêté par le public, le 29 février à la Comédie-Française, et aussi de la tournée qui doit emmener le spectacle en avril prochain à New York. Son ombre, seule, sera du voyage et aussi la mémoire de son talent.

Né à Paris le 8 septembre 1923, François Chaumette est le fils d'un petit commerçant et d'une secrétaire qui, installés à Clermont-Ferrand, le *pousseront jusqu'au baccalauréat* de philosophie. Mais il a déjà choisi d'être acteur. Il commence par être figurant dans *Les Visiteurs du soir*, le film de Marcel Carné, en 1942. L'année suivante, il fait ses débuts au théâtre, aux côtés d'Edwige Feuillère et de Gérard Philipe, pour la création de *Sodome et Gomorrhe*, de Jean Giraudoux, au Théâtre Hébertot. Il faut attendre la fin de la guerre pour que le soldat Chaumette entre au Conservatoire national d'art dramatique (*dans les classes de René Alexandre* et d'André Brunot), où il travaille avec Michel Vitold. Il n'y reste pas longtemps tant il a envie de continuer sa carrière d'acteur, ce qu'il fait avec Jean Vilar à Avignon tandis que sa sœur Monique est déjà de la troupe du Théâtre national populaire.

UN REGARD NOIR

Jusqu'en 1957, François Chaumette est de diverses aventures théâtrales, *au Babylone et aux Noctambules*, salles aujourd'hui disparues, à la Huchette, à l'Atelier, à la Michodière... avant que la Comédie-Française ne *lui propose son premier* contrat de pensionnaire. Il en deviendra sociétaire en 1960, sous le mandat d'un ami, Maurice Escande. Il y restera de plein droit jusqu'en 1987, année de son limogeage sous le mandat de Jean Le Poulain, qu'une nomination au titre de « sociétaire honoraire » – *« un sucre d'orge »*, dira-t-il au *Monde* – ne parviendra pas à camoufler.

Mais la troupe de Molière restera la grande aventure de sa vie. *« C'est un très beau théâtre*, confiait-il au *Monde* en 1987. *Il m'a offert la possibilité de travailler avec des hommes qui, tous, ont apporté une éthique nouvelle, aussi différents que Jean-Marie Serreau, Michel Vitold, Jacques Mauclair, Antoine Vitez, Jorge Lavelli, Luca Ronconi... »*, soit plusieurs des figures marquantes du demi-siècle théâtral. Son regard noir vaut à François Chaumette d'incarner souvent les rôles les plus sombres, qui installent *une image de « méchant »* – *elle* triomphera dans un *Belphégor* qui appartient à la légende de la télévision –, qu'il serve Calderon, Molière, Racine, Victor Hugo, Henry Becque, Paul Claudel, Eugène Ionesco ou Samuel Beckett.

En 1967, il fait ses débuts de metteur en scène à la faveur d'un spectacle Romain Rolland avant de diriger et d'interpréter, deux ans plus tard, *Un imbécile* et *La Volupté de l'honneur*, de Luigi Pirandello. Mais la *mise en scène*, particulièrement au Français, n'est pas sa discipline de prédilection : *« Il faudrait que les comédiens de la troupe fassent taire le goût du pouvoir personnel. Je n'approuve pas, et on me le reproche assez, que certains fassent des mises en scène, parce qu'à ce moment, par la force des choses, le pouvoir, on l'a sur ceux qui travaillent avec soi, et ça fausse les rapports. »*

A la télévision, du temps du service public tenté par les grandes aventures dramatiques, il fera triompher son personnage, mêlant l'humour à la malice, voire à la fourberie. Sous les caméras de Claude Barma, Jean Kerchbron, Jean-Paul Carrière, Pierre Badel, Marcel Bluwal, Stellio Lorenzi ou Serge Moati, et souvent en direct, son visage rond encadré par deux grosses pattes et barré d'une moustache noire s'inscrit dans la mémoire des téléspectateurs, qu'il soit héros de tragédie, comme dans *Les Perses*, d'Eschyle, ou tant de personnages dans les émissions populaires que sont « En votre âme et conscience », « La caméra explore le temps » ou « Enigmes de l'Histoire ». Sur le petit écran toujours, il défend les plus grands auteurs, tels Shakespeare (*La Nuit des rois, Le Roi Lear, Antoine et Cléopatre*), Dumas (*D'Artagnan*) ou Georg Büchner (*Woyzeck*). Il est encore le héros de nombreux feuilletons regardés par la France entière, comme *Le Chevalier de Maison-Rouge, Belphégor* ou *Les Illusions perdues*...

Le cinéma n'aura pas offert à François Chaumette l'occasion de compléter sa panoplie d'acteur. Il se contentera, selon ses propres termes, de *« paraître »* dans quelques films comme *Le Chemin de Damas* (1952), *Galia* (1963), *La Belle Captive* (1983) ou *Quelques jours avec moi* (1988). Comme l'expliquait cet acteur qui fut de toujours le compagnon de route de la gauche française au journal *L'Humanité* en 1983, *« il est très difficile de viser à la fois une carrière d'acteur de théâtre et de cinéma. J'ai beaucoup d'admiration pour ceux qui y parviennent, comme Michel Piccoli, par exemple. Le hasard du métier a fait que lorsque j'ai dû choisir entre ces deux possibilités, j'ai choisi l'aventure théâtrale. »*

Dans le même entretien, François Chaumette, qui avait signé au début des années 80 l'Appel des cent pour la paix, ajoutait : *« Même si je suis quelque peu désabusé sur l'avenir et les possibilités de la démocratie, je suis convaincu qu'il faut dire non à la guerre, et exprimer sa volonté de paix. »* C'était avant l'effondrement *du mur de Berlin, avant la guerre du* Golfe et les massacres dans l'ex-Yougoslavie, autant d'événements dramatiques qui auront convaincu François Chaumette que son métier d'artiste, à un niveau d'exigence exceptionnel, était le plus beau des moyens de dire le vrai, de dire le juste.

Olivier Schmitt

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 23 février 1996 sont publiés :

● **Sécurité sociale** : une loi constitutionnelle instituant les lois de financement de la Sécurité sociale.

● **Transports** : un décret instituant une taxe parafiscale en vue du développement de la formation professionnelle dans les transports.

● **Agriculture** : un décret relatif à la fixation des cotisations au régime de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles dans les départements d'outre-mer pour 1995.

● **Don de corps** : un décret relatif au transport de corps vers un établissement de santé.

Au *Journal officiel* du samedi 24 février sont publiés :

● **Collectivités locales** : une loi relative à la partie législative du code général des collectivités territoriales. Cette partie législative du code fait l'objet d'une pagination spéciale, annexée au *Journal officiel*.

● **CROUS** : un arrêté fixant les nouvelles modalités ainsi que le calendrier des élections des représentants des étudiants aux conseils d'administration des Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous). Ces élections auront lieu entre le 25 et le 29 mars.

● **Emploi** : *trois décrets, relatifs* au contrat de qualification, au contrat d'orientation et au contrat d'adaptation à un emploi.

Au *Journal officiel* du dimanche 25 février sont publiés :

● **Réforme de l'Etat** : un décret relatif aux conditions de rémunération des collaborateurs du Commissariat à la réforme de l'Etat, ainsi qu'un arrêté fixant le montant et les modalités d'attribution de leurs indemnités.

● **Police** : un arrêté portant répartition des sièges des représentants du personnel au comité technique paritaire central de la police nationale.

● **Environnement** : plusieurs décrets portant classement de forêts dans le Haut-Rhin.

Au Journal officiel daté lundi 26-mardi 27 février sont publiés :

● **Transports** : une loi relative aux transports. Ce texte concerne le transport maritime, le transport aérien, la sécurité routière et le transport fluvial.

● **Electricité** : un arrêté relatif au prix de l'électricité.

NOMINATIONS

DOUANES

Pierre-Mathieu Duhamel, directeur adjoint du cabinet du premier ministre, a été nommé, par le conseil des ministres du mercredi 21 février, directeur général des douanes (*Le Monde* des 21 et 22 février).

[Né le 17 novembre 1956 à Boulogne-Billancourt, diplômé de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'ENA, Pierre-Mathieu Duhamel est affecté à la direction du budget en 1981, où il demeure jusqu'en 1985. Il devient ensuite directeur général adjoint des services du département des Hauts-de-Seine, puis, deux ans plus tard, conseiller technique au cabinet d'Alain Juppé, alors ministre délégué au budget. En 1988, il retourne dans les Hauts-de-Seine, auprès de Charles Pasqua. En 1991 il est nommé directeur adjoint du cabinet de Jacques Chirac à la Mairie de Paris, puis en mai 1992, directeur général des affaires économiques et des finances de la Ville. Il avait été nommé directeur de la comptabilité publique en décembre 1994, et directeur adjoint du cabinet d'Alain Juppé en mai 1995.]

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Hélène Lamicq, maître de conférences à l'Institut d'urbanisme de Paris, a été élue, jeudi 15 février, présidente de l'université Paris-Val-de-Marne (Paris-XII). Elle remplace Bernard Dizambourg, nommé directeur des bibliothèques, des technologies nouvelles et de l'information scientifique et technique au ministère de l'éducation nationale.

[Née le 10 décembre 1948 à Lyon, Hélène Lamicq, docteur en géographie, a été nommée maître de conférences à l'Institut d'urbanisme de Paris à l'université Val-de-Marne (Paris-XII) après un détachement au CNRS de 1983 à 1986. Elue au Conseil national des universités, elle a exercé des fonctions au sein de la direction de l'université. Depuis 1994, elle était chargée de mission auprès de la Conférence des présidents d'université (CPU) chargée des questions de recherche et d'aménagement du territoire.]

CULTURE

Bruno Schuster a été nommé directeur adjoint de l'Opéra national de Paris. Il remplace Thierry Fouquet, appelé en mission à Bordeaux pour y restructurer l'activité lyrique et notamment celle du Grand-Théâtre. Sa mission à l'Opéra de Paris, identique à celle de son prédécesseur, est la coordination des questions artistiques.

[*Agé de trente-quatre ans, diplômé de HEC*, Bruno Schuster a été, de 1986 à 1996, administrateur, puis directeur, de l'Ensemble vocal et instrumental des Arts florissants auprès de William Christie.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Michèle HOUX
et
Hugues BOLLOCH
sont heureux d'annoncer la naissance de

Romane,

le 27 février 1996, à Paris.

10, rue de Marseille,
75010 Paris.

Décès

– Gilles de Robien, président du groupe UDF,
Et les membres du groupe UDF,
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur collègue et amie

Jeanine BONVOISIN,
député de la Seine-Maritime,

le 25 février 1996.

Une cérémonie religieuse à son intention aura lieu le vendredi 1er mars, à 14 h 30, en la cathédrale de Rouen.

– Mme Guy Bronner,
née Geneviève Spitz,
Sa famille,
Et ses amis,
font part du retour au Père de

Guy BRONNER,
receveur des finances honoraire,

décédé à Chambéry, le 26 février 1996.

Les obsèques auront lieu le jeudi 29 février, à 9 h 30, en l'église du Sacré-Cœur, à Chambéry.

Une absoute aura lieu à 15 heures, le même jour, en l'église Notre-Dame, à Valréas (Vaucluse).

« Les Charmettes »,
Chambéry.

– Le 16 février 1996 disparaissait brutalement

Jean-Louis FOUNEAU,
instituteur.

A tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Sa mère et toute sa famille,
Sa sœur Anne-Marie.

– Mme Christiane Clerc,
son épouse,
M. et Mme Thierry Clerc,
M. Benoît Clerc,
M. Jean Clerc,
Ses enfants,
Florence et Nicolas Clerc,
ses petits-enfants,
Toute la famille et tous ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

André CLERC,
ingénieur civil des Mines
de Saint-Etienne 1947 (er),

survenu le 26 février 1996, à l'âge de soixante-dix ans.

Priez pour lui.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 1er mars, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Courbevoie, 10, rue Boudoux.

9, rue Kilford,
92400 Courbevoie.

– On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Léon Paul DURAND,
médecin colonel honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
croix du combattant volontaire,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
ancien député
de l'Assemblée nationale algérienne,
ancien vice-président
du conseil de l'ordre
et du syndicat des médecins d'Oran,
citoyen d'honneur
de Kansas City (USA),
président d'honneur
de Rhin-et-Danube du Tarn,

survenu dans sa quatre-vingt-treizième année à Massaguel (Tarn), le 22 février 1996.

Il a été inhumé le samedi 24 février, accompagné par les prières des représentants des religions juive, chrétienne et musulmane.

De la part de
Mme Paule L.P. Durand,
née Rolland-Foxonet,
M. et Mme Jacques Rousset
et de leurs enfants,
Du professeur et de Mme Luc Durand
et de leurs enfants,
M. et Mme Gilles Durand
et de leurs enfants,
M. et Mme Maurice Molozay
et de leurs enfants,
M. et Mme Jean Roustam,
Mme Jean Durand,
de ses enfants et petits-enfants,
Mme Julien Durand,
de ses enfants et petits-enfants,
Des familles parentes,
alliées et amies.

Dar es-Salam,
Massaguel,
81110 Dourgne.

– Mme Lydie Lanier,
sa mère,
Et toute sa famille,
Ratapoil et Georges Jouffrey,
informent que

M. Edmond LANIER,
instituteur,
chargé de mission à la Fédération
des Conseils de Parents d'Elèves,

a rejoint le Parfait Silence, le 23 février 1996.

Il était un humaniste généreux de son travail et de sa culture, bienveillant et intègre, refusant tout sectarisme ou inféodation.

A sa demande, ses obsèques seront civiles. Elles auront lieu au crématorium du Père-Lachaise, le lundi 4 mars, à 12 h 15. L'incinération sera suivie de la dispersion de ses cendres au Jardin du Souvenir.

Une seule fleur.

32 *bis*, rue Sorbier,
75020 Paris.

– Mme Claude Legand,
Marie-France Lorène,

ont le regret de faire part du décès de

M. Jacques LEGAND,

dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, place des Marronniers, à Saint-Maur, le jeudi *29 février, à 15 h 30.*

5, rue Viala,
94210 La Varenne.

– *On nous prie d'annoncer le décès de*

M. Jean MANGIN,
ingénieur général de l'armement,
officier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 1er mars, à 15 h 30, en l'église Saint-Saturnin, à Antony (Hauts-de-Seine).

De la part de
Marie-Noëlle Mangin,
née Saulgeot,
son épouse,
Christine et Denis Laville,
Brigitte et Yves Lefrançois, Jean-Noël et Nathalie Sauvagnac, Anne-Catherine et Pascal Riffard, Blandine et Etienne Sauvageot,
ses enfants,
Jérémy et Floran ; Cédric, Gaëlle et Elodie ; Lou ; Soline et Martin ; Charlotte,
ses petits-enfants,
Mme Pierre Mangin,
sa mère.

– Florence, Agnès, Marie-Pierre et Sonia Morel,
ses filles,
Toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel MOREL,
professeur agrégé
de mathématiques spéciales
au lycée Faidherbe à Lille,
ancien élève
de l'Ecole *normale supérieure*
de Saint-Cloud,

survenu à Frelinghien, le 26 février 1996, dans sa soixantième année.

Ses funérailles civiles auront lieu ce jour, à 15 heures, au cimetière de Canteleu-Lambersart (rue A.-Bonte).

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, avenue Paul-Doumer,
59130 Lambersart.

– Francine Wachtel,
son épouse,
Claire Laurence et François Guyomard,
Brigitte Wachtel et Jean Paul Marchi,
Vanessa, Lara, Jesscica, Cedrix,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part de la disparition du

docteur Léon WACHTEL,
médecin honoraire des hôpitaux,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,

le 26 février 1996.

Les obsèques auront lieu le jeudi 29 février, à 11 heures, au cimetière de Pantin.

Remerciements

– Porto-Vecchio (Corse).

Les familles Andreani-Taddei,
Parents, amis et alliés,
profondément touchés par les marques de sympathie qui ont été exprimées lors du décès de

Charly ANDREANI,

vous adressent leurs très sincères remerciements.

– Mme Thérèse Le Forestier,
Françoise et Luc Rosenzweig,
Catherine Blanchet-Le Forestier,
Yacine, Judith, Yann, Alexis, Joachim, Christophe,
Jeanine et André Jochem,
Et leurs familles,
remercient avec chaleur toutes celles et tous ceux qui les ont soutenus par leur présence et leurs témoignages de sympathie lors du décès de

Paul LE FORESTIER,
avocat honoraire,
ancien bâtonnier.

Anniversaires de décès

– Il y a cinq ans

Colette de THÉ,

nous quittait, mais elle continue à vivre intensément dans nos cœurs. Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

Guy de Thé,
Ses enfants et petits-enfants,
14, rue Le Regrattier,
75004 Paris.

– *En ce 29 février*

Pierre

aurait eu quarante ans.

Ses parents se souviennent et l'aiment.

Insensé, toi ce que tu sèmes.
Cor. I ch. 15.

191, boulevard de la République,
92210 Saint-Cloud.

Communications diverses

– Les Anciens des Chantiers de la Jeunesse française et leurs amis sont invités à se rendre à l'assemblée générale de la délégation Ile-de-France de l'Association nationale des anciens des Chantiers de la Jeunesse française et les Anciens Combattants des Chantiers le jeudi 7 mars 1996, au cercle de l'UAG, 49, rue Blanche, 75009 Paris. (Messe 11 heures, *repas 12 h 30, réunion 15 heures*).

Pour tous renseignements : R.-J. Bernard. Tél. : 46-67-96-94.

Soutenances de thèse

– **Renée-Laetitia Richard** a le plaisir de vous informer qu'elle a soutenu le 24 février 1996, une thèse de psychologie clinique devant l'université Paris-VII : **Une *maïeutique du sujet pensant* ; Approche clinique ; L'Art, l'Adolescent et son thérapeute.**

Tél. : 64-28-60-90.

CARNET DU MONDE

15, rue Falguière,
75501 Cedex 15

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Télécopieur : 45-66-77-13

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communications diverses	110 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.



HORIZONS

ENQUÊTE



Les guerriers de l'absurde

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie a déchiré des familles et fracturé des communautés. Destins croisés de Sacha et Dusan, deux Serbes qui avaient choisi chacun leur camp, l'un croate, l'autre serbe

LONGTEMPS, Sacha a gardé dans le tiroir de sa table de chevet un pistolet au chargeur garni de deux balles : l'une était destinée à son père, l'autre à sa mère. Sur le lit d'hôpital où l'avait cloué un éclat d'obus, il avait tout loisir de remâcher sa colère impuissante, sa vaine révolte. Il avait, à l'époque, le cheveux ras, le teint blafard, l'oeil souligné de cernes épais. Ses parents venaient de l'abandonner en pleine guerre. Les médecins tentaient de lui faire comprendre qu'il ne marcherait plus jamais.

Aujourd'hui, Sacha a les cheveux longs, qui masquent difficilement des oreilles largement décollées. Il fait preuve d'une placidité déroutante. Ses joues ont repris des couleurs. D'un lent mouvement des bras, il pousse sur les roues de son fauteuil roulant. On lui a pris son pistolet, mais il a demandé un permis de port d'arme. Au-dessus de son lit, épinglées au mur, des réclames multicolores pour des armes de poing composent son horizon. Sa révolte contre ses parents subsiste, mais, dit-il, à un degré moindre. Il préfère quand même ne pas les revoir, car il ne sait pas quelle serait sa réaction en face d'eux. Il exclut une chose : la réconciliation. Car l'abandon le fait plus souffrir que la paralysie.

Pour Sacha, tout a commencé au début de 1991. La Yougoslavie n'était plus que l'ombre d'elle-même, une carcasse vide et fissurée de partout ; son éclatement était inscrit dans les programmes nationalistes en vogue à Belgrade, Zagreb, Ljubljana. Un match de football dégénère en bagarre avec les policiers, brocardés aux cris de *« Retirez votre étoile rouge »* (yougoslave). Petit chef de bande d'un quartier d'Osijek, ville des confins orientaux de la Croatie, bagarreur au point de s'être fait videur de boîte de nuit à quinze ans, habitué à prendre des coups, Sacha est en première ligne. Il envoie un policier à l'hôpital. Bilan : mineur de dix-sept ans, il encourt une peine d'un à cinq ans de prison. Il ne fera que trois mois de détention. Car, en mai 1991, à la faveur d'une brève permission de sortie, il se précipite à l'état-major local de la garde nationale croate naissante et s'engage dans ses rangs. Il n'a pas dix-huit ans, il est serbe, se retrouve sous l'uniforme croate et échappe au reste de sa peine. Croates, Serbes, Sacha se fiche de ces notions qui lui sont étrangères. Ses copains, les membres de la petite bande qui forment son univers, sont croates. En s'engageant à leurs côtés, il reste avec eux ; il n'aura pas à tirer contre eux. Car la guerre se profile de plus en plus précisément. Les premiers incidents armés ont éclaté en divers points de Croatie ; le sang a coulé. Avantage non négligeable, il coupe à des années de prison.

Dusan est né en 1947. Contrairement à Sacha, c'est un enfant de la Yougoslavie militante, celle des « peuples constitutifs » vivant dans un même moule socialiste, aux droits en principe égaux. A Knin, en pleine Krajina, Serbe, il vit dans un univers à 90 % serbe, mais sur un territoire appartenant à la Croatie. Lorsque Zagreb ressort fièrement le vieux blason croate à damier rouge et blanc, on frémit en Krajina. De vieilles réminiscences d'un sombre passé – « l'Etat croate indépendant » du fasciste Ante Pavelic et les massacres de Serbes, de juifs, de communistes qui ont marqué la deuxième guerre mondiale – remontent à la surface. Les extrémistes serbes locaux et Belgrade exploitent la peur qui se développe pour asseoir leur pouvoir sur les minorités serbes de Croatie. Dusan se souvient de la promesse des autorités yougoslaves de défendre, coûte que coûte, l'unité du pays avec l'appui de l'armée et de mater la « rébellion » nationaliste croate. Confiant, Dusan croit en cette promesse. Il reste à Knin et continue à travailler, comme ingénieur, dans son usine, tandis que, dit-il, *« le peuple, ici, réussit à préserver les territoires à majorité serbe »* – autrement dit à faire sécession et proclamer son rattachement à la Serbie.

PENDANT les premiers mois de la guerre, Sacha s'ennuie. On lui fait monter la garde devant les bâtiments publics d'Osijek. En octobre 1991, c'est le baptême du feu, puis une première blessure aux jambes en décembre : son unité s'est égarée dans un champ de mines. En janvier : cessez-le-feu. De nouveau, l'inaction, l'ennui. En mai 1992, la guerre éclate dans la Bosnie voisine. Sacha le Serbe a dix-huit ans. Un beau matin, il quitte l'armée régulière croate pour s'engager dans la milice la plus nationaliste et la plus fascisante de Croatie, le HOS, dont la réputation d'extrémisme est déjà bien établie. Le jour même, il passe la Save et se retrouve en Bosnie, face aux forces serbes. Il sait que les hommes du HOS se revendiquent ouvertement comme les héritiers des Oustachis, les bandes armées de Pavelic qui ont semé, il y a cinquante ans, la terreur dans toute la Croatie et la Bosnie. Lui-même n'hésite pas à arborer le fameux « U » oustachi. Mais, là encore, les questions ethniques et idéologiques lui sont complètement étrangères. Ce qu'il veut, lui, c'est *« l'action, l'aventure »*. Il le dit : il voulait *« tuer »*. Et il tuera, sans états d'âme. *« Une trentaine de personnes au moins : celles-là je les ai vues tomber. »* Il tue ainsi jusqu'au 25 août, jusqu'au jour où, de chasseur, il devient gibier. Un obus serbe explose à côté de lui. Il se réveillera deux jours plus tard dans un hôpital de Croatie, des éclats de métal dans les poumons et la colonne vertébrale. *« L'aventure »* guerrière est finie pour lui.

Un mois plus tard, c'est sur un lit d'hôpital de Zagreb que Sacha fête, le 27 septembre 1992, son dix-neuvième anniversaire. C'est également la dernière fois qu'il voit ses parents, venus d'Osijek lui rendre visite. A partir de ce jour, il n'en a plus de nouvelles. Jusqu'à ce qu'il apprenne qu'ils sont passés « de l'autre côté », qu'ils ont rejoint les régions tenues par les sécessionnistes serbes. Outre leur fils aîné, ils ont abandonné derrière eux un deuxième enfant, de quatorze ans. Ce dernier, Predrag, est réfugié à Split, sur la côte adriatique. Mais la mer et les palmiers ne valent pas, à ses yeux, les plaines boueuses de sa Slavonie natale : il se débrouille, seul, pour rentrer à Osijek et s'inscrire à l'école hôtelière de la ville. L'épreuve soude les deux frères, dont on ne sait lequel, de l'aîné infirme ou du benjamin, soutient le plus l'autre. Ensemble, ils décident qu'ils n'ont *« plus besoin »* de leurs parents déserteurs et les renient. A ce moment, Sacha, la petite terreur qui ne jure que par les armes à feu et rejette l'idée d'être paralysé à vie, n'a qu'une pensée en tête : tuer son père et sa mère.

A Knin, Dusan fait tout pour échapper à l'uniforme. Il parvient à éviter les différentes mobilisations auxquelles procèdent les autorités de la « République serbe de Krajina ». *« Réquisitionné »* à son poste de travail, il ne tarde pas à abandonner la fabrication de matériel civil pour celle d'armements – guerre oblige. En 1993, le vent semble tourner. Les Croates commencent à regrignoter le terrain perdu et à récupérer quelques terres par-ci par-là. *« Les gens, ici, se sont mis à penser que des choses troubles se passaient dont ils étaient victimes. Il ont commencé à croire qu'on les avait pris pour des cobayes. »* Les conditions de vie ne cessent de se dégrader à Knin. La tension monte au rythme du grignotement croate. Dusan est finalement obligé de revêtir l'uniforme. Mais la grande épreuve est encore à venir. Quand elle survient, début août, elle balaie toute la Krajina. C'est la fuite massive des Serbes devant l'avance de l'armée croate qui déferle sur les montagnes et récupère la province en quatre jours. Le damier rouge et blanc remplace, sur la plus haute tour du château de Knin, les quatre « S » (*« Seule la Solidarité Sauve les Serbes »*).

> « Avant, ma patrie s'étirait tout au long de la Yougoslavie. Maintenant, je me sens kurde. Je ne sais pas de quel pays je suis citoyen, même si je dis que la Croatie est mon pays parce que j'y vis »

Dusan, dont l'épouse est croate, joue le tout pour le tout et décide de rester sur place en dépit de la panique ambiante et des ordres d'évacuation donnés par les miliciens serbes. Il commence par laisser passer la première vague croate en se réfugiant dans son village natal des environs de Knin. Puis il réapparaît à la mi-août. Il marche le long d'une route lorsqu'il se trouve face à face avec un groupe de soldats. Il est arrêté, *« comme tous les Serbes en âge de porter les armes »*. Inculpé pour *« rébellion contre l'Etat croate »*, il bénéficie d'un non-lieu à la mi-septembre. En un mois, il aura tâté des geôles de Knin, Zadar, Sibenik (sur la côte dalmate). *« Il y avait du bon et du mauvais »* : gêne, pudeur, prudence, il affecte d'avoir un souvenir assez vague de cette période. Quand, soudain, il craque, c'est pour fondre en larmes en expliquant que ses dents cassées et les marques qu'il porte encore sur l'arrière du crâne datent de cette époque.

Sacha et son frère Predrag ont juré de toujours rester ensemble. En trois ans passés à migrer d'hôpital en hôpital, la révolte de Sacha s'est émoussée. S'il ne rêve que de s'acheter des armes à feu, ce n'est plus, jure-t-il, pour tuer ses parents. Il veut simplement les ignorer. Et puis, toutes ses pensées sont, aujourd'hui, accaparées par la maison en construction à Osijek. Elle sera terminée au printemps, et il pourra, alors, y emménager avec Predrag. Cette maison payée par l'Etat croate, de même que la pension mensuelle de 1 400 kunas (environ autant en francs français) versée par l'armée, c'est le prix du sang versé.

Sacha rêve d'un petit café qu'il voudrait monter dans sa ville natale avec Predrag. Il a déjà trouvé le nom : *« Hvala-Givio »* ou *« Merci-Santé »*, en souvenir de l'expression-fétiche qu'il partageait avec l'un de ses compagnons de chambre, invalide comme lui. Mais, dans un premier temps, il aspire surtout à sortir de l'univers hospitalier qui est le sien depuis plus de trois ans pour, dit-il, retrouver un monde normal et, surtout, se retrouver avec lui-même. *« Mon frère m'aidera, j'aiderai mon frère. »* La tâche risque de ne pas être aussi aisée qu'il affecte de le croire. Car s'il assure avoir accepté sa situation et ne plus se considérer comme un infirme, mais comme un être normal, Sacha n'en avoue pas moins éprouver un profond sentiment d'injustice lorsqu'il voit les gens quitter l'hôpital sur leurs deux jambes. De plus, il ne cache pas un certain mépris pour *« les civils »*, avec lesquels il ne se sent aucun point commun. En tout cas, il est bien décidé à continuer, comme il dit, à *« ne pas faire de politique »*. Quant à la guerre qui a ravagé l'ex-Yougoslavie, a fait éclater sa famille et l'a relégué dans un fauteuil roulant, il ne sait vraiment pas si elle a eu un sens ou pas. *« C'était mon destin. Je n'ai pas eu de chance, mais, si c'était à refaire, je le referais. »* Le regard est resté fixe, détaché.

DEPUIS sa sortie de prison et son retour dans Knin *« libérée »*, Dusan cherche du travail. En vain. *« On verra plus tard »*, lui répond-on, en expliquant qu'étant serbe il ne peut *« encore »* prétendre obtenir un emploi. Il a bien cherché l'aide du représentant du gouvernement croate à Knin, un Serbe originaire du même village que Dusan, mais le préfet l'évite, prend ses distances, comme avec les autres Serbes de la région, de peur que *« l'on ne croie à un nouveau complot serbe »*. Certes, les deux hommes se croisent en ville, mais la conversation ne dépasse pas quelques mots. Pour Dusan, le préfet serbe au service des Croates n'est qu'une sorte de *« proconsul, un gouverneur »*. *« Même l'empereur d'Autriche François-Joseph traitait les Serbes de meilleure façon que ceux-ci sont traités aujourd'hui. Tout ce qui intéresse les Croates, c'est le rétablissement des voies de communication à travers la Krajina ; le reste, ils s'en fichent. »*

Après quatre années de « République serbe de Krajina » et de *« politique de folie dont la population était prisonnière »*, Dusan se sent à nouveau en prison ; il a l'impression de vivre *« sous occupation »* et d'être traité en inférieur dans sa propre ville, où il ne reconnaît pratiquement plus personne, à commencer par ses voisins, tous de nouveaux venus croates. Les autres, les anciens, sont partis. *« Avant, ma patrie s'étirait tout au long de la Yougoslavie. Maintenant, je me sens kurde. Je ne sais pas de quel pays je suis citoyen, même si je dis que la Croatie est mon pays parce que j'y vis. Je n'appartiens plus à un peuple constitutif* (d'un Etat), *mais à une simple minorité. »*

Ballotté entre les haines des uns et des autres, Dusan ne rêve plus que de quitter *« ces malheureux Balkans, ces territoires qui seront éternellement troublés »*, cette terre où il lui est impossible de trouver une vie normale – ici, il est serbe, donc menacé, et, en Serbie, c'est son épouse croate qui le serait. Confiné dans son appartement de 43 m² où il tue le temps en lisant et relisant les mêmes livres et les mêmes revues, Dusan repense souvent à une phrase de l'écrivain croate Miroslav Krleza : *« Que Dieu me garde de la culture croate et de l'héroïsme serbe. »*

Yves Heller
Dessin de Pancho

هكذا من الاصل

L'affaire Papon n'est pas ce que l'on dit

par Jean-Marc Varaut

Serge et Arno Klarsfeld ont cru pouvoir publier dans *Le Monde* (10 février), alors qu'ils sont parties civiles, un article pour affirmer comme acquise la culpabilité de Maurice Papon. A quelques jours de l'audience de la chambre d'accusation de Bordeaux qui doit statuer sur son renvoi devant la cour d'assises ou le non-lieu qu'imposeraient l'équité et le droit, il s'agit là d'une nouvelle pression sur la justice. Mais il faut reconnaître que depuis quinze ans les puissants relais d'opinion qui les secondent ont répété avec une telle constance la même contre-vérité comme une certitude, à savoir que Maurice Papon aurait été le complice des décisions de mettre les forces de police et de gendarmerie françaises au service de l'occupant lors des rafles de juifs opérées à Bordeaux sous l'Occupation, alors que le réquisitoire définitif du procureur général constate aujourd'hui que l'information n'a rien établi de tel, que leur ingérence apparaît presque modérée.

Ils reconnaissent en effet que le pouvoir décisionnel de Maurice Papon, ses interventions et son comportement sont incommensurables avec ceux de René Bousquet, Jean Leguay et Maurice Sabatier, ses supérieurs hiérarchiques. On ne peut non plus amalgamer le résistant Maurice Papon avec le SS Klaus Barbie et le milicien Paul Touvier. Ils rappellent que le jury d'honneur de cinq résistants réuni en 1981 par le Comité d'action de la résistance avait à l'unanimité exclu une quelconque responsabilité de Maurice Papon, au vu des mêmes pièces qui fondent aujourd'hui l'accusation.

Ils maintiennent néanmoins qu'il serait coupable pour *« n'avoir pas contrecarré »* ses supérieurs ! Ses interventions n'ont été pourtant, comme ils le savent, que des rapports à son préfet ou des comptes rendus en son nom à Paris qui constituent une narration objective de faits totalement étrangers à son auteur, des régularisations administratives, et des démarches humanitaires, souvent positives, pour tenter de sauver ceux qui pouvaient être sauvés.

Son rôle fut analogue à celui des délégués de l'Union générale des israélites de France à Bordeaux qui assuraient l'intendance des convois, et bien moindre que ceux du chef de camp de Drancy et de ses cadres, juifs français qui assuraient le triage, le fichage et la composition des trains de déportés vers l'Est, qui distinguaient eux aussi, pour privilégier les premiers, les juifs français et les juifs étrangers ! Quant au souci de carrière qui l'aurait animé, il est en contradiction avec le fait qu'il a refusé toutes les promotions proposées de 1942 à 1944, le plaçant à la Libération parmi les fonctionnaires les plus anciens dans son grade !

Le grand absent de ce dossier est l'occupant qui fit peser sur Bordeaux, placée en zone interdite, une contrainte totale. On traite de l'action des fonctionnaires en termes de temps de paix, comme si n'étaient pas alors en cause et la nécessité de défendre la substance même de la population et la liberté ou l'existence des fonctionnaires impliqués dans l'action quotidienne, qui devaient pour cela donner le change et poursuivre leurs tâches, conformément à la tradition du service public, confortée par les instructions des autorités françaises de Londres.

Les SS Luther et Doberschutz, qui ont été condamnés en 1953 à cinq et sept ans de prison, et aussitôt libérés, mais qui n'avaient pas été jugés pour les rafles qu'ils ont ordonnées, n'ont fait l'objet d'aucune poursuite. Pourquoi Serge Klarsfeld, dont j'estime le combat obstiné contre l'impunité des criminels nazis, responsables au premier chef de la déportation des juifs de France, ne les a-t-il pas recherchés ? Ils sont vivants et pouvaient être extradés.

Pourquoi a-t-on attendu jusqu'en 1987 pour impliquer Maurice Sabatier, préfet régional de Gironde, responsable, et le seul, des décisions importantes, alors que l'expertise historique confiée à trois experts incontestables, et ensuite opportunément annulée, établissait en 1985 que l'administration n'avait eu à Bordeaux qu'un rôle d'exécution au plus bas niveau ? Pourquoi avait-on inculpé le seul Papon alors que Sabatier (décédé en 1989) avait déclaré en 1982 devant le jury d'honneur de la Résistance *« assumer l'entière responsabilité de la répression antijuive dans le ressort de la préfecture »* ?

Le choix de Maurice Papon, chef des bureaux de la préfecture départementale, qui n'avait donc aucun pouvoir de police, domaine auquel se rattachent les arrestations de juifs et les questions connexes, fut politique. Lui seul représentait un intérêt politique, et lui seul fut inculpé. Les documents qui se trouvaient dans les archives de la préfecture, et qui n'ont pas été découverts à cette date ont été publiés dans le *Canard Enchaîné* en mai 1981 entre les deux tours de l'élection présidentielle qui opposait François Mitterrand à Valéry Giscard d'Estaing à l'initiative du cabinet de campagne de Mitterrand.

Maurice Papon était ministre du budget du gouvernement de Raymond Barre. Inculper Maurice Sabatier ne présentait aucun intérêt : et l'inculper eut été en droit disculper son subordonné. De plus, Papon avait été dix ans le préfet de police du général de Gaulle et il était la bête noire des communistes après les incidents du métro Charonne et la répression sévère de la manifestation FLN place de la Concorde.

C'est pourquoi ce dossier politique fut ensuite paralysé. Mes contradicteurs constatent que l'affaire eût pu venir devant la cour il y a dix ans. Ils n'osent pas imputer ce retard à Maurice Papon qui n'a cessé de réclamer la clôture de l'instruction. Ils l'imputent pour partie à François Mitterrand qui n'est jamais intervenu dans ce sens dans cette procédure. L'instruction était pratiquement terminée en 1987 lorsque la faute inexplicable du juge d'instruction qui avait entendu Maurice Sabatier comme témoin annula toute la procédure depuis le 5 janvier 1983.

L'instruction était à nouveau sur le point d'être clôturée à la fin de 1989 lorsqu'une partie civile déposa le 16 mai 1990 de nouvelles plaintes. Elles visaient les rafles de 1942 et 1943 mais étaient fondées sur des pièces qui étaient au dossier d'instruction depuis 1981. Ces plaintes étaient datées de 1987, 1988 et 1989 et n'ont été réitérées qu'en juin 1991. Elles avaient donc été conservées sous le coude pour être utilisées le moment venu pour provoquer de nouveaux développements de l'instruction. La stratégie des parties civiles n'était pas alors cette affaire, qui risquait au surplus de se conclure par un non-lieu. La condamnation de Paul Touvier et l'assassinat de René Bousquet allaient donner à ce dossier une nouvelle actualité. Comme l'écrivait la même partie civile qui avait retardé l'instruction : *« Désormais Maurice Papon reste le seul haut fonctionnaire susceptible d'être jugé pour crime contre l'humanité. Déjà nécessaire, son jugement devient indispensable. »*

Si la procédure n'était pas couverte par le secret de l'instruction et si les audiences de la cour n'étaient pas à huis clos, le public saurait que Maurice Papon n'a apporté aucune aide et assistance effectives et personnelles aux crimes en cause.

Mais le public peut savoir que Maurice Papon, dès son arrivée à Bordeaux en juin 1942, a pris contact avec la Résistance. Sa participation à deux réseaux a été homologuée en janvier 1943. Si ses activités clandestines et ses interventions courageuses avaient été décelées par les autorités allemandes, elles auraient entraîné son arrestation et sa déportation. C'est bien parce qu'il a été celui qu'il a été, qu'il a été accompagné depuis le début de la procédure par Gaston Cusin, chef clandestin de la Résistance à Bordeaux et premier commissaire de la République, Jacques Soustelle, Maurice Bourgès Maunoury, Marie-Madeleine Fourcade et le Révérend Père Riquet, décédés, par le général de Boissieu, Jean Jaudel, Léon Boutbien, Jean-François Steiner et tant d'autres.

Le public en conclura qu'il y a incompatibilité entre l'esprit de résistance et les actes de résistance de Maurice Papon et l'esprit de collaboration et la volonté de s'associer au plan concerté d'élimination programmée des juifs sur le fondement d'une idéologie totalitaire qui caractérise le crime contre l'humanité. C'est ce mobile qui justifie l'imprescriptibilité. La chambre criminelle de la Cour de cassation dans l'affaire Touvier a dit le droit. Une audience publique rendrait évidente que ce droit et l'équité imposent un non-lieu contre la plus monstrueuse accusation qui puisse être portée contre un homme qui a voué sa vie publique au service de son pays, celle d'être complice des crimes contre l'humanité que constituèrent les rafles des juifs de Bordeaux en 1942, 1943 et 1944.

Son rôle fut analogue à celui des délégués de l'Union générale des israélites de France à Bordeaux et bien moindre que ceux du chef de camp de Drancy et de ses cadres juifs français

Jean-Marc Varaut est avocat.

Politique et ramadan en Iran

par Fariba Adelkhah

Le renouvellement du Parlement iranien, fixé au 8 mars, constitue une échéance politique majeure. La période du ramadan a marqué dans les faits le début de la campagne électorale, même si celle-ci ne sera officiellement ouverte qu'une semaine avant le scrutin. Les candidats ont mis à profit les réunions quotidiennes de rupture du jeûne pour les besoins de leur propagande. Car le ramadan est le moment par excellence où se réunissent les familles au sens le plus étendu du terme et où s'échangent les visites. Cette sociabilité que partagent tous les milieux sociaux s'entoure d'un climat de religiosité qui interdit de soupçonner les intentions de ceux qui déplient une nappe, la couvrent de mets variés et accueillent qui de droit dans leur entourage. Honni soit qui mal y pense !

L'incontournable maire de Téhéran, Gholam-Hossein Karbastchi, a apporté sa propre contribution à cette campagne électorale qui ne disait pas encore son nom. Fidèle à sa volonté de limiter le pouvoir du bazar et le rôle des intermédiaires commerciaux, il a cassé les prix du *zulbia bamiyeh* – la principale gâterie de ce mois béni, que l'on déguste précisément au moment de la rupture du jeûne – sur les marchés municipaux, qu'il ne cesse de multiplier. Mais surtout, il a cosigné, aux côtés de quinze autres personnalités, une déclaration d'allégeance au président de la République, Hachemi Rafsandjani.

Les signataires de ce texte – notamment des ministres, des conseillers, le directeur de la banque centrale – que l'on nomme désormais les *« serviteurs de la reconstruction »* (ou du *« peuple »*), en appelaient à une assemblée composée d'*« experts »* et de *« savants »*. Ils saluaient le rôle de M. Rafsandjani dans le développement d'une tradition parlementaire depuis la Révolution. Ils affichaient leur intention de soutenir un projet que ce dernier incarne en tant que *« grand commandant de la reconstruction »* et qui se résume à trois mots d'ordre : *« l'honneur de l'islam »*, *« la persévérance dans la reconstruction »* et *« la fertilisation de l'Iran »*.

Les *« serviteurs »* semblent bien constituer un tiers courant, aux côtés des deux factions bien connues de l'Occident, à défaut d'être bien définies : la Société du clergé combattant, supposée être de droite ou modérée, et les Clercs combattants, présumés de gauche et radicaux. Ces derniers ont été majoritaires au Parlement de 1988 à 1992, jusqu'à ce que la Société du clergé combattant impose sa prééminence, non sans exercer une assez forte pression sur le gouvernement d'Hachemi Rafsandjani. L'événement catalyseur qui a conduit à la publication de la lettre ouverte des seize semble avoir été le refus de la Société du clergé combattant de faire figurer leurs protégés sur sa liste de candidats à Téhéran.

Mais, aujourd'hui, l'initiative des *« serviteurs »* dépasse largement cette péripétie. Elle a complètement transformé le paysage électoral et l'équilibre entre les forces en présence. Elle a suscité d'innombrables prises de position plus ou moins réfléchies. Du côté de la droite parlementaire, ce fut un tollé, certains députés allant jusqu'à mettre en cause la responsabilité du président de la République. Les *« serviteurs »* rétorquèrent que leur démarche n'avait rien d'illégal et qu'ils n'entendaient d'ailleurs point se porter eux-mêmes candidats, ce que leur interdisaient leurs fonctions respectives.

Dans son style volontiers ambigu, à mi-chemin du politique et du religieux, le Guide de la Révolution, Ali Khamenei, leur a donné implicitement raison sur le premier point, relativisant d'autant les rumeurs portant sur son conflit avec Hachemi Rafsandjani. Finalement, à trop vouloir prouver, la Société du clergé combattant a accru ses divisions, patentes depuis l'été dernier. Les noms des cent cinquante députés ayant reproché aux *« serviteurs »* d'avoir attaqué la légitimité du Parlement n'ont jamais été publiés, malgré les demandes pressantes d'une partie de la presse. Pis encore, plusieurs élus se sont indignés d'avoir été considérés comme signataires de cette pétition à leur corps défendant sans avoir pu prendre connaissance du manifeste des seize dans son intégralité.

L'incontournable maire de Téhéran a cassé les prix du « zullia bamiyeh », la principale gâterie de ce mois béni. Mais, surtout, il a cosigné, avec quinze autres personnalités, une déclaration d'allégeance au président Rafsandjani

Ainsi, la droite, qui croyait sa victoire assurée, ne serait-ce que parce que la gauche islamique avait renoncé à présenter ses propres listes tout en encourageant la participation au scrutin, se trouve en porte à faux. Sûre de son coup, elle en appelait elle aussi à la mobilisation des électeurs, par souci de convenance démocratique et, selon sa propre expression, elle s'employait à *« réchauffer le fourneau des élections »*, se voyant déjà l'unique vainqueur dès le premier tour du scrutin présidentiel, fixé au printemps 1997.

A force d'activer la cuisinière, sans pour autant être en mesure de mettre clairement en avant un présidentiable, elle a pu donner le sentiment qu'elle voulait brûler les étapes aux yeux d'une opinion pour qui Hachemi Rafsandjani n'est pas nécessairement un homme fini. A ce petit jeu, elle semble s'être fait doubler par les seize *« serviteurs »* de ce dernier, qui ont abattu la carte de leur champion. Il est vrai que selon la Constitution, le président de la République ne peut pas solliciter un nouveau mandat. Reste à savoir s'il s'opposerait à un nombre croissant de partisans qui exigeraient une révision de la Loi fondamentale.

Jusqu'à présent, plusieurs de ses proches se sont abstenus de s'associer au manifeste des *« serviteurs »*. Il serait très prématuré d'en conclure qu'ils s'en désolidarisent pour rejoindre une droite donnée gagnante, ou qu'ils reviennent aux principes d'une gauche retirée sur son Aventin, ou qu'ils peaufinent leur destin personnel. Déjà on parle d'une nouvelle déclaration que feraient de *« francs serviteurs »*. Jamais peut-être la scène politique de la reconstruction de l'Iran n'a été aussi ouverte, malgré le poids de la contrainte de la dette et de la pression américaine.

Fariba Adelkhah est chargée de recherches au Centre d'études et de recherches internationales (CERI).

Des conservateurs pour le cinéma

par Bernard Chardère

Les responsables d'établissements ou d'activités œuvrant dans le domaine de la culture cinématographique ont souvent du mal à faire admettre à leurs partenaires officiels les différences entre leurs actions : création, diffusion et conservation.

La partie visible de cet iceberg est tournée vers le public. La partie moins spectaculaire, la plus onéreuse, concerne l'acquisition des œuvres. Un théâtre, un opéra n'ont pas vocation à transmettre pour l'avenir. Les musées, oui. Les cinémathèques aussi. Outre l'organisation de projections pour les cinéphiles, elles sont des conservatoires pour les copies, les livres, les appareils anciens, qui ne sauraient relever de subventions de fonctionnement, mais bien d'acquisitions, et qui aboutissent à des ensembles d'archives sur lesquels devraient avoir autorité non plus des animateurs, mais des conservateurs.

La conservation du cinéma concerne au premier chef, en France, la Cinémathèque française, fondée en 1936 et animée jusqu'en 1977 par Henri Langlois. Ses diverses fonctions, développées sur le terrain au fil du temps, sont aujourd'hui disjointes. Le soin technique des copies est le domaine du Service des archives du film de Bois-d'Arcy. Le « non-film » (livres, affiches, photographies et plus généralement toute documentation « papier »), celui de la future Bibliothèque de l'image-filmothèque (Bifi). La Cinémathèque française s'occupe... du reste, qui n'est pas rien : projections, expositions, publications, cours et conférences de haut niveau. Elle a encore la responsabilité d'une importante série d'appareils anciens, provenant d'acquisitions (la collection anglaise Will Day) et de multiples dons et dépôts.

Ailleurs, outre quelques cinémathèques à vocation régionale, deux organismes mènent des activités polyvalentes concernant la conservation et la diffusion, à l'instar de la Cinémathèque française : celle de Toulouse et l'Institut Lumière à Lyon. L'un et l'autre sont subventionnés, un peu par le ministère, surtout par la ville, la région et le département. A Paris comme en région, un problème de même nature se pose : maintenant que des appareils anciens ont été sauvés, rassemblés, exposés déjà en partie, qui va les conserver ? Il semble logique que cette charge soit confiée à des conservateurs. Mais, dans le domaine cinématographique, cette spécialité n'existe pas. Du moins – et c'est bien là où le bât blesse – officiellement, puisque les responsables ne sont pas reconnus par la direction des musées de France.

Cent ans après la naissance du cinéma, le temps est venu de remédier à cette carence et de faire succéder aux amateurs passionnés des professionnels diplômés (accompagnés, cela va encore mieux en le disant, d'une nouvelle ligne de crédits). Un modèle de pareille démarche a été donné par la municipalité de Chalon-sur-Saône, qui en 1975 créa un Musée de la photographie où fut nommé un conservateur. La ville avait demandé à la direction des musées de France, à partir de premiers dépôts d'appareils et de photographies, de vouloir bien *« classer et contrôler »* ce qui est donc devenu un véritable musée, avec un « véritable » conservateur. A l'inverse, un exemple de fragilité est la suppression de la Fondation nationale de la photographie qui, dépourvue de statut officiel, fut « lâchée » par la municipalité de Lyon, occupée ailleurs.

Encore un effort pour être républicains : remplaçons les nominations à l'estime (sinon de faveur) par des diplômes, mesure qui aura le mérite de ne plus faire dépendre le sort de ces institutions culturelles au rayonnement international de décisions politiques locales. Aux responsables municipaux, et aussi aux animateurs des cinémathèques, de comprendre que l'intérêt général demande de passer enfin de l'éphémère au définitif, de la collection au musée, des francs-tireurs aux conservateurs.

Bernard Chardère est fondateur de la revue « Positif », ancien délégué général de la Fondation nationale de la photographie.

COURRIER

JE NE PLAIDERAI PAS À BORDEAUX

Mon ami Serge Klarsfeld m'a sollicité pour que je poursuive, au nom de l'Association des fils et des filles de déportés juifs de France, une collaboration déjà ancienne qui nous a permis d'assumer ensemble la défense des victimes dans les procédures intentées contre Leguay, Bousquet, Barbie, Touvier, Brunner et, jusqu'à ce jour, Papon.

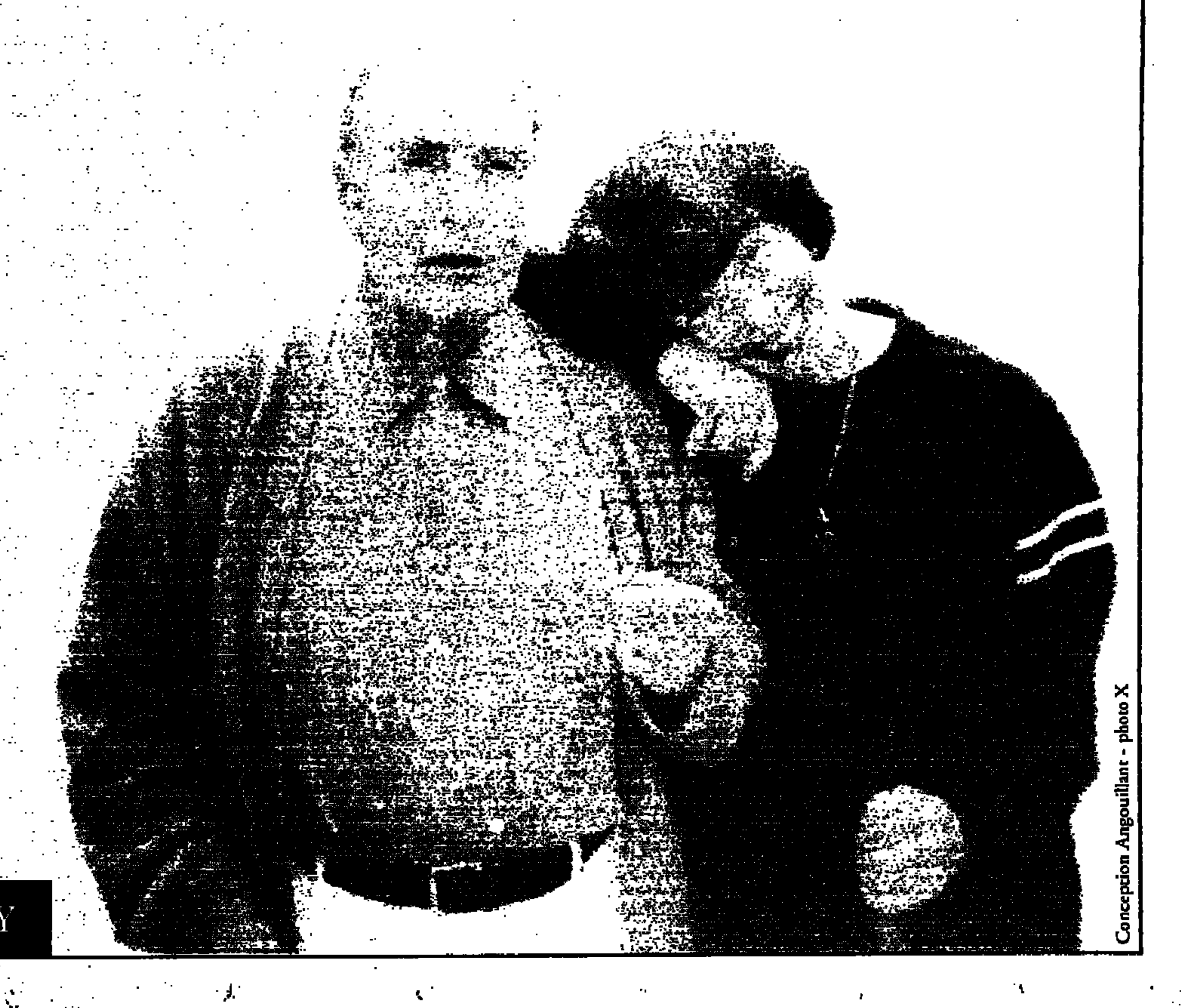
J'ai pris connaissance de l'article consacré au dossier Papon par Mes Klarsfeld, père et fils (*Le Monde* du 10 février), avant l'audience de la chambre d'accusation de Bordeaux le 6 mars 1996. En m'interdisant de faire tout commentaire sur cet article, j'ai néanmoins pris la décision de ne pas me présenter à Bordeaux, persuadé que mes confrères Klarsfeld assureront avec le talent qui leur est reconnu la charge de la défense des victimes, dont je reste profondément solidaire.

Charles Libman,
avocat.

"J'ai rassemblé sous une seule plume mes vies de femme : de la rebelle romantique traversant la guerre, de l'épouse entrée sans y prendre garde dans la vie mouvementée d'un homme politique, à l'expérience exceptionnelle de première dame de France."

DANIELLE MITTERRAND
En toutes libertés

Le destin étonnant d'une femme dans son siècle.



POUR LES 10 ANS DE FRANCE LIBERTÉS

R A M S A Y

Conception Angouillant - photo X

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Douloureuses relations anglo-irlandaises

Suite de la première page

Et ce, sans voir que l'arrogance protestante révulse les catholiques et constitue la principale cause de la guerre civile qui a ensanglanté le Nord. Le Parti unioniste de David Trimble exige lui aussi une capitulation en rase campagne de l'IRA par le biais d'un désarmement anticipé et d'élections qui inquiètent les nationalistes, et il exerce un chantage sur le gouvernement de John Major pour parvenir à ses fins.

Car on ne peut comprendre le conflit nord-irlandais sans faire référence à l'Histoire, même si la vision ultra-nationaliste qu'en a l'IRA, encore pétrie des souvenirs de la guerre d'indépendance anti-anglaise de 1919-1921 et de la guerre civile de 1921-1923, n'est plus guère partagée. On l'a vu dimanche comme on le voit dans le comportement du gouvernement de John Bruton, dont le parti, le Fine Gael, a combattu les armes à la main les républicains entre 1921 et 1923. Il est clair que M. Bruton, qui devait rencontrer John Major mercredi 27 février à Londres, n'éprouve aucune sympathie pour l'IRA, ses hommes et ses méthodes, même s'il est prêt à un compromis pour sauver la paix.

PRÉJUGÉS ET STÉRÉOTYPES

Mais il sait aussi que le nationalisme irlandais se nourrit d'un sentiment anti-anglais exacerbé par l'incapacité de Londres à reconnaître la spécificité irlandaise comme sa responsabilité historique. M. Bruton n'a pas caché à plusieurs reprises sa colère devant l'attitude cavalière de John Major. Ce dernier, par exemple, n'a pas jugé nécessaire de le consulter sur sa proposition d'élections alors que les deux gouvernements sont censés avancer de concert dans le processus de paix. L'obstination de M. Major à refuser toute négociation avec les républicains avant un désarmement préalable de l'IRA – qu'il souhaite personnellement mais qu'il sait impossible – a longtemps exaspéré le premier ministre irlandais. Dublin estime que Londres a rajouté des obstacles sur le chemin de la paix au lieu de tout faire pour amener les terroristes à une table de négociations qu'ils n'auraient pu quitter sans perdre toute crédibilité.

Grande puissance régionale, la Grande-Bretagne semble avoir du mal à traiter son petit voisin, cette ex-colonie qu'elle n'est jamais parvenue à annexer au contraire de l'Ecosse et du pays de Galles, comme véritablement indépendant et comme un partenaire égal. Préjugés et stéréotypes foisonnent contre ces Irlandais émotifs et braillards, buveurs et indisciplinés, sur lesquels courent des blagues désobligeantes comme en France les histoires belges. Certes, les sanglants attentats de l'IRA ont à nouveau tendu l'atmosphère, mais ils sont le contrecoup de l'oppression et de la répression qui ont frappé, depuis la division de l'île en 1921.

Même si trois quarts de siècle d'indépendance ont donné aux Irlandais une nouvelle assurance, le passé pèse toujours très lourd dans l'île. Il faut dire qu'en tentant de coloniser l'Irlande depuis le XIIe siècle les Anglais ont parfois employé, comme sous Cromwell, des méthodes préfigurant l'apartheid sud-africain, chassant la population de ses terres et la privant de tous ses droits pour mettre à sa place des colons protestants. Et que la famine de 1845-1848 a fait plus d'un million de morts et entraîné une émigration massive ; de huit millions, la population irlandaise est passée aujourd'hui à cinq.

L'historien anglais Paul Johnson a écrit dans son *Histoire du peuple anglais* que *« les relations anglo-irlandaises sont devenues une succession d'épisodes suivant un cycle terrible et répétitif de mauvais gouvernement, de rébellion, de répression puis de négligence coupable conduisant à d'autres rébellions et répressions »*. Et d'ajouter que *« toute théorie selon laquelle les Anglais ont un don inné pour gouverner d'autres races ne peut survivre au moindre examen de l'histoire anglo-irlandaise »*.

En se montrant incapable d'intégrer la dimension purement irlandaise du problème du Nord et en le traitant essentiellement comme une affaire de politique intérieure, John Major court le risque de voir échapper le seul véritable succès de sa carrière. Certes, la survie de son gouvernement dépend largement des unionistes jusqu'aux élections prévues au printemps de 1997. Mais il sait aussi que le prix à payer pourrait en être la reprise d'un conflit que l'on pouvait espérer en voie de solution. Quant aux travaillistes, ils ne semblent guère avoir une position différente de celle des tories.

L'IRA vit elle aussi les yeux tournés vers le passé, un passé traumatisant pour tous les Irlandais mais sur lequel l'immense majorité semble vouloir tourner la page. Enfermée dans sa logique de violence tout en étant incapable de vaincre, militairement comme par les urnes, elle est aveugle au changement que son propre cessez-le-feu a suscité au Nord alors qu'il lui offrait une chance unique de sortir d'une longue clandestinité. Dans les années 20, le Prix Nobel de littérature William Yeats écrivait : *« Au cours des cent dernières années, la lutte du nationalisme irlandais contre l'Angleterre a renforcé le fanatisme. Nous avions besoin de tout ce qui donnait à l'Irlande une énergie émotionnelle plus que d'intelligence car il s'agissait de pousser la masse de la population contre une puissance étrangère. Le fondement du nationalisme irlandais a changé, et beaucoup de ce qui l'a jadis soutenu est devenu inacceptable. »* Combien de temps faudra-t-il aux républicains pour l'admettre ?

Patrice de Beer

DANS LA PRESSE

LA REPUBBLICA
Alberto Cavallari

■ Depuis quelques mois, l'Italie est tourmentée par le *« mal français »*. Les élections menacent de se transformer en référendum sur le semi-présidentialisme, bien que leur donner cette signification confine à l'illégalité. En effet, nous ne sommes pas appelés à élire une Constituante. (...) La classe politique affecte de croire que le *« peuple souverain »* demande une nouvelle Constitution, une seconde République. Et, même, nous y sommes, une Cinquième République à la française. La méthode suivie pour choisir un nouveau système politique est pour le moins bizarre. Les notables sont allés au grand magasin des institutions, ils ont choisi une Constitution toute faite, prête-à-porter, ils se sont décidés pour la coupe parisienne avec quelques retouches, sans interroger le pays, notre histoire, nos besoins. Nous risquons de nous retrouver avec un habit de taille gaullienne, peut-être trop large, peut-être trop étroit. Si ça va bien, D'Alema fera une reprise parlementariste. Si ça va mal, Fini changera les boutons pour lui donner un style plus autoritaire. Notre avenir, c'est le prêt-à-porter *made in France*. (...) Or la Constitution française est sans doute la moins adaptée au prêt-à-porter. Elle est fameuse pour avoir été faite sur mesure, pour de Gaulle et pour une certaine France, et pour être à la base d'une *« monarchie républicaine »* dérivée du présidentialisme bonapartiste plutôt que du présidentialisme de George Washington.

Le Monde

ÉDITORIAL

Le moteur franco-allemand relancé

DANS leur politique européenne, la France et l'Allemagne doivent naviguer entre deux écueils : afficher des désaccords patents, ce qui enlève toute efficacité à leur rôle reconnu, sinon apprécié, de moteur de l'intégration ; manifester une entente trop parfaite, qui donne la fâcheuse impression de placer leurs partenaires devant des faits accomplis. S'il faut choisir entre ces deux maux, Jacques Chirac et Helmut Kohl ont visiblement opté pour le second. Au fil des mois, des rencontres entre le président et le chancelier, des séances de travail entre hauts fonctionnaires, des séminaires entre les ministres des affaires étrangères – comme celui qui s'est tenu mardi 27 février à Fribourg en Brisgau –, Paris et Bonn ont mis au point une position commune en vue de la conférence intergouvernementale (CIG) qui s'ouvre le 29 mars à Turin.

Un tel résultat n'allait pas de soi. Les positions de départ, fondées sur des philosophies différentes, étaient très éloignées : chez les Allemands, une conception fédérale de l'Europe, exprimée sans fard dans le document signé en septembre 1994 par deux hauts responsables de la démocratie chrétienne, Wolfgang Schäuble et Karl Lamers ; chez les Français, une priorité donnée à la coopération entre Etats souverains sur l'extension des compétences communautaires. Mais il est très vite apparu qu'aux discussions ésotériques, il fallait préférer une approche concrète, permettant d'accroître l'efficacité de l'Union européenne, notamment de la politique extérieure et de sécurité commune (PESC) avec un embryon de défense européenne pour ceux qui le veulent et le peuvent, et de préparer l'élargissement vers le Sud et l'Est.

Chacun a fait des concessions ; la France a accepté une extension des votes à la majorité ; l'Allemagne a admis que cette extension ne s'applique pas systématiquement et elle s'est ralliée à la proposition de M. Chirac, visant la nomination d'un « M. PESC », c'est-à-dire d'une personnalité chargée de donner un visage à la diplomatie européenne. Malgré la méfiance traditionnelle des gaullistes envers la Commission, Paris a levé depuis quelques mois son opposition à l'intervention de Bruxelles dans la lutte contre la drogue et le crime organisé.

Des divergences demeurent ; sans parler du trouble que la réforme de l'armée française a provoqué outre-Rhin, l'idée – défendue à la fois par le RPR et par le Parti socialiste – d'un gouvernement économique de l'UE, contrepoids politique de la future banque centrale européenne, suscite la méfiance outre-Rhin. De même, le statut de « M. PESC », ses pouvoirs et ses rapports avec le commissaire chargé des relations extérieures, sont-ils encore l'objet de divergences entre les deux capitales, comme les compétences réciproques de l'Assemblée européenne et des parlements nationaux. Mais ni les uns ni les autres n'ont dit leur dernier mot, d'autant qu'il faudra négocier avec les partenaires, les Britanniques en particulier, qui peuvent trouver dans les propositions de Paris et de Bonn à la fois des repoussoirs et des bases de compromis. En tous cas, après les hésitations initiales dues à l'alternance en France, le moteur franco-allemand semble bien reparti.

Les aventures d'Obscène Butin *par Ronald Searle*

Ce que Fidel Castro n'acceptera jamais

POURQUOI les autorités cubaines ont-elles détruit, samedi 24 février, apparemment sans les sommations requises, deux avions civils avec à bord quatre personnes de l'organisation Hermanos al Rescate (Frères du secours), basée à Miami ? Que l'espace aérien cubain ait ou non été violé par ces appareils ce jour-là n'est pas vraiment la question : depuis mai 1991, les quelque trente pilotes bénévoles de cette organisation sillonnent régulièrement les mêmes cieux, mordant à l'occasion l'espace cubain lorsqu'ils repèrent des réfugiés en détresse à la limite des eaux territoriales. L'explication est plutôt à rechercher dans le fait que ces Frères du secours, dirigés par José Basulto (un ancien de l'expédition ratée de la baie des Cochons, en 1961), ont outrepassé le cadre de leurs missions humanitaires : après avoir clairement violé l'espace cubain, ils ont lâché, les 9 et 13 janvier près de La Havane, des tracts où figuraient des extraits de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le jour même où les Cessna ont été abattus, la première coalition de l'opposition démocratique et pacifique de l'île, Concilio Cubano, regroupant une centaine de groupuscules illégaux, n'a pu se réunir. Ses organisateurs ont tous été arrêtés. Le même sort avait été réservé dans les semaines précédentes à une dizaine de journalistes indépendants, des hommes et des femmes désireux d'informer sans contrainte, qui ont souvent été licenciés pour insubordination idéologique des organes de la presse officielle où ils travaillaient.

Les symptômes de la plus récente phase de raidissement du régime cubain remontent à début octobre 1995, juste après l'annonce par le président Bill Clinton de la suppression de certaines restrictions américaines sur les voyages et les échanges culturels avec Cuba. Parallèlement, Washington donnait aux citoyens américains la permission d'aider financièrement les mouvements de droits de l'homme et les organisations non gouvernementales de Cuba, y compris les petites agences d'information que certains dissidents avaient osé ouvrir, avec des moyens de fortune. Un petit espace de liberté d'expression, espéraient ces derniers, serait peut-être toléré, à la faveur de l'ouverture économique du régime socialiste, de l'afflux des touristes étrangers et de l'arrivée d'investissements de l'extérieur.

QUITTER L'ÎLE OU SE TAIRE

Commentant ces mesures devant des responsables de grandes compagnies américaines (venus explorer Cuba en prévision du jour où l'embargo commercial des Etats-Unis envers l'île serait levé), Fidel Castro avait eu ce cri du cœur : *« Ce qu'il nous faut, ce sont des produits, pas des idées. Des idées, nous en avons assez. »* L'intention des Etats-Unis, qui financent depuis 1985 la station Radio Marti, émettant vers Cuba, ne lui a évidemment pas échappé : il s'agit, puisque l'embargo commercial maintenu depuis 1960 n'a pas contribué à déstabiliser Fidel Castro (au contraire), de contribuer en quelque sorte à nourrir le ver démocratique dans le fruit totalitaire. Washington, qui vient de renforcer la puissance de Radio Marti, difficilement captée, avait cherché les mêmes effets corrosifs sur les anciens régimes socialistes d'Europe de l'Est. Le Lider Maximo a commencé par interdire à quelque 300 artistes cubains de sortir de l'île pour participer, ce même mois d'octobre, au Festival des Allumées de Nantes, autour duquel quelques débats politiques étaient prévus. Les rares et timides espaces d'expression hors de la sphère officielle ont, depuis, été asphyxiés à Cuba.

A l'heure d'Internet, les Cubains restent privés d'une presse libre, écrite ou audiovisuelle. Et le régime censure le débat d'idées, en dehors de celles du Lider Maximo. Il en change souvent en matière économique (jusqu'à accepter la légalisation de la détention du dollar en 1993, puis la loi de l'offre et de la demande dans certains secteurs restreints) ; mais pas en matière politique.

Concilio Cubano voulait réclamer l'amnistie générale pour les prisonniers politiques et le respect de la Constitution cubaine, qui énonce le droit d'association ; cette coalition souhaitait aussi proposer quelques jalons vers une démocratie pluraliste. Il n'a même pas été question d'en débattre publiquement. Les autorités ne tolèrent plus aucun regroupement en dehors de ceux organisés par le Parti communiste, pas même ceux destinés à commémorer, début 1995, le héros national José Marti, depuis la crise des *balseros* de l'été 1994. Le 5 août de cette année-là, une manifestation spontanée de mécontents avait dégénéré en violences, et les forces de l'ordre avaient un moment été complètement débordées.

Le point névralgique de ce type de régime est l'information et le débat d'idées. Dans l'ex-Tchécoslovaquie, le Manifeste des 2 000 mots de Ludvik Vaculik, contresigné par une centaine de personnalités, qui appelait à la création de *« comités pour la libre expression »*, a été considéré par Brejnev, en 1968, comme le point limite de tous les dangers. Les chars soviétiques avaient tué le printemps de Prague peu après la publication de ce manifeste dans les journaux. A Moscou, la presse a été l'outil de la glasnost de Gorbatchev. On pourrait multiplier les exemples.

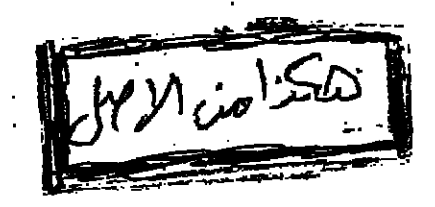
Frères du secours, au mépris de la sécurité de ses pilotes, a choisi de se livrer à des lâchers de tracts. Fidel Castro a répondu violemment à cette provocation, au mépris des règles internationales sur l'interception des avions civils. Il confirme une fois de plus son intention de rester au pouvoir jusqu'à ce qu'il y meure. Les Cubains, las de trente-sept années d'une dictature conduite par un homme aujourd'hui presque septuagénaire, devront continuer de quitter l'île ou de se taire.

Martine Jacot

RECTIFICATIF

GEORGES CONDOMINAS

Dans nos éditions du 28 février, à propos des relations entre l'Europe et l'Asie, nous avons malencontreusement prénommé Gérard l'anthropologue Georges Condominas. De plus, la formule que nous lui avons attribuée n'était pas correctement rapportée : *L'exotique* [et non pas l'exotisme] *est quotidien* est le titre exact de son ouvrage, paru dans la collection « Terre humaine », chez Plon.



BANQUE Les résultats 1995 de la banque publique pourraient être affectés par des pertes supplémentaires inattendues dans des filiales européennes. La baisse des taux d'intérêt rend plus coûteux le financement du plan de sauvetage. Les dysfonctionnements internes n'ont pas totalement disparu. Ils compliquent le redressement commercial et rendent plus difficile la remotivation du réseau. Des remaniements sont attendus dans l'état-major, qui n'est toujours pas stabilisé. ● LA CFDT, la CGT et la CFTC ont assigné la direction du Crédit lyonnais devant le tribunal de grande instance de Paris afin de l'empêcher de déclencher un troisième plan social. ● L'AFFAIRE Tapie connaît un nouveau rebondissement avec l'action entamée auprès du tribunal de commerce de Paris par les deux liquidateurs du Groupe Tapie. Ils réclament 2,5 milliards de francs à la banque.

Le redressement du Crédit lyonnais s'avère plus difficile que prévu

L'établissement financier ne parvient pas à restaurer sa rentabilité alors que la baisse des taux d'intérêt complique la mise en œuvre du plan de sauvetage. De nouveaux remaniements sont attendus dans l'état-major

RIEN NE VA PLUS au royaume de Jean Peyrelevade. On croyait le feuilleton du Crédit lyonnais terminé, les dossiers encombrants mis hors circuit grâce à la création d'une *bad bank*, le consortium de réalisation (CDR), dans laquelle ont été transférés 135 milliards de francs d'actifs de tous ordres. Le patron du Crédit lyonnais avait, selon ses termes, « *passé la paille de fer* ». L'année 1995 devait voir le retour à l'équilibre. L'année 1997 serait celle de la privatisation. Il n'aurait logiquement dû rester à Jean Peyrelevade que la lourde tâche de remotiver les équipes et de reconstituer son résultat.

Mais, plus de deux ans après son arrivée, en octobre 1993, le patron du Lyonnais est bien obligé d'admettre, en privé, qu' « *il continue à ramer* ». Et, si la gestion passée a pesé lourd dans les résultats 1993 et 1994 de la banque, il est de plus en plus difficile d'invoquer l'héritage et les frasques de certaines filiales.

Les dysfonctionnements n'ont pas disparu au cœur même de l'organisation. L'année qui vient de s'écouler a connu l'épilogue du plan de sauvetage avec le vote du Parlement du 4 octobre 1995. Ainsi débarrassé, M. Peyrelevade pouvait déclarer en septembre 1995 que, après avoir « *en trois trimestres évalué les dégâts, nettoyé les comptes et négocié un plan de redressement avec l'Etat...* » la crise était dépassée, estimant qu'il avait « *tenu la première partie de son contrat* ». Le résultat au premier semestre de 1995 sortait enfin de la zone rouge avec 36 millions de francs de bénéfice. Pour le patron du Lyonnais, « *le second semestre ne se présentait pas trop mal* ».

C'était compter sans les mauvaises surprises : les filiales espagnole et portugaise où il est encore nécessaire de provisionner plusieurs centaines de millions de francs ; le Japon où des pertes auraient été découvertes ; le réseau France où quelque 700 millions de francs de provisions doivent être passées pour couvrir les dépréciations de gages. Plus grave, la banque n'a pas su gérer son passif.

« DEUX ÉPREUVES »

« *Le Crédit lyonnais a traversé deux épreuves : les Pays-Bas, avec l'affaire Sasea, et l'ensemble Altus-SDBO-Tapie. En 1995, ce sont les conséquences de la non-gestion de son haut de bilan qui lui sont tombées dessus* », résume un hiérarque de la banque. En clair, la banque est parvenue à céder ses actifs au CDR. Lui sont restées les dettes qui ont permis de financer ces participations. Lors des négociations avec l'Etat, Dominique Bazy, grand maître d'œuvre de l'opération, a ferraillé pour que le prêt *consenti par le Crédit lyonnais* à la structure de cantonnement afin que celle-ci acquière le portefeuille de la banque porte un intérêt de 7 %. Il n'a eu gain de cause que pour la première année. A partir du 1er janvier 1996, ce taux redescend à 85 % du taux du marché monétaire (TMM).

Or plusieurs dizaines de milliards d'actifs ont été financés à taux fixe. La banque se trouve donc aujourd'hui emprunteuse à 9 % et rémunérée à 4 % compte tenu de la baisse des taux. La situation ne serait pas trop grave si, anticipant un mouvement de baisse des taux, la banque s'était couverte *contre ce risque*. En quittant le Crédit lyonnais, Dominique Bazy a laissé une partie du chantier « *en suspens* », reconnaît un responsable de la banque. Le relais n'a pas été pris. Le coût pèsera entre 1 et 2 milliards de francs sur le produit net bancaire (PNB).

Cette absence de gestion du haut de bilan comme la difficulté que semble éprouver la banque à diagnostiquer ses risques préfigurent des changements dans l'état-major de l'entreprise. Le directeur financier, Serge Boutissou est fragilisé. Jean Peyrelevade, qu'il tutoie, lui avait confié les cordons de la bourse. Des collabora*teurs de la banque lui reprochent* son indécision. Michel Renault, âgé de cinquante-neuf ans, directeur général chargé du réseau, membre du comité exécutif, est marginalisé. Les rumeurs, récurrentes il est vrai, donnent Jean Peyrelevade partant. L'Elysée et Matignon ne démentent pas qu'un tel mouvement soit évoqué. Mais Jean Peyrelevade nie vouloir partir.

UN SEUL HOMME FORT

Son bilan est pourtant en demi-teinte. Aucune des instances annoncées pour que l'entreprise tourne rond ne fonctionne parfaitement. Le comité exécutif, qu'il souhaitait de six à huit membres, n'est pas encore stabilisé. Dominique Bazy est parti en juin 1995. Il a *été remplacé début juillet 1995* par Thierry Marraud, venu de l'industrie qui cherche encore ses marques. Michel Renault a de moins en moins de poids. Pascal Lamy, chargé de superviser les marchés et l'informatique, est, avec le président, le seul homme fort du groupe.

Le comité des risques et des comptes, pivot du *corporate governance* cher à Jean Peyrelevade, a perdu successivement son président, Claude Pierre-Brossolette, *démissionnaire après sa mise en* examen, Alain Gomez (alors président de Thomson) et Jean-Paul Nasse.

Le 18 janvier, le conseil d'administration, sur proposition de Jean Peyrelevade, en a fait voter la dissolution. Enfin, le conseil d'administration se réunit au mieux que tous les deux mois, alors que les statuts de la banque prévoient une réunion mensuelle.

Autant de coups de canif au discours. Le rétablissement de la banque pourrait prendre plus de temps que prévu. Le conseil d'administration qui doit arrêter les comptes 1995 se tiendra le 21 mars. L'état-major n'a pas encore fixé sa stratégie en termes de résultats. En revanche, la prochaine privatisation de Thomson *sera une épreuve de vérité pour le* Crédit lyonnais. Le groupe industriel civil et militaire détient 19 % de la banque publique. L'évaluation de cette participation donnera une indication sur la valeur réelle de la banque.

Babette Stern

Le plan social devant la justice

La CFDT, la CGT et la CFTC ont assigné la direction du Crédit lyonnais devant le tribunal de grande instance de Paris afin de l'empêcher de déclencher un troisième plan social. Lors de l'audience, mardi 27 février, leurs avocats ont plaidé qu'en 1994 la direction s'était engagée sur un plan social triennal portant sur 2 450 suppressions d'emplois. *Aucun autre plan ne devrait donc être autorisé avant* avril 1997. Or, au cours du conseil d'administration du 13 décembre 1995, un dirigeant avait affirmé la nécessité de supprimer 1 000 emplois supplémentaires en 1996. Les syndicats ont d'autant plus contesté cette analyse que, selon eux, ces suppressions d'emplois ne sont pas économiquement justifiées. L'avocat de la direction a plaidé que la transparence de 1994 ne devait pas empêcher celle-ci d'ajuster les effectifs en fonction d'éléments imprévisibles à l'époque. Le jugement sera rendu le 7 mai.

L'affaire Tapie empoisonne toujours la banque publique

PARMI LES NOMBREUX dossiers délicats du Crédit lyonnais, il y en a un dont la banque n'est pas près de voir l'issue, c'est celui de Bernard Tapie. S'il est peu vraisemblable que l'homme d'affaires puisse « *se refaire* » financièrement à la suite d'une décision de justice providentielle effaçant sa faillite personnelle, son pouvoir *de nuisance à l'égard de la banque* publique reste considérable. Il dispose dans la partie de bras de fer entamée contre le Lyonnais d'un atout considérable : la connaissance des méandres et des complaisances du passé. Il les connaît d'autant mieux qu'il en a bénéficié. Après avoir profité pendant des années d'un soutien hors normes du Crédit lyonnais et de son ex-filiale, la Société de banque occidentale (SDBO), M. Tapie peut ainsi facile*ment dénoncer* aujourd'hui un « *soutien abusif* ».

Sa contre-attaque était promise depuis des mois. Mais la surprise provient de son origine et de l'apparition d'alliés providentiels, les deux liquidateurs judiciaires des sociétés du groupe, Jean-Claude Pierrel et Yannick Pavec. Ils viennent d'attaquer le Crédit lyonnais, sa banque d'affaires Clinvest et la SDBO en dommages et intérêts auprès du tribunal de commerce de Paris, et réclament pas moins de 2,5 milliards de francs (*Le Monde* du 22 février). Une procédure révélée par *Le Figaro* et *Le Point*. Le tribunal doit se prononcer le 8 mars, mais la bataille ne fait que commencer. La banque devrait demander un sursis à statuer. Un éventuel jugement sur le fond n'interviendra pas avant des années.

ULTIME NÉGOCIATION

M. Tapie utilise avec habileté les cartes à sa disposition. Il vient même d'enfoncer un coin entre le Lyonnais et le CDR (Consortium de réalisation), la structure de défaisance créée par l'Etat pour récupérer les actifs douteux de la banque. C'est au CDR que sont logées les créances impayées sur le groupe Tapie et au Lyonnais que se trouvent les plus-values réalisées, notamment lors de la vente d'Adidas. Les éventuels dommages et intérêts obtenus par les liquidateurs seraient ainsi payés par la banque... et iraient rembourser le créancier, aujourd'hui distinct, le CDR. Tout aussi cocasse, le président du CDR, Michel Rouger, est l'ancien président du tribunal de commerce de Paris. C'est lui qui a prononcé la liquidation du groupe Tapie, une décision confirmée depuis par la cour d'appel.

Les liquidateurs soulignent dans leur assignation deux comportements contestables de la banque : « *Un soutien inconsidéré, exorbitant des relations normales d'une banque avec son client* », et des « *fautes caractérisées dans l'exécution de mandats confiés.* » Le cheval de bataille des plaignants est l'affaire Adidas, rachetée par M. Tapie en 1990 et cédée en 1993 avec le soutien du Lyonnais. Les acquéreurs trouvés pour cette revente « *ont acheté leurs participations à crédit, avec des fonds qui leur étaient prêtés par le Crédit lyonnais à des conditions particulièrement avantageuses (taux de 0,50 % par an)* », écrivent-il. Ils soulignent aussi qu'en contrepartie de la revente d'Adidas le Lyonnais s'était engagé, dans le cadre d'un mémorandum signé le 10 décembre 1992, à réorganiser les affaires de Bernard Tapie autour d'une nouvelle société baptisée Newco. Mais Newco n'a jamais vu le jour.

Bernard Tapie a pourtant mis du temps à contester l'attitude de la banque. C'est la remise, en avril 1995, d'un rapport d'experts auprès du tribunal de commerce soulignant la responsabilité de la banque dans la faillite qui incite M. Tapie à utiliser ce type d'arguments. Avec toujours pour objectif de contraindre le Lyonnais à une ultime négociation. Même si les dirigeants de l'établissement ne veulent pas en entendre parler, la pression monte puisqu'un autre rapport, sur le même sujet, devrait être remis dans les prochaines semaines au juge d'instruction Eva Joly. Elle a été saisie sur le plan pénal par le parquet, le 6 juillet, d'une information judiciaire pour « *banqueroute, complicité et recel* ».

DEUX FONDS MYSTÉRIEUX

Autant le soutien abusif semble difficilement contestable, autant le comportement du Lyonnais lors de la vente du fabricant d'articles de sport apparaît moins critiquable lorsqu'on le remet dans le contexte. A l'époque, la situation d'Adidas était critique, et M. Tapie ne parvenait plus à rembourser les crédits accordés pour son achat. Orchestrée par la banque publique, la vente d'Adidas était dénoncée comme une faveur politique accordée à l'ancien ministre. En s'engageant à céder Adidas à un prix convenu à l'avance de 2,085 milliard de francs, le Lyonnais lui trouvait une porte de sortie inespérée après l'échec des pourparlers avec le britannique Pentland. La banque aurait très bien pu saisir les titres Adidas en nantissement des crédits impayés. Elle a d'ailleurs eu le plus grand mal à trouver des acheteurs. Parmi ces derniers, deux fonds mystérieux basés à Jersey et aux îles Vierges britanniques, qui avaient acquis 35 % d'Adidas, sont fortement soupçonnés d'être des « *faux nez* » de la banque. C'est parce qu'il n'arrivait pas à trouver des repreneurs que le Lyonnais les a financés très généreusement et qu'il a pris pour lui seul la totalité des risques de moins-values.

La plus-value de l'ordre de 1,5 milliard finalement récupérée par la banque était inespérée. Pour une fois, le Lyonnais avait réussi à transformer « *une opération menée depuis le début dans des conditions invraisemblables en un coup gagnant* ». Mais pour y parvenir, elle a tenu à bout de bras le groupe Bernard Tapie. « *Nous avons tout fait pour que Bernard Tapie ne saute pas* », explique un ancien du Lyonnais. La victime finale de cet acharnement n'est d'ailleurs pas Bernard Tapie, mais le contribuable.

Eric Leser

L'Etat devrait financer plus largement les infrastructures de la SNCF

L'ETAT devrait s'engager plus avant dans le financement des infrastructures ferroviaires de la SNCF conformément aux vœux de la société et aux demandes syndicales formulées lors de la grève de décembre 1995. Bernard Pons, le ministre de l'équipement et des transports, affirme dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *La Vie du rail* daté du 28 février, que « *la réflexion doit porter en priorité sur le processus de décision et le mode de financement des infrastructures qui, au regard des textes européens, relèvent de la responsabilité de l'Etat. J'ai le sentiment que le débat en cours pourrait déboucher sur des conclusions originales et des idées nouvelles* ».

Un rapport du Commissariat général du Plan, publié mardi 27 février, va dans le même sens. Portant sur l'avenir des entreprises publiques du secteur, il dégage trois causes principales à la situation catastrophique de la SNCF : l'érosion de son chiffre d'affaires, le niveau très bas de sa productivité et l'insuffisance de la rentabilité des investissements, entrepris sans autofinancement. Les deux premières causes relèvent des responsabilités de l'entreprise elle-même. La solution au troisième facteur incombe en revanche à l'Etat. Ce rapport semble avoir inspiré les réflexions du groupe de Claude Martinand, chargé par le gouvernement de « *préparer et animer le débat national* », qui devait rendre ses conclusions au ministre jeudi 29 février.

COMPTES DÉSÉQUILIBRÉS

La réflexion menée par le Commissariat général du Plan remet en cause des idées reçues. Le programme TGV entrepris jusqu'en 1994 ne serait pas à l'origine de l'endettement de l'entreprise. Certes, rappelle le rapport, « *la réalisation d'un investissement lourd pèse pendant de longues années sur les comptes de l'entreprise* », mais « *les simulations financières établies sur l'ensemble des projets montrent que l'endettement qui s'y rapporte serait intégralement résorbé en 2001, date à laquelle apparaîtrait une capacité nette de financement* ». En revanche, selon le rapport, c'est davantage « *le financement intégralement par emprunt* » de ces investissements, qui a durablement déséquilibré les comptes de la SNCF. L'Etat aurait négligé la structure du financement des projets et n'aurait pas apporté à l'entreprise les fonds propres nécessaires. En tant qu'actionnaire, il serait aussi responsable de la mauvaise gestion de l'entreprise sur le plan commercial et celui de l'exploitation.

« *L'apurement de ce passif est hors de portée de l'entreprise* », estime le Commissariat général du Plan, qui a calculé que, dans le meilleur des cas (reconquête commerciale, maîtrise des charges), l'endettement atteindra 400 milliards de francs fin 2005, générant des frais financiers approchant le tiers du chiffre d'affaires. Pour les TGV futurs, le problème de l'insuffisance de la rentabilité se rajoute à la problématique précédente. « *Aucun des futurs projets de trains à grande vitesse, y compris les TGV Méditerranée et Est, ne pourra être lancé sans un financement complémentaire des pouvoirs publics ou un mode nouveau de couverture des charges d'infrastructure* », explique le rapport. L'Etat ne pourra plus faire l'économie d'un finance*ment direct*.

Christophe Jakubyszyn

Le plan stratégique d'EDF est reporté à l'issue d'un « débat social » avec les syndicats

« ***DISCUSSION**, concertation, débat.* » A l'occasion de la présentation des résultats d'EDF, mercredi 28 février, le nouveau président Edmond Alphandéry a rappelé son désir de « *relancer le dialogue social* » en prolongeant le débat autour du plan stratégique d'entreprise qui devait être initialement adopté en début d'année. Cette décision intervient au moment où la compagnie d'électricité connaît la plus longue série de bénéfices de son histoire avec six exercices consécutifs (1990-1995), le précédent record remontant à la période 1956-1960.

Avec un chiffre d'affaires de 188,6 milliards de francs (+ 2,8 %), EDF a enregistré en 1995 un bénéfice en baisse de 15 %, à 2,7 milliards de francs, avant une rémunération de l'Etat d'un montant de 1,5 milliard de francs. Selon le directeur financier Jacques Chauvin, la douceur climatique, l'essoufflement de la croissance au second semestre ont pesé sur le résultat, malgré des éléments positifs comme la maîtrise des coûts d'exploitation et l'augmentation des exportations. Les grèves de décembre 1995 ont entraîné une perte de 400 millions due pour plus de la moitié à l'arrêt de fourniture d'électricité à la SNCF et à la RATP.

« *Chez EDF, le mouvement a été beaucoup plus dur qu'il n'est apparu* », reconnaît Edmond Alphandéry, justifiant ainsi sa volonté de retarder le plan stratégique d'entreprise. « *Quand je suis arrivé, ce document était largement rédigé et devait être approuvé en début d'année par un conseil d'administration. J'ai décidé de le reporter de plusieurs mois pour qu'il y ait un débat dans l'entreprise. Nous prendrons le temps qu'il faut.* » Ce projet devrait être achevé d'ici à la fin de l'année, parallèlement au contrat de plan signé avec l'Etat. M. Alphandéry entend y apporter deux inflexions : la première porte sur une poursuite de la baisse des tarifs en francs courants, car la « *compétitivité de l'électricité, c'est la légitimité du service public* ». La seconde concerne l'emploi. Tout en se concentrant sur le métier d'électricien, EDF devrait développer des services de qualité, de sécurité, s'engager dans la cogénération, « *pour créer des emplois qui ne mettent pas en jeu la compétitivité* ».

Voici une semaine, la première rencontre entre syndicats et direction depuis les grèves a tourné court. Les cinq organisations syndicales, CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC, quittaient ensemble la séance, reprochant le manque de propositions concrètes. Ces organisations devaient se réunir le 28 février et tenter d'établir une plate-forme commune de revendications. La CGT, majoritaire dans l'entreprise, et FO demandent en préalable le paiement des jours de grève et la levée des sanctions. A ce jour, à la demande du premier ministre, la direction a arrêté la plupart des poursuites engagées pendant le conflit. Les trois autres syndicats entendent négocier plutôt sur le développement de l'emploi et les accords salariaux. La fracture sociale dans l'entreprise à tous les niveaux reste leur souci essentiel. Un sondage effectué sur 322 cadres supérieurs EDF-GDF en novembre 1995 par la Fédération nationale des cadres supérieurs (FNCS) révèle en particulier l'inquiétude née de l'absence de gestion des carrières et du manque de dialogue avec les directions.

Dominique Gallois

Paribas prend le contrôle de la Mixte

ALORS QUE le groupe Paribas devait annoncer ses résulats pour l'année 1995 mercredi 28 février en fin de journée, la cotation des actions Paribas et Compagnie de Navigation Mixte (CNM) a été suspendue à la Bourse de Paris. Cette décision intervient alors que François Pinault a approché Paribas pour le rachat de la CNM. Opération que la banque de la rue d'Antin envisage de contrer en procédant à une *prise de contrôle de la Navigation Mixte dont elle détient déjà 30 %* du capital. François Pinault serait allié dans cette affaire à la banque Barings, détenue par le néerlandais ING, qui serait intéressée par la participation *de 9 % de la Mixte dans le capital de Paribas*. Par ailleurs, Paribas Affaires Industrielles, filiale du groupe Paribas, va céder la totalité des 88,7 % qu'elle détenait dans SCOA au groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR), ont indiqué les deux parties.

L'Etat ne détient plus que 1 % de Total

L'ÉTAT a cédé sur le marché le 28 février 9,5 millions d'actions Total, soit 4 % du capital, ramenant ainsi sa participation à 1 %. Cette transaction a été réalisée le *28 février* au lendemain de l'agrément donné par le conseil d'administration de la compagnie pétrolière. Au cours actuel, cette vente devrait rapporter à l'Etat environ 3,1 milliards de francs. D'autre part, Total et les pouvoirs publics ont revu certains de leurs accords *définis pour soixante quinze ans* par une convention qui expire le 14 mars 2000. L'Etat ramenera de deux à un le nombre de ses administrateurs et son droit de véto concernant la nomination du président, est *diminué*.

DÉPÊCHES

■ **NOUVELLES FRONTIÈRES : le groupe de Jacques Maillot** consolide, *sa place de premier voyagiste français* affichant un résultat courant consolidé pour l'exercice achevé le 30 septembre 1995 en repli marginal de 1 % à 162,9 millions de francs contre 164,5 millions de francs *un an auparavant. En revanche, le chiffre d'affaires (7,2 milliards de francs)* est en progression de 12,2 %.

■ **ABB : le groupe helvético-suédois, spécialisé dans l'électrotechnique,** a réalisé en 1995 un résultat net de 1,3 milliard de dollars (environ 6,2 milliards de francs), en hausse de 73 %. Le chiffre d'affaire s'est élevé à 33,7 milliards de dollars (environ 167 milliards de francs) dont la moitié en Europe, en hausse de 14 %.

■ ***LEGRAND* : *le groupe de matériel électrique* Legrand *a réalisé un*** bénéfice net part du groupe de 923 millions de francs en 1995 contre 785 millions en 1994, en hausse de 17,6 %. Le chiffre d'affaires s'est établi en 1995 à 11,028 milliards de francs.

■ **SAGEM : la Cogema (combustible nucléaire) vient de prendre une participation** dans le groupe SAGEM (électronique professionnelle) représentant plus de 7,5 % des actions ordinaires et lui permettant de franchir le seuil des 5 % des droits de vote.

■ **IBM : le groupe informatique** a décidé d'augmenter la rémunération de ses salariés américains de 8 % en moyenne cette année. Cette augmentation fait suite à plusieurs années *« qui n'avaient pas été bonnes »* au plan salarial et une *revalorisation était devenue nécessaire* pour conserver et attirer du personnel de qualité, a indiqué un porte-parole. En 1995, le bénéfice net d'IBM a progressé de 38 % à 4,18 milliards de dollars (environ 21 milliards de francs).

■ **RENAULT : la direction du constructeur automobile** a annoncé mardi 27 février qu'elle proposait *« pour la première moitié de l'année 1996 »* (du 1er mars au 1er septembre), une augmentation des salaires *de 3 % en masse, dont 1,3 % de hausse générale des salaires au* 1er mars. Les syndicats ont jugé cette proposition insuffisante.

■ **CARREFOUR : le groupe de distribution** a enregistré en 1995 une progression de 6,1 % de son chiffre d'affaires à 144,6 milliards de francs. *Le groupe a réalisé* 90 milliards de francs de ventes à l'étranger où il compte désormais 128 magasins, soit plus qu'en France (117). Le résultat net courant a pour sa part bondi de 25 % pour atteindre 2,7 milliards de francs.

■ **DAIMLER-BENZ : le groupe allemand** Daimler-Benz a poursuivi mardi 27 février le démantèlement de sa filiale de construction électrique AEG en vendant à son partenaire français Schneider sa part de *50 % dans leur joint-venture AEG Schneider Automation SAS.*

■ **CIMENTS FRANCAIS : le numéro deux cimentier français,** filiale d'Italcementi, a annoncé, après trois années de pertes, un retour aux bénéfices en 1995 avec un résultat net de 275 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 12,6 milliards de francs.

■ **YVES ROCHER : la BNP a annoncé** dans un communiqué mardi 27 février son intention de déposer plainte contre Yves Rocher. Le patron *du groupe de cosmétologie a lancé une campagne d'information* contre la BNP et sa banque d'affaire la Banexi, l'accusant de l'avoir escroquée en lui vendant Petit Bateau en 1988 (*Le Monde* du 25 et 26 février).

■ **COMIPAR : Gérard Eskénazi, dirigeant** de la compagnie industrielle Comipar, et deux de ses cadres, Claude Vercambre et Gilles Oudiz, respectivement directeur général et directeur général délégué, ont été placés en garde à *vue mardi 27 février dans le cadre d'une enquête préliminaire* sur le dépôt de bilan de la banque Pallas-Stern.

Chargeurs se scinde en deux pôles média et industrie

A la demande de la COB, le groupe publie ses pertes de 575 millions de francs pour 1995

Mardi 27 février, le conglomérat Chargeurs annonçait la dissolution de sa holding en deux sociétés distinctes Pathé et Chargeurs international. Cette nouvelle répartition des actifs se veut une rationalisation des activités du groupe afin de rassurer les investisseurs. La scission en deux pôles média et industrie suit les exemples britannique et américain. La cotation en Bourse et le management des sociétés seront eux aussi séparés.

LE GROUPE Chargeurs a annoncé, mardi 27 février, la dissolution de la holding Chargeurs et la répartition des actifs de la société en deux pôles distincts, média et industrie, qui seront cotés séparément en Bourse. La première société gardera le nom de Pathé et gérera les actifs dans la *télévision*, le *cinéma* – BSkyB, Canalsatellite, Renn productions, AMLF... – et la presse (*Libération*), tandis que la seconde, rebaptisée Chargeurs international, regroupera le textile, la protection de surface et le transport.

Parallèlement à cette restructuration, le groupe de Jérôme Seydoux a cédé à l'exigence de la *Commission des opérations de* Bourse (COB) de rendre public dès maintenant certaines informations financières. A commencer par une perte de 575 millions de francs. Outre des déficits d'activités, ce résultat comprend *« des dépréciations »* d'actifs de *Libération* (140 millions) mais aussi de films de cinéma récents (188 millions) – *« L'Ile aux pirates », « Showgirls »*... – dont les droits ont été achetés fort cher pour des résultats en salle très médiocres. Enfin, un écart d'acquisition de 334 *millions* de francs est également inscrit à la ligne Pathé Palace, qui a été achetée pour 1 milliard de francs en 1990.

Cette scission – un *split*, dans le jargon financier anglo-saxon – ainsi que la remise à zéro des différents compteurs de l'entreprise placent le marché français au diapason des Bourses anglo-saxonnes. Chargeurs est le premier en France à rationaliser de cette manière ses activités. En Grande-Bretagne, les divisions des groupe Zeneca ou Thorn EMI ont représenté des cas d'école. Aux Etats-Unis, cette redistribution des actifs a *été aussi choisie* par ITT et ATT. Cette technique est surtout destinée à rassurer les investisseurs et à pallier la décote dont souffrent généralement les conglomérats.

Dans son communiqué, le groupe Chargeurs *insiste* d'ailleurs sur la nécessité de *« clarifier et fortifier les perspectives de développement de ses deux grands secteurs d'activité »*. Dans les médias comme dans l'industrie, *« le groupe Chargeurs est confronté à des enjeux et des opportunités qui sont de nature différente »*. La scission doit donc permettre *« d'offrir aux actionnaires un investissement direct dans des activités homogènes et de leur ouvrir la possibilité de nouer des relations de partenariat dans leur secteur d'activité propre »*.

Conséquence directe de cette scission, le management sera également *divisé* en deux : *Jérôme* Seydoux sera PDG de Pathé, tandis que Eduardo Malone, ex-directeur général de Chargeurs, deviendra PDG de Chargeurs International. Les modalités définitives de la scission seront arrêtées *fin avril*, et une assemblée générale extraordinaire de Chargeurs se prononcera en juin sur le projet de scission.

MENACE D'OPA

Pour la plupart des analystes financiers, *cette séparation des activités* va permettre de mettre fin à une *« identité brouillée »* du groupe Chargeurs. *« Les stratégies respectives vont apparaître plus clairement »*, affirme l'un deux. Un autre estime toutefois que le futur groupe Pathé n'est pas à l'abri d'une OPA. Cette conviction est appuyée sur le fait que la part de Chargeurs dans BSkyB, un bouquet de chaînes de télévision diffusées par satellite – 17 %, soit 9 milliards de francs environ –, à une valeur équivalente à l'actuelle capitalisation boursière de Chargeurs. Un agresseur qui prendrait le contrôle de l'ensemble (60 % *des titres* sont dans le public) tirerait le double d'une cession séparée des actifs.

Le pôle communication de Chargeurs semble d'ailleurs à la croisée des chemins. Outre BSkyB, Chargeurs est également actionnaire de Canalsatellite (20 %), un bouquet de programmes contrôlé par Canal Plus et valorisé aux environs de 3,8 milliards de francs... en l'absence de toute concurrence. Bien que BSkyB n'ait pas de visées *claires sur* le marché *français* de la télévision, rien ne permet de penser que celui-ci restera aussi le sanctuaire qu'il est aujourd'hui.

Yves Mamou

US West se renforce dans la télévision par câble

LA COMPAGNIE RÉGIONALE AMÉRICAINE DE TÉLÉPHONE US West a annoncé mardi 27 février le rachat, pour 10,8 milliards de dollars (environ 54 milliards de francs), de Continental Cablevision, troisième câblo-opérateur des Etats-Unis. US West ajoute ainsi les 4,2 millions d'abonnés de Continental Cablevision à ses 500 000 foyers câblés et renforce sa place de troisième câblo-opérateur derrière Tele-Communication Inc. et Time-Warner.

US West ne devrait pas débourser plus de 1 à 1,5 milliard de dollars (entre 5 et *7,5 milliards de francs)* pour financer cette acquisition. Pour le reste, la compagnie régionale de téléphone procédera par échange de titres (20 milliards de francs) et reprise de dettes *(27,5 milliards de francs). US West* paie 2 300 dollars (12 000 francs) pour chacun des abonnés au câble de Continental.

DIFFICILE ALLIANCE AVEC TIME-WARNER

Ce réseau câblé lui permettra de diffuser des programmes de divertissements, mais aussi des données *et des services de télécommunications. Cette stratégie* en trois axes a été rendue possible grâce à la nouvelle loi sur les télécommunications votée par le Congrès et le Sénat en février, qui supprime les barrières cloisonnant *les activités de télévision, de téléphone* et de câble. Les compagnies régionales de téléphone sont ainsi autorisées à fournir directement des services de télévision à des abonnés dans les limites géographiques de leur zone. A l'inverse, les câblos-opérateurs sont eux aussi autorisés à distribuer des services téléphoniques auprès de leurs souscripteurs.

Pressentant cette future concurrence, US West avait *pris les devants en s'alliant avec Time-Warner. Le* groupe est devenu actionnaire à 25,5 % de Time Warner Entertaiment (TWE), filiale de Time-Warner qui regroupe les activités câble (11,2 millions d'abonnés), le studio Warner Bros et la chaîne à péage HBO. *Mais les* relations des deux partenaires se sont dégradées, à l'été 1995, quand Time-Warner a proposé 8 milliards de *dollars (environ 40 milliards de francs) pour le rachat* de Turner Broadcasting System. En septembre, la compagnie de téléphone a attaqué Time-Warner en justice pour bloquer cette fusion. Une démarche partagée par Continental Cablevision.

Outre son large portefeuille de clients, Continental Cablevision à l'avantage de posséder des réseaux câblés situés sur des Etats ou des villes à forte population : Nouvelle-Angleterre, Californie, Chicago, Michigan-Ohio et Floride. Le câblo-opérateur a investi pour équiper ses réseaux avec un système mixte câble *coaxial-fibre optique. Selon US West, cette plate*-forme technologique *« est un bon tremplin »* pour une offre combinée de services téléphoniques et de transmissions de données. Après le regroupement de ses activités avec celles de Continental Cablevision, US West aura également accès à 13,9 millions de foyers à l'international et notamment au Royaume-Uni.

Guy Dutheil

La Floride opte pour la technologie du TGV

L'ÉTAT DE FLORIDE *a retenu la* technologie du TGV (train à grande vitesse) pour une ligne de 500 kilomètres reliant Miami, Orlando et Tampa, proposée par le consortium américano-européen FOX (Florida Overland Express) constitué de l'américain Fluor Daniel, du brésilien Odebrecht, du canadien Bombardier et du groupe franco-britannique GEC-Alsthom.

Le consortium a désormais quatre-vingt-dix jours pour obtenir la concession de la ligne nouvelle de Floride. Selon Claude Darmon, directeur général de la division transports de GEC-Alsthom, et futur directeur général du groupe à partir du mois d'avril : *« Les constructeurs seront aussi les promoteurs, ce qui signifie que nous croyons au projet. L'Etat de Floride va financer partiellement le coût de la construction, afin de garantir une rentabilité suffisante. »*

La négociation portera notamment sur la durée de la concession (pour l'instant offerte pour quarante ans) et la hauteur de la *contribution* publique. *L'Etat de* Floride proposerait 70 millions de dollars par an (350 millions de francs) pendant vingt-cinq ans, soit environ 11 % de la valeur actualisée du projet. Le consortium se donne ensuite deux à trois ans, après *l'attribution du* contrat de franchise, pour mener à bien les études de faisabilité technique et financière. *FOX* évalue déjà à 6,5 millions le nombre de passagers potentiels pour relier Orlando à Miami en une heure et vingt-cinq minutes (320 km/h).

Au sein du consortium, les groupes américain Fluor Daniel et *brésilien* Odebrecht (33 % de FOX chacun) seraient responsables des infrastructures, le canadien Bombardier et l'entreprise franco-britannique GEC-Alsthom (17 % chacun) du matériel. Le coût de la construction et de l'équipement est estimé à 4,8 *milliards* de dollars (environ 24 milliards de francs).

Christophe Jakubyszyn

La cession de l'équipementier automobile Valeo permettrait à M. De Benedetti de restructurer son groupe en difficulté

« LE GROUPE [de Carlo De Benedetti] *a confié à ses banquiers d'affaires une mission de réflexion stratégique sur l'ensemble de ses actifs. Cette mission est en cours »*, déclarait, le 27 février dans l'après-midi, Cerus, la holding française de l'homme d'affaires italien, dans un communiqué, confirmant ainsi implicitement l'annonce par *Le Monde* du 28 février de la mise en vente de sa *filiale* Valeo, *premier* équipementier automobile français.

Le communiqué de Cerus précise que la situation d'Olivetti, société informatique du groupe, ne nécessite pas une nouvelle mise d'argent frais : *« Le succès de l'augmentation de capital d'Olivetti, qui a eu lieu à la fin de 1995 pour un montant de 1,5 milliard de dollars* (7,5 milliards de francs) [souscrits à 85 % par le marché et à 15 % par la CIR, holding italienne du groupe] *assure le financement de son développement »*. Cette recapitalisation a dilué à 15 % la part de Carlo De Benedetti dans Olivetti qui devrait annoncer une perte d'environ 5 milliards de francs pour 1995, un chiffre d'affaires de 31,7 milliards et *un endettement de 2,7 milliards* de francs. L'industriel italien compte sur le secteur des télécommunications pour assurer le redressement d'Olivetti. Omnitel, sa filiale et deuxième réseau de téléphonie cellulaire en Italie, est en pleine expansion. Olivetti est par ailleurs associé à France Télécom dans le domaine des services aux entreprises et pourrait participer à la privatisation future de la STET, l'opérateur public italien. Ces projets exigent des investissements importants.

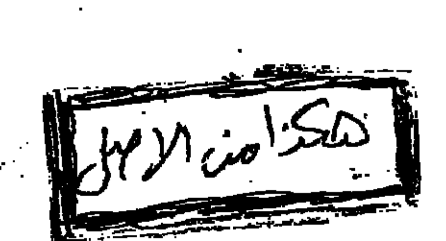
FLAMBÉE DES COURS DE BOURSE

En France, Cerus affiche 2 milliards de francs d'endettement pour 3,8 milliards de capitaux *propres consolidés. La bataille* contre Suez pour le contrôle de la Société générale de Belgique et les aventures de la banque Duménil Leblé ont été ruineuses pour Carlo De Benedetti. Ses holdings italiennes, Cir et Cofide (holding familiale), sont également fortement endettées. La banque d'affaires Mediobanca n'a, à ce jour, pas réussi à organiser les augmentations de capital prévues (1,5 milliard de francs pour Cir et 531 millions de francs pour Cofide).

La position de Carlo De Benedetti face à la justice est toujours en suspens. Condamné en première instance à *une peine de six ans* et demi de prison pour avoir participé à la banqueroute du Banco Ambrosiano de Roberto Calvi, le *« banquier de Dieu »* qui s'est « suicidé » en juin 1982 à Londres, l'*ingeniere* attend le résultat du procès d'appel actuellement en cours à Milan. Carlo De Benedetti est impliqué dans cette faillite retentissante pour avoir rempli les fonctions de vice-président du Banco Ambrosiano pendant quelques semaines fin 1981. L'industriel italien est également soupçonné d'avoir versé des pots-de-vin au ministère des postes pour obtenir un contrat de fourniture de matériel informatique. La procédure judiciaire est toujours en cours.

L'annonce, mardi, de la mise en vente de Valeo a provoqué une *flambée des cours de Bourse* de Cerus et Valeo à Paris : le premier a terminé la séance en hausse de 6,6 % à 84,30 francs et le second en progression de 5,1 % à 279 francs.

Virginie Malingre avec Salvatore Aloise à Rome



■ **LE MONTANT des emprunts sur les marchés internationaux des capitaux a atteint en 1995 un niveau record de 1 258 milliards de dollars (6 300 milliards de francs), selon l'OCDE.**

■ **LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du mercredi 28 février en baisse de 0,4 %. L'indice Nikkei s'est inscrit en clôture sous la barre des 20 000 points à 19 919,97 points.**

■ **LES FONDS de placement américains en actions ont collecté 28,9 milliards de dollars (150 milliards de francs) d'épargne en janvier, contre 16,4 milliards en décembre 1995.**

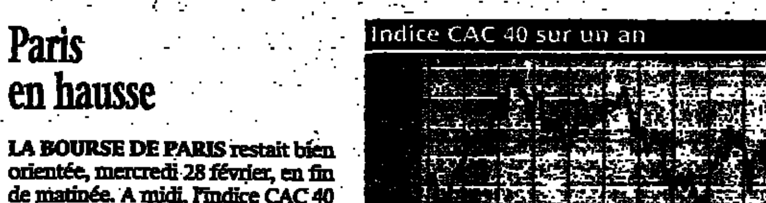
■ **LA BANQUE d'Angleterre serait intervenue, mardi 27 février, sur le marché des changes européen, pour la Banque du Japon, en achetant des dollars et en vendant des yens.**

■ **LE FRANC était orienté à la hausse, mercredi matin, face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,4305 francs pour 1 deutschemark, son cours le plus élevé depuis un mois.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris en hausse



LA BOURSE DE PARIS restait bien orientée, mercredi 28 février, en fin de matinée. A midi, l'indice CAC 40 gagnait 0,78 % à 1989,91 points. Il avait ouvert en hausse de 0,42 %. Les transactions étaient actives, avec un volume de près de deux milliards de francs sur le règlement mensuel (RM).

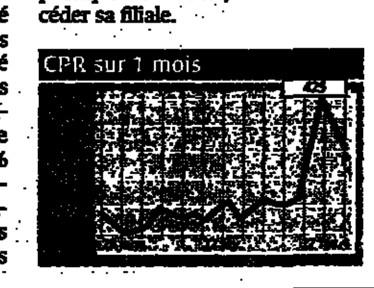
La bonne tenue du franc et le redressement des marchés obligataires soutenaient les actions françaises. Le contrat notionnel du Matif gagnait 38 centièmes à 120,80 points. Le franc s'échangeait à 3,43 francs pour un deutschemark, son cours le plus élevé depuis un mois face à la monnaie allemande.

L'annonce, conforme aux prévisions, d'une contraction de 0,3 % du produit intérieur brut de la France au quatrième trimestre n'a pas eu d'impact sur les cours.

En revanche, les grandes manoeuvres financières concernant plusieurs entreprises de premier plan contribuaient à animer la cote. Après la décision de Chargeurs de scinder son groupe en deux pôles, Chargeurs International et Pathé, Paribas a lancé, mercredi matin, une offre publique d'achat simplifiée avec garantie de cours sur la Navigation mixte au prix de 800 francs par action. La part de Paribas dans le capital de la Navigation mixte passe, à la suite de cette opération, de 30,99 % à 50,84 %.

CPR, valeur du jour

L'ACTION CPR A RECULÉ de 1,2 % à 425 francs, mardi 27 février, alors que la Bourse affichait un gain de 0,69 %. Le titre a été affecté par des prises de bénéfices après l'annonce par la banque de marché d'un bénéfice net de 283 millions de francs pour 1995, jugé satisfaisant par les analystes financiers. Le résultat ne progresse que de 2 % par rapport à 1994, mais il a été réduit par des éléments exceptionnels portant sur plus de 80 millions de francs. Le titre recèle selon les analystes un attrait spéculatif car on prête à Indosuez, l'actionnaire principal de la CPR, l'intention de céder sa filiale.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 28/02	Var. % 27/02	Var. % 31/12
Alspi	400,40	+16	+21,70
Via Banque	201	+9,95	+34,89
Chargeurs	1320	+9,90	+34,41
Fives-Lille	514	+9,58	+39,67
Worms & Cie	287	+5,90	+23,97
Ciments Fr.Priv.B	232	+5,45	+18,97
Eiffage	767	+5,21	+5,06
Marine Wendel	411,50	+5,10	+14,94
Legrand	940	+4,79	+24,33
Cred.Fon.France	73,30	+3,97	+3,53
BAISSES, 12h30			
Dassault-Aviation	530	−9,09	+66,14
Rochette (La)	34,10	−4,38	+3,49
Eridania Beghin	878	−1,67	+4,52
Simco	478	−1,64	+2,79
Geophysique	275	−1,43	+70,80
Essilor Intl	1204	−1,39	+28,63
Nordon (Ny)	440	−1,34	+40,12
Castorama Dt (Li)	916	−1,29	+14,21
Euro RSCG W.W	477	−1,24	+19,25
CS Signaux(CSEE)	237,10	−1,20	+18,55

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	28/02 Titres échangés	Capitalisation en KF
Chargeurs	182756	245719748
Schneider SA	928461	201658588,60
Total	466370	154310333,70
Danone	133761	107714078
Elf Aquitaine	256445	88709829,50
Carrefour	19976	66890751
Accor	67900	47738748
Valeo	164289	46430136
Michelin	188957	43367578,20
Eaux (Gle des)	81152	42015905

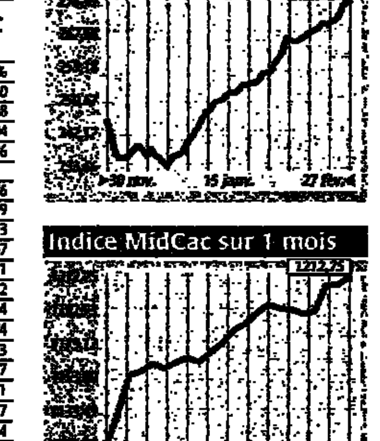


PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 28/02	Var. % 27/02	Var. % 31/12
Ducros Serv.Rapide	71,40	+5	+22,89
Finabail	89,35	+4,99	+7,65
GPRI	137,50	+4,96	+5,85
Cpe France Ly #	388	+4,86	+31,97
Nortene	92	+4,54	−4,16
BAISSES, 12h30			
Meub.Tricoire (Ns)	2,40	−33,33	−83,09
Descuerne Gral	112,10	−5	−2,94
S.E.A.E.	40,85	−5	−6,73
Europ Propulsion	410	−3,41	+22,75
Rallye(Cathiard)Ly	163,50	−3,19	+13,69

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	27/02	26/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1382,32	1374,06	+0,60
Ind. gén. SBF 250	1340,31	1331,32	+0,68
Ind. Second Marché	276,19	276,09	+0,04
Indice MidCac	1212,75	1208,37	+0,36
Valeurs indus.	1536,62	1525,09	+0,76
1 - Energie	1393,58	1407,65	−0,99
2 - Produits de base	1512,63	1504,63	+0,53
3 - Construction	1524,71	1523,69	+0,07
4 - Biens d'équip.	1067,66	1060,16	+0,71
5 - Automobile	1854,72	1819,73	+1,92
6 - Biens consom.	2282,36	2258,73	+1,04
7 - Indus. agro-alim.	1514,34	1488,43	+1,74
Services	1418,11	1413,48	+0,33
8 - Distribution	2485,56	2473,98	+0,47
9 - Autres services	991,97	989,91	+0,21
Sociétés financières	1012,66	1004,91	+0,77
10 - Immobilier	691,80	690,13	+0,24
11 - Services financ.	1015,55	1009,93	+0,56
12 - Sociétés invest.	1256,01	1238,15	+1,44



Tokyo passe sous les 20 000 points

A TOKYO, mercredi 28 février, l'indice Nikkei a terminé la séance en baisse de 80,43 points (0,40 %), à 19 919,97 points. L'indice est passé sous la barre des 20 000 points pour la première fois depuis le 29 décembre. Les investisseurs se sont montrés prudents après la publication d'une statistique favorable à la production industrielle, et donc susceptible de peser sur les taux d'intérêt.

La veille, à Wall Street, la grande Bourse de New York a enregistré un recul à 15,89 points (0,29 %), le Dow Jones revenant à 5 549,21 points dans un marché actif avec 435 millions de titres échangés. IBM, en hausse de 3,63 dollars à 128,63 dollars, a limité la baisse de la cote. Le repli du marché obligataire et la popularité croissante de Pat Buchanan, le candidat républicain réputé hostile aux milieux d'affaires, ont pesé sur la tendance. Les investisseurs ont été surpris par l'ampleur des révisions à la hausse des ventes de détail : de 0,3 à 0,6 % en décembre et de 0,7 à 0,9 % en novembre. Pour janvier, la baisse de 0,3 % est en revanche conforme aux attentes des économistes.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 27/02	Cours au 26/02	Var. en %
Paris CAC 40	1956,51	[illegible]	−0,68
New-York/DJ indus.	5525,72	[illegible]	−0,71
Tokyo/Nikkei	20000,40	[illegible]	−2,40
Londres/FT100	3715,90	[illegible]	+0,31
Francfort/Dax 30	2444,92	[illegible]	+0,11
Frankfort/Commer.	869,70	[illegible]	+0,15
Bruxelles/Bel 20	1937,18	[illegible]	+0,10
Bruxelles/Général	1669,05	[illegible]	+0,10
Milan/MIB 30	1002	[illegible]	−0,20
Amsterdam/Gé. Cbs	337,70	[illegible]	−0,09
Madrid/Ibex 35	340,68	[illegible]	+0,27
Stockholm/Affarsal	1485,40	[illegible]	—
Londres FT30	2745,70	[illegible]	+0,22
Hong Kong/Hang S.	11197	[illegible]	−0,12
Singapour/Strait t	2445,57	[illegible]	−1,04

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

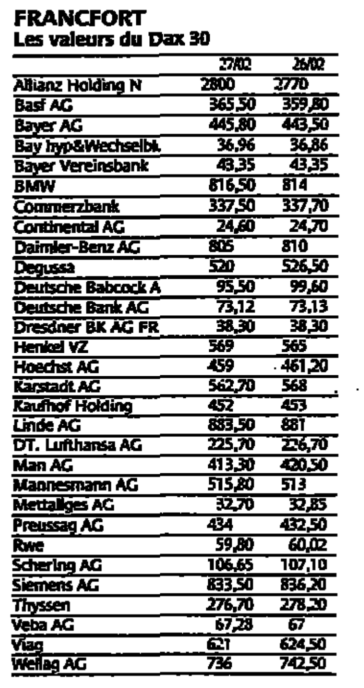
	27/02	26/02
Alcoa	55	55,87
American Express	46,75	45,75
Allied Signal	56	56
AT & T	64	65,12
Bethlehem	14,37	14,50
Boeing Co	81,12	81,75
Caterpillar Inc.	69,37	69,12
Chevron Corp.	55,87	56,25
Coca-Cola Co	82	81,75
Disney Corp.	64,87	65
Du Pont Nemours&Co	79,12	79,25
Eastman Kodak Co	73	73,62
Exxon Corp.	79,37	80,37
Gén. Motors Corp.H	56,12	56
Gén. Electric Co	77,62	78,50
Goodyear T & Rubbe	48,50	48,25
IBM	128,62	125
Intl Paper	36,87	37
J.P. Morgan Co	82,50	83,12
Mc Don Dougl	90,50	90,12
Merck & Co.Inc.	65,25	65,87
Minnesota Mng.&Mfg	64,75	64,37
Philip Moris	100	100,62
Procter & Gamble C	83	83,50
Sears Roebuck & Co	45,87	46,37
Texaco	80,25	80,87
Union Carb.	45,12	45,50
Utd Technol	107,62	108,50
Westingh. Electric	18,87	19,12
Woolworth	12,37	11,87

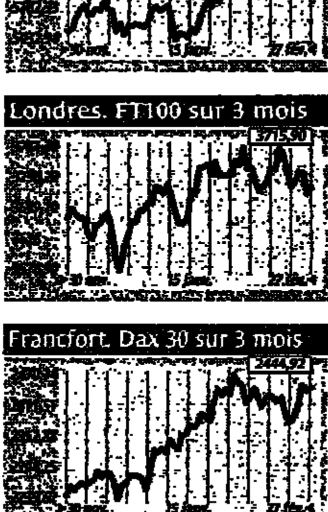
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	27/02	26/02
Allied Lyons	5,24	5,19
Barclays Bank	7,65	7,72
B.A.T. industries	5,62	5,69
British Aerospace	8,75	8,64
British Airways	4,99	4,95
British Gas	2,38	2,35
British Petroleum	5,21	5,22
British Telecom	3,70	3,68
B.T.R.	3,22	3,18
Cadbury Schweppes	5,42	5,36
Eurotunnel	0,83	0,81
Forte	3,46	3,47
Glaxo	9,14	9,10
Grand Metropolitan	4,33	4,34
Guinness	4,53	4,43
Hanson Plc	1,86	1,86
Great Ic	6,67	6,70
H.S.B.C.	10,53	10,37
Impérial Chemical	8,88	8,76
Legal	7,15	7,11
Marks and Spencer	4,20	4,20
National Westminst	6,87	6,79
Peninsular Orienta	5,26	5,20
Reuters	7,07	6,91
Saatchi and Saatch	1,09	1,08
Shell Transport	8,43	8,45
Smithkline Beecham	7,05	7,10
Tate and Lyle	4,69	4,71
Univeler Ltd	12,01	12,07
Zeneca	12,53	12,50

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	27/02	26/02
Allianz Holding N	2800	2770
Basf AG	365,50	359,80
Bayer AG	445,80	443,50
Bay hyp&Wechselbk	36,96	36,86
Bayer Vereinsbank	43,35	43,35
BMW	816,50	814
Commerzbank	337,50	337,70
Continental AG	24,60	24,70
Daimler-Benz AG	805	810
Degussa	520	526,50
Deutsche Babcock A	95,50	99,60
Deutsche Bank AG	73,12	73,13
Dresdner BK AG FR	38,30	38,30
Henkel VZ	569	565
Hoechst AG	459	461,20
Karstadt AG	562,70	568
Kaufhof Holding	452	453
Linde AG	883,50	881
DT. Lufthansa AG	225,70	226,70
Man AG	413,30	420,50
Mannesmann AG	515,80	513
Mettallges AG	32,70	32,85
Preussag AG	434	432,50
Rwe	59,80	60,02
Schering AG	106,65	107,10
Siemens AG	833,50	836,20
Thyssen	276,70	278,20
Veba AG	67,28	67
Viag	621	624,50
Wellag AG	736	742,50





LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Stabilité du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert sur une note stable, mercredi 28 février. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars gagnait deux centièmes, à 120,44 points. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,73 %, soit un écart de 0,32 % par rapport à celui des titres d'Etat allemands de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé en légère baisse. L'annonce d'une hausse modérée des prix à la production en janvier aux Etats-Unis (+0,3 %) n'a pas permis de redonner confiance aux investisseurs. Le rendement de l'emprunt à trente ans s'était établi en clôture à 6,47 %.

La Banque de France a laissé inchangé, mercredi matin, à 4,13 %, le taux de l'argent au jour le jour.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an — 121,06

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 22/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	4,12	[illegible]	7,54	[illegible]
Allemagne	3,06	[illegible]	7,28	[illegible]
Grande-Bretagne	6,25	[illegible]	7,72	[illegible]
Italie	10	[illegible]	11,05	[illegible]
Japon	0,38	[illegible]	4,75	[illegible]
Etats-Unis	5,13	[illegible]	6,47	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 27/02	Taux au 26/02	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,57	[illegible]	100,29
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,17	[illegible]	100,02
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,54	[illegible]	99,92
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,71	[illegible]	99,99
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,35	[illegible]	99,72
Obligations françaises	6,95	[illegible]	99,70
Fonds d'Etat à TME	−1,66	[illegible]	100,80
Fonds d'Etat à TRE	−1,32	[illegible]	100,86
Obligat. franç. à TME	−0,97	[illegible]	99,66
Obligat. franç. à TRE	+0,09	[illegible]	100,42

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 27/02	Vente 27/02	Achat 26/02	Vente 26/02
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	4,25	[illegible]	4,25
3 mois	[illegible]	4,45	[illegible]	4,38
6 mois	[illegible]	4,49	[illegible]	4,44
1 an	[illegible]	4,58	[illegible]	4,56
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 27/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	170059	[illegible]	120,66	[illegible]	120,42
Juin 96	2264	[illegible]	120,66	[illegible]	120,48
Sept. 96	52	[illegible]	119,46	[illegible]	119,32
Déc. 96	7	[illegible]	118,20	[illegible]	118,18
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	24836	[illegible]	95,52	[illegible]	95,49
Juin 96	14932	[illegible]	95,55	[illegible]	95,50
Sept. 96	5293	[illegible]	95,52	[illegible]	95,46
Déc. 96	3634	[illegible]	95,36	[illegible]	95,33
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	2510	[illegible]	89,30	[illegible]	89,10
Juin 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 27/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 96	25001	[illegible]	1982	[illegible]	1976
Mars 96	9115	[illegible]	1990	[illegible]	1983,50
Avril 96	712	[illegible]	1988	[illegible]	1988
Juin 96	—	[illegible]	—	[illegible]	1961,50

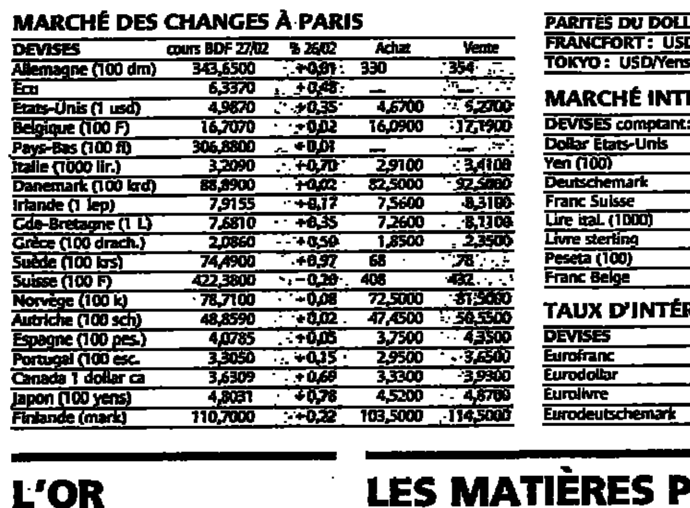
LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9870 | US/DM ↗ 1,4502 | US/Y ↘ 104,2300 | DM/F ↗ 3,4365 | £/F ↗ 7,6810

Légère hausse du dollar

LE BILLET VERT était en légère hausse, mercredi matin 28 février, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4535 mark, 104,21 yens et 4,98 francs.

Le dollar était tombé, la veille, jusqu'à un cours de 103,40 yens, son niveau le plus bas depuis début janvier face au yen. Les craintes d'une intervention concertée des banques centrales ont toutefois permis au dollar de se redresser. Le franc poursuivait sa remontée, mercredi matin, face au deutschemark. Il s'inscrivait à 3,4305 francs pour 1 mark, son cours le plus élevé depuis un mois. La devise française a bien réagi, mardi, à la baisse de un seizième de point du taux de l'argent au jour le jour. Elle profite aussi de la réduction de l'écart de rendement entre les emprunts d'Etat français et allemands.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 27/02	% 26/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	343,6500	+0,01	330	354
Ecu	6,3370	+0,48	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,9870	+0,35	4,6700	5,2700
Belgique (100 F)	16,7070	+0,02	16,0900	17,1900
Pays-Bas (100 fl)	306,8800	+0,01	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2090	+0,70	2,9100	3,4100
Danemark (100 krd)	88,8900	+0,02	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,9155	+0,17	7,5600	8,3100
Gde-Bretagne (1 L)	7,6810	+0,35	7,2600	8,1100
Grèce (100 drach.)	2,0860	+0,50	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	74,4900	+0,97	68	78
Suisse (100 F)	422,3800	−0,20	408	432
Norvège (100 k)	78,7100	+0,08	72,5000	81,5000
Autriche (100 sch)	48,8590	+0,02	47,4500	50,5500
Espagne (100 pes.)	4,0785	+0,05	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,3050	+0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,6309	+0,69	3,3300	3,9300
Japon (100 yens)	4,8031	+0,78	4,5200	4,8700
Finlande (mark)	110,7000	+0,22	103,5000	114,5000

PARITÉS DU DOLLAR	28/02	27/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4502	1,4495	+0,05
TOKYO : USD/Yens	104,2300	104,2900	−0,06

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9820	4,9810	5,9710	4,9660
Yen (100)	4,7838	4,7810	4,7469	4,7390
Deutschemark	3,4355	3,4353	3,4348	3,4345
Franc Suisse	4,2252	4,2228	4,2309	4,2266
Lire ital. (1000)	3,1989	3,1962	3,1884	3,1842
Livre sterling	7,6790	7,6726	7,6573	7,6447
Peseta (100)	4,0795	4,0760	4,0788	4,0747
Franc Belge	16,711	16,685	16,702	16,676

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,18	4,31	4,37
Eurodollar	5,25	5,18	5,06
Eurolivre	6,25	6,12	6,06
Eurodeutschemark	3,31	3,31	3,31

L'OR

	cours 27/02	cours 26/02
Or fin (k. barre)	63600	64000
Or fin (en lingot)	64200	64950
Once d'Or Londres	399	399,50
Pièce française(20f)	365	366
Pièce suisse (20f)	367	368
Pièce Union lat(20f)	366	367
Pièce 20 dollars us	2580	2520
Pièce 10 dollars us	1382,50	1382,50
Pièce 50 pesos mex.	2360	2385

LE PÉTROLE

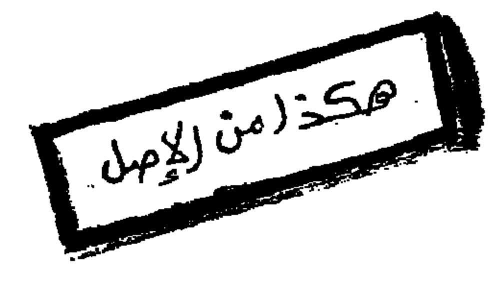
En dollars	cours 27/02	cours 26/02
Brent (Londres)	17,95	17,95
WTI (New York)	22	22
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	27/02	26/02
Dow-Jones comptant	224,07	224,49
Dow-Jones à terme	344,88	346,95
CRB	249,82	249,07

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2531	2538,50
Cuivre à 3 mois	2493	2498
Aluminium comptant	1572	1577
Aluminium à 3 mois	1602	1609,50
Plomb comptant	773	779
Plomb à 3 mois	767	771,50
Etain comptant	6170	6185
Etain à 3 mois	6230	6240
Zinc comptant	1023,50	1033,50
Zinc à 3 mois	1042	1051
Nickel comptant	7915	8190
Nickel à 3 mois	8005	8290

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,51	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	140,50	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	5,06	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,88	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	7,42	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	234,70	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	200	200
Orge (Londres)	109,50	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1267	[illegible]
Café (Londres)	1993	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,83	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,25	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 28 FÉVRIER

Liquidation : 22 mars
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,83 %
CAC 40 : 1990,81

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	7660	7680	+ 0,26	01/06/95
B.N.P. (T.P)	949	930	- 2	30/07/95
Cr.Lyonnais(T.P.)	868	870	+ 0,23	22/10/95
Renault (T.P.)	1850	1853	+ 0,16	24/10/95
Rhone Poulenc(T.P)	2050	2055	+ 0,24	01/10/95
Saint Gobain(T.P.)	1215	1215	—	15/07/95
Thomson S.A (T.P)	1085	1050	- 3,22	01/08/95
Accor	689	708	+ 2,75	26/07/95
Air Liquide	899	895	- 0,44	10/07/95
Alcatel Alsthom	445	448	+ 0,67	28/07/95
Alcatel Cable	376,10	376,10	—	07/07/95
Alspi	364	400,40	+ 10	02/07/95
AGF-Ass.Gen.France	143,10	143,60	+ 0,34	18/07/95
Axa	324,50	325,80	+ 0,40	12/07/95
Axime	545	543	- 0,36	[illegible]
Bail Investis	869	870	+ 0,11	12/07/95
Bancaire (Cie)	532	541	+ 1,69	30/08/95
Bazar Hot. Ville	467	475	+ 1,71	13/06/95
Bertrand Faure	151,80	157	+ 3,42	12/07/95
BIC	569	570	+ 0,17	16/01/96
BIS	461	460,50	- 0,10	01/07/92
B.N.P.	193	195,50	+ 1,29	28/07/95
Bollore Techno.	548	559	+ 2	15/07/92
Bongrain	2870	2860	- 0,34	16/05/95
Bouygues	510	506	- 0,78	21/08/95
Canal +	910	915	+ 0,54	18/08/95
Cap Gemini Sogeti	155	155	—	10/07/92
Carnaudmetalbox	222,50	222,50	—	15/06/95
Carrefour	3302	3359	+ 1,72	25/04/95
Casino Guichard	172	173,70	+ 0,98	13/06/95
Casino Guich.ADP	126	126,90	+ 0,71	13/06/95
Castorama Dl (Li)	928	916	- 1,29	09/07/95
C.C.F.	243	243	—	29/06/95
CCMX(ex.CCMC) Ly	57,70	57,80	+ 0,17	30/06/91
Cegid (Ly)	455	455,50	+ 0,10	26/06/95
CEP Communication	469,80	478	+ 1,74	27/07/95
Cerus Europ.Reun	84,30	86,70	+ 2,84	01/07/90
Cetelem	1025	1027	+ 0,19	30/06/95
CGIP	1210	1215	+ 0,41	09/06/95
Chargeurs	1201	1320	+ 9,90	21/06/95
Christian Dior	595	603	+ 1,34	04/12/95
Ciments Fr.Priv.B	220	232	+ 5,45	30/08/95
Clarins	598	599	+ 0,16	19/07/95
Club Mediterranee	466,50	461	- 1,17	05/02/93
Coflexip	182	180,20	- 0,98	07/08/95
Colas	905	906	+ 0,11	29/06/95
Comptoir Entrep.1	14,50	14,50	—	15/07/92
Comptoir Moder.	1779	1805	+ 1,46	24/06/95
CPR	425	433	+ 1,88	03/07/95
Cred.Fon.France	70,50	73,30	+ 3,97	16/06/95
Credit Local Fce	411,50	410,20	- 0,31	15/06/95
Credit Lyonnais CI	235	234	- 0,42	01/07/89
Credit National	398,50	401,40	+ 0,72	01/06/95
CS Signaux(CSEE)	240	237,10	- 1,20	27/06/95
Damart	3895	3940	+ 1,15	19/12/95
Danone	797	809	+ 1,50	15/05/95
Dassault-Aviation	583	530	- 9,09	16/06/95
Dassault Electro	288	285	- 1,04	27/06/95
De Dietrich	266,90	268,90	+ 0,74	16/06/95
Degremont	467	470	+ 0,64	06/06/95
Dev.R.N-P.Cal Li	50,10	50,95	+ 1,69	—
DMC (Dollfus Mi)	244,50	248	+ 1,43	19/06/95
Docks France	900	899	- 0,11	01/06/95
Dynaction	107,90	111	+ 2,87	10/07/92
Eaux (Gle des)	513	517	+ 0,77	03/07/95
Ecco	955	968	+ 1,36	03/07/95
Eiffage	729	767	+ 5,21	02/01/96
Elf Aquitaine	342,80	344,20	+ 0,40	17/07/95
Eramet	356,40	362	+ 1,57	31/07/95
Eridania Beghin	893	878	- 1,67	12/07/95
Essilor Intl	1221	1204	- 1,39	04/07/95
Essilor Intl ADP	832	840	+ 0,96	04/07/95
Esso	596	596	—	16/02/96
Eurafrance	1879	1883	+ 0,21	26/12/95
Euro Disney	15,15	15,15	—	23/02/93
Euro RSCG W.W.	483	477	- 1,24	05/09/95
Europe 1	1199	1195	- 0,33	04/09/95
Eurotunnel	6,30	6,25	- 0,79	—
Filipacchi Medias	917	944	+ 2,94	28/08/95
Finextel	77,60	77,30	- 0,38	22/06/95
Fives-Lille	469	514	+ 9,59	12/07/95
Fromageries Bel	5000	5090	+ 1,80	27/07/95
Galeries Lafayette	1484	1520	+ 2,42	05/07/95
GAN	142,80	144	+ 0,84	05/07/94
Gascogne (B)	497,90	495	- 0,58	19/08/95
Gaz et Eaux	2019	2001	- 0,89	27/06/95
Geophysique	279	275	- 1,43	12/07/93
G.F.C.	396	398	+ 0,50	26/07/95
Groupe Andre S.A.	458	458,80	+ 0,17	12/02/96
Gr.Zannier #(Ly)	84,80	86,80	+ 2,35	01/08/95
GTM-Entrepose	326	328	+ 0,61	21/07/95
Guilbert	710	714	+ 0,56	07/08/95
Guyenne Gascogne	1582	1590	+ 0,50	19/06/95
Havas	376,80	379,40	+ 0,69	24/08/95
I.D.I.A	210	210	—	28/08/95
Imetal	731	735	+ 0,54	06/07/95
Immeubl.France	358	360	+ 0,55	15/06/95
Ingenico	48,80	49,60	+ 1,63	31/08/95
Interbail	290	289,80	- 0,06	30/06/95
Intertechnique 1	572	572	—	29/08/92
Jean Lefebvre	305	306	+ 0,32	19/06/95
Klepierre	607	608	+ 0,16	30/03/95
Labinal	695	721	+ 3,74	05/07/95
Lafarge	342,80	347	+ 1,22	18/07/95
Lagardere (MMB)	127	128,70	+ 1,33	05/07/95
Lapeyre	284,20	283,50	- 0,24	02/08/95
Lebon	217,10	223	+ 2,71	05/07/95
Legrand	897	940	+ 4,79	01/02/96
Legrand ADP	589	600	+ 1,86	01/02/96
Legris indust.	183,30	189	+ 3,10	10/08/92
Locindus	843	845	+ 0,23	03/07/95
L'Oreal	1417	1436	+ 1,34	28/06/95
LVMH Moet Vuitton	1131	1142	+ 0,97	30/11/95
Lyonnaise Eaux	464	470,20	+ 1,33	31/03/95
Marine Wendel	391,20	411,50	+ 5,18	30/11/95
Matra-Hachette	126,90	127,50	+ 0,47	04/07/95
Metaleurop	49,50	49,50	—	04/07/90
Metrologie Inter.	21,10	21,30	+ 0,94	—
Michelin	228,30	228,90	+ 0,26	10/07/95
Moulinex	87	88	+ 1,14	14/09/92
Navigation Mixte	779	[illegible]	—	10/08/95
Nord-Est	134,90	140	+ 3,78	15/06/95
Nordon (Ny)	446	440	- 1,34	—
NRJ #	562	565	+ 0,53	10/04/96
OLIPAR	133	131,80	- 0,90	—
Paribas	272	[illegible]	—	02/06/95
Pechiney	202	200	- 0,99	—
Pechiney CIP	225,10	223,10	- 0,88	10/07/95
Pechiney Intl	106,90	106	- 0,84	03/07/95
Pernod-Ricard	315,40	321	+ 1,77	11/01/96
Peugeot	739	744	+ 0,67	06/07/95
Pinault-Prin.Red.	1200	1186	- 1,16	28/06/95
Plastic-Omn.(Ly)	404	402,10	- 0,47	04/07/95
Poliet	481,50	483	+ 0,31	08/06/95
Primagaz	504	507	+ 0,59	12/06/95
Promodes	1375	1372	- 0,21	30/06/95
Publicis	361	360	- 0,27	10/07/95
Radiotechnique	490	491	+ 0,20	30/06/95
Remy Cointreau	141,30	142,10	+ 0,56	03/08/95
Renault	145	148,30	+ 2,27	04/07/95
Rexel	1058	1060	+ 0,18	03/07/95
Rhone Poulenc A	124,60	125,30	+ 0,56	30/06/95
Rochette (La)	36,35	34,10	- 6,18	25/06/92
Roussel Uclaf	1063	1073	+ 0,94	13/06/95
Rue Imperiale(Ly)	4190	4150	- 0,95	18/06/95
Sade (Ny)	180,20	182,90	+ 1,49	19/06/95
Sagem SA	3075	3140	+ 2,11	28/07/95
Saint-Gobain	630	638	+ 1,26	28/07/95
Saint-Louis	1548	1578	+ 1,93	05/07/95
Salomon (Ly)	2900	2950	+ 1,72	02/01/96
Salvepar (Ny)	432	429	- 0,69	28/08/95
Sanofi	349,90	350,70	+ 0,22	26/06/95
Sat	2000	2018	+ 0,90	10/07/95
Saupiquet (Ns)	1340	1370	+ 2,23	03/06/95
Schneider SA	211	216,50	+ 2,60	31/08/91
SCOR SA	166,70	167,50	+ 0,47	28/07/95
S.E.B.	700	710	+ 1,42	14/06/95
Sefimeg	356	355	- 0,28	10/07/95
SEITA	200,30	203	+ 1,34	30/06/95
Selectibanque	105	105	—	12/07/95
SFIM	1151	1168	+ 1,47	11/08/95
SGE	111,30	110	- 1,16	03/08/95
Sidel	1361	1385	+ 1,76	29/06/95
Simco	486	478	- 1,64	04/07/95
S.I.T.A	1000	1005	+ 0,50	10/08/95
Skis Rossignol	1734	1735	+ 0,05	29/09/95
Sligos	447	450	+ 0,67	30/10/95
Societe Gale A	582	582	—	04/06/95
Sodexho	1865	1892	+ 1,44	03/08/95
Sommer-Allibert	1460	1450	- 0,68	27/06/95
Sophia	225,50	225	- 0,22	30/06/95
Spir Communication	538	540	+ 0,37	27/06/95
Strafor Facom	328,80	330,10	+ 0,39	01/08/95
Suez	192	198	+ 3,12	05/08/95
Synthelabo	355	357,50	+ 0,70	27/06/95
Technip	424	423,70	- 0,07	03/06/95
Thomson-CSF	126,70	129	+ 1,81	11/08/95
Total	333,90	330,60	- 0,98	28/06/95
UAP	116	117,10	+ 0,94	[illegible]
UFB Locabail	479,80	484	+ 0,87	[illegible]
UGC.DA (M)	279	282	+ 1,07	[illegible]
UIC	62,40	62,40	—	[illegible]
UIF	450	446	- 0,88	[illegible]
UIS	132	133	+ 0,75	[illegible]
Unibail	536	545	+ 1,67	[illegible]
Union Assur.Fdal	546	550	+ 0,73	[illegible]
Usinor Sacilor	78,70	79,25	+ 0,69	[illegible]
Valeo	279	282,50	+ 1,25	[illegible]
Vallourec	216,60	219,40	+ 1,29	[illegible]
Via Banque	182,80	201	+ 9,95	[illegible]
Worms & Cie	271	287	+ 5,90	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	970	969	- 0,10	[illegible]
Elf Gabon	852	852	—	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	228,80	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Adidas AG #	318	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
American Express	226	[illegible]	+ 3,09	[illegible]
Anglo American #	339	[illegible]	- 1,17	[illegible]
Amgold #	523	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Arjo Wiggins App.	15,85	[illegible]	—	[illegible]
A.T.T. #	324	[illegible]	- 0,80	[illegible]
Banco Santander #	247,80	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Barrick Gold #	154,90	[illegible]	- 1,80	[illegible]
B.A.S.F. #	1264	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
Bayer #	1538	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Blenheim Group	18,85	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Buffelsfontein #	23,90	[illegible]	- 1,25	[illegible]
Chase Manhattan #	363,10	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Cordiant PLC	8,25	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
CROWN CORK ORD.	240	[illegible]	+ 4,12	[illegible]
CROWN CORK PF CV	219	[illegible]	+ 10,95	[illegible]
Daimler Benz #	2780	[illegible]	—	[illegible]
De Beers #	166,90	[illegible]	- 3,83	[illegible]
Deutsche Bank #	251,40	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Dresdner Bank #	133	[illegible]	- 0,67	[illegible]
Driefontein #	75	[illegible]	- 0,66	[illegible]
Du Pont Nemours #	389,70	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Eastman Kodak #	367,50	[illegible]	- 1,38	[illegible]
East Rand #	4,25	[illegible]	- 3,52	[illegible]
Echo Bay Mines #	70	[illegible]	- 0,21	[illegible]
Electrolux #	242	[illegible]	—	[illegible]
Ericsson #	111,50	[illegible]	- 1,61	[illegible]
Exxon Corp. #	396,10	[illegible]	- 0,27	[illegible]
Ford Motor #	152	[illegible]	+ 2,03	[illegible]
Freegold #	48,35	[illegible]	- 7,03	[illegible]
Gencor Limited #	18,70	[illegible]	+ 4,27	[illegible]
General Elect. #	384	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
General Motors #	258	[illegible]	—	[illegible]
Gle Belgique #	401,10	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
Grd Metropolitan	33,50	[illegible]	—	[illegible]
Guinness Plc #	35,50	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Hanson Plc	14,15	[illegible]	+ 1,76	[illegible]
Harmony Gold #	62,60	[illegible]	- 1,75	[illegible]
Hitachi #	49,80	[illegible]	+ 1	[illegible]
Hoechst #	1571	[illegible]	+ 1,35	[illegible]
I.B.M #	623	[illegible]	+ 2,88	[illegible]
I.C.I #	69	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Ito Yokado #	284,80	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Matsushita #	81,55	[illegible]	—	[illegible]
Mc Donald's #	258,70	[illegible]	- 2,01	[illegible]
Merck and Co #	329,20	[illegible]	- 0,97	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	62,20	[illegible]	—	[illegible]
Mobil Corporat.#	543	[illegible]	—	[illegible]
Morgan J.P. #	418	[illegible]	- 1,96	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5450	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	76	[illegible]	—	[illegible]
Norsk Hydro #	214,50	[illegible]	- 0,13	[illegible]
Petrofina #	1400	[illegible]	+ 2,85	[illegible]
Philip Morris #	493	[illegible]	+ 1,82	[illegible]
Philips N.V #	212,50	[illegible]	- 0,23	[illegible]
Placer Dome Inc #	143,10	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Procter Gamble #	417	[illegible]	- 0,19	[illegible]
Quilmes	215	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Randfontein #	42,80	[illegible]	- 0,93	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	325	[illegible]	- 1,53	[illegible]
Royal Dutch #	691	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
R T Z #	71,50	[illegible]	—	[illegible]
Sega Enterprises	220	[illegible]	+ 2,36	[illegible]
Saint-Helena #	39,90	[illegible]	—	[illegible]
Schlumberger #	364	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
SGS Thomson Micro.	205,60	[illegible]	- 2,43	[illegible]
Shell Transport #	66,50	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Siemens #	2866	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Sony Corp. #	294,50	[illegible]	—	[illegible]
Sumitomo Bank #	94,20	[illegible]	- 1,27	[illegible]
T.D.K #	248,50	[illegible]	+ 2,61	[illegible]
Telefonica #	81	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Toshiba #	39,20	[illegible]	- 0,51	[illegible]
Unilever #	674	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
United Technol. #	545	[illegible]	- 0,73	[illegible]
Vaal Reefs #	500	[illegible]	- 1,60	[illegible]
Volkswagen A.G #	1867	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Volvo (act.B) #	106	[illegible]	+ 2,83	[illegible]
Western Deep #	246,50	[illegible]	- 1,01	[illegible]
Yamanouchi #	111,80	[illegible]	—	[illegible]
Zambia Copper	3,60	[illegible]	+ 0,27	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 28 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	114,10	2,375
CEPME 8,5% 88-97CA	104,29	5,736
CEPME 9% 89-99 CA#	110,50	4,869
CEPME 9% 92-06 TSR	113	6,830
CFD 9,7% 90-03 CB	117,55	0,742 d
CFD 8,6% 92-05 CB	113,20	0,589
CFF 10% 88-98 CA#	108,20	3,661
CFF 9% 88-97 CA#	104,46	3,762 d
CFF 10,25%90-01CB#	111,55	9,942 d
CLF 8,9% 88-00 CA#	110,89	6,833
CLF 9%88-93/98 CA#	106,79	0,787
CNA 9% 4/92-07	115,50	7,580
CRH 8,6% 92/94-03	110,85	5,851
CRH 8,5% 10/87-88#	108,56	8,477
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	0,423 o
EDF 8,6% 92-04 #	112,32	7,754
Em.Etat10,26%86-96	100,17	10,086
Emp.Etat 6%93-97 #	101,64	3,909
Finansder 9%91-06#	115,85	2,884
Finansd.8,6%92-02#	111,35	0,869
Floral9,75% 90-99#	112,47	5,967
OAT 8,5% 87-97CA#	104,67	3,026
OAT 9,90%85-97 CA#	108,24	2,218
OAT 88-98 TME CA	—	0,619
OAT 9/85-98 TRA	—	2,811
OAT 9,50%88-98 CA#	109,47	6,562
OAT TMB 87/99 CA	99,70	0,487
OAT 8,125% 89-99 #	108,27	6,305
OAT 8,50%90/00 CA#	110,50	7,943
OAT 85/00 TRA CA	105,40	3,942
OAT 10%5/85-00CA#	116,02	7,705
OAT 89-01 TME CA	103,10	0,619
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,06	2,322
OAT 8,50% 89-19 #	112,67	3,042
OAT.8,50%92-23CA#	112,03	7,282
SNCF 8,8% 87-94CA	108,30	8,745
Lyon.Eaux 6,5%90CV	886,50	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	180	180
Bains C.Monaco	600	607
B.N.P.Intercont	326	335
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Cambodge ◆	905	905
Carbone Lorraine	566	570
CIC ◆	91,50	91,50
Centenaire Blanzy ◆	350	350
Ceragen Holding ◆	19,50	19,50
Champex (Ny) ◆	16,20	16,20
CIC Un.Euro.CIP	362	360
C.I.T.R.A.M. (B)	2200	2180
Cpt Lyon Alem	425	413
Concorde-Ass Risq	725	780
Cpe Valfond ex.CMP ◆	13	13
Credit Gen.Ind. ◆	30	30
Darblay ◆	350	425,20 d
Didot Bottin	669	684
Eaux Bassin Vichy ◆	4200	4200
Ecia	737	726
Ent.Mag. Paris ◆	1720	1720
Eridania Beghin CI ◆	811	817
Fidei ◆	44,50	44,50
Finalens ◆	360,30	360,30
F.I.P.P.	109	109,10
Fonciere (Cie)	441	445
Fonciere Euris	172,40	[illegible]
Foncina # ◆	440	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A.	1050	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gaumont #	365	[illegible]
Genefim ◆	122	[illegible]
Gevelot ◆	1480	[illegible]
G.T.I (Transport)	325	[illegible]
Immobail	112,60	[illegible]
Immobanque	665	[illegible]
Im.Marseillaise	6110	[illegible]
Invest.(Ste Cle.)	1260	[illegible]
Lille Bonnieres ◆	1710	[illegible]
Locafinanciere ◆	410	[illegible]
Louvre #	185	[illegible]
Lucia ◆	54	[illegible]
Monoprix ◆	161,10	[illegible]
Metal Deploye ◆	435	[illegible]
Mors #	12,70	[illegible]
Navigation (Nle)	69	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	260	[illegible]
Pap.Clairefont(Ny)	1001	[illegible]
Parfinance ◆	205,40	[illegible]
Paris Orleans	250	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1394	[illegible]
Porcher ◆	205	[illegible]
Promodes (CI) ◆	936	[illegible]
PSB Industries Ly ◆	320,60	[illegible]
Rochefortaise Com.	182	[illegible]
Rosario ◆	191,20	[illegible]
Rougier #	528	[illegible]
S.A.F.I.C Alcan	250,10	[illegible]
Saga	169	[illegible]
Salins du Midi	485	[illegible]
Savoisienne (M) ◆	140	[illegible]
Silic	741	[illegible]
S.I.P.H.	176,20	[illegible]
Sofal ◆	126	[illegible]
Soffo ◆	250,10	[illegible]
Sofitam act.a reg. ◆	67,70	[illegible]
Sofragi ◆	3799	[illegible]
Soudure Autogene	1001	[illegible]
Sovabail ◆	339	[illegible]
Taittinger	1640	[illegible]
Tour Eiffel	282	[illegible]
Elyo	180	[illegible]
Vicat	441	[illegible]
Virax	126,50	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	[illegible]
Commerzbank AG	1161	[illegible]
Fiat Ord.	18	[illegible]
Gevaert	290,10	[illegible]
Gold Fields South	157	[illegible]
Kubota Corp.	30	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	45,20	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	179,50	[illegible]
Robeco	369,80	[illegible]
Rodamco N.V.	139	[illegible]
Rolinco	395	[illegible]
Solvay SA	2960	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 28 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	60,55	60,55
AFE #	376	376
Aigle #	190	192
Albert S.A (Ns) ◆	124,60	124,60
Altran Techno. #	984	995
Montaignes P.Gest.	580	580
Bque Picardie (Li) ◆	550	550
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	235	233,90
Bque Vernes	600	600
Beneteau #	580	585
B I M P	75,10	75,10
Boiron (Ly) #	527	523
Boisset (Ly)#	229,80	229,80
But S.A.	288	286
Cardif SA	684	680
CDA-Cie des Alpes	138	135
C.E.E #	225	225
CEGEP #	153,90	153,90
Cermex # (Ly)	305	301
CFPI #	260	260
Change Bourse (M)	268	270
Christ.Dalloz #	1320	1321
Cipe France Ly #	370	388
CNIM CA#	166,90	167
Codetour	280	280
Comp.Euro.Tele-CET	318,50	316
Conflandey S.A.	295,10	295,10
C.A. de la Brie	345,80	340,10
C.A.Gironde (B) ◆	448	448
C.A.Haute Normand	350	350
C.A.Ille & Vilaine	343	348
C.A. Paris IDF	700	680
C.A.de l'Isere Ly#	371	372
C.A.Loire Atl.Ns #	311,50	312,30
C.A.Loire/H.Loire#	218	219
C.A.Morbihan (Ns)	333,50	333,50
C.A.du Nord (Li)	475	475
C.A. Oise CCI	247,80	247,80
C.A.Pas de Calais	420	420
C.A. Somme CCI	243,20	243,50
C.A.Toulouse (B)	377,50	381,20
Chaine et Trame #	157,50	158
C.A. Midi CCI#(Ly)	300	305
Creeks	66,60	68,40
Devanlay	505	500
Deveaux(Ly)#	560	567
Devernois (Ly)	495	494,50
Ducros Serv.Rapide	68	71,40
Ecco Trav.Tempo Ly	387	388
Emin-Leydier# (Ly)	476	481
Europ.Extinc.(Ly)	222	228,90
Europ Propulsion	424,50	410
Expand s.a ◆	280	280
Factorem	589	596
Faiveley #	310,10	320
Finabail	85,10	89,35
Finacor	115,50	117
Fininfo	442	490
Fructivie	569	565
Gautier France #	275	277
Gel 2000	85	85
GFI Industries #	599	615
Girodet # (Ly)	46	46,35
GLM S.A.	254,90	254,90
Grandoptic.Photo #	499	499
Gpe Guillin # Ly	164,90	164,90
Kindy #	170	175
Guerbet	316	316
Hermes internat.1#	1174	1170
Hotel Dubois	419,90	420
ICBT Groupe #	221	225
I.C.C.	143,10	143
Idianova	69	68
Immob.Hotel. #	68	67,90
Installux (Ly)	510	509
Int. Computer # ◆	91	91
Invest.Paris	141	141
IPBM	69	[illegible]
M6-Metropole TV	480	[illegible]
Manitou #	640	[illegible]
Manutan	766	[illegible]
Marie Brizard	1150	1152
Maxi-Livres/Profr.	254	255,10
Mecadyne ◆	151,70	151,70
Mecelec (Ly)	95,20	95
MGI Coutier	215	220
Michel Thierry#	701	715
Monneret Jouet # ◆	70	70
Naf-Naf #	60	60
Norbert Dentres.#	825	815
N.S.C Schlum. Ny	770	770
OGF Omn Gest.Fin ◆	900	900
Onet #	950	961
Paul Predault #	179,90	179
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	111	110
Pier Import ◆	76,45	76,45
Pochet	1077	1080
Poujoulat Ets (Ns)	217	217
Radiall #	649	649
Rallye(Cathiard)Ly	168,90	168,50
Reydel Indust.Li ◆	956	956
Robertet #	1209	1220
Rouleau-Guichard ◆	460	460
Securidev #	71	71
Sediver #	197	198
Seribo	272	267
Siparex (Ly) #	90,50	[illegible]
Smoby (Ly)#	636	[illegible]
Sofco (Ly)	76,60	[illegible]
Softbus ◆	415	[illegible]
Sogepag # ◆	134,80	[illegible]
Sogeparc (Fin)	661	[illegible]
Sopra	290	[illegible]
Steph.Kelian #	110,10	[illegible]
Sylea	453	[illegible]
Teisseire-France	214	[illegible]
TF1-1	538	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	399	[illegible]
Trouvay Cauvin #	100	[illegible]
Unilog	440	[illegible]
Union Fin.France	500	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #	139	[illegible]
Vilmorin et Cie #	420	[illegible]
Virbac	680	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 28 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,01	[illegible]
CFJPE ◆	131	[illegible]
Générale Occidentale ◆	45,75	[illegible]
Mumm ◆	950	[illegible]
Nobel ◆	116	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	140	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 27 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	36578,72	36578,72
Actimonétaire D	31132,85	31132,85
Agipi Ambition (Axa) ◆	115,92	110,40
Amplia ◇	114735,16	114735,16
Amplitude Monde D	760,80	742,24
Antigone Trésorerie	845822	845822
Arbitr. Court Terme	9343,56	9343,56
Arbitr. Première	8773,09	8686,23
Arbitr. Sécurité	17101,53	17016,45
Asie 2000	722,43	698,32
Associa Première	38061,11	38061,11
Associc	1112,55	1112,55
Atout Amérique	131,60	128,39
Atout Asie	100,48	98,03
Atout Futur C	558,79	545,16
Atout Futur D	533,03	520,03
Avenir Alizes	1967,49	1928,91
Axa Valeurs PER ◆	154,53	150,03
Cadence 1	1069,34	1058,25
Cadence 2	1053,38	1042,95
Cadence 3	1061,59	1051,08
Capimonétaire	1983,59	1981,61
Capioblig	8293,57	8211,46
Capitacic	1725,10	1699,61
Cicamonde	1270,41	1233,41
Coexis	1771,50	1738,47
Compravalor	2360,34	2256,95
Converti CIC	342,61	337,55
Credit Mutuel Capital	1677,16	1644,27
Crédit Mutuel MID AF	114,79	111,72
Créd.Mut.Ep.Cour.T	850,72	850,72
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	96,01	93,44
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	92,97	90,48
Cred.Mut.Ep.J	22163,61	22163,61
Créd.Mut.Ep.long.T	221,94	216
Créd.Mut.Ep.Monde ◆	1162,32	1131,21
Créd.Mut.Ep.Quatre	1109,93	1088,17
Dieze	1782,91	1749,67
Ecocic	1308,51	1270,40
Ecupar ◆	123,78	125,03
Ecur. Actions futur	203,41	197,49
Ecur. Distrimonétaire	10727,53	10727,53
Ecur. Expansion (*)	79080,98	78765,92
Ecur. Géovaleurs	2842,42	2759,63
Ecur. Investissement	168,58	163,67
Elancial D.	124,10	120,07
Eficash ◇	909916,74	909916,74
Emergence Poste D.	102,93	100,42
Eparcic	4681,20	4681,20
Eparcourt-Sicav	201,72	201,22
Epargne-Unie	1606,22	1567,04
Euro Solidarité	1269,58	1257,01
Eurodyn	1643,98	1603,88
Fonsicav	18830,12	18792,53
France Obligations	486,45	481,63
Francic	526,56	511,22
Francic Pierre	116,12	112,74
Francic-Regions	1568,55	1522,86
Géobilys C	609,74	600,73
Géobilys D	594,55	585,76
Gestilion	19807,56	19807,56
HLM Monétaire	18055,32	18055,32
Indicia ◆	1177,16	1148,23
Intersys D	111,87	111,70
Interoblig	6201,60	6048,20
Intersélection Fce	549,30	538,53
Japacic	182,89	177,56
Jeunepargne	376,96	371,39
Latitude C/D	143,22	143,08
Lion 20000	16567,08	16567,08
Lion Association	10943,64	10943,64
Lion Institution	42082,38	41977,44
Lionplus	1358,39	1331,75
Lion Trésor	2380,44	2356,87
Livret Bourse Inv.	616,52	598,56
Livret Portefeuil.	853,07	828,22
Méditerranée ◆	258,95	251,41
Mensuel CIC	10367,49	10264,84
Moneden	88449,61	88449,61
Moné-Dis ◇	10180,63	10180,63
Mone J ◇	11474,48	11424,48
Mone J. D ◇	11474,48	11474,48
Monévalor	53224,23	53224,23
Mutualité dépôts	17963,96	17928,10
Natio Court Terme	13593	13593
Natio Court Terme2	369199	369199
Natio Epargne	22487,55	22264,90
Natio Ep. Capital	15077,62	14928,34
Natio Ep. Croissance	2218,87	2175,36
Natio Ep. Obligations	220,63	216,30
Natio Epargne Retraite	133,83	131,21
Natio Epargne Trésor	10388,68	10367,94
Natio Epargne Valeur	338,50	327,98
Natio France Index	1044,55	1024,00
Natio Immobilier	1187	1163,73
Natio Inter	1825,82	1790,02
Natio Monétaire	5294,77	5294,77
Natio Opportunités	150,82	147,86
Natio Patrimoine	1474,24	1446,33
Natio Perspectives	1187,62	1164,33
Natio Placements	75765,75	75765,75
Natio Revenus	1067,15	1036,58
Natio Sécurité	11476,98	11476,98
Natio Valeurs	989,92	970,51
Nord Sud Dévelop.	2105,25	2100,95
Oblicic-Mondial	3310,48	3261,66
Oblicic-Régions	1157,19	1140,09
Oblifutur	3827,16	3825,30
Oblig. très caté.	229,04	225,66
Oblilion	1772,16	1754,61
Oblisécurité Sicav	5581,36	5581,36
Oblitys D.	572,91	564,44
Oraction	1684,09	1643,01
Patrimoine Retraite	293,88	288,12
Pervalor	613,11	601,09
Plénitude D	151,39	147,70
Poste Gestion C	42770,57	42727,84
Première Oblig. C	12805,37	12805,37
Première Oblig. D	11139,98	11134,43
Proficlus	991,75	973,26
Rentacic	164,41	161,36
Revenus Trimestr.	5262,97	5210,86
Revenu-Vert	1185,21	1162,11
Saint-Honoré Capital	17302,48	16796,52
St-Honoré March. Emer.	603,81	577,81
St-Honoré Pacifique	744,55	712,49
Sécuricic	2202,03	2202,03
Sécuritaux	1772,51	1772,51
Sensivalor	34806,48	34806,48
SEVEA ◆	103,81	101,26
S.G. France opport. C	1563,94	1533,27
S.G. France opport. D	1508,16	1478,59
S.G. Monde opport. C	1097,69	1076,17
S.G. Monde opport. D	1097,69	1076,17
Sicav Associations	2342,41	2342,41
Sicav 5.000	535,57	525,07
S.I. Est ◆	1222,17	1188,52
Slivafrance	864,62	848,69
Slivam	463,74	454,65
Slivarente	230,80	226,27
Slivinter	565,82	554,75
Sogenfrance C	1379,82	1352,76
Sogenfrance D	1273,41	1248,44
Sogépargne	307,50	304,46
Sogevar	1221,85	1197,89
Soginter	1737,30	1703,24
Solstice D	2342,15	2336,31
Stratégie Actions	904,80	880
Stratégie Rendement	1743,73	1680,96
Synthesis	15358,02	15358,02
Thésora C	893,52	884,67
Thésora D	849,28	840,87
Trésor Plus	1739,26	1722,04
Trésor Trimestriel	1020,19	1010,09
Trésoricic	169786,25	169786,25
Trésorys	255069,39	255069,39
Trilion	5239,84	5172,60
Uni-Associations ◇	120,19	120,39
Uni-Foncier	1269,13	1238,18
Unifrance	628,42	613,09
Uni-Garantie C	1652,02	1621,22
Uni-Garantie D	1343,21	1318,16
Uni Régions	1463,02	1427,34
Univar ◇	297,44	297,46
Univar D ◇	297,44	297,44
Univers Actions	1782,27	1744,65
Univers Obligations	2152,59	2112,45
Valorg	2375,36	2340,26
Valreal	34179,52	34142,44
Winterthur St-Honoré	257,12	245,46

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

1re DIVISION Après quatre défaites consécutives, le Paris-SG a renoué avec la victoire en battant Lens (1-0) au Parc des Princes, mardi 27 février lors de la 29e journée du championnat de France de football de première division. Les deux principaux rivaux du PSG, Auxerre et Metz, ont fait match nul (0-0) sur le terrain des Bourguignons. ● CETTE VICTOIRE étriquée permet au PSG d'accroître son avance en tête du championnat et à son entraîneur, Luis Fernandez, d'obtenir un sursis après la crise des derniers jours. Placé sous le contrôle d'un « comité sportif », Luis Fernandez doit maintenant préparer son équipe à l'échéance cruciale d'un match de Coupe d'Europe contre Parme, jeudi 7 mars. ● À SAINT-ÉTIENNE, les supporteurs des Verts se sont signalés par de nouvelles violences qui devraient valoir à leur équipe une suspension du stade Geoffroy-Guichard.

La victoire du Paris-SG offre une nouvelle chance à Luis Fernandez

En s'imposant face à Lens (1-0), l'équipe de la capitale met fin à une série de défaites qui hypothéquaient l'avenir de son entraîneur et se replace favorablement en championnat

LUIS n'a jamais douté. A aucun moment, il n'a eu peur. De qui, de quoi ? De perdre sa place d'entraîneur, en cas de cinquième défaite d'affilée du Paris-SG ? De ce « comité sportif » mis en place pour le chaperonner et – qui sait ? – lui trouver un remplaçant (*Le Monde* du 27 février) ?


FOOTBALL

Non, vraiment, il ne comprend pas tout ce bruit pour rien. Non, il n'a jamais *rien* redouté. Désolé.

Plus matamore et goguenard que jamais, Luis Fernandez, les deux mains sur les hanches, toisait l'assistance de journalistes qui quêtaient un soupir de soulagement. Mais cette forfanterie n'est qu'un masque. Les critiques de ces dernières semaines l'ont profondément blessé. Avec la victoire de sa formation (1-0) au Parc des Princes contre Lens, mardi 27 février, l'homme a sans doute sauvé son emploi. Mais il n'a obtenu qu'un nouveau sursis ; une vie d'entraîneur n'est faite que de cela.

Paris-SG a renoué avec la victoire et repris au classement général de la D1 quelques longueurs d'avance, même si elles ne sont encore que virtuelles, compte tenu des matches en retard des trois poursuivants immédiats. L'équipe a retrouvé son style de jeu et sa motivation. Elle n'a pas encore récupéré l'intégralité de son football. *« Le travail continue »*, a résumé Luis Fernandez. Dans sa situation, c'est déjà une grande victoire. Le but de Patrice Loko (35e), qui jouait son deux centième match en D1, a tiré l'entraîneur de la première grave crise de sa jeune carrière. Mais, d'une certaine manière, Luis s'en est sorti tout seul, en redevenant simplement lui-même.

L'importance de l'enjeu lui a, au bout du compte, rendu service. Elle a évité les inutiles élucubrations que l'entraîneur avait imposées à son équipe ces derniers matches. Il fallait gagner à tout prix. Dès lors il était indispensable de renouer avec un schéma tactique offensif qu'il avait renié. Le responsable technique a ressorti, avec un frisson dans l'échine, son quatuor d'attaque (Raï, Patrice Loko, Julio Cesar Dely Valdès et Youri Djorkaeff), le *« carré magique »* qui avait si bien fonctionné avant la trêve.

SEUL CONTRE TOUS

La formule est à haut risque, forcément. Cela fut encore démontré mardi, tout comme le fait que Bernard Lama n'avait pas perdu ses réflexes. Le gardien-capitaine a sauvé, à deux reprises au moins, et ses buts et son *coach*. Il a également fallu, pour alimenter en ballon les quatre attaquants, une débauche d'énergie accrue de la part des soutiers chargés de la récupération, notamment de Daniel Bravo, dont il est à espérer, pour le rendement de l'équipe, qu'il soit vraiment inusable. *« Nous ne sommes pas revenus à notre meilleur niveau, mais nous avons surtout retrouvé une agressivité et une solidarité qui avaient disparu »*, analysait ce dernier.

Il aura fallu une courte thérapie dans un hôtel de Saint-Quentin-en-Yvelines pour retrouver un esprit de corps. Deux jours de mise au vert, à visionner des cassettes roboratives et pas si poussiéreuses, qui dataient d'une époque où l'équipe gagnait et de belle manière. Deux jours avec seulement un entraîneur et des joueurs, exilés en pleine banlieue comme au bout du monde, qui se sont parlé du bon temps et du moyen de le faire revenir. Les reclus volontaires n'avaient emmenés avec eux ni intendant au petit soin ni dirigeant paternaliste. *« Nous étions pour la première fois livrés à nous-mêmes, obligés de nous prendre en charge, ne serait-ce que pour décider de l'heure des repas*, raconte Youri Djorkaeff. *C'est difficile à expliquer, mais nous avions besoin de cela. Il fallait casser l'habitude et l'assistanat pour recréer une envie collective. »*

Ce tête-à-tête avec ses protégés, Luis Fernandez le prolongera jusque sur le terrain. *« J'ai les destinées en mains et je suis seul face à tous »*, avait déclaré l'enfant des Minguettes avant le match. Afin d'en donner une démonstration théâtrale, il avait écarté du banc ses adjoints, Pierre Alonzo et Joël Bats (il est d'ailleurs en froid avec ce dernier). La mise en scène dans le Parc des Princes d'un homme isolé, spectateur solitaire au milieu de 44 526 autres, était un rien grandiloquente.

CONVALESCENCE

La convalescence est pourtant loin d'être achevée. *« Il nous manque encore un petit dixième de seconde dans les combinaisons pour concrétiser nos attaques »*, estime Youri Djorkaeff. Le temps est justement compté. Paris-SG affronte Parme en Coupe d'Europe, jeudi 7 mars. Auparavant, il doit se rendre à Rennes, où il n'est jamais simple de gagner samedi 2 mars, en championnat.

Le comité sportif réuni autour de Michel Denisot, le président délégué, veille toujours. Il serait risqué de le prendre déjà pour un « comité Théodule ». Luis Fernandez est loin d'être sorti d'affaire. Les dirigeants de Paris-SG souhaitent que, cette saison, le club gagne la Coupe d'Europe et exigent qu'il devienne champion de France. La longévité du responsable technique en dépendra donc. Au final, un entraîneur n'a qu'une certitude dans sa carrière : le poste était et sera occupé avant et après lui.

Benoît Hopquin

Championnat de France de football 1re division

29e journée

Nantes-Gueugnon	1-0
Auxerre-Metz	0-0
Bordeaux-Strasbourg	1-1
Lille-Montpellier	1-1
Bastia-Rennes	reporté
Paris SG-Lens	1-0
St-Etienne-Lyon	1-1
Nice-Cannes	1-2
Guingamp-Monaco	0-0
Martigues-Le Havre	0-1

Points	G	P
54	15	5
49	15	9
49	13	4
47	13	7
46	11	5
44	12	8
44	11	6
43	11	8
42	11	7
38	9	8
38	11	12
35	9	12
34	7	8
34	9	13
33	9	14
30	8	14
29	6	12
27	5	11
26	5	13
21	6	20

Les buteurs
1. Drobnjak (Bastia) 17 buts
2. Dely Valdès (Paris SG) 14 buts
3. N'Doram (Nantes) et Raï (PSG) 13 buts

Les attaques
1. Paris-SG 51 buts
2. Auxerre 44 buts
3. Montpellier 41 buts

Les défenses
1. Metz 16 buts
2. Guingamp 20 buts
3. Lens 22 buts

30e journée (samedi 2 mars)

Match nul entre Auxerre et Metz, violences à Saint-Etienne

RICHE en affrontements entre voisins de classement et en duels dos au mur, la 29e journée du championnat de France de première division se sera finalement soldée par un statu quo général et un grand nombre de matches nuls. Au passage, elle aura même battu le record infamant du plus petit nombre de buts marqués : douze seulement en neuf matches – la rencontre Bastia-Rennes ayant été reportée –, contre quinze lors des 16e et 23e journées.

Auxerre et Metz, les deux poursuivants d'un PSG à nouveau victorieux, se sont neutralisés en faisant match nul (0-0) au stade Abbé-Deschamps. Les Auxerrois, volontaires mais inefficaces, et les Messins, très bons en défense, ont prouvé qu'ils possédaient un niveau de jeu quasiment identique. Avec trois matches et six points de retard sur le PSG, Metz conserve toutefois la possibilité théorique de prendre la tête du championnat. Derrière ce trio de tête, Monaco est également allé faire match nul (0-0) sur la pelouse de Guingamp.

PROBLÈMES BORDELAIS

Avant d'affronter le Milan AC en Coupe de l'UEFA, les Girondins de Bordeaux ont aussi dû se contenter du partage des points sur leur terrain (1-1) face à Strasbourg, la victime précédente du prestigieux club italien. Les problèmes des Bordelais avec leurs gardiens de but ne semblent pas réglés. C'est une erreur de Franck Fontan qui leur a coûté le but de l'égalisation strasbourgeoise, à cinq minutes de la fin du match. Or celui-ci venait de prendre la place de Gaëtan Huard, dont les précédentes prestations avaient été jugées insuffisantes par l'entraîneur Gernot Rohr.

Au stade Geoffroy-Guichard, le derby entre Saint-Etienne et Lyon s'est également achevé sur un score nul (1-1). Sur le banc de touche des « verts », Maxime Bossis jouait le rôle d'entraîneur d'un soir, avant de céder sa place à Dominique Bathenay, successeur officiel d'Elie Baup, limogé dimanche 25 février.

Mais la principale difficulté que devront régler les Stéphanois tient davantage aux violences de leurs supporteurs qu'à cette crise sportive. Depuis plusieurs matches, quelques-uns d'entre eux marquent leur lassitude devant les mauvais résultats de l'équipe, dix-huitième au classement, par une multiplication d'incidents. Vendredi 23 février, au retour d'un match en retard perdu à Gueugnon, plusieurs individus s'en étaient pris au car des joueurs. Mardi soir, l'arbitre a été obligé d'interrompre deux fois la rencontre et a menacé de l'arrêter définitivement après que des supporteurs *des « verts » eurent lancé des fumigènes et des piquets* sur la pelouse en direction du gardien lyonnais Pascal Olmeta. Ces incidents graves devraient empêcher les Stéphanois de disputer leur prochain match, contre Le Havre, à domicile. Le club forézien est, en effet, sous le coup d'une suspension de terrain d'un match avec sursis.

Les Chicago Bulls reprennent leur place au sommet de la NBA

Avec 50 victoires en 56 matches, l'équipe de Michael Jordan fait mieux que Philadelphie en 1982-1983

ATLANTA
correspondance

A ce stade de l'année, l'Amérique du basket s'amuse habituellement à griffonner sur un coin de nappe le nom des plus sérieux candidats au titre national. Cette saison, le jeu présente si peu d'intérêt qu'elle a déjà renoncé à s'y prêter. Il ne fait de doute pour personne que Chicago remportera, en juin prochain, la finale NBA. Mais une question purement mathématique passionne désormais le pays : les Bulls boucleront-ils la saison régulière avec en poche un total de soixante-dix victoires, une performance encore inédite dans l'histoire du basket américain ? Mardi 27 février, ils ont effacé sans peine l'obstacle des Minnesota Timberwolves (120-99) et atteint ainsi la barre des cinquante succès pour seulement six défaites – mieux que les Philadelphie « 76ers » (50-57) au cours de la saison 1982-1983. Les experts estiment que les Bulls pourraient ainsi faire mieux au terme du championnat que les Lakers de Los Angeles, qui ont établi en 1972 un record de 69 victoires pour 13 défaites.


BASKET

Brillant retour en grâce. Vainqueur de trois titres consécutifs (1991, 1992 et 1993), Chicago avait laissé par la suite la victoire et Michael Jordan lui échapper en même temps. Lorsque ce dernier est parti tenter l'aventure hasardeuse du baseball, les Bulls ont donné l'impression d'avoir perdu leur âme. Ce ne fut, heureusement, qu'une simple passade. Miraculeusement repris par la passion du jeu, Michael Jordan a laissé tomber la batte et fait son retour sous les paniers le 19 mars 1995. Depuis, l'équipe ne traîne plus. Eliminée l'an passé en demi-finale de conférence, elle a attaqué l'actuel championnat avec une envie de rachat décuplée par deux mornes saisons. *« Tout le monde semble très heureux de jouer dans cette équipe, ce qui est plutôt inhabituel en NBA*, explique Steve Kerr, le plus petit (1,90 m) des géants de Chicago. *Et chacun met son ambition personnelle au service du groupe, ce qui n'est pas non plus très fréquent dans le basket américain. »*

TRIO FANTASTIQUE

Curieusement, ce sont les adversaires de Chicago qui parlent le mieux de cette écrasante supériorité. *« Ils jouent un niveau au-dessus des autres*, s'enflamme un dirigeant des San Antonio Spurs. *Ils ont le talent, le cœur et la confiance. » « Je ne vois personne capable de les battre*, assure Del Harris, l'entraîneur des Los Angeles Lakers. *Leur détermination les rend quasi imbattables. »* Mais les intéressés semblent à peine entendre cette avalanche de compliments. *« Je ne vois pas pourquoi nous passerions notre temps à nous retourner pour admirer le chemin parcouru*, soupire Scottie Pippen ; *nous n'avons encore rien accompli. »*

Pour Michael Jordan, l'interminable succession de victoires des Bulls paraît être la plus chose la plus naturelle du monde. *« L'équipe est simplement composée d'une bande de gars plutôt petits mais complets et polyvalents*, dit-il en mâchouillant son chewing-gum. *Chacun d'entre nous est capable de jouer à tous les postes. Et c'est sans doute ainsi que doit se pratiquer le basket moderne. »* Sa réussite personnelle (30,8 points par match) le désigne comme le meilleur joueur du moment. Mais le compliment l'ennuie tellement qu'il ne peut réprimer un geste d'agacement. *« Ce n'est pas mon équipe*, répète-t-il depuis plusieurs semaines, *mais celle de Scottie Pippen. Il est le meilleur d'entre nous cette année. Et sûrement aussi le meilleur en NBA. »*

Plus mesuré, l'entraîneur Phil Jackson insiste sur la parfaite osmose entre anciens et jeunes, la qualité irréprochable de ses remplaçants et, atout majeur, *« le plus fantastique trio de joueurs »* qu'il ait eu sous la main depuis ses débuts. Jordan-Pippen-Rodman, une combinaison secrète derrière laquelle se cachent le meilleur marqueur du championnat, le *« meilleur joueur de NBA »* selon Jordan et le meilleur preneur de rebonds (14,4 par match) de la saison. Un ensemble de talents sans doute jamais rassemblés sous un même maillot depuis l'époque où Kareem Abdul-Jabbar, Wilt Chamberlain et Jerry West avaient déplacé vers Los Angeles le centre de gravité du basket américain. Jordan-Pippen-Rodman, un colosse à trois têtes que l'Amérique a vite fait de surnommer Superman-Batman-Rodman.

Le train d'enfer imposé par Chicago depuis le début de la saison a fini par semer les derniers doutes quant au nom du prochain champion NBA. Mais l'absence d'incertitude ne semble déranger personne. Au contraire : le pays ne montre pas le moindre signe de lassitude devant ce spectacle. Les Bulls ne se connaissent pas le moindre ennemi. *« Le pire avec eux n'est pas de savoir que rien ne pourra les perturber*, se lamente Stacey Augmon, un joueur des Atlanta Hawks. *C'est plutôt de voir son propre public leur réserver le meilleur accueil. »* A l'extérieur, Chicago fait invariablement salle comble. En moyenne, ce sont plus de 20 000 personnes qui se pressent aux guichets pour voir Michael, Scottie et Dennis piétiner le parquet. A la télévision, leur audience atteint le double de celle des autres rencontres. Et les produits marqués de leur logo représenteraient près de la moitié des ventes totales de la NBA.

Les Bulls version 1996, meilleure équipe de l'histoire du basket américain ? Aux Etats-Unis, ils sont nombreux à répondre déjà par l'affirmative. Michael Jordan, lui, ne perd pas de vue ce qui reste l'essentiel : le titre de champion NBA. *« Une seule victoire compte*, dit-il. *Et celle-là, nous en sommes encore loin. »* Vrai. Mais ils s'en rapprochent à grands pas.

Alain Mercier

■ **RUGBY A XIII : la Ligue australienne (ARL)** a annoncé, mercredi 28 février, sa décision de reporter le début de son championnat professionnel de deux ou trois semaines, en raison du conflit judiciaire en cours avec la Super-League rivale, montée par le magnat américain de la presse Rupert Murdoch. L'ARL avait pourtant remporté une première victoire en obtenant, devant un tribunal de Sydney, que les joueurs précédemment sous contrat avec elle ne puissent jouer pour des clubs de la Super League (*Le Monde* du 28 février). Mais, dans l'attente du jugement de l'appel déposé par la Super League, les joueurs concernés ne semblent pas décidés à réintégrer l'ARL, ainsi forcée de différer le début de sa compétition. – (*AP.*)

■ **ATHLÉTISME : Donovan Bailey met fin à sa saison en salle** afin *de mieux préparer les Jeux olympiques d'Atlanta. Le Canadien*, champion du monde du 100 mètres, est assuré de remporter le circuit américain en salle. Bailey devrait revenir, en mai, au Brésil, avant de disputer les sélections olympiques canadiennes qui ont lieu en juin. – (*AFP.*)

■ **Sun Caiyun a amélioré le record du monde du saut à la perche** féminin en salle en franchissant 4,28 m, mardi 27 février, à Tianjin (Chine). La Chinoise bat d'un centimètre son propre record, établi le 31 janvier à Erfurt (Allemagne). – (*AFP.*)

■ **FOOTBALL : la Fédération internationale va lever les sanctions** contre le Niger, qui était interdit, depuis août 1995, de toute compétition internationale. En mars 1995, le gouvernement civil avait dissous la fédération. La Fifa avait accusé le pouvoir nigérien d'ingérence dans les affaires sportives et avait exclu l'équipe nationale de rencontres internationales. La levée des sanctions fait suite à l'élection de nouvelles instances dirigeantes du football nigérien depuis le coup d'Etat militaire de janvier. – (*Reuter.*)

RÉSULTATS

FOOTBALL

Championnat de France D2
Vingtième journée

Perpignan-Valence	1-0
Amiens-Charleville	0-0
Angers-Le Mans	0-0
Alès-Lorient	1-2
Laval-Nancy	*0-0*
Mulhouse-Poitiers	3-1
Toulouse-Marseille	0-0
Dunkerque-Niort	0-1
Epinal-Châteauroux	3-0
Caen-Red Star	reporté
Louhans-Cuiseaux - Sochaux	reporté

Classement : 1. *Marseille*, 53 pts ; 2 Caen, 51 ; 3 Le Mans, 48 ; 4. Nancy, Red Star, Châteauroux et Perpignan, 46 ; 8. Sochaux, 45 ; 9. Laval, 44 ; 10. Toulouse, 41 ; 11. Lorient, 40 ; 12. Louhans-Cuiseaux, 38 ; 13 Poitiers, 35, 14. Amiens, 34 ; 15. Mulhouse et Epinal, 33 ; 17 *Niort*, 32 ; *18. Valence*, 31 ; 19 Charleville, 30 ; 20 Dunkerque, 29 ; 21. Angers, 22 ; 22. Alès, 13.

Coupe d'Allemagne
Demi-finale
Kaiserslautern-Bayer Leverkusen 1-0

Coupe d'Italie
Demi-finale
Atalanta Bergame-Bologne 2-0 (match aller 1-1)

CYCLISME

Tour de Valence
Première étape
1. L. Jalabert (Fra.), les 153 km en 3 h 49 min. 48 s ; 2 L. Armstrong (EU), à 2 s. 3. L. *Dufaux* (Fra.), à 3 s ; 4. A. *Garmendia* (Esp.), à 6 s ; 5. M. Rojas (Esp.), à 9 s

Les biotechnologies remportent une victoire contre une grave maladie du riz

Un gène de résistance à la bactériose a été transféré à trois variétés cultivées sur 22 millions d'hectares

L'Iitab (International Laboratory for Tropical Agri-*cultural Biotechnology) vient d'annoncer la création* d'un riz transgénique rendu résistant à la bactériose. Cette maladie bactérienne est l'une des *plus néfastes à la culture du riz en Afrique et en* Asie. La céréale devra son salut à l'ingéniosité d'un chercheur à l'âme bricoleuse qui mit au point *un « microcanon à particules » capable de projeter* du matériel génétique dans les cellules végétales.

ALIMENT DE BASE pour plus de deux milliards de personnes dans le monde, le riz de demain ressemblera à celui d'hier. Mais nombre des variétés commercialisées appartiendront sans doute à la famille des plantes « transgéniques », dans lesquelles un gène *d'intérêt économique a été « greffé »* de manière à s'intégrer dans leur patrimoine héréditaire. Un faire-part de naissance particulièrement prometteur vient en effet de nous parvenir de l'Iitab (International Laboratory for Tropical Agricultural Biotechnology), laboratoire commun de l'Orstom (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopé*ration) et du Scripps Research In*stitute (Etats-Unis) : un faire-part qui annonce la création d'un riz transgénique rendu résistant à la bactériose, l'une des maladies bactériennes les plus néfastes à la culture de cette céréale en Afrique et en Asie.

Issue des progrès de la biologie moléculaire, la « greffe » de gènes est de plus en plus employée par les agronomes, *qui l'utilisent depuis le* début des années 80 pour améliorer toutes sortes d'espèces végétales. Du tabac au concombre, en passant par le tournesol, le colza, la pomme de terre, la tomate ou le pétunia, on ne compte plus les variétés qui, ainsi dotées de gènes plus performants (au plan nutri*tionnel ou sanitaire*), sont en passe d'être commercialisées. Mais, pendant longtemps, cette technique d'amélioration *végétale fut réser*vée aux plantes appartenant à la classe des dicotylédones. Les monocotylédones, famille à laquelle appartiennent la plupart des céréales alimentaires, restent en effet insensibles au charme de l'*Agrobacterium tumefaciens*, la bactérie utilisée *comme* vecteur pour pratiquer ces manipulations de gènes.

CANON À PARTICULES

Pour contourner l'obstacle, il a fallu attendre ces toutes dernières années, et l'ingéniosité d'un chercheur à l'âme bricoleuse. A l'université américaine Cornell (New-York), où il travaillait, il mit au point un dispositif d'une désar*mante simplicité : un « microcanon* à particules » (*Le Monde* du 5 septembre 1990). En projetant dans les cellules végétales de microscopiques billes de métal préalablement enduites de matériel génétique, son appareil réussit là où avait échoué la bactérie *Agrobacterium*. Ainsi s'est ouverte tout récemment la voie des céréales « sur mesure », dans laquelle les géants de l'agrochimie n'ont pas manqué de *s'aventurer*.

L'été 1995, la firme suisse Ciba Semences annonçait ainsi avoir obtenu le feu vert des autorités américaines pour commercialiser des hybrides de maïs génétiquement modifiés pour produire une toxine bactérienne leur permettant de résister aux attaques de la pyrale (*Le Monde* du 19 août 1995). Les lignées de riz que vient de créer l'Iitab n'en sont pas encore à ce stade de développement. Mais elles sont les premières variétés de cette céréale à devenir génétiquement résistantes à une maladie, et non des moindres : la bactériose. Transmise par la bactérie *Xanthomas orizae*, elle ravage chaque année entre 5 % *et 10 % des cultures de riz, quand* elle ne va pas, dans certaines régions d'Afrique et d'Asie, jusqu'à détruire la moitié des récoltes.

Le gène utilisé, nommé Xa21, confère aux variétés qui en sont pourvues une forte résistance à *Xanthomas orizae*. Les travaux de l'Iitab, menés en collaboration avec l'université de Davis (Californie), ont tout d'abord permis de transférer ce gène d'une variété de riz sauvage *(Oryza longistaminata)* à une variété cultivée *(Oryza sativa)*. Plusieurs lignées résistantes à la bactériose ont ensuite été obtenues chez trois variétés de riz, cultivées à elles seules sur près de 22 millions d'hectares dans le monde. Ces premiers résultats, précise-t-on à l'Orstom, seront complétés par *« des essais de culture sous serre en 1996, en champs en 1997 »*. Les chercheurs de l'Iitab doivent également transférer *« prochainement »* le gène Xa21 aux variétés de riz les plus cultivées en Afrique de l'Ouest, en collaboration avec la Warda (West Africa Rice Development Association).

Catherine Vincent

L'industrie informatique prépare la troisième génération de PC

Un prototype spécialisé dans l'accès à Internet

APRÈS LES ORDINATEURS de bureau et les ordinateurs familiaux ou multimédias, voici les ordinateurs de réseau (NC en anglais pour *network computers*). Le spécialiste des logiciels de gestion de bases de données Oracle a dévoilé, le 26 février, son prototype spécialisé dans l'accès à Internet. Le président d'Oracle, Larry Ellison, a résumé les objectifs de ce futur produit en déclarant que *« les fournisseurs de services* [télématiques] *en ligne donneront gratuitement les ordinateurs de réseau lors de la signature de l'abonnement »*. Le prix du NC présenté par Oracle devrait en effet se situer entre 350 et 1 000 dollars (1 750 et 5 000 francs). Il s'agira de versions simplifiées des ordinateurs personnels actuels.

Le modèle présenté par Oracle apparaît plus sophistiqué que prévu. Il disposera d'une mémoire vive de 8 mégaoctets (Mo), selon Larry Ellison. D'autres représentants d'Oracle estiment qu'il peut fonctionner avec 4 Mo. L'entreprise n'a pas précisé si l'appareil disposera d'un disque dur. Aux prix annoncés, il est probable que ce ne sera pas le cas. Le système d'exploitation n'occupera que 300 kilooctets, ce qui laissera une place suffisante dans la mémoire vive pour faire fonctionner quelques applications simples. *« Les NC auront assez de mémoire pour fonctionner sans être reliés au réseau »*, a précisé Oracle. Néanmoins, il sera exclu d'enregistrer des données.

Il s'agit là d'une véritable rupture avec l'évolution actuelle des ordinateurs personnels, qui utilisent couramment des disques durs contenant 1 gigaoctets (1 milliard *d'octets). C'est là que réside* le principe même des NC, qui tirent l'essentiel de leurs capacités du réseau télématique. D'où la rupture avec les ordinateurs personnels, qui se contentent de puiser l'information sur Internet et qui la traitent ensuite de façon autonome. Les NC utiliseront des microprogrammes (*applets*, en anglais) qui seront téléchargés en même temps que les documents disponibles sur Internet. L'ordinateur d'Oracle sera, bien entendu, compatible avec ce type de programmes développés par l'américain Sun, qui a mis au point le langage de programmation Java.

Oracle se charge de la conception, mais prévoit, selon Larry Ellison, de sous-traiter la fabrication des NC à *« au moins la moitié »* des dix plus grands producteurs au Japon, en Corée, en Amérique du Nord et en Europe. Les sociétés qui détiendront la licence de fabrication seront connues en avril. Dès cette année, Oracle prévoit de tester son produit auprès d'écoles et de compagnies de télévision par câble. Selon le quotidien *Financial Times*, l'entreprise n'envisagerait pas le développement d'un marché de masse avant la fin de la décennie. Ensuite, les ventes annuelles sont estimées entre 30 et 79 millions d'unités. En 1995, il s'est vendu environ 60 millions de PC dans le monde, selon la société d'études de marché Dataquest, contre 48 millions en 1994.

BOULEVERSEMENT INDUSTRIEL

Très attendue par les spécialistes, cette annonce donne le signal d'une profonde remise en question de l'industrie informatique. Le bouleversement industriel et technologique qui se profile anticipe l'impact d'Internet sur l'utilisation des ordinateurs. Oracle et d'autres acteurs comme le japonais Sony ou l'italien Olivetti sont sur les rangs et espèrent se tailler une part confortable de ce nouveau gâteau. Jusqu'à présent, l'industrie informatique vivait repliée sur elle-même. Elle subit une domination très pesante de la part d'Intel, qui fournit 80 % des microprocesseurs utilisés dans le monde, et de Microsoft, dont la position est identique en matière de systèmes d'exploitation (Windows 95, Windows NT...). D'où le surnom de « Wintel » souvent donné aux PC d'aujourd'hui.

Dans l'évolution proposée par Oracle, les prestaires de services télématiques se retrouvent aux premières loges. *Ils n'obtiennent de* nouveaux abonnés que parmi ceux qui possèdent un système d'accès à Internet. Or Oracle redécouvre l'idée lumineuse qu'avait eue France Télécom en 1981 lorsque, pour lancer le Minitel, l'opérateur avait fait cadeau des terminaux. Larry Ellison ne cache pas ses contacts avec les compagnies de téléphone. *« Nous sommes en discussion avec des entreprises disposant de vastes réseaux pour fournir un service Internet à l'échelle mondiale »*, indiquait-il lundi 26 février.

Le même jour, l'anglais British Telecommunication (BT) et l'américain ATT annonçaient le lancement de services d'accès à Internet destinés au grand public. Au printemps, France Télécom suivra la même voie. ATT pratiquera des tarifs compétitifs face à ceux qui sont en vigueur aux Etats-Unis (entre 70 et 175 francs). *« Notre aggressivité commerciale vise à amener tout le monde à utiliser Internet »*, a déclaré un porte-parole d'ATT. L'opérateur compte 80 millions de particuliers abonnés à son service téléphonique.

De son côté, BT se dit préoccupé par la procédure d'accès à Internet. *« Si la croissance* [de celui-ci] *se poursuit au rythme actuel de 10 % par mois, il faudra rendre le réseau moins complexe »*, a déclaré Rupert Gavin, *directeur de la division* Multimédia de BT. *« Nous avons l'intention de réécrire le vieux mode d'emploi d'Internet et de créer un service plus accessible et plus simple »*, a-t-il ajouté.

Ces propos font parfaitement écho à ceux du PDG d'Oracle, qui déclare vouloir rendre l'informatique beaucoup plus simple. Avec le nouvel ordinateur, les utilisateurs *n'auront plus* à régler leur appareil ni à acheter des logiciels. Du coup, Oracle prévoit de limiter le manuel d'instruction à huit pages.

Michel Alberganti

Non à la « prise de poids »

L'action combinée et savamment orchestrée des deux maîtres du jeu de l'informatique que sont Intel et Microsoft conduit à une « prise de poids » constante des ordinateurs. Aux processeurs de plus en plus puissants d'Intel, avec sa gamme Pentium, répondent des systèmes d'exploitation de plus en plus lourds et des logiciels (traitement de texte, tableurs, gestionnaires de bases de données) de plus en plus gourmands, à la fois en puissance de calcul et en mémoire. Les applications multimédias (CD-ROM, vidéo plein écran) n'arrangent rien. Aussi la tentation est-elle *forte de ne pas acheter le modèle bas de gamme*.

Ce phénomène se traduit par une stabilisation du prix de vente moyen des ordinateurs grand public entre 10 000 et 11 000 francs. Un coût qui met l'informatique hors de portée d'une partie très importante du public. Or Internet et, surtout, ses applications commerciales visent une audience de masse. D'où l'idée de débarrasser l'ordinateur de tout ce qui n'est pas indispensable pour se connecter sur le réseau télématique mondial.

Dans le sillage des flibustiers

Entre la Dominique et les Saintes, un catamaran offre la possibilité de découvrir par petites touches les charmes des Antilles

GUADELOUPE
de notre envoyé spéciale

Salué par les palmiers qui s'agitent au gré d'un alizé paresseux, le catamaran oscille avec indolence dans la marina du Bas-du-Fort. Nimbé de l'or du soleil déclinant, il accueille ses hôtes, pressés de reléguer au fond des cabines pulls et bottines. Les orteils s'écrasent avec délice sur le pont frais et mouillé. Les langues se réjouissent du premier planteur de la croisière, mais c'est le roulis qui imprime aux corps ce doux mouvement de balancier euphorisant. La nuit à bord, dans l'une des huit cabines doubles aménagées dans les flotteurs du multicoque, promet d'être berçante. Demain, dès potron-minet, on hissera les voiles vers la Dominique.

A 6 h 30, le skipper lance les moteurs sur une mer d'huile, à peine effleurée par un maigre souffle. Cinq heures de navigation sont nécessaires pour rallier Portsmouth. Cinq heures pour prendre un petit déjeuner dans le cockpit-terrasse, choisir le meilleur matelas et apprécier le spectacle antillais. Cinq heures à regarder s'éloigner la Soufrière, exceptionnellement dégagée de nuages, se laisser hypnotiser par une écume cristalline et compter les poissons-volants.

A peine l'île est-elle en vue qu'une escouade de barques bariolées converge vers le voilier. Des Dominiquais viennent souhaiter la bienvenue aux croisiéristes, mais surtout proposer leurs services. L'île, indépendante depuis 1978, manque de ressources ; alors, ici, « *tout est business* ». Les jeunes gens céderaient volontiers leurs tee-shirts contre quelques pièces si ceux-ci n'étaient déjà portés à l'envers pour une seconde vie. L'un suggère de débarrasser le bâtiment de ses ordures, un autre s'improvise guide. Un troisième montre avec fierté une nasse pleine de langoustes fraîchement piégées.

Mais l'appétit ne viendra qu'après quelques plongeons dans l'eau tiède du lagon. Masques, tubas et palmes entrent d'abord en service, puis vient l'heure de la planche à voile et, pour les plus sportifs, celle du ski nautique, si le clapot le permet. De temps à autre, un Dominiquais pointe le bout de son canot, tente à nouveau sa chance. Alors que le soleil se fait moins piquant, Steven emmène les croisiéristes sur le petit *Lawrence-d'Arabie* rouge et jaune.



DESSINS D'OLCE

VAISSEAUX FANTÔMES

L'embarcation longe d'abord la plage à faible allure, et le barreur pointe les petites constructions de tôle ondulée qui osent des confrontations de couleurs. Parfois, juste en face d'une minuscule propriété délimitée par une chèvre, une barque et un fil à linge, un paquebot échoué impose son ombre. A chaque épave, Steven dénonce : « *cyclone Luis* », « *cyclone David* », « *cyclone Marylin* ». Enfin, entre deux vaisseaux fantômes, il coupe les gaz et empoigne les rames. La remontée de la rivière Indienne, ainsi baptisée en mémoire des premiers habitants de l'île, les Indiens Caraïbes, commence.

L'esquif se faufile dans l'ombre émeraude des palétuviers et des hibiscus, dérange quelques crabes endormis. Steven dépose ses voyageurs au café de Rajah, buvette de feuilles de bananiers ouverte à tous vents, qui diffuse en pleine forêt un reggae concurrent direct de la biguine. A Portsmouth, les notes endiablées de ces rythmes antillais donnent aux rues une atmosphère d'insouciance infernale et voluptueuse à la fois. Les cris des enfants, les aboiements des chiens et les cocoricos des volailles en liberté ne démentent pas cette apparente joie de vivre. Larges toitures à quatre pans, vastes terrasses couvertes qui débordent la surface habitable... Loin d'être toutes achevées, les habitations respectent le style créole et ses couleurs, qui parent le pays d'un costume de fête.

Vers 18 heures, l'obscurité impose le retour à bord. Après une petite douche (le débit du bouton-poussoir et l'exiguïté du cabinet de toilette ne permettent pas d'ablutions prolongées), les passagers se réunissent autour de la table en teck du cockpit, ou dans le carré, devant une part de quiche au vivanneau ou un colombo de cabri. Si l'ambiance s'y prête, le skipper, l'hôtesse de bord et le marin raconteront leurs périples, à moins qu'ils ne préfèrent quelques épisodes de flibuste caribéenne.

Le jour se lève à peine, le catamaran gonfle ses voiles vers une autre île. Les matelas du roof, installés devant la barre, constituent le poste idéal pour observer le paysage, deviner Marie-Galante et apercevoir l'archipel des Saintes. Dans le sillage du catamaran, alors que l'océan hésite entre un bleu insondable et l'opacité du mercure, des lignes flottent, pour le cas où un barracuda ou un espadon daigneraient se laisser abuser. Près du Pain de Sucre, aux Saintes, la faune maritime paraît sortie d'un dessin animé. Poissons-bagnards, poissons-perroquets, poissons-écureuils et murènes s'en donnent à cœur joie pour offrir un ballet désordonné entre les coraux jaunes et les éponges noires.

Demain et pendant le reste de la semaine, les passagers glisseront vers un autre port, une autre marina. Une à une, les îles vont dévoiler leurs charmes aux croisiéristes appâtés par les promesses de l'équipage, qui en connaît tous les secrets. Petite touche par petite touche, la mosaïque des Antilles se forme au fond des rétines, avec, omniprésente, l'immensité de la mer.

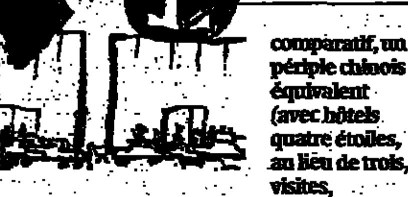
Aude Dassonville

CARNET DE ROUTE

● **Partir.** Quatre compagnies rallient Pointe-à-Pitre : Air France (2 280 francs l'aller-retour), AOM (à partir de 3 480 francs l'aller-retour), Air Liberté (départs de Bordeaux, Lille, Lyon, Mulhouse, Nantes et Toulouse, à partir de 3 460 francs l'aller-retour) et Corsair Nouvelles Frontières (départs de Nantes, Lyon, Toulouse ou Paris, à partir de 2 960 francs).

● **Croisières.** Elles durent une semaine chez VPM (tél : 41-41-58-58), filiale nautisme de Nouvelles Frontières, pour un coût d'environ 6 000 francs par personne en pension complète, sans le vol, sur un catamaran qui peut accueillir 16 passagers. VPM propose aussi des croisières sur monocoque, avec ou sans équipage. Il est possible de louer à la cabine ou d'affréter un voilier.

● **Formalités.** Les passeports sont exigés si l'on veut visiter la Dominique. Après avoir longtemps été l'objet de conflits entre Français et Britanniques, le territoire est indépendant depuis 1978.



Rayon voyages

Deux rois de la grande surface, Carrefour et Leclerc, commercialisent, avec succès, des voyages et diffusent périodiquement des publicités avec des prix chocs.

● Du 1er au 6 mars, la brochure « *Avec Carrefour, je positive* », tirée à 15 millions d'exemplaires, saluera l'Asie avec force vanneries, céramiques, soieries et bonsaïs. Parmi cette bimbeloterie orientale figurent « Un périple au pays du sourire, en Thaïlande » (13 jours de 6 990 à 7 395 francs) et « Un circuit impérial en Chine » (15 jours de 12 690 à 14 995 francs). Ces deux itinéraires en groupe (40 personnes, départs garantis à dates fixes, d'avril à novembre) sont organisés par le sérieux Kuoni. A titre comparatif, un périple chinois équivalent (avec hôtels quatre étoiles, au lieu de trois, visites, excursions, spectacles ou repas exceptionnels) est facturé 19 990 francs (minimum) par le voyagiste dans sa propre brochure. Opération semblable chez Leclerc avec les Olymprix du printemps.

● A ces promotions ponctuelles s'ajoute l'offre permanente. Elle émane d'une agence de voyages traditionnelle, commercialisant les forfaits des tours-opérateurs comme leurs « soldes ». Vacances Carrefour et Leclerc Voyages, installés dans les galeries commerciales attenantes à leurs magasins, s'en tiennent à leur vocation première, la distribution. Avec, en prime, une sélection de propositions de voyagistes, à des prix attractifs.

● *Le précurseur*, Leclerc Voyages, dont le premier point de vente ouvrait en 1988 et qui dispose de 59 agences, implantées dans certains de ses 330 hypermarchés, a fait voyager 127 000 clients en 1995. Deux brochures saisonnières annoncent des séjours et circuits de « *5 à 7 % moins chers pour des produits équivalents* », affirme Michel-Edouard Leclerc, pour qui l'objectif est d'offrir une sélection rigoureuse de spécialistes sérieux. D'où le choix de partenaires privilégiés, Jet Tours (7 nuits en Martinique : avion et bungalow à louer, 4 510 francs, en mars et avril), Donatello (week-ends à Rome, 3 nuits, 1 795 francs), Jet Set (7 nuits en Floride, avion, voiture, hôtels : 5 235 francs). Les noms de ces « organisateurs techniques » sont dévoilés dans le cahier des prix (Minitel 3614 code E. Leclerc).

● Le benjamin, Vacances Carrefour, a lancé la vente par correspondance en novembre 1990 (tél. : (1) 69-47-42-42, envoi gratuit du catalogue et paiement par carte de crédit), trois mois avant l'ouverture du premier point de vente (liste sur le 3615 Carrefour). Il annonce 135 000 clients en 1995. Dans les boutiques, pas de catalogue, mais, en libre-service, des fiches descriptives par destination. Exemples : safari au Kenya en minibus (8 nuits, 6 695 francs, avec Etapes Nouvelles), croisière sur le Nil (7 nuits, 4 290 francs avec Kuoni), séjour au Tyrol (7 nuits en demi-pension, 1 570 francs). Les noms des organisateurs gagneraient à être mis en valeur.

Florence Evin

PARTIR

■ **LA RUSSIE EN MOTONEIGE.** Au cœur de la Russie médiévale, Souzdal. On loge dans de confortables isbas situées dans l'enceinte du monastère Pokrovsky, érigé au 14e siècle. Petits déjeuners et dîners sont servis dans le réfectoire. Deux jours durant, des expéditions en motoneige (l'une de 120 km à travers les forêts environnantes, l'autre de 150 km vers Vladimir et Bogolioubovo) permettent de découvrir paysages et villages de l'ancienne Russie. Départs tous les vendredis, jusqu'au 22 mars. Prix : 8 090 francs, quatre jours en pension complète et chambre double, avec le vol Air France de Paris, les transferts pour Souzdal (220 km) et l'équipement spécial pour la motoneige.
★ **Agences de voyages. Renseignements au (1) 48-01-87-77.**

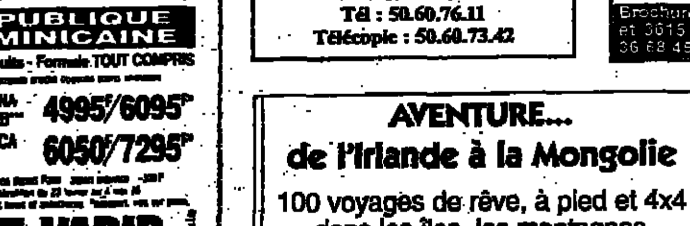
■ **HISTOIRE ET ÉLÉGANCE.** Culture, musique et danse à l'honneur du premier Festival « Histoire et élégance de La Valette » qui, du 25 au 30 mars, célébrera avec faste le 430e anniversaire de la fondation de la capitale de Malte. Au programme, une parade de figurants en costume d'époque (le 28 mars), de nombreux concerts et des reconstitutions historiques avec accompagnement musical destinées à faire revivre le passé et découvrir l'élégance de la ville. Avec, pendant une semaine, une exposition sur le thème « la musique des XVIIe et XVIIIe siècles à Malte » au Théâtre Manoel.
★ **Office national du tourisme de Malte, 9, cité Trévise, 75009 Paris, tél. : (1) 48-00-03-79.**

■ **TULIPES ET ANTIQUITÉS.** Rendez-vous des amateurs de peinture (les maîtres de l'art hollandais et flamand du XVIIe siècle y sont particulièrement à l'honneur), la Foire aux antiquités de Maastricht, aux Pays-Bas, se tient du 9 au 17 mars. On peut également voir (et acheter) de l'art contemporain, du mobilier, des livres, des céramiques et de la porcelaine. Les amoureux des fleurs, eux, ne manqueraient pour rien au monde une escapade au parc de Keukenhof qui, le 21 mars, ouvre ses portes (jusqu'au 22 juin) pour laisser admirer ses six millions de tulipes, narcisses et autres jacinthes.
★ **Renseignements au 19/31-73-614-51-65 (Maastricht) et 19/31-25-246-55-55 (Keukenhof). A Paris au (1) 42-25-41-25 et Minitel 3615 Hollande.**

■ **ÉCRINS SUISSES.** Après Paris, Saint-Petersbourg et Tokyo, la Fondation de l'Hermitage accueille, du 22 mars au 16 juin, à Lausanne, une sélection de créations de la Collection Cartier. Un ensemble exceptionnel (quelque trois cents pièces de joaillerie, d'objets précieux, de dessins et de croquis) qui permet de suivre l'évolution du style Cartier à travers plus d'un siècle.
★ **Suisse Tourisme, 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : (1) 44-51-65-51.**

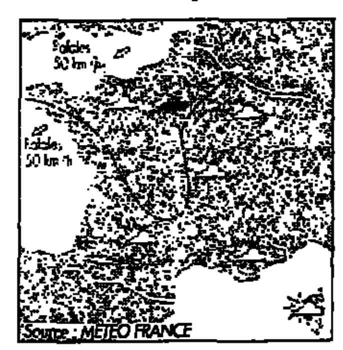






Brouillard et éclaircies

L'EUROPE est globalement sous condition anticyclonique, avec un centre de hautes pressions sur la Russie et un autre sur les îles Britanniques, qui nous influence plus directement dans un flux de secteur nord à nord-est, plutôt frais et sec dans un premier temps. Les perturbations atlantiques contournent l'anticyclone britannique et redescendent par la mer du Nord avec des apports temporaires d'humidité par le nord du pays, sensibles pour la journée de vendredi.



Prévisions pour le 29 février vers 12h00

Jeudi, près de la Méditerranée, le soleil reviendra en force après la dissipation des bancs de brouillard matinaux dans l'arrière-pays. Les vents y seront faibles, de direction variable. Dans le Sud-Ouest, les brouillards seront répandus et parfois denses en matinée. Ils persisteront parfois jusqu'à la mi-journée mais laisseront place à une après-midi souvent ensoleillée.

Sur les massifs pyrénéen et alpin, le soleil matinal sera temporairement caché l'après-midi par quelques nuages bourgeonnants sans conséquence.

De la vallée du Rhône à la Franche-Comté, à l'Alsace et à la Lorraine, ainsi que du sud de la Bretagne aux Charentes, les brumes ou brouillards seront peu nombreux et se dissiperont rapidement, suivis d'un ensoleillement très généreux.

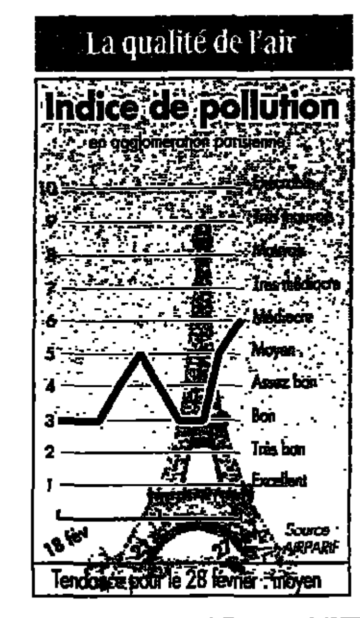
De la région Champagne-Ardenne à la Bourgogne, le soleil s'imposera l'après-midi après une matinée souvent nuageuse et brumeuse.

Du Bassin parisien au Centre et au Massif Central, les nuages bas occuperont le ciel en matinée. L'après-midi, la couche nuageuse se disloquera, autorisant des éclaircies de plus en plus belles. Sur les côtes de la Manche et le Nord-Pas-de-Calais, toute la journée sera partagée entre des passages nuageux fréquents et des éclaircies assez timides. Le vent de nord-est atteindra 40 km/h en bord de mer, apportant une certaine sensation de fraîcheur.

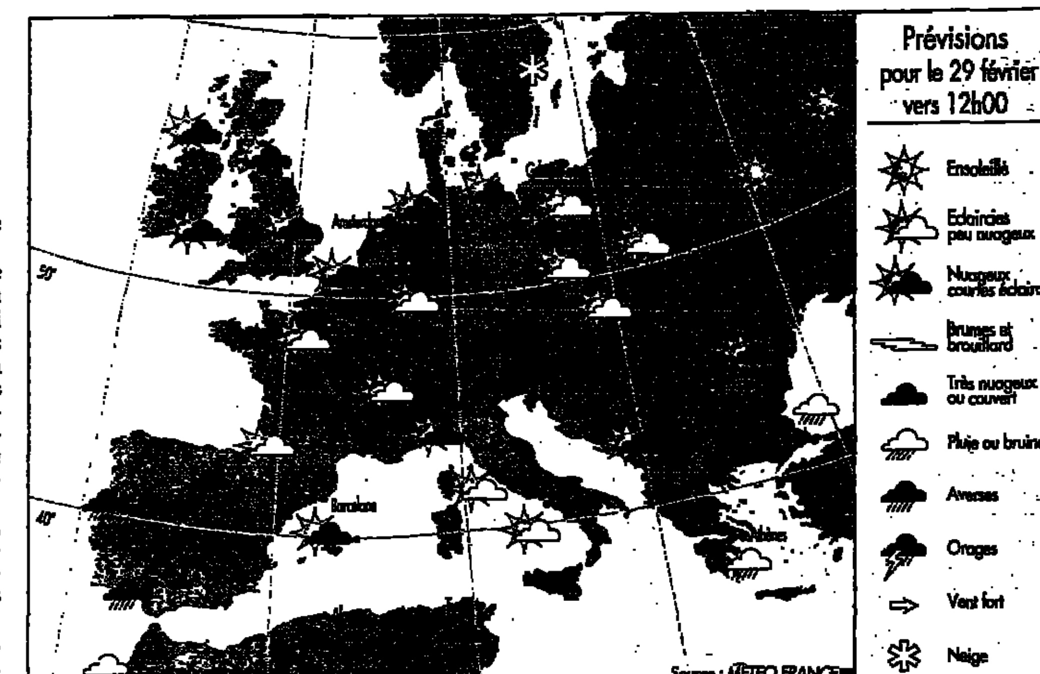
Les températures minimales seront fraîches : de 2 à 6 degrés sur les côtes, elles seront comprises entre 0 et 4 dans l'intérieur avec de petites gelées de – 1 à – 2 degrés par endroits. L'après-midi, il fera 8 à 11 degrés sur les deux tiers nord, mais localement 6 sur l'extrême nord, et 10 à 14 sur les régions méridionales.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

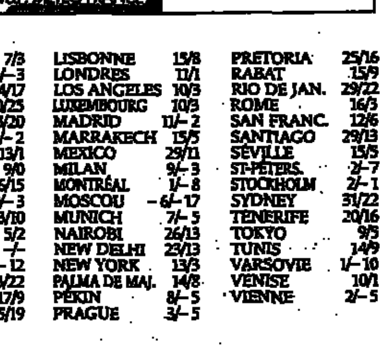
La qualité de l'air



Tendance pour le 28 février : moyen





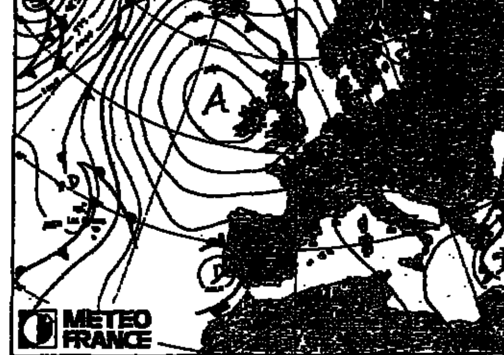


TEMPÉRATURES *du 27 février* maxima/minima

FRANCE						ÉTRANGER							
AJACCIO	17/3	GRENOBLE	12/–1	TOURS	9/1	CHICAGO	7/3	LISBONNE	15/8	PRETORIA	25/16		
BIARRITZ	11/0	LILLE	10/2	ALGER	14/6	COPENHAGUE	4/–3	LONDRES	11/1	RABAT	15/9		
BORDEAUX	12/–1	LIMOGES	8/5	AMSTERDAM	9/–2	DAKAR	24/17	LOS ANGELES	10/3	RIO DE JAN.	29/22		
BOURGES	7/6	LYON	9/4	ATHÈNES	11/4	DJAKARTA	30/25	LUXEMBOURG	10/3	ROME	16/3		
BREST	10/5	MARSEILLE	15/3	BANGKOK	36/25	DUBAI	28/20	MADRID	11/–2	SAN FRANC.	12/6		
CAEN	11/–1	NANCY	13/4	BARCELONE	14/9	DUBLIN	9/–2	MARRAKECH	15/5	SANTIAGO	29/13		
CHERBOURG	11/0	NANTES	11/1	BELGRADE	8/–4	FRANCFORT	13/1	MEXICO	29/11	SÉVILLE	15/5		
CLERMONT-F.	6/4	NICE	13/6	BERLIN	11/–1	GENÈVE	9/0	MILAN	9/–3	ST-PÉTERS.	2/–7		
DIJON	10/5	PARIS	10/4	BOMBAY	29/17	HANOÏ	16/15	MONTRÉAL	1/–8	STOCKHOLM	2/–1		
FORT-DE-FR.	29/20	PAU	12/0	BRASILIA	25/19	HELSINKI	0/–3	MOSCOU	–6/–17	SYDNEY	31/22		
		PERPIGNAN	11/6	BRUXELLES	8/3	HONGKONG	13/10	MUNICH	7/–5	TENERIFE	20/16		
		POINTE-À-PIT.	30/20	BUCAREST	2/–4	ISTANBUL	5/2	NAIROBI	26/13	TOKYO	9/5		
		RENNES	11/–1	BUDAPEST	4/–6	JÉRUSALEM	–/–	NEW DELHI	23/13	TUNIS	14/9		
		ST-DENIS-RÉUNION	29/23	BUENOS AIRES	30/23	KIEV	–5/–12	NEW YORK	13/3	VARSOVIE	1/–10		
		ST-ÉTIENNE	6/4	CARACAS	27/18	KINSHASA	33/22	PALMA DE MAJ.	14/8	VENISE	10/1		
		STRASBOURG	11/1			LE CAIRE	17/9	PÉKIN	8/–5	VIENNE	2/–5		
		TOULOUSE	9/1			LIMA	25/19	PRAGUE	3/–5				



Situation le 28 février, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 1er mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Les cabarets de l'esprit

S'IL SUFFIT, pour faire figure d'homme d'esprit, de débiter d'un air entendu les noms propres que l'actualité, cet entonnoir de majuscules, digère chaque trimestre, le nouveau spectacle du Théâtre des Deux-Anes, *Marianne * gauche*, doit être extrêmement divertissant.

Il est vrai que, si je n'ai pas ri à la fine association d'idées alimentaires que suggère tour à tour dans l'esprit de trois chansonniers le nom de tel ministre, c'est, qu'avant eux le fils de ma concierge s'était livré au même *rapprochement* et l'avait illustré de graffitis le long des murs de l'immeuble maternel.

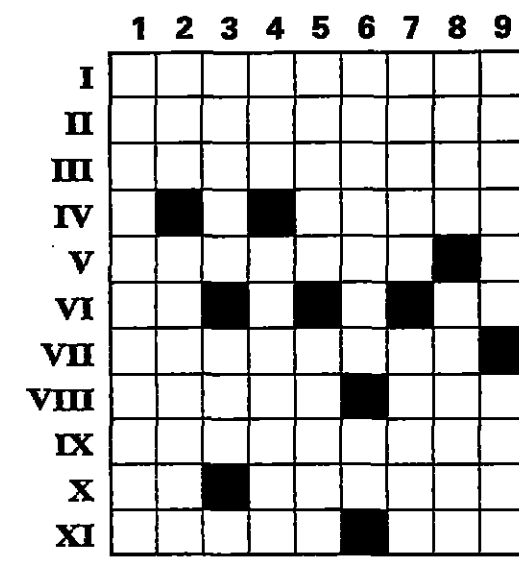
On doit, cependant, reconnaître que le public ne boude aucunement le plaisir qu'il s'est promis de trouver ; on en reste gêné pour lui ; il fait un sort à *la moindre allusion politique* ; vont-ils brûler des autobus à la sortie, ces militants... ou prendre un fiacre à 700 francs ? L'enthousiasme touche à son comble lorsque apparaissent sur la scène, au cours d'une revue que, malgré Maurice Baquet, l'on pardonnerait difficilement à des amateurs, MM. Blum, Schumann et Cachin assez malhabilement imités. Et tout cela est d'autant plus dommage que Robert Rocca et Pierre Gilbert nous avaient habitués à beaucoup mieux.

C'est encore un spectacle de chansonniers qu'*Ultime... atome* à L'Œil-de-Paris. Il doit deux bons moments à Francis Blanche et à Edmond Meunier. Francis Blanche a beaucoup d'esprit et du meilleur : nous sommes aussi contents de lui qu'il l'est de soi et ce n'est pas un mince compliment. Pourvu qu'une trop rapide ascension ne le gâte pas !

Mais, enfin, si l'on interrogeait la table : *« Esprit, es-tu là ? Un coup pour oui, deux coups pour non... »* Eh ! qu'importe donc l'atrabilaire ! Frappez trois coups et levez le rideau.

Henry Magnan
(28 février 1946.)

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 6767



HORIZONTALEMENT

I. Il en faut plusieurs pour former une chaîne. – II. Quand il est petit, n'a pas beaucoup d'obligations. – III. Dessaler des cornichons. – IV. Sorte de pression. – V. Traverse le département du même nom. – VI. Redevient neuf quand on arrive au bout. Lettres pouvant annoncer un complément d'information. – VII. Qui aurait besoin d'être dérouillé. – VIII. Donne de grandes fleurs. D'un auxiliaire. – IX. Une femme très attirante. – X. Une partie du ciel. Soumise à un traitement chimique. – XI. Très sage. Instrument du hasard.

VERTICALEMENT

1. Peuvent faire subir de mauvais traitements. – 2. Trou pour le boulin. Etait un peu ronde, mais vraiment capitale. – 3. Peut être un navet, ou une sorte de rossignol. Supérieur, en Amérique. – 4. Se fait souvent au centre. Aurons une réaction violente. – 5. Un repas en commun. Bien couvert. – 6. Fut capitale en Pologne. Conjonction. – 7. Panier percé. Frappe fort. – 8. Héros antique. Fait l'être, selon Pascal. – 9. Peut être amené par des cafards. Sont utiles près des trous.

SOLUTION DU N° 6766

HORIZONTALEMENT

I. Insulaire. – II. Cauchemar. – III. Oô. Codés. – IV. Altérés. – V. Orbes. – VI. Cie. Ennui. – VII. Laïc. Aare. – VIII. Allure. – IX. Liévin. – X. Thermidor. – XI. Sao. Ami.

VERTICALEMENT

1. *Iconoclaste*. – 2. Nao. *Rial*. – 3. *Su. Abeilles*. – 4. *Uccle. Cuira*. – 5. Lhotse. Rémo. – 6. Aède. Naevi. – 7. Imérina. Ida. – 8. Rase. Ur. Nom. – 9. Er. Soies. Ri.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** A partir du 2 juin, trois TGV assureront quotidiennement la liaison directe, aller-retour, de la Bretagne à Lille *via* Roissy, sans changement et sans passer par Paris. Les trains partiront de Rennes, Brest et Quimper. Selon la SNCF, Rennes sera ainsi à 4 heures de Lille, à 3 heures de Roissy et à 2 h 50 de *Marne-la-Vallée*, la gare d'Euro Disney. – *(AFP.)*

■ **VANUATU.** La France et le Vanuatu ont signé un accord pour le financement d'un aéroport sur l'île de Tanna, au sud de Vanuatu. L'aéroport, qui ne dessert actuellement que les lignes intérieures, comprendrait une piste de 1 200 mètres et une aérogare de 150 mètres carrés, ce qui lui donnerait une vocation internationale. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE.** L'Allemagne et la Pologne prévoient de construire, cette année, un pont sur leur frontière commune, délimitée par le fleuve Oder et la rivière Neisse. – *(AFP.)*

■ **ACCIDENTS DE LA ROUTE.** Les accidents de la route ont fait davantage de morts dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en 1995 qu'en 1994. Cette augmentation (+ 5,8 %) est en opposition avec les chiffres nationaux qui font état d'une baisse des décès de 1,5 %. Le nombre des accidents a également enregistré une hausse (+ 1 %). – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTE.** Le nombre des touristes qui se sont rendus en Egypte, en 1995, a fortement augmenté, passant de 2,583 millions, en 1994, à 3,205 millions. – *(Reuter.)*

■ **NIGERIA.** Neuf appareils de Nigeria Airways sont actuellement cloués au sol en raison d'un manque de pièces détachées. Seuls quatre avions de la compagnie sont opérationnels. – *(AFP.)*

■ **GUIDES.** Après *Logis de Grande-Bretagne* (1991), *Logis d'Irlande* et *Logis d'Italie* (1994), *Logis de Belgique* va bientôt paraître. Il proposera un choix de 110 hôtels-restaurants. Le guide 1996 de Logis de France, qui regroupe 3 800 établissements indépendants essentiellement en milieu rural, sortira le mois prochain. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 1er mars

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les objets d'art de la Renaissance, 11 h 30 ; les bronzes de la place des Victoires, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'OPÉRA-BASTILLE** (55 F + prix d'entrée), 11 h 30, hall d'entrée (Mathilde Hager).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE :** exposition Passions privées (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **PALAIS GALLIERA :** exposition Costumes à la cour de Vienne, 1815-1918, 12 h 30 (50 F + prix d'entrée) (Tourisme culturel) ; 16 heures (55 F + prix d'entrée), 10, *avenue Pierre-Ier-de-Serbie* (Paris et son histoire).

■ **DES TUILERIES** à la place Vendôme (60 F), 14 h 30, sortie du métro Tuileries (Vincent-de-Langlade).

■ **DU CLOÎTRE DES BILLETTES** à Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux (40 F), 14 h 30, 22, rue des Archives (Sauvegarde du Paris historique).

■ **L'ÉGLISE SAINT-JOSEPH-DES-CARMES** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 70, rue de Vaugirard (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL DE SOUBISE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Connaissance de Paris).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (50 F), 14 h 30, place des Vosges devant la statue de Louis XIII (Mme Cazes).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 14 h 30, sommet du funiculaire (Paris autrefois).

■ **MUSÉE NISSIM DE CAMONDO** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 63, rue de Monceau (Institut culturel de Paris).

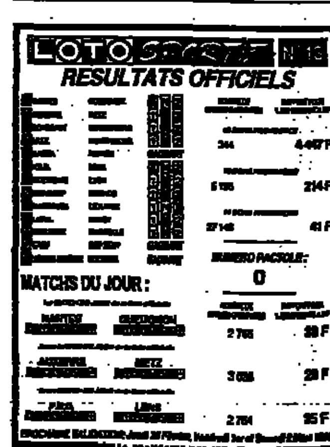
■ **PASSAGES COUVERTS** *autour de la Grange-Batelière* (50 F), 14 h 30, sortie du métro Le Peletier (Paris pittoresque et insolite).

■ **LES RUES DAUPHINE, MAZARINE ET DE SEINE** (37 F), 14 h 30, angle de la rue Guénégaud et du quai de Conti (Monuments historiques).

■ **MUSÉE RODIN :** exposition Rodin et la Hollande (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 77, rue de Varenne (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MARAIS :** le quartier Saint-Paul (50 F), 15 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville face à La Poste (Claude-Marti).

JEUX



LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http://www.lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde*, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

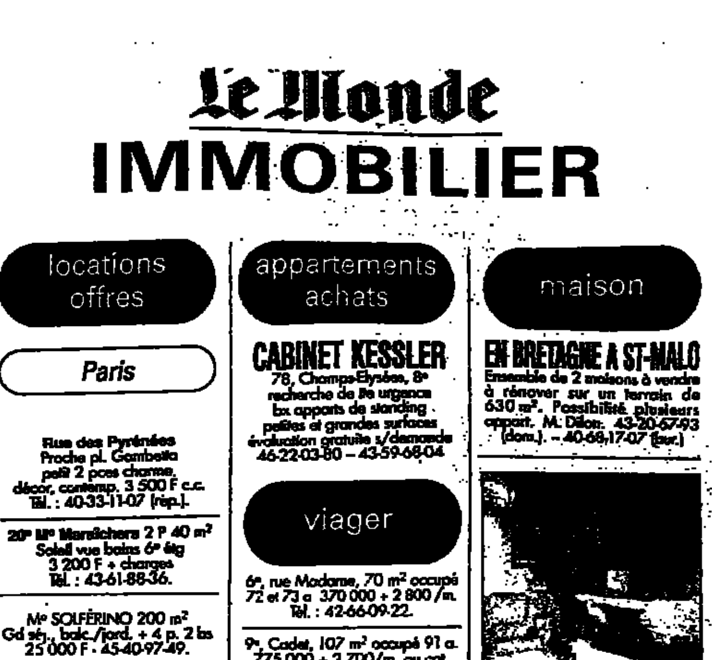
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

Le Monde IMMOBILIER



appartements ventes

1er arrondt

Paris-1er. Rue Boulai, 2 p. 40 m², 1er, ch., séjour, SdB., wc. cuis. 660 000 F 47-45-55-53

3e arrondt

BEAUBOURG 5 P. + terrasse 6e étg., park., imm. récent. 2 600 000 F – 43-20-32-71

4e arrondt

ILE SAINT-LOUIS
RARE GD 2 P. cuis., s de bains, wc, cave, faibles charges. A saisir 1 150 000 – 69-06-82-98

5e arrondt

PLACE CONTRESCARPE
Duplex de caractère s/jard. Très clair. 980 000 F. AGT – 42-78-10-20

Arènes de Lutèce, bel anc. asc., beau 3 p., parf. état, cuis. équip., 80 m², calme, urgt, 43-35-18-36

FOSSÉS ST-BERNARD Studio 16 m² s.-jar. charme LITTRE 45-44-44-45

ST-MÉDARD - 2 P 46 M² Charme vue dégagée LITTRE 45-44-44-45

Sur PLACE MONGE Bel imm. Pdt 2/3 P, 50 m² env., 3e ét. Excel. état. Clair, calme 1 350 000 F. Tél. 39-89-31-60 (soir)

6e arrondt

IMM. BOURGEOIS ASC. Cherche-Midi, 4 p. 2 400 000 F Luxembourg 3 p. 2 050 000 F Vavin 3 p. 1 750 000 F Assas 4 p., park. 2 800 000 F CFCI 44-39-02-82

Rue Saint-Romain beau 4 P, 107 m², 2e ét. asc. 2 357 000 42-66-09-22

7e arrondt

R. DES SAINTS-PERES 130 m² 5 P., 3e étg. 2 600 000 F + pkg. Tél. : 43-59-14-05

Proche Ecole-Militaire Ravissant 2 P, 45 m². Très bon état – 995 000 F. Tél. : 45-51-79-73

37, RUE DE LILLE Imm. Pdt, 217 m². Entièr. rénové, gd salon, cheminée, s. à m., 4 chbres, 2 bains, gde cuisine. A VOIR ABSOLUMENT 45-51-79-73 ou 45-51-59-48.

VERNEUIL sous les toits, vue, loft à aménager, prix intéressant – 45-03-48-00

entre Champs de Mars et Invalides, 2 pièces, entrée, cuisine, WC, douche (fenêtres) 40 m2 plus cave, 2ème étage sur rue, digicode et interphone, bon standing, calme, proche transports et commerces, habitable immédiatement sans travaux. prix justifié Tél. 60.36.02.76 (après 20H)

8e arrondt

AV. GEORGE-V Imm. de luxe. Appt. gd stand., 148 m², 4e étg. avec balcon + 1 ch. service + garage dble. Ensoleillé. Prix (à déb.). Tél. : 48-97-18-22

VILLIERS 6/7 PCES. Imm. p. de t., 2e asc., balcon, chbre de serv. – URGENT 4 700 000 F – 47-27-55-55

PRÈS CHAMPS-ELYSÉES 4 P., parking, ét. élevé. Vue dégagée. 4 200 000 F. Tél. : 47-27-55-55

Mº VILLIERS
Imm. pierre de t. 5 P. 115 m², 2e ét. balc., parfait état, 3 chbres, dble séj., s. de bains, wc 2 900 000 F. Part. Tél. 42-94-83-19

9e arrondt

BANQUE VEND
100 M. PLACE SAINT-GEORGES Dans résidence de standing entièrement rénovée, 6 duplex occupés, terrasses, balcons. Très calme sur cour privée. Bon rendement locatif. Frais de notaire réduits. TÉL. : 40-23-99-93

10e arrondt

PROCHE RÉPUBLIQUE RUE CITÉ RIVERIN
120 m² env. Entièrement neuf, 2 vraies chbres, nbreux rangts. Situation géo idéale, clair, calme. 2 600 000 F. Tél. : 07-56-20-44

13e arrondt

Av. Italie, 13e, appart. de standing très calme, 120 m² + balcons. Gr. baies vitrées. Belle entrée living, coin repas, cuis. équipée. 3 chbres, sauna, 2 bns, 2 WC. 6e étage surélevé ds imm./tour avec piscine et solarium. Biblio. Ambiance conviviale, gardiens 24 h/24 h, parking. Cave. Prix 2 200 000 F. Tél. 45-86-79-21

PLACE RUNGIS, 2 P. avec terrasse, confort, asc., bel immeuble. 650 000 F, park. possible. 40-47-67-82

MÉTRO CHEVALERET, 2 P. de charme, tr. bel imm. ancien, 2e ét., asc. 650 000 F Syndic 40-47-67-82

14e arrondt

Mº DENFERT Imm. ancien. Duplex 230 m² 5 ch. 5 500 000 F 2 pkg poss. – 45-46-26-25

Denfert p. de t., asc., rue et jard. 3/4 p., 79 m², à rafraîchir, soleil, urgent – 43-35-18-36

15e arrondt

Paris XVe. Montparnasse. Studio 22 m², 5e, cuis. équip., SdB, WC, 400 000 F – 47-45-55-53

15e Commerce – STUDIO Pour investisseurs, loué 2 500 F, vendu 335 000 F. PPI : 40-43-08-17

15e Studio 25 m², 6e étage, balcon, vue sans vis-à-vis. 640 000 F, frais minorés. PPI : 40-43-08-17

SÈVRES LECOURBE, 2 P. 43 m², 5e, asc., pierre de t. 720 000 F – 45-31-51-10

Mº Dupleix, std dern. ét., 2 p., 39 m² + 25 m² terras., vue pan., pl. soleil – 43-35-18-36

16e arrondt

Mº EXELMANS studio, 3e ét., asc., 20 m², tt cft. 340 000 F – 45-31-51-10

EGLISE D'AUTEUIL. DUPLEX. 7e/8e ét., Sud sur jardin 7 P., 266 m² + 91 m² terrasses Gde récept + S. à m. Cuisine 18 m², 5 ch. avec s. de b., 2 pkg. 2 caves, frais minorés. T. beau produit PPI. – 40-43-08-17

Mº POMPE 200 M², bel ancien, vue dégagée. 4 500 000 F – 45-31-51-10

BD LANNES. Part. STUDIO impeccable, 20 m², sur jardin. Bain et kitchenette. Porte et fenêtres blindés. 380 000 F. Tél. : 42-64-51-30

Av. Henri-Martin, vaste 5 p., serv., 2 bains, calme, clair. 3 750 000 F – 46-34-13-18

AV. MOZART CHAMBRE 13 M² RUE asc., 325 000 F négociable si client sérieux – 42-30-57-57

17e arrondt

17e. Ds impasse charme, maison 400 m², R + 2, gds volumes, terrasse 40 m². Produit d'exception 7 850 MF. PPI. 40-43-08-17

ETOILE 175 m²
Superbe appt d'angle, récept. 70 m² + 2 serv. 4 800 000 F. PARTENA : 42-66-36-53

18e arrondt

Mº LAMARCK-CAULAINCOURT
2 P., 50 m² env., RdC. Très clair sur cour. 820 000 F. Tél. : 07-56-20-44

RUE RAMEY PROCHE RUE CUSTINE. Atelier artiste, 43 m², entièrement refait à neuf, habitable immédiatement. 640 000 F. Tél. : 07-56-20-44

Bon 18e
RUE MARCADET 4 P.
en duplex, 4e et 5e étg., tapis dans l'escalier. Propre, 76 m² env., poss. 2 appts séparés 950 000 F CAUSE URGENCE Tél. : 07-56-20-44

URGENT CAUSE CESSATION ACTIVITÉ MARCHAND
Bon 18e RUE CUSTINE vds 2 appartements 50 m², occupés, 1er et 3e étg. Renseignements : 07-56-20-44 M. SCHMITT. Expert-Mandataire.

20e arrondt

GRAND JARDIN privatif, 350 m² constructible + maison indép., 64 m² sur 2 niv. Parfait état, lumière, beau volume. CALME ABSOLU Prix : 2 000 000 F. Tél. : 40-30-02-62

78 Yvelines

Mantes-la-Jolie : vends appt. 4 pièces (90 m²) dans résidence récente centre ville, cuisine aménagée, terrasse sur jardin privé, ascenseur, gardiens, digicode, interphone, cave et box deux voitures en sous-sol. Prix : 950 000 F. Tél. soir et W.E. : 30-92-64-47

92 Hauts-de-Seine

Neuilly-sur-Seine, Bd Victor-Hugo, 3 p. 100 m², 2e imm. grand standing. Entrée, séjour, salle à manger, ch., cuis., SdB, WC, placards, cave. 2 180 000 F – 47-45-55-53

Neuilly/Ile de la Jatte. 2 P. 50 m², 5e, asc., entrée, séjour, cuis., SdB, WC, ch. Cave et parking. 1 150 000 F – 47-45-55-53

Colombes. Pavillon de 155 m², sur terrain de 190 m², r.-d.-c. : dble séjour, cuis., wc, garage. 1er : 3 chbres, une salle de bains, wc. 1 650 000 F – 47-45-55-53

Gare de la Garenne-Colombes, 3e sur jardin, 2 p. 45 m², séjour, cuis., ch. SdB., wc séparés, balcon, parking. 430 000 F – 47-45-55-53

Boulogne. Métro Jean-Jaurès. 2e et 3e, duplex 50 m², charmes, cuis. améric., séjour, ch., SdB., wc. 720 000 F – 47-45-55-53

LEVALLOIS, prox Neuilly 4 P. + chbre serv. Imm. p. de t., parquet, cheminées, moulures. 1 760 000 F – 47-27-55-55

94 Val-de-Marne

94 VITRY 3 MN GARE, 2 P. ts commerces, calme, 3e étg., 41 m², chauf. individuel. Prix à débattre. Tél. : 49-60-32-77 (burx).

95 Val-d'Oise

Villiers-le-Bel F 3, séj., 2 chbres, s. de b., gds rangements, cuis. équipée avec séchoir, cave, parking. Prix : 370 000 F. Tél. : 39-88-86-15

A VENDRE Villiers-le-Bel F 4. Salle à manger, salon, 2 chambres, SdB, wc, chauffage individuel au gaz, cave, parking. Prix : 550 000 FF. Tél. : 39-94-52-71 En cas d'absence laisser un message sur le répondeur.

Province

A SAISIR CASSIS – MAGNIFIQUE 2 P.
ds résidence gd standing, étg. élevé. Vue sur mer + montagne, sans vis-à-vis. Plein sud. 72 m² (gde terrasse), piscine, pkg, cave. Entièrement refait neuf, marbre. Prix : 1 150 000 F. CAUSE URGENCE DÉPART ÉTRANGER. CRÉDIT POSSIBLE. Tél. : 07-56-20-44

cession d'entreprise

ILE DE LA RÉUNION A céder entreprise de négoce et de fabrication, très bonnes rentabilités et situation financière. Tél. : (1) 43-04-15-00 Fax : (1) 43-03-10-08

PARIS-8e Cession de bail sté, très beau 120 m², 2 200 F/m²/an. Vies meubles bur. + équip. bureau. ÉTAT NEUF Tél. : 44-90-80-10.

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER UN CONTACT, POUR RÉPONDRE A VOS QUESTIONS 44.43.77.40

locations offres

Paris

Rue des Pyrénées Proche pl. Gambetta petit 2 pces charme, décor. contemp. 3 500 F c.c. Tél. : 40-33-11-07 (rép.).

20e Mº Maraîchers 2 P 40 m² Soleil vue bains 6e étg 3 200 F + charges Tél. : 43-61-88-36.

Mº SOLFÉRINO 200 m² Gd séj., balc./jard. + 4 p. 2 bs 25 000 F - 45-40-97-49.

7e, Potaire loue 68 m² Rue du Bac, refait neuf Sdb et cuisine équipée Tél. : 42-61-07-82

8e EUROPE, 3-4 P, 90 m² BALCON, Pier. de Taille 8 550 F net. – 42-66-36-53

Mº PICPUS studio 34 m² récent, standing, pkg 3 370 F + ch. – 43-61-88-36

16e MUETTE, 2 P., 58 m² vue superbe, bois Boulogne 5 500 H. ch. – 42-66-36-53

16e VUE SUPERBE SEINE 3-4 P. 100 m², balcons 9 000 h.ch. – 42-66-36-53

Mº MARAICHERS, 2 P., 40 m² soleil, VUE, bns, 6e étg 3 340 F + ch. – 43-61-88-36

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e recherche de tte urgence bx apparts de standing petites et grandes surfaces évaluation gratuite s/demande 46-22-03-80 – 43-59-68-04

viager

6e, rue Madame, 70 m² occupé 72 et 73 a 370 000 + 2 800 /m. Tél. : 42-66-09-22.

9e, Cadet, 107 m² occupé 91 a. 775 000 + 2 700/m. ou cpt. 950 000 F - Tél. : 42-66-09-22.

Mairie du 16e, ancien 92 m² occ. dame 83,8 ans, 590 000 F + 8 000 F\mois. 42-30-57-57 VIAGER THOMASSIAN 33, av. de Versailles, Paris 16e

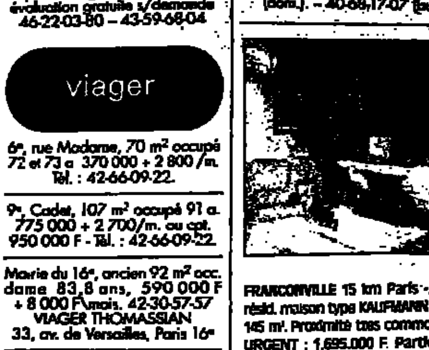
Libre Gre de l'Est, 54 m², balc. Hme 71,8 ans, 330 000 F + 3 088 F\mois. – 42-30-57-57 VIAGER THOMASSIAN

pavillon

CHAMPS-sur-MARNE A vendre pavillon de 1991 5 pces, 3 chbres, 2 salles de bs, 2 wc, cuis. amén., cheminée. 1 150 000 F, frais de not. réduit Tél. : 64-68-06-31, soir.

maison

EN BRETAGNE A ST-MALO
Ensemble de 2 maisons à vendre à rénover sur un terrain de 630 m². Possibilité plusieurs appart. M. Dilon. 43-20-67-93 (dom.). – 40-68-17-07 (bur.)



FRANCONVILLE 15 km Paris - Zone résid. maison type KAUFMANN 5/6 p. 145 m². Proximité tous commodités. URGENT : 1.695.000 F. Particulier 53.89.34.29 (bur) 43.72.04.16 (ap. 21 h)



immobilier d'entreprise

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS et tous services. – 43-55-17-50

La Garenne-Colombes Ds imm. récent p. de t. Rez de ch. 565 m² de bureaux libres s/même niveau + park. Prix 4 200 000 F Durand (1) 43-33-59-41.



informations

36.15 RENOV (2 F 23 la mn) RÉNOVER, AGRANDIR
- Estimez vos travaux.
- 150 architectes et 900 entreprises sélectionnés.

IMMOBILIER : OFFRE AUX PARTICULIERS "2 FORFAITS"

VENTE	LOCATION
5 lignes	5 lignes
3 parutions	2 parutions
904,00 F TTC	603,00 F TTC

Un contact : 44.43.77.40

Locations demandes

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau, 75008 Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HOTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST Paris VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 47-20-30-05

propriété

DEMEURE D'ARCHITECTE
Magnifique, protégée par les bâtiments de France, située en bord de Marne. 200 m² hab., séjour + vaste terrasse. 4 grandes chambres et leurs salles de bains. Grand salon-bibliothèque. Pièces et locaux tech. Un jardin et son salon d'été. Etat parfait. Carrelages, vitraux, céramiques d'époque. Prix : 3 650 000 F. Tél. : 42-24-53-97. Rép.

immobilier étranger

Part. ou entrep. désireux d'acq., louer un appt., villa, bur., imm., à MILAN Le studio DE MAGISTRIS est à votre disposition en contactant Nadine Thomas au 19-39-2-87-87-67 (sauf lu. mer.) ou fax 19-39-2-87-79-04.

BUENOS-AIRES-ARGENTINE A VENDRE APPART-HÔTEL 17 appts/bureaux/16 pkg. Location temporaire. Excel. rentabilité. Prox. commerces. Quartier résidentiel Informations à Paris Tél. : 42-78-43-95.

LE MONDE DES CARRIÈRES

AVIS DE CONCOURS

Les centres de gestion de la fonction publique territoriale du Gers, des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques organisent en commun un concours de rédacteur territorial, spécialité « administration générale » (femme ou homme), pour pourvoir quatorze postes (sept au concours externe, sept au concours interne).

Date limite de dépôt des candidatures : lundi 29 avril 1996 à minuit (le cachet de La Poste faisant foi), au centre de gestion de la fonction publique territoriale des Pyrénées-Atlantiques, maison des communes, BP 609, 64 006 Pau Cedex).

Date des épreuves écrites d'admissibilité : les 5 et 6 juin 1996.

Renseignements :
– au centre de gestion de la fonction publique territoriale du Gers, maison des communes, 41, rue Jeanne-d'Albret, BP 2, 32001 Auch Cedex ;
– au centre de gestion de la fonction publique territoriale des Hautes-Pyrénées, 2, rue Théophile-Gautier, 65600 Semeac ;
– au centre de gestion de la fonction publique territoriale des Pyrénées-Atlantiques, maison des communes, BP 609, 64006 Pau Cedex.

(Joindre une enveloppe grand format timbrée à 6,40 F et libellée à vos nom et adresse pour la réponse).

ORGANISME DE FORMATION RECHERCHE **FORMATEURS** en droit public et européen. Envoyez CV au : « Monde Publicité », sous nº 8969, 133, av. des Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08

SOCIÉTÉ DE TRADUCTION technique RECHERCHE **TRADUCTEURS TECHNIQUES CONFIRMÉS** TRADUISANT DE L'ANGLAIS VERS LE FRANÇAIS, L'ITALIEN, L'ALLEMAND ET L'ESPAGNOL (de langue maternelle) Envoyer C.V. et candidatures à : Isabelle PAIN, DAT, 1, allée Garays, 91120 Palaiseau

LYCEE FRANÇAIS PONDICHÉRY Rech. 96 - 97 Résidents : instit., cert. lettres, math., anglais, économie. Env. C.V. fax au : (19) 91-413 34265

Les Centres de gestion du Doubs - Jura - Haute-Saône - Territoire-de-Belfort ORGANISENT UN CONCOURS DE **RÉDACTEUR** (femme ou homme) Nombre de postes : spécialité administration générale, 26 externes et 26 internes Spécialité secteur sanitaire et social, 1 externe et 1 interne. Dates épreuves : 5 et 6 juin 1996 (écrit) septembre 1996 (oral et ép. facultatives) ET UN EXAMEN PROFESSIONNEL DE **RÉDACTEUR CHEF** (femme ou homme) Date épreuves : 5 juin 1996 Inscriptions (concours et examen) : du 1er au 30 avril 1996. Date limite de dépôt des candidatures (concours et examen) : 30 avril 1996 minuit (cachet de La Poste faisant foi) Candidatures à retirer par écrit + env. format 21 x 29,7 timbrée à 6,70 F au : Centre de gestion du Doubs 21, rue de l'Etuve BP 416 25208 MONTBÉLIARD CEDEX AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE PAR TÉLÉPHONE

RÉUSSISSEZ SUR VOTRE RÉGION Nous recherchons des spécialistes de la VENTE DIRECTE SECTEUR EDITION Sans risques, ni investissement. gérez votre propre CENTRE DE PROFIT. Possibilités sur l'ensemble du territoire. Contactez-nous au 05-00-13-30

Ag. trad. int. rech. traducteur/réviseur ANGL-FR., techn., éco. & gén. Exp. requise, free-lance/agence. Tél. : M.-L. Prioux + 353 1 6619868

Recherchons pour notre client (multinationale) des spécialistes fonctionnels SAP R2 ou/et R3. Anglais nécessaire. Prière d'envoyer votre dossier à BISINFORMATIQUE (Suisse), 14-16, place Cornavin, 1211 Genève 1.

AVIS DE CONCOURS
Le centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région Ile-de-France (arrêté nº 96-48 du 13 février 1996) organise des concours externe et interne sur épreuves pour l'accès au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (femme ou homme).

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : le 29 avril 1996.

Dates des épreuves :
– épreuves d'admissibilité : 5 et 6 juin 1996 ;
– épreuves d'admission : courant octobre 1996.

Nombre de postes ouverts : Spécialité administration générale :
– concours externe 125 ;
– concours interne 125.
Spécialité secteur sanitaire et social :
– concours externe 10 ;
– concours interne 10.

Adresse à laquelle les dossiers de candidature doivent être demandés : Centre de gestion 3, rue de Romainville 75940 Paris Cedex 19

DEMANDES D'EMPLOI

Homme 52 ans, recherche emploi assembleur, micro-informatique. Tél. : 43-62-60-87

ARCHITECTE D'INTÉRIEUR diplômée ESAM Paris, expér. cab. architecte d'intérieur (construction de maquettes, exécution plans et perspect. en ambiance colorée) CHERCHE travail tps COMPL. ou PARTIEL 40-33-11-07 (répondeur)

J.F. 35 ans cherche emploi RECOUVREMENT/COMPTABILITÉ 16 ans d'expérience, temps partiel, banlieue sud. Ecrire « Le Monde Pub » nº 8924 133, Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

JOURNALISTE SR MAQUET. PAO exp. 10 a., cherche poste mi-temps ou piges. Tél. : 42-01-68-98

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

I S F ET PROPRIÉTAIRE OCCUPANT

La Cour de cassation vient de rendre un arrêt extrêmement important* sur le mode d'évaluation d'un bien immobilier.

L'administration fiscale avait procédé à un redressement fondé sur la valeur de l'immeuble libre d'occupation alors que le propriétaire l'habitait à titre de résidence principale.

Le raisonnement du fisc était simple : si l'appartement est occupé à titre de résidence principale par son propriétaire et sa famille, mais non par un tiers titulaire d'un engagement de location, il doit être considéré comme libre.

La Cour suprême casse et renvoie le jugement du TGI de Créteil qui avait retenu cette interprétation et considère que *« l'occupation par le propriétaire ne modifie pas l'étendue des droits de propriété et donc la valeur marchande du bien »*.

Le problème ayant été posé dans le cadre d'une déclaration d'ISF, cet arrêt s'avère d'une brûlante actualité et d'un intérêt immédiat, et peut s'appliquer à toute évaluation d'un bien occupé par son propriétaire notamment en cas de succession.

Trop gourmand, le fisc doit maîtriser ses appétits.

Jacques LAPORTE,
Président de la chambre FNAIM Paris-Ile-de-France

* Cass. Com. 13 février 1996.

Appartements ventes

5e arrondt

Rue de Bièvre triplex de charme, dernier ét. asc. mini-terrasse 3 250 000 F SERGE KAYSER 43-26-43-43

PANTHÉON vue exceptionnelle, 2/3 p. de caractère. 2 150 000 F MEL 43-25-32-56

PORT-ROYAL exceptionnel, 2 p. 60 m², gd jard. privatif. 1 950 000 F MEL 43-25-32-56

ST-MICHEL, imm. caract., asc., 2 p., tt cft, parf. état, poutres, charme 54 m², calme, 43-35-18-36.

CENSIER 6 p. duplex 2 p., rez-de-chaussée + 4 p., 1er étage, prof. lib. possible, qualité. 43-36-17-36

7e arrondt

ÉMILE DESCHANEL, 6 pièces, 2 services. 4 500 000 F. FEAU LA BOURDONNAIS 47-05-50-36

11e arrondt

Bd Voltaire, à saisir 3 p., 60 m², 3e ét., pierre de t., gd balc., 890 000 F. 42-66-36-53

14e arrondt

MONTSOURIS, à 2 pas, réc., ét. él., r. de jard., liv., 3 ch., 2 bns, 100 m², balcons, (box poss.) 43-35-18-36

Mº ALÉSIA, 4/5 P., 120 M² imm. neuf, 3e ét., 3 ch., grande cuis. équipée, garage, cave. Frais minorés, beau produit. PPI 40-43-08-17.

PR. DENFERT, stdg, ét. él., rue et jard., liv., 3 ch., 120 m², 2 bns, balcons, sol. park. 43-35-18-36

DENFERT, gd 2 p., vue Lalande, p. de taille, 3e ét., asc. 950 000 F. Gérant 40-47-67-82

15e arrondt

CONVENTION très gd studio spacieux et moderne, 2 mn du métro, parking, 3e ét., asc. 800 000 F. 40-47-67-82

COMMERCE imm. ancien, 4e, ascenseur, 61 m². Cuisine équipée, double exposition. 1 270 000 F. PPI 40-43-08-07

16e arrondt

ÉGLISE D'AUTEUIL DUPLEX 7e/8e ét., sud sur jardin, 7 p., 266 m² + 9 m² terrasses, gde récept. + s. à m., cuisine 18 m², 5 ch. avec sdb., 2 pkg, 2 caves, frais minorés, t. beau produit. PPI 40-43-08-07

DUFRENOY-FAISANDERIE studio confortable dans bel immeuble, pierre de taille, vue. 600 000 F. 40-47-67-82

17e arrondt

ÉTOILE 175 M² superbe appt d'angle, récept. 70 m² + 2 serv. 4 800 000 F. PARTENA 42-66-36-53

Locations offre

16e MUETTE, 2 pièces, 58 m², vue superbe, bois Boulogne, 5 500 h. ch. 42-66-36-53

16e, vue superbe Seine, 3-4 p., 100 m², balcons, 9 000 h. ch. Tél. : 42-66-36-53

8e, EUROPE, 3-4 pièces, 90 m², balcon, pierre de taille, 8 550 F net. 42-66-36-53

Appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m², PARIS, paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

Viagers

Libre, gare de l'Est, 54 m², balcon, homme 71,8 ans. 330 000 F + 3 088 F/mois. VIAGER THOMASSIAN 42-30-57-57

Mairie du 16e, ancien 92 m² occ. dame 83,8 ans. 590 000 F + 8 000 F par mois. 33, av. de Versailles, Paris-16e VIAGER THOMASSIAN 42-30-57-57

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER
3615 FNAIM (2,23 F/mn.)

AGENDA

Automobile

HONDA Concerto 7CV – mod.93 30.000 km Etat neuf Bleu métallisé roues alu. Direc. assitée Vérouil. Central T. O. Auto radio code prix 58.000F Tél 49.30.97.01 entre 12h et 14h

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances bagues, argenterie.

ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX **PERRONO OPÉRA** Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin Magasin à l'Etoile 37, avenue Victor-Hugo Autre grand choix

Bois de chauffage

Vends BOIS DE CHAUFFAGE livré 1 mètre ou 0,50. 260 F le stère + 1 gratuit. (16) 25-29-90-44

Traduction

Confiez vos travaux de **TRADUCTION** d'anglais et d'espagnol vers le français (général, informatique, économie, arts), de **RÉDACTION** (courrier, articles, discours), d'interprétariat de liaison, de révision/relecture et de frappe de documents à une professionnelle diplômée. Tél. : 30-40-15-66

Rénovation Construction

Particulier cette annonce vous concerne

CÔTE FACE

EXPERTS EN RENOVATION DE FACADES
- IMPERMEABILISATION
- DÉCORATION
- ISOLATION PAR EXTERIEUR
- CONSEIL ET ETUDE GRATUITS
- TELEPHONEZ ET DEMANDEZ Mr GAUCI Marc

SOGEP CONSTRUCTION 11, rue Marc-Seguin ZI Mitry Compans 77290 MITRY MORY Tél : (1) 64.27.98.74

Stages

DEVENEZ SCÉNARISTE ! Stage d'écriture de SCÉNARIO avec Jean-Marie Roth Du 11 au 15 mars à Paris. Cinéstages, tél. (1) 64-49-84-04

Vacances Tourisme Loisirs

SKI DE FOND HAUT JURA 3 h Paris TGV Yves et Liliane vous accueillent ds ancienne ferme comtoise du XVIIe, gd cft, ambiance conviviale. Table d'hôte, produits maison et régionaux. chambre avec s. de bns, wc Tarif : sem/pers. 2 600 F à 3 150 F selon période, tout compris (pens. complète + vin au repas, moniteur, mat. ski neuf) Tél. : (16) 81-38-12-51 LE CRET L'AGNEAU. 25650 LA LONGEVILLE

Paris Club Hôtel (Eden Parc) à Saint-Tropez, face piscine (4 pers.) du 15 août au 31 août

Paris Club Hôtel (face port) à Bandol (6 pers.) du 1er sept. au 30 sept. Téléphoner après 20 heures au (16) 40-70-36-21

Villégiature

AVORIAZ. A LOUER. STUDIO 4 PERS. Tél. : 39-82-33-30 (ap. 19 h.)

GUADELOUPE, FR. tt cft 2/4 pers. 1 400 F/sem. prox. mer. Tél. : 19-590-92-80-19.

formations

cpab 53, rue du Rocher 75008 PARIS

L'IMMOBILIER STAGES ET COURS ACCESSIBLES A TOUS *programmes et calendriers* Tél. (1) 42.93.29.12 Fax (1) 42.93.31.19



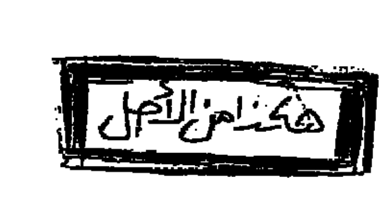
Le Monde PUBLICITÉ 133 Av. des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08

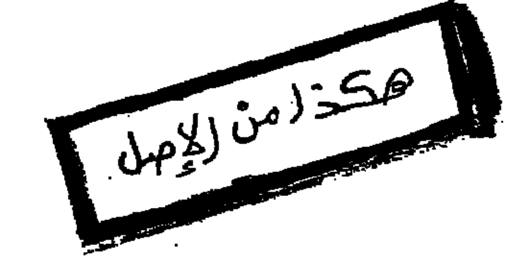
Les annonces classées du MONDE
Tarif de la ligne HT (TVA 20,60 %)
la ligne comprend 25 caractères, signes ou espaces.

Rubriques :

Offres d'emploi	210F
Demandes d'emploi	55F
Propositions commerciales	400F
Agenda	130F
Immobilier	130F

Passez vos annonces par téléphone au : 44.43.76.03 et 44.43.77.34 / Fax : 44.43.77.32





Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

LE RENDEZ-VOUS DU NEUF

Les opportunités pour acheter, investir...

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC



FÉDÉRATION NATIONALE DES PROMOTEURS CONSTRUCTEURS

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE PRÊT A TAUX ZÉRO

Le prêt à taux zéro.

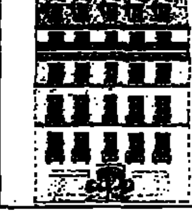
1. Peut être obtenu auprès de tous les établissements de crédit ayant passé une convention avec l'Etat pour la distribution dudit prêt, c'est-à-dire avec la *quasi-totalité des établissements bancaires et des* établissements spécialisés dans la distribution des crédits à l'immobilier.
2. A la différence du PAP, qui ne pouvait être obtenu que pour l'acquisition de logements ayant fait l'objet d'une *décision administrative* particulière, le prêt à taux zéro peut être octroyé pour tous les logements neufs, quel que soit le mode de financement de leur construction. Il n'y a pas de programme spécifique « prêt à taux zéro » comme il y avait des programmes spécifiques PAP.
3. Les ressources du ménage prises en compte pour l'attribution du prêt à taux zéro sont les revenus imposables (après abattement de 10 et 20%) au titre *de l'année n - 2. Ce sont donc les revenus* imposables de l'année 1994 qui sont pris en compte pour tous les prêts qui seront attribués jusqu'au 31 décembre 1996.

Par ailleurs, la mairie de Paris, peut accorder aux *personnes qui habitent Paris depuis au moins trois* ans, un prêt complémentaire au prêt à taux zéro. Ce prêt, de même montant que le prêt à taux zéro, est consenti par les mêmes établissements de crédit, et dans les mêmes conditions.

PARIS RIVE DROITE

Montorgueil
58, rue Greneta.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.



Du studio au 4 pièces duplex.
25.000 F le m² moyen.

A 50 mètres de la rue Montorgueil. Au cœur du quartier piéton à proximité des halles et de la place des Victoires, petit immeuble neuf qui conserve, quartier oblige, tout le caractère de la plus haute tradition parisienne. Tous les appartements bénéficient de la technologie d'aujourd'hui : isolation, sécurité... et de tout le confort.
Livraison 1er trimestre 1996.
Visite sur rendez-vous. Tél.: 45.49.52.52

FONCIÈRE SATIS

Vivienne Opéra
49/51, rue Vivienne.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 5 pièces.
Prix : nous consulter.

Au cœur du quartier de la Bourse et de l'Opéra, à quelques pas de Drouot, là où le prestige des arts s'associe au dynamisme des affaires, se dresse l'élégante façade de Vivienne Opéra. 31 appartements, confortables et lumineux, du studio pied-à-terre à l'appartement familial de 5 pièces. Ils sont accessibles par un hall particulièrement raffiné.
Tél.: 45.49.52.52

FONCIÈRE SATIS

100 mètres Place Saint-Georges
21, rue Henri Monnier.

Commercialisation :
A.B.K.
Tél.: 40.23.93.33.



5 appartements de 3 pièces dont 3 duplex,
à partir de 16.500 F le m².

Au cœur du 9e historique, dans une manufacture du début du siècle entièrement rénovée. Volumes intéressants, belles hauteurs sous plafond. Cadre de vie moderne et original. Ascenseur. Interphone.
Livraison immédiate.
Visite sur rendez-vous. Tél. 40.23.93.33.

A·B·K

Villa Gambetta
Appartement témoin

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.



Du studio au 4 pièces duplex.
20.000 F le m² moyen.

Située à 200 m de la place Gambetta et de son métro et à quelques pas seulement de la rue des Pyrénées, la Villa Gambetta vous propose une grande diversité d'appartements de caractère, souvent prolongés de terrasse, balcon ou jardin.
Bureau de vente et appartement témoin ouvert tous les *après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi.*
Tél.: 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

PARIS RIVE GAUCHE

Closerie-Montparnasse
Rue Froidevaux

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 5 pièces, quelques duplex.
27.800 F le m² moyen.

Entre Montparnasse et Denfert-Rochereau dans l'une des rues les plus cotées de Montparnasse.
Quelques appartements ont une vue dégagée sur tout Paris.
Livraison : 1er trimestre 1997.
Renseignements et vente : tél. 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

PARIS RIVE GAUCHE (suite)

14e arrondissement

Proche Alésia
Avenue du Général Leclerc

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du 2 pièces au 4 pièces duplex.
24.200 F le m² moyen.

Dans le quartier animé et agréable d'Alésia, 4 appartements en étages élevés bénéficiant d'une vue dégagée.
Livraison : 1er trimestre 1997.
Renseignements et vente : tél. 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

14e arrondissement

Villa Marmontel
107/109, rue de l'Abbé Groult.
Un programme superbe à découvrir absolument.

Réalisation :
FRANCE *CONSTRUCTION*
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Profitez des nouvelles mesures gouvernementales:
Prix à partir de 23.000 F le m² hors parking et dans la limite stock disponible.

A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du studio au 5 pièces duplex avec caves et parkings en sous-sol et 6 maisons individuelles de 5 et 6 pièces. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien.
Bureau de vente sur place : lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

RÉGION PARISIENNE

78 Maisons-Laffite

Les Villas Longueil
Avenue de Longueil.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 5 pièces.
19.100 F le m² moyen.

Une diversité d'appartements de qualité sur avenue aux contre-allées bordées d'arbres ou sur jardin.
Une des plus belles adresses de Maisons-Laffitte à 150 m. du RER, du Parc et à quelques pas de la forêt de Saint-Germain.
Bureau de vente sur place : 29, *avenue de Longueil, 78600* Maisons-Laffitte, ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et mercredi.
Tél.: 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

95 Enghien-les-Bains

Villa Nymphéa
Parc sur le Lac d'Enghien.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 5 pièces.
Prix : nous consulter.

Résidence exceptionnelle. Deux petits immeubles en pierre sur un parc privé en bord de lac. Les appartements sont *prolongés de grands* balcons, jardins ou terrasses et profitent d'une vue calme et dégagée.
Livraison immédiate.
Visite sur rendez-vous. Tél.: 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

CINÉMA Une semaine sous le signe du sourire, du côté du conte fantastique « d'auteur » avec *Le Journal du séducteur* ou à grand spectacle avec *L'Armée des douze singes*, littéraire avec *Raison et sentiments* ou en forme de chronique dans *Week-end en famille*. ● DÉBUT d'une très vaste rétrospective du cinéma japonais, avec *Barberousse*, chef-d'œuvre à redécouvrir de Kurosawa. ● LE FESTIVAL DE BERLIN s'est déroulé sous le signe d'un académisme sanctifié par son palmarès.





PHOTOS D.R.

Quelques pages arrachées au livre de l'amour

Le Journal du séducteur. Avec une belle énergie, la réalisatrice de « Borderline » propose un divertissement noir pour cinéphiles servi par d'impeccables comédiens

Film français de Danièle Dubroux, avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Jean-Pierre Léaud, Micheline Presle, Karin Viard, Jacques Nolot, Didier Podalydès (1 h 35).

Le quatrième film de la réalisatrice de *Borderline* n'est pas une adaptation de l'œuvre homonyme de Søren Kierkegaard, bien que ce livre y joue un rôle important.

Ce traité des ruses de l'amour apparaît d'abord comme le modèle du scénario, tandis que l'immature Sébastien (Mathieu Amalric) s'installe chez Claire (Chiara Mastroianni) et sa mère (Danièle Dubroux). En voix off, le jeune homme détaille ses plans, qu'il croit machiavéliques, pour faire tomber la demoiselle dans ses rets.

DESSIN JACQUES VALOT

Danièle Dubroux tricote à toute vitesse les fils d'une intrigue sentimentale et d'un mystère criminel

Puis le bouquin apparaît matériellement à l'écran, dans une fonction d'objet-prétexte : c'est en le rapportant à Grégoire (Melvil Poupaud) que Claire fait sa connaissance, et tombe amoureuse. Mais le livre finira par se révéler bien plus important, et chacun lui attribuera les significations – magiques, religieuses ou cinématographiques – qui lui conviendront.

Dans la pure tradition hitchcockienne, cet apparent objet-prétexte a enclenché une mécanique à la fois farfelue et rigoureuse, qui entraîne autour du couple Claire-Grégoire une spirale de protagonistes que la force seule de la mise en scène relie. Outre Sébastien et la mère, le très bizarre voisin de Grégoire (Serge Merlin, dont les mimiques lorgnent du côté d'Artaud ou de Le Vigan), et sa grand-mère, ex-diva briseuse de cœur moins folle qu'elle ne paraît (Micheline Presle), l'improbable professeur campé en une réjouissante autoparodie par Jean-Pierre Léaud, le psychanalyste guetté par le contre-transfert fatal (Hubert Saint Macary), la mystique allumée (Karin Viard) composent un ballet qui soutient ou perturbe le mouvement l'un vers l'autre des amoureux.

C'est un divertisement que propose Danièle Dubroux, tricotant à toute vitesse les fils d'une intrigue sentimentale et d'un mystère criminel. Le divertissement tient tout entier au style de son film, dont les ingrédients sont plutôt sérieux, parfois tragiques. Style inspiré directement de l'expressionnisme de l'époque du muet, avec ses incursions dans la fantasmagorie, ses mimiques souvent outrées, ses éclairages contrastés où l'ombre domine, ses protagonistes aux attitudes étranges ou inquiétantes comme les feuilletonistes aimaient en peupler leurs récits. Et comme en ce temps-là, c'est le pur élan d'une mise en scène qui ne triche pas avec ses composants qui permet de faire tenir ensemble les éléments les plus disparates, voire les moins vraisemblables : plus encore que son adresse de conteuse, le grand mérite de la cinéaste est de respecter les règles du jeu qu'elle a elle-même édictées, de ne jamais chercher à jouer au plus fin avec son histoire.

Dans ce labyrinthe de bizarreries, Chiara Mastroianni impose avec élégance le contrepoint de son naturel et de sa beauté calme, terrienne. Elle est pour beaucoup dans la distance souriante, quoique jamais parodique, qui s'instaure vis-à-vis des comportements improbables et des péripéties loufoques. Et Danièle Dubroux elle-même, témoin amusé et maternel, mais pas insensible, prouve à nouveau son très sûr talent de comédienne dans ses propres réalisations.

Dans des registres plus extrêmes, tous les autres interprètes tiennent parfaitement leur partie, avec mention particulière aux deux jeunes hommes, Melvil Poupaud en beau ténébreux sorti de quelque brouillard romantique et Mathieu Amalric en ingénu graphomane. Le charme et l'humour du film tiennent pour beaucoup à un solide système de références cinéphiles : si Dreyer est cité explicitement (*Ordet*) et implicitement (*Pages arrachées au livre de Satan*, *Les Fiancés de Glomdale*), si Hitchcock, de la psychanalyse au cadavre dans le placard, est une figure tutélaire de cette comédie noire, le choix des comédiens, les citations et les allusions trament eux aussi la complicité amusée d'un spectateur, que la cinéaste traite en habituée des mêmes territoires.

Malgré la virtuosité de la construction et l'énergie jamais prise en défaut de la réalisation et de l'interprétation, c'est aussi la limite du film. Mais c'est ainsi que *Le Journal du séducteur*, de chapitre en chapitre, de carton en carton, se fraie son propre chemin vers le conte fantastique.

Jean-Michel Frodon

L'affrontement entre éthique et esthétique

Le Journal du séducteur **n'est pas, comme de nombreuses éditions françaises pourraient le laisser penser, une œuvre autonome de Søren Kierkegaard. Il constitue le dernier chapitre de la première partie de *Ou bien... ou bien* (également traduit sous le titre *L'Alternative*). Publié en 1843 par l'un des nombreux hétéronymes du philosophe danois, Victor Heremitas, ce livre très rigoureusement agencé traite des deux premiers « stades » de la vie : esthétique et éthique – le troisième étant le religieux, placé au sommet de l'édifice philosophique et existentiel.**

Le *Journal* proprement dit relève de l'esthétique dans son expression érotique, ou plus précisément de l'affrontement entre éthique et esthétique. Reflet indirect des fiançailles avec Régine Olsen, de l'attitude hautement équivoque qui fut celle de Kierkegaard et de la réflexion qu'il en tira, ce texte expose les tourments d'un séducteur, Johannes, qui cherche, dans l'ordre spirituel, une alternative à son désir amoureux.

Le feu des passions sous l'éteignoir des convenances

Raison et sentiments. Emma Thompson interprète virtuose et habile adaptatrice du roman de Jane Austen

Film américain d'Ang Lee, avec Emma Thompson, Alan Rickman, Kate Winslet, Hugh Grant, Greg Wise, Emilie François, Imogen Stubbs, Gemma Jones (2 h 15).

« *Tea !* » Lancé sur le ton le plus pincé que l'on puisse imaginer, le mot permet de mettre un terme à un échange qui risquait de se révéler embarrassant. Il définit également à la perfection l'esprit de cette production américaine, adaptée d'une romancière originaire du Hampshire par une actrice londonienne et réalisée en Angleterre par un cinéaste né à Taïwan mais installé aux Etats-Unis depuis plusieurs années. Esprit qui a tant séduit les jurés du Festival de Berlin qu'ils ont décerné leur récompense suprême à *Raison et sentiments* (lire page 29), déclenchant ainsi une vague d'intérêt de la part des autorités chinoises, qui revendiquent d'être associées à ce prix, attribué à un réalisateur qu'elles avaient ignoré lorsqu'il avait reçu un premier Ours d'or, en 1993, pour *Le Garçon d'honneur*. La cérémonie du thé, donc. Mais aussi les promenades en calèche, les pique-nique, les mondanités et les conventions, les promesses non tenues répondant à la ferveur des engouements, les situations vaudevillesques en regard des grands principes du mélodrame, trahisons masculines et enfants naturels confondus.

Raison et sentiments décline les thèmes mis en place par Jane Austen il y a deux siècles (commencé en 1795, le roman a été publié en 1813) au fil de dialogues ciselés et d'images soigneusement calibrées. Le feu des passions couve sous l'éteignoir des convenances, tout au long de cette histoire qui épouse les contours de la quête amoureuse de deux jeunes femmes. Amour et mariage, amour et argent, car, raison et sentiments mêlés, tout est d'abord affaire de survie.

MISE EN SCÈNE APPLIQUÉE

Interprète virtuose des sentiments contraints, Emma Thompson se révèle également adaptatrice experte et habile, qui sait faire naître les sourires nécessaires au cœur des situations les plus tendues, au hasard notamment des saillies d'une vieille dame espiègle et des élans d'une fillette malicieuse. Le choix de confier la réalisation à Ang Lee, metteur en scène qui se plaît à dérouler les liens familiaux pour tisser la trame de son cinéma, semblait *a priori* avisé, d'autant qu'il existe entre l'esprit britannique et la sensibilité asiatique des rapports qui se sont souvent révélés féconds (voir récemment le livre de Kazuo Ishiguro *Les Vestiges du jour*, porté à l'écran par James Ivory, avec justement Emma Thompson). Mais, à force de neutralité, la mise en scène élégante d'Ang Lee apparaît vite plus appliquée qu'inspirée, et l'absence d'un vrai point de vue de cinéaste se révèle dommageable pour le film.

La splendeur des décors, l'éclat des toilettes, le jeu des lumières et des ombres deviennent la raison d'être de *Raison et sentiments*, film d'actrice et de producteur (Sydney Pollack) plus que de metteur en scène. De même que les personnages s'appliquent à maquiller des sentiments dont ils viennent ainsi à douter eux-mêmes, la réalisation policée d'Ang Lee fige la représentation de leurs passions et la description de leurs tourments.

Si Emma Thompson vibre à l'unisson des sentiments de la belle et sage Elinor Dashwood, attirant à elle une lumière et des regards qu'elle offre pourtant en partage à ses partenaires féminines, les hommes sont moins bien lotis. La logique de l'histoire en a décidé ainsi, sans doute, mais l'air emprunté que promène Hugh Grant d'une scène à l'autre est à l'image d'un spectacle qui, en souffrance d'une vraie vision cinématographique, demeure prisonnier de sa conception toute littéraire, respectueuse de la lettre et de l'esprit d'un auteur révéré, dont on aurait aimé que le cinéma le bouscule un peu.

Pascal Mérigeau

Ang Lee, Taïwanais vivant en Amérique, peintre de l'Angleterre prévictorienne

JANVIER 1996. Malgré le blizzard qui paralyse Manhattan, l'Association new-yorkaise des critiques de cinéma procède imperturbablement à sa remise de prix.


PORTRAIT

Les aéroports étant fermés, Emma Thompson, interprète et scénariste de *Raison et sentiments*, reste bloquée au fond de l'Ecosse. « *Sans eau et sans électricité depuis une semaine, je vous garantis que vous n'auriez pas envie de me voir* », écrit-elle dans un message adressé au président de l'association. Dans le Rainbow Room du Rockefeller Center battu par la tempête, un jeune homme fluet en costume sombre reçoit la récompense à sa place.

Les apparences sont trompeuses : Ang Lee a quarante et un ans. Né à Taïwan, après des études au Conservatoire d'art dramatique, il décide d'émigrer aux Etats-Unis. Marié à une microbiologiste et père de deux garçons, il vit aujourd'hui à la campagne, non loin de New York. En débarquant sur le Nouveau Continent, il a poursuivi ses études de théâtre à l'université de l'Illinois puis bifurqué vers le département cinéma de l'université de New York, où il devra, dit-il, « *tout désapprendre* ».

COURTISÉ PAR TOUS LES STUDIOS

Les débuts professionnels d'Ang Lee sont entrés dans le folklore du cinéma indépendant. Film d'étudiant – sa thèse de fin d'études à NYU –, *Fine Line*, un moyen métrage de quarante-cinq minutes, lui vaut d'être pris en charge par la grande agence artistique William Morris.

Il attire également l'attention des producteurs Ted Hope et James Schamus. L'agent d'Ang Lee leur rit au nez : courtisé par tous les studios (« *Sept millions de dollars ! – Non, vingt et un !* ») et par les plus grandes stars (Julia Roberts !), son « poulain » n'a guère de temps à consacrer à de jeunes – et pauvres – indépendants. « *J'essayais patiemment de me frayer un chemin dans le système* », dira plus tard le cinéaste, philosophe devant cette série de faux départs. Jusqu'au jour où Hope et Schamus le voient débarquer dans les locaux de leur société, Good Machine : « *Vous ne me connaissez probablement pas*, dit-il. *Je m'appelle Ang Lee et, si je ne fais pas un film très vite, je vais crever.* »

Ce film, ce sera *Pushing Hands*, une « *petite histoire de famille, rien de fracassant* », sur un professeur de taï-chi à la retraite. Ecrit à l'occasion d'un concours de scénarios lancé par le gouvernement taïwanais – et remporté par Ang Lee –, *Pushing Hands* (1991) fera un tel score au box-office local que le réalisateur se voit réclamer une « suite ». Ours d'or au Festival de Berlin en 1993, *Le Garçon d'honneur* rapportera la plus grosse recette de l'histoire du cinéma à Taïwan et obtiendra un excellent accueil aux Etats-Unis et en Europe. Ang Lee est alors en train de tourner *Salé sucré*, promis lui aussi au succès international.

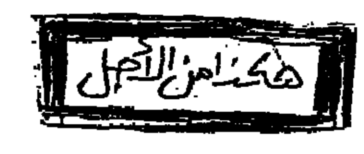
C'est un associé de Sydney Pollack dans sa Mirage Productions qui suggéra de confier à Ang Lee l'adaptation tirée par Emma Thompson de *Raison et sentiments*, de Jane Austen. Tout le monde le crut fou, y compris l'intéressé, qui ne voyait pas pourquoi on ferait appel à un Asiatique pour porter au cinéma ce roman éminemment anglais, avant de trouver une réponse : « *Jane Austen*, déclarera-t-il à plusieurs reprises, *est un admirable peintre des rituels familiaux et des mœurs du temps.* »

Lisant le scénario, Lee se découvre des points communs avec cette romancière dont deux siècles le séparent : des personnages solidement ancrés dans la bourgeoisie, l'importance de la famille et du mariage, la recherche d'une harmonie entre des contraires qu'on s'efforce de maintenir en équilibre (instable, donc source de comédie) ; la complexité des relations amoureuses et des rapports entre parents et enfants.

Dans *Le Garçon d'honneur*, un homosexuel chinois en ménage avec un jeune Américain se mettait en quête d'une « épouse de paille » lorsque ses parents débarquaient de Taïwan pour lui rendre visite – homosexualité mise à part, c'est dans des circonstances analogues qu'Ang Lee s'est lui-même marié... Dans *Salé sucré*, un veuf était respectueusement poussé par ses filles à se remarier.

Si *Raison et sentiments* a recueilli sept nominations aux Oscars, dont celle du meilleur film, Ang Lee n'a pas été cité parmi les cinq réalisateurs finalistes. Il n'a guère le temps de s'appesantir sur cette situation que l'acteur-réalisateur Tim Robbins (nominé) qualifie de « *bizarre* » : dans les locaux new-yorkais de Good Machine, il prépare déjà son prochain film. Encore une histoire de famille.

Henri Béhar



L'année où les hommes disparurent sous terre

L'Armée des douze singes. Terry Gilliam, qui revendique pour son film une filiation avec « La Jetée » de Chris Marker, lance Bruce Willis à l'aventure dans le passé

Film américain de Terry Gilliam, avec Bruce Willis, Madeleine Stowe, Brad Pitt, Christopher Plummer, Jon Seda, Franck Gorshin. (2 h 05).

Terriens, prenez garde ! Si on en croit Terry Gilliam, vous vivez votre dernière année de (très relative) tranquillité. Pas plus tard qu'en 1997 une épidémie foudroyante détruira la quasi-totalité de l'humanité, les quelques survivants en seront réduits à végéter sous terre et sous un régime techno-dictatorial. Les savants despotes d'alors enverront dans le passé un desperado – nul autre que Bruce Willis, rasé, tatoué et en caleçon – qui leur permettra sinon de prévenir la catastrophe, au moins d'expliquer ce qui l'a causée. Schéma classique de science-fiction, propre à alimenter les avertissements sur l'humanité qui court à sa perte à force de veulerie et de gabegie intéressée, et à nourrir les paradoxes temporels.

L'Armée des douze singes narre donc, aujourd'hui et demain, les tribulations mouvementées de l'enquêteur Willis, qui passe pour un casse-cou mal embouché dans l'avenir et pour un dingue dans le présent. Vu de très loin, le film ressemble à un téléphérique qui fait des allers-retours entre les époques.


DESSIN MARC TARASKOFF

D'un peu plus près, il ressemble à un film de Terry Gilliam, plus exactement « au » film de Terry Gilliam, *Brazil*, qui a fait sa gloire nonobstant ses réalisations antérieures au sein de Monty Python, l'excellent *Bandits, bandits* et les plus récents *Munchausen* et *Fisher King*. C'est-à-dire qu'il règne, aujourd'hui comme demain, un invraisemblable capharnaüm partout où la caméra porte son œil, qu'on ne peut pas ouvrir une porte sans avoir l'impression de se trouver dans les poubelles de Chaffoteaux et Maury ou d'être entré inconsidérément dans le hangar à rebus du BHV. Cette surenchère de bidules déglingués, cette duplication infinie de tout et n'importe quoi, filmées aux amphétamines, passèrent pour une stylisation appropriée du temps de *Brazil*. Elles sont ici au mieux une convention, au pis un tic.

Au milieu de ce bric-à-brac, le vigoureux et peu vêtu Bruce Willis se démène donc, d'asile de fous en quartiers en ruines, en une série de péripéties toujours tirées vers l'outrance, qui ont l'utilité discutable d'occuper la durée – elle, parfaitement linéaire – du film, sans lui apporter beaucoup d'épaisseur. Le héros a la chance enviable de croiser le chemin de Madeleine Stowe en psychiatre qui le soutiendra dans ses épreuves tandis qu'il s'évertue à prévenir l'humanité incrédule du danger qui la menace (comme David Vincent dans *Les Envahisseurs*, exactement).

Il y a aussi Brad Pitt, fils complètement givré d'un Prix Nobel de chimie, qui trame des exploits maléfiques, et un assortiment de protagonistes de moindre envergure, passés par le film à la moulinette de sa mécanique à fabriquer de la poudre aux yeux.

Longtemps il semble que Terry Gilliam s'amuse : tout est à double-fond, réversible et vain, du scénario aux effets spéciaux. Malgré les discours pseudo-scientifiques et les prophéties de Cassandre écologiste, le film prend vite des airs d'exercice gratuitement virtuose au sein duquel, par pur effet d'accumulation, l'esprit malin du réalisateur finit quand même par réussir quelques bonnes blagues, quelques efficaces scènes d'action ou quelques jolis moments de répit.

> Cette surenchère de bidules déglingués, filmée aux amphétamines, est ici au mieux une convention, au pire un tic

Mais *L'Armée des douze singes* devient franchement agaçant lorsqu'il s'avère que le réalisateur se prend au contraire fort au sérieux, convoquant politique, analyse cinéphilique et psychanalyse pour une plâtrée méditative sur le temps et l'esprit, aussi indigente que prétentieuse.

L'Armée des douze singes est *« inspiré de* La Jetée *»*, avertit le générique. Ceux qui tiennent le film de Chris Marker pour l'une des plus belles choses jamais projetées sur un écran, tout en reconnaissant dans les gros câbles rouillés et suintants de Gilliam la toile d'araignée tissée jadis en plans fixes noir et blanc, ne pourront que sourire du dévoiement boursouflé d'un poème d'amour beau comme un anneau de Mœbius. Puisque sous l'égide du cinéaste du *Fond de l'air est rouge*, il ne saurait être question de fouetter un chat.

Jean-Michel Frodon

Le regard pessimiste de Jodie Foster sur la petite-bourgeoisie américaine

Week-end en famille. L'impossible réconciliation des générations vue par une vraie cinéaste

Film américain de Jodie Foster, avec Holly Hunter, Robert Downey Jr., Anne Bancroft, Geraldine Chaplin (1 h 45).

Comme tous les ans, selon la tradition américaine, Claudia Larson va passer les fêtes de Thanksgiving en famille à Baltimore. Visiblement à contrecœur, elle sacrifie ainsi à une corvée rituelle, retrouve les membres d'une famille dont elle s'est éloignée, subit les conseils mal avisés et l'indiscrétion de sa mère, constate à nouveau l'excessif effacement de son père, réentend les élucubrations d'une tante écervelée, s'afflige silencieusement du conformisme résigné de sa sœur mariée à un employé de banque. Cette année, pourtant, son frère va lui présenter un homme qui pourrait changer sa vie.

Le deuxième film réalisé par Jodie Foster n'a pas l'air de ce qu'il est. Un tel résumé pourrait en effet facilement faire craindre une chronique naturaliste de plus, ou une comédie familialiste comme on en fait tant à Hollywood. Mais dans *Week-end en famille*, les divers conflits qui divisent les personnages ne se résolvent pas dans une unanimité retrouvée. Les préventions de l'héroïne, rebelle aux retrouvailles annuelles, ne seront pas effacées par un scénario réconfortant. Le spectateur quitte le film avec le sentiment, malgré les différentes étapes d'un récit parfois gai, d'une impossible réconciliation des générations et des classes sociales, d'un inéluctable devenir médiocre des enfants de la petite-bourgeoisie américaine, d'une malédiction.

Le regard de la cinéaste est si pessimiste, que même l'ébauche d'histoire d'amour entre Claudia Larson et l'invité de son frère paraît immédiatement fragile et éphémère. Jodie Foster termine son film, juste après l'évocation d'un souvenir d'enfance partagé entre le personnage principal et son père, par la projection de films de famille réalisés en super-huit. Ils montrent, furtivement et maladroitement comme tous les *home movies*, des moments de l'enfance et de la jeunesse des protagonistes. Une telle manière de conclure pourrait être interprétée comme la possibilité d'une union des contraires grâce à la mémoire d'un âge d'or, celui de l'enfance. Il s'agit de l'inverse. Les pauvres images granuleuses et floues du passé ne signifient rien.

Succédant à la précision et à la définition du 35 mm, elles prennent le statut d'images mentales, créent littéralement la perception d'une barrière entre le passé et le présent, entre la réalité et ses significations imaginaires. *Week-end en famille* confirme ainsi ce que l'on savait depuis son premier film, *Le Petit Homme*, Jodie Foster est une cinéaste.

Jean-François Rauger

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

LE LOUP GRIS ET LE PETIT CHAPERON ROUGE

Cinq films d'animation russes de Garri Bardine (1 h 05).

Avec Iouri Norstein et Edouard Nazarov, côtoyés au Soyouzmoultfilm (studio central d'animation de Moscou), Garri Bardine est considéré comme un des principaux promoteurs du renouveau de l'animation russe. Arkeion Films (qui a repris le catalogue russe de Cosmos Films) inaugure son activité de distributeur en présentant cinq de ses films, réalisés entre 1983 et 1991. Ce choix laisse de côté un début de carrière consacré au dessin animé, pour mieux rendre compte de la conversion du cinéaste à d'autres techniques d'animation. Cela permet d'évaluer sa maîtrise, mettant en adéquation thèmes et matériaux avec subtilité. Deux armées d'allumettes pour la bêtise guerrière qui ne sait que casser du bois, livrant en sept minutes le monde à l'embrasement et à la calcination (*Conflit*, 1983). De la pâte à modeler pour un sketch pugilistique d'une plastique et d'un punch désopilants (*Boxe*, 1985). Deux bouts de ficelle pour illustrer les liens précaires du mariage, ou comment un couple s'use jusqu'à la corde (*Le Mariage*, 1987). Du fil de fer pour ce personnage issu d'une bobine de même texture, dont la matière lui sert à construire un monde, avant de l'anéantir en l'encerclant (*Fioritures*, 1987, Grand Prix du court métrage de Cannes). Retour à la pâte à modeler enfin, avec *Le Loup gris et Le Petit Chaperon rouge* (1990), qui propose une adaptation féroce et musicale du conte de Perrault à l'heure de la perestroïka. Le loup y est édenté et hurle à la Lune des standards américains, la babouchka habite Paris, et le petit chaperon rouge chantonne, optimiste, le retour du temps du muguet. *Jacques Mandelbaum*

MUSSULMAN

Film russe de Vladimir Khotienko, avec Evgueni Mironov, Nina Usatova, Evdokia Germanova, Alexandre Baluev (1 h 50).

Jeune paysan russe envoyé combattre en Afghanistan et fait prisonnier par les moudjahidins, Kolia rentre au village après dix ans de captivité. Sa mère, son frère et ses voisins ravalent bientôt leur joie, et une rasade de vodka supplémentaire, en découvrant que le garçon est devenu musulman pratiquant au contact de ses gardiens. Sa présence servira de révélateur des turpitudes de la société russe, qui semblent s'être déposées comme autant de sédiments fangeux : au plus profond, l'archaïque soumission du moujik et sa saleté congénitale, la bigoterie, la violence brute et l'alcoolisme militant ; au-dessus, les tares du régime soviétique, conformisme et paresse, bureaucratie et combine ; enfin, la récente et déjà malodorante couche de miasmes capitalistes, appât du gain effréné, fascination pour le dollar, etc. L'ensemble constitue un portrait particulièrement noir et vigoureux de l'« âme russe ». Maniant tour à tour le réalisme le plus âpre, le burlesque et la fantasmagorie, Khotienko mène sa charge sabre au clair, estoquant péquenots et apparatchiks, prostituées et affairistes. Kolia, incarné par Evgueni Mironov, au visage d'ange serein au milieu des braillards bourbeux et des viragos, grandit en beauté et en dignité au fur et à mesure que les autres s'enfoncent. Le film ne manque ni de fougue ni de rage, le discours est pourtant tellement systématique qu'il en devient assez déplaisant, tandis que le récit finit par tourner en rond. Et, tout à sa dénonciation, le cinéaste est amené à faire de son héros, « vrai croyant » à l'islamisme rigoureux, un parangon de vertus humanistes, ce qui est pour le moins discutable. *J.-M. F.*

CAREFUL

Film canadien de Guy Maddin, avec Kyle McCulloch, Gosia Dobrowolska, Sarah Neville, Brent Neale (1 h 40).

Issu d'un *underground* tardif incubé dans la ville canadienne de Winnipeg, le cinéma de Guy Maddin perpétue quelques traits constitutifs du genre : esthétique artisanale, goût de la provocation, inclination au détournement. Mais la fraîcheur iconoclaste des débuts sent vaguement le rance dans ce film de 1992. De la pellicule alternativement teintée en jaune, rouge ou violet, un décor de carton-pâte, quelques modestes trucages et un cadrage serré en constituent les oripeaux formels. Quant à l'histoire, elle se situe dans un bourg alpestre nommé Tolzbad, et décline sur le mode d'un conte fantastique les amours croisées, incestueuses et sanglantes de deux familles du cru. Du Bergman de foire greffé sur un film de montagne de Leni von Riefenstahl. L'exercice est plutôt farfelu, mais non moins pathétique dans sa recherche très confinée du bizarre pour le bizarre. *J. M.*

CANADIAN BACON

Film américain de Michael Moore, avec Alan Alda, John Candy, Rhea Perlman, Kevin Pollak (1 h 32).

La guerre froide est terminée, la situation économique et sociale n'est pas brillante. Pour retrouver sa popularité, le président des Etats-Unis et ses conseillers décident de désigner de toute pièce un nouvel ennemi de l'Amérique dans l'espoir de ressouder la nation et de remporter la prochaine élection présidentielle. Les Canadiens joueront ce rôle. Echauffés par la propagande, trois Américains moyens (deux shérifs et un chômeur) habitant une petite ville près de la frontière partent vers Toronto pour une expédition punitive qui va virer à l'équipée burlesque et manquer provoquer une guerre nucléaire. *Canadian Bacon* est le premier film de fiction de Michael Moore, qui s'est fait connaître par *Roger et moi*, documentaire acide sur le chômage et la politique sociale de General Motors. Il réalise ici une pochade dont l'argument absurde évoque à la fois *La Souris qui rugissait* de Jack Arnold et *Docteur Folamour* de Stanley Kubrick. La charge contre le militarisme et le chauvinisme est certes sympathique, mais la mollesse de la réalisation et l'absence de rythme empêchent le film d'atteindre sa cible et de dépasser la blague de chansonnier. *J.-F. R.*

LE MONDE EST UN GRAND CHELM

Film d'animation d'Albert Hanan Kaminski, d'après les contes d'Isaac Bashevis Singer (1 h 16).

Adapté de quatre contes pour enfants de l'écrivain yiddish Isaac Bashevis Singer, ce dessin animé conduit droit à Chelm, la ville des sots du folklore ashkénaze. Celle-là même sur laquelle l'ange chargé de distribuer équitablement la bêtise lors de la création du monde a déversé tout entier le contenu de son sac. Aaron, un orphelin de dix ans, son oncle Schlemiel, bedeau de la synagogue, ses trois filles conçues comme des remèdes au mariage, Zlateh la chèvre, un petit lutin gaffeur nommé Lantuch et bien d'autres personnages y composent une société sottement paisible. Mais un affreux sorcier, dérobant le Livre des merveilles de Chelm, fabrique grâce à lui un Golem qui détruira le village avant d'être mis hors d'état de nuire par Aaron. La naïveté du trait, la vive palette des couleurs, l'innocence du propos évoquent davantage un pastiche de Disney qu'une adaptation attentive, sinon à la modernité de Singer, du moins à la spécificité d'un monde aujourd'hui anéanti. Une partition musicale au style pompier et des chorégraphies à la *Rabbi Jacob* accentuent, si besoin était, ce rapport appauvri à la culture juive d'Europe orientale. *J. M.*

« Barberousse », le chef d'œuvre « maudit » de Kurosawa

Une rétrospective consacrée au cinéma japonais permet la redécouverte d'une des plus pures réussites du maître japonais

FESTIVAL DE CINEMA JAPONAIS : 1935-1965. Cinéma L'Arlequin. 76, rue de Rennes, 75006 Paris. Lire le programme détaillé dans la page « guide ».

En même temps qu'une des réalisations les plus ambitieuses du cinéaste, et une de celles qui lui sont le plus chères, *Barberousse* est un des films « maudits » de Kurosawa.

Profitant des moyens très importants mis à sa disposition, il a fait recréer avec une minutie extrême un village de la fin de l'ère Tokugawa (XIX[e] siècle), s'est octroyé plus de deux années de tournage et a utilisé jusqu'à cinq caméras 70 mm pour la réalisation de certaines scènes. Ces conditions de production exceptionnelles ont rendu illusoire l'amortissement sur le seul marché japonais d'un film de surcroît handicapé par sa durée (3 heures) et qui ne connut à l'étranger qu'une distribution limitée et différée (sorti au Japon en avril 1965, *Barberousse* ne fut distribué en France qu'en 1978). A la suite de cet échec financier, Kurosawa accepta les propositions des producteurs américains, dont aucune ne devait se concrétiser : un projet consacré au général Custer avorta, de même que celui de *Runaway Train* (repris en 1985 par Andrei Konchalovski), avant que Kurosawa ne soit contraint d'abandonner le tournage de *Tora ! Tora !* Ce ne fut donc qu'en 1970 qu'il put réaliser un nouveau film (le génial *Dodes'caden*), dont l'échec le conduisit à commettre une tentative de suicide, le 22 décembre 1971.

Dès les premières images, filmées en CinémaScope par Asakazu Nakai et Takao Saito, deux des chefs opérateurs attitrés de Kurosawa, la maîtrise du cinéaste, qui était alors âgé de 53 ans, s'impose. L'exposition de *Barberousse* apparaît, en effet, comme un modèle : suivant pas à pas un jeune médecin (Yasumoto), Kurosawa filme la visite de l'hôpital que dirige Barberousse, personnalité décrite d'emblée comme extrêmement impressionnante et que Yasumoto et le spectateur ne découvriront qu'au bout d'une dizaine de minutes. Le temps notamment pour Yasumoto d'apprendre que *« l'odeur de fruit pourri »* qui flotte sur l'établissement est en fait celle de la misère. Le temps également pour Kurosawa de faire preuve d'une incroyable fluidité de réalisation, assurée par une succession de travellings d'accompagnement qui saisissent les évolutions des protagonistes pour permettre la visite de l'hôpital, mais surtout assurent la transition d'un personnage à l'autre, le passage d'un motif à un autre. Ces motifs, le film s'applique ensuite à les reprendre et à les développer, au cœur des entrelacs d'un scénario (adapté d'un roman de Shuguro Yamamoto) dont la vertigineuse complexité architecturale se révèle d'une limpidité bouleversante.

Se trouve ainsi définie dès l'ouverture la mise en relation, qui sera en permanence assumée par le film, entre la maladie et la misère, matérielle ou morale. Un des thèmes dominants de l'oeuvre de Kurosawa, qui l'avait déjà développé à plusieurs reprises et qui en sonde la richesse et en creuse les multiples prolongements grâce à une succession de récits croisés ou à effets de miroir, qui associent passé et présent, et confondent la destinée des médecins et celle de leurs malades. Chacun de ces récits, du plus simple au plus complexe, s'organise à partir ou autour de la mort, de ces derniers instants que Barberousse qualifie de *« sublimes »* et qu'il appartient au jeune docteur d'apprendre à apprivoiser, en même temps qu'il découvre le sens du pardon et comprend qu'il ne se réalisera qu'en acceptant de se sacrifier pour sauver les autres. Sauver ne signifiant pas forcément guérir, puisqu'aussi bien *« aucune maladie ne peut être guérie de façon certaine »*, mais assumer la condition humaine dans sa plénitude.

> Une succession de travellings d'accompagnement saisissent les évolutions des protagonistes, mais surtout assurent la transition d'un personnage à l'autre, le passage d'un motif à un autre

Ce foisonnement d'intrigues et de destinées, qui donne au film sa matière et à l'oeuvre sa signification profonde, produit une infinité de moments qui paraissent uniques et dont la simplicité fait la grandeur. Un homme confesse avant de mourir que sa femme s'est suicidée en lui demandant de la serrer très fort, de sorte que s'enfonce en elle le poignard dont elle s'est armée. Une orpheline de douze ans, contrainte par sa tante à se prostituer, frotte mécaniquement et inlassablement quelques centimètres carrés de sol. Un enfant est obligé de voler pour nourrir ses parents, dont il affirme que *« la pauvreté leur a ôté le bon sens »* ; lorsqu'il est arrêté, sa famille décide d'un suicide collectif... Le désespoir n'a pourtant pas sa place dans le monde que peint Kurosawa, cinéaste qui affirme sa confiance en l'être humain avec d'autant plus de force qu'il progresse dans l'exploration de la misère et en parfait le tableau. Cheminement singulier, par lequel l'artiste trouve dans l'absolue perfection à laquelle il tend sa sérénité d'homme, et qui permet au cinéaste de faire naître des instants de pur comique (la leçon de jiu-jitsu administrée par Barberousse) sans pour autant rompre l'harmonie de son film.

Selon Kurosawa lui-même, sa recherche de la perfection a pourtant été contrariée par Toshiro Mifune, qui refusa de le suivre dans sa définition du personnage de Barberousse. L'acteur insista pour faire du médecin une sorte de héros bâti d'une pièce, fait de certitudes et d'assurance, quand le metteur en scène voulait ménager des zones d'ombre, laisser entrevoir des faiblesses. *Barberousse* mit ainsi fin à la collaboration entre Kurosawa et celui qui avait été, pendant dix-sept ans, son acteur fétiche. En cela également, *Barberousse* est pour le metteur en scène un film maudit. Dont il faut souhaiter que le retour en pleine lumière permette de lui redonner enfin la place qui est la sienne.

P. M.

DÉPÊCHES

■ **Les indépendants créent l'UDIC**, Union des indépendants du cinéma qui regroupe les organisations professionnelles des différents secteurs (production, distribution, exploitation) ainsi que les réalisateurs, et *« tous ceux qui se reconnaissent dans le combat des indépendants »*, indique son bulletin de naissance. Né des Assises du cinéma indépendant du 25 janvier, l'UDIC appelle notamment à une refonte du système d'aide sélective et à un meilleur soutien par les chaînes du service public des films qu'ils défendent.

■ ***La BIFI va ouvrir ses portes*** au public à la rentrée 1996. Prévue pour s'installer dans le futur Palais de l'image (au Palais de Tokyo) en compagnie de la Cinémathèque française et de la Femis, la Bibliothèque de l'image-filmothèque a décidé de ne pas attendre l'ouverture toujours repoussée de ce lieu, et de s'installer temporairement dans des locaux indépendants, près de la Bastille. Elle mettra à la disposition des chercheurs l'ensemble des archives consacrées au cinéma qu'elle a réuni à partir des principales collections jusqu'à présent dispersées.

■ **52 % des Français vont au cinéma au moins une fois par an**, selon un sondage du magazine de la SNCF *Grandes Lignes/TGV*, à l'occasion des Césars. Les plus cinéphiles sont les 15/24 ans (48 % une fois par mois), et les moins cinéphiles les 65 ans et plus (6 %). Les plus fidèles sont les Franciliens avec un score de fréquentation de 84 %. L'enquête a établi que les Français habitent en moyenne à seize minutes du cinéma le plus proche.

Lettre de Grande-Bretagne

Warner a annoncé la construction à Londres d'un complexe de studios et de parc de loisir à thème *cinématographique*, en partenariat avec la société britannique MAI. D'un montant d'environ 1,7 milliard de francs, cet investissement doit encore recevoir l'accord de la municipalité, le projet se situant sur la « ceinture verte » de Londres, à Hillington, dans l'ouest de la capitale. Ce Warner Brothers Movie World contiendra 5 000 mètres carrés d'installations de production, le reste des 60 hectares étant voués au parc à thème où seront célébrés les personnages célèbres de la firme, du Humphrey Bogart de *Casablanca* à « The Mask » en passant par Tom et Jerry, Bugs Bunny ou Superman. Tout en confortant la place de la Grande-Bretagne comme tête de



D. R.

pont européenne pour Hollywood, cette alliance devrait permettre la poursuite du développement de MAI, société à l'origine spécialisée dans le courtage des devises. Son patron, le milliardaire travailliste Lord Hollick, a entrepris d'en faire un géant de l'audiovisuel en devenant propriétaire de stations de télévision régionales, puis copropriétaire de la chaîne Channel 5 et du circuit de salles australien Village Roadshow. Après son alliance avec le groupe de presse britannique United News, son accord avec Warner pourrait lui ouvrir l'accès à l'immense catalogue d'images de Warner.

Lettre d'Amérique

Les anniversaires se suivent mais ne se ressemblent pas. Hier, *Taxi Driver* célébrait ses vingt ans ; aujourd'hui, c'est au tour du *Rocky Horror Picture Show* (même âge). Contrairement au film de Scorsese, celui de Jim Sharman fut tenu pour un échec. Mais on ne tue pas si facilement *« le doux travesti de la transsexuelle Transylvanie »*, comme se présente le Dr Frank-N-Furter incarné par Tim Curry. Devenu film culte, *The Rocky Horror Picture Show* a fait l'objet de plusieurs livres, d'une douzaine de thèses de doctorat, d'une série de disques compacts, d'une autre de karaoké. Dans les cent cinquante salles nord-américaines où il continue de se jouer (les vendredis et samedis à minuit), c'est le happening permanent : on y vient en cape, porte-jarretelles et talons aiguilles (les hommes), on glapit de terreur aux moments qu'il convient ; on chante en chœur avec « Brad » et « Janet », et lorsque celle-ci se protège de l'averse avec un journal, on lui lance : *« Achète-toi un parapluie, idiote ! »* C'est autant pour *Dead Man Walking* que pour *Rocky Horror*... que Susan Sarandon fut récemment l'invitée d'honneur du carnaval annuel des étudiants de Harvard. Deux des trois salles new-yorkaises où « vécut » le film ont disparu ; il vient de refaire surface au Village East où l'on prépare déjà, pour avril, un *« happy birthday »* qu'on nous promet *« à tout casser »*...

Henri Béhar

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Nouvelle domination américaine écrasante cette semaine.** Les deux principales nouveautés anglo-saxonnes se taillent un joli succès, *Heat* à 155 000 dans 36 salles (performance remarquable, compte tenu de la durée du film, qui en limite le nombre de séances) et *Babe* à 75 000, dans 40 salles. Leurs deux concurrents français, il est vrai avec beaucoup moins d'écrans à leur disposition, sont loin derrière : *Les Grands Ducs* attirent 57 000 spectateurs dans 22 salles, et *Golden Boy* 15 000, dans 13 salles.

■ **L'approche des vacances scolaires est, comme souvent, propice aux productions d'outre-Atlantique**, comme en témoigne aussi le reste du classement. *Seven* reste très en verve, avec encore 118 000 entrées, soit l'impressionnant total de 868 000 en quatre semaines. *Jumanji* est à 84 000 en deuxième semaine (total : 206 000), *Esprits rebelles* attire 37 000 amateurs en troisième semaine, bien que son audience décroisse rapidement (total : 253 000).

■ **Et Woody Allen, qui est tout de même américain quoique résolument non hollywoodien,** confirme son succès avec 90 000 adorateurs de *Maudite Aphrodite* en deuxième semaine, soit un total de 230 000. Alors que le meilleur score obtenu à ce jour par un film français sorti depuis le 1[er] janvier est celui de *Mon homme*, avec 137 000 entrées au total, dont seulement 10 000 au cours de sa quatrième semaine d'exploitation. Dans l'attente de nouveautés plus performantes, il reste à espérer que l'attribution des Césars, le 2 mars, redonnera de l'élan à un ou deux titres de l'année passée.

J.-M. F.

★Source des chiffres : *Le Film français.*

Le 46[e] Festival de Berlin a confirmé la fracture entre films de prestige et cinéma novateur

BERLIN
de notre envoyé spécial

L'attribution de l'Ours d'or du 46[e] Festival de Berlin au film de Ang Lee *Raison et sentiments* (lire la critique page 27) a sanctionné le manque de densité et de personnalité d'une sélection qui sacrifiait l'intérêt réel des oeuvres sur l'autel du prestige. Prestigieux, les noms des réalisateurs et des acteurs appelés à concourir l'étaient assurément. Mais, derrière cette vitrine étincelante, où se sont promenés notamment Emma Thompson, Jodie Foster, John Travolta, Danny DeVito et Bruce Willis, les films présentés se sont révélés d'un classicisme frisant souvent l'académisme. Aussi bien le jury présidé par Nikita Mikhalkov n'avait-il pas vraiment le choix, et il ne pourra guère lui être reproché que d'avoir « oublié » d'inscrire à son palmarès le *Mahjong* d'Edward Yang, seul film de la sélection officielle à témoigner d'un peu d'audace et d'originalité.

Est également absente à l'heure des comptes, la nouvelle réalisation de Stephen Frears, *Mary Reilly*, un des films les plus attendus de la compétition, qui relève d'abord du jeu littéraire : Mary Reilly, interprétée par Julia Roberts, est servante chez le docteur Jekyll (John Malkovich), dont l'histoire est ainsi racontée de son point de vue. Principe de départ intrigant, qui révèle cependant assez vite ses limites. En effet, si Mary ignore, en toute logique, l'histoire de Jekyll et Hyde, le spectateur a sur elle un roman et quelques films d'avance. La malheureuse en vient donc à découvrir progressivement ce que chacun sait dès avant que le film ne commence. Le choc entre cette ignorance et cette connaissance d'un des mythes les plus forts de la littérature et du cinéma fantastiques n'est pas, en soi, suffisamment exploité par le scénario, dû à Christopher Hampton, pour que le film s'en nourrisse durablement. En revanche, Stephen Frears s'applique à développer le thème du désir et de l'inconscient confrontés à l'ordre social. C'est ce qui fait le prix du film, qui offre de surcroît une intéressante représentation de la société anglaise et une vision souvent saisissante des bas-fonds de Londres, recréés surtout grâce au remarquable travail du directeur de la photographie Philippe Rousselot.

ESTHÉTIQUE CONVENTIONNELLE

A cette approche pas entièrement convaincante mais marquée par une vraie personnalité de cinéaste, les jurés de la Berlinale ont donc préféré l'exécution assez anonyme, par Ang Lee, de l'adaptation du roman de Jane Austen par Emma Thompson (dont la personnalité a beaucoup compté à l'évidence dans l'attribution de l'Ours d'or), ou encore le travail sans surprise de Bo Widerberg évoquant un épisode de sa propre adolescence (*La Beauté des sens*). De manière plus étonnante, ils ont également choisi de distinguer le film japonais *Le Village de mes rêves*, de Yoichi Higashi, évocation sans saveur de l'enfance rurale de deux frères jumeaux. On savait que Nikita Mikhalkov appréciait les belles images ensoleillées, mais pas au point d'en faire un critère déterminant dans l'établissement d'un palmarès en tête duquel apparaissent effectivement quatre films caractérisés essentiellement par un style narratif et une esthétique très conventionnels.

Prix du meilleur réalisateur, ex-aequo avec Richard Loncraine pour *Richard III*, adaptation décapante de l'œuvre de Shakespeare, le Chinois Yim Ho s'inscrit, en effet, dans une même veine. *Tai Yang You Er* (*Le Soleil a des oreilles*) décrit la destinée d'une paysanne pauvre et belle, séduite et arrachée à son mari par un redoutable officier. Pour décrire la campagne chinoise des années 20, à travers cette histoire de passion amoureuse, de pouvoir et de mort, le film multiplie les raffinements esthétiques, au fil d'images soigneusement composées, dont les rouges et les gris se conjuguent harmonieusement. La force et la cruauté de l'histoire et, surtout, la définition du personnage féminin, qui traverse une série d'épreuves épouvantables, permettent par moments à Yim Ho d'évacuer le caractère trop souvent décoratif de sa réalisation. Le film aurait pu valoir à l'actrice Zhang Yu un prix d'interprétation.

Le jury a préféré récompenser la composition d'Anouk Grinberg dans le film de Bertrand Blier *Mon homme*. Prix de la meilleure actrice, donc, pour la comédienne, au côté de Sean Penn, à juste titre récompensé pour le rôle du tueur condamné à mort, dans le film de Tim Robbins *Dead Man Walking*. Quant au prix honorifique décerné à Andrzej Wajda, il vient un peu tard pour un cinéaste dont le film présenté à Berlin, *Semaine sainte*, est loin de compter parmi les réussites.

Ce ne fut pas le seul hommage rendu par la Berlinale, qui célébra également la mémoire de William Wyler et honora, en leur présence, Elia Kazan et Jack Lemmon, avant de présenter une magnifique copie restaurée du *Faust* de Murnau (1926). Pour ce qui est du cinéma d'aujourd'hui, et plus encore de celui de demain, l'un et l'autre étrangement absents de la sélection officielle, il fallait assister aux projections organisées dans le cadre du « Forum ».

A l'exception de celle du cinéaste américain Todd Solontz, réalisateur de l'étonnante comédie grinçante qu'est *Welcome in the Dollhouse* (*Le Monde* du 22 février), pas de révélation majeure là non plus. Mais quelques confirmations, comme celle du retour sur la scène internationale du cinéma japonais, et surtout le sentiment global d'une véritable vitalité, qui s'épanouit en marge de la production conventionnelle.

Mais, entre la sélection officielle, qui garantit au Festival la couverture médiatique nécessaire à son existence, et les sections parallèles, le passage semble désormais se faire difficilement. Ce problème d'étanchéité, commun à tous les festivals internationaux, Cannes excepté, constitue sans doute le signe le plus inquiétant pour l'avenir du cinéma.

Entre les productions qui entretiennent, face à la télévision notamment, l'illusion du caractère prestigieux du cinéma, et les films qui témoignent d'une véritable ambition, d'un réel désir d'appréhender le monde et d'en questionner les modes de représentation, la fracture ne cesse de s'élargir.

Pascal Mérigeau

■ ***Le pape est cinéphile***, si on en croit la liste publiée par le Vatican dans laquelle le Saint-Père énumère les quarante-cinq titres qui, à ses yeux, représentent le mieux le cinéma dans le respect de la morale catholique. A côté d'*Ordet* de Dreyer et de *La vie est belle* de Capra, on trouve des films moins prévisibles, tels que *Nazarin*, de l'anticlérical Buñuel, *L'Évangile selon saint Matthieu* du marxiste homosexuel Pasolini, *La Strada* et *Huit et demi* de Fellini, jadis mis à l'index par l'Eglise. Et, curieusement, *Francesco* de Liliana Cavanni, avec Mickey Rourke. Zeffirelli a fait savoir officiellement qu'il était jaloux.

■ **Une pétition pour sauver les studios de la Victorine a été mise** en circulation par une association de cinéphiles afin de faire inscrire les installations niçoises à l'inventaire des Monuments historiques. Parmi les personnalités soutenant cette initiative figurent Catherine Deneuve et Marcel Carné, qui y avait tourné *Les Enfants du paradis* et *Les Visiteurs du soir*. Les studios, fondés en 1921, avaient été placés en redressement judiciaire début 1995.

■ **Le prix Pierre-Bellan**, attribué à l'initiative de l'hebdomadaire professionnel *Ecran total* par les exploitants de salles, a été décerné à *Le bonheur est dans le pré* (meilleur film), Claude Sautet (meilleur réalisateur), Michel Serrault (meilleur acteur), Sabine Azéma (meilleure actrice), *Gazon maudit* (meilleur scénario), *Les Trois Frères* (meilleur premier film), *Land and Freedom* (meilleur film étranger). La récompense la plus originale de cette célébration, baptisée du nom du doyen des assureurs de l'audiovisuel, est d'avoir donné le prix de la meilleure musique à Puccini (et James Conlon) pour *Madame Butterfly*.

LA SÉLECTION DU « MONDE »

A L'ABRI DE LEURS AILES (indien, 1 h 23), de Buddhadeb Dasgupta, avec *Rajit Kapoor, Laboni* Sarkar, Sadhu Meher, Shankar Charkraborty, Indrani Halder.

A LA VIE, A LA MORT ! (français, 1 h 40), de Robert Guédiguian, avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.

LE BALLON BLANC (iranien, *1 h 25), de Jafar Panahi, avec Aïda* Mohammadkhani, Mohsen Kafili, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari.

LA COMÉDIE DE DIEU (portugais, 2 h 43), de Joao Cesar Monteiro, avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel A.

COÛTE QUE COÛTE (français, 1 h 35), de Claire Simon.

DEAD MAN (américain, 2 h 14), de Jim Jarmusch, avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.

ERMO (chinois, 1 h 30), de Zhou Xiaowen, avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.

HEAT *(américain, 2 h 50, de Mi*chael Mann, avec Al Pacino, Robert De Niro, Val Kilmer, Jon Voight, Diane Venora, Tom Sizemore.

LI (franco-belgo-britannique, 1 h 32), de Marion Hänsel, avec Stephen Rea, Ling Chu, Adrian Brine.

MAUDITE APHRODITE (améri*cain, 1 h 34), de Woody Allen, avec* Woody Allen, F. Murray Abraham, Helena Bonham Carter, David Ogden Stiers, Mira Sorvino, Michael Rapaport.

MÉMOIRES D'UN JEUNE CON (français, 1 h 30), de Patrick Aurignac, avec Christophe Hémon, Patrick Aurignac, Daniel Russo, Alexandra London, François Périer.

LA ROUE (bangladais, 1 h 05), de Morshedul Islam, avec Amirul Huq Chowdhury, Ashish Khondoker, Ruhul Amin Rubel, Ataur Rahman, Dilara Zaman, Golam Rasul Babu.

FESTIVALS

CINÉMA JAPONAIS : 1935-1965. Sept mois, c'est la durée que s'octroie le Cinéma l'Arlequin pour rendre hommage, au travers d'une très grande rétrospective, au cinéma japonais des années 1935 à 1965. Cette manifestation présente de grands classiques, en copie neuve. *Barberousse* (1965), invisible en France depuis une quinzaine d'années, ouvrira ce festival. *L'Idiot* (1951, *Scandale* (1950), et *Rashomon* (1950) compléteront la partie consacrée à Akira Kurosawa.

Dès le printemps venu, deux inédits : la première version de *la Ballade de Narayama* de Keisuke Kinoshita (1958) et *Le Dit du Genji (1951)* de Kimisaburo Yoshmimura. Enfin, Kenji Mizoguchi fera l'été de l'Arlequin, avec dix-huit de ses films réalisés entre 1934 et 1956, à raison d'une œuvre par *jour, à compter du 3 juillet.*

Du 28 février au 24 septembre au Cinéma l'Arlequin, 76, rue de Rennes, Paris-6e. Mº Saint-Sulpice. Tél. : 36-68-48-24.

RÉTROSPECTIVE BENOÎT JACQUOT : Né en 1947, Benoît Jacquot est entré en cinéma en devenant l'assistant de Marguerite Duras, dont il a d'ailleurs réalisé *en 1993 un diptyque resté inédit* à ce jour et qui est présenté dans le cadre de ce festival. Pour la télévision et l'INA, il a réalisé bon nombres de films et documentaires, dont l'enregistrement d'un célèbre séminaire tenu par Jacques Lacan en 1974. Sous l'œil de sa caméra, la musique, la danse, le théâtre et la littérature constituent de puissants moyens d'inspiration sur la base desquels il réaliste différents portraits ou adapte des œuvres aussi diverses que celles Kafka, Louis-René Des Forêts, Céline, Henry James, Bernard-Marie Koltès, jusqu'à la diffusion récente sur Arte de *la Vie de Marianne* d'après Marivaux. Avec *L'Assassin musicien* (1975), d'après Dostoïevski et *Les Enfants du placard* (1977), il signe ses premiers longs métrages, films jugés bressoniens. En 1981, il tourne *Les Ailes de la colombe*, adapté de Henry James. Suivent *Corps et biens* (1986), *Les Mendiants* (1987), *La Désenchantée* (1990) et *La Fille seule*, sorti récemment.

Du 5 mars au 28 avril à la Galerie nationale du Jeu de paume, accès par le jardin des Tuileries, place de la Concorde, côté rue de Rivoli. Mº Concorde. De 12 heures à 21 h 30, le mardi ; de 12 heures à 19 heures, du mercredi au vendredi ; de 10 heures à 19 heures, samedi et dimanche. Tél. : 47-03-12-50 et 42-60-69-69.

PARIS : *L'Armée des 12 singes*, du Britannique et ex-Monthy Python Terry Gilliam, sort sur les écrans aujourd'hui. Il s'inspire de La Jetée (1962) de Chris Marker, un des cinéastes français les plus singuliers. Film hallucinant et vertigineux de vingt neuf minutes, réalisé presque uniquement à partir de photos fixes, la Jetée ressort au 14 Juillet Beaubourg à raison de deux séances par jour, à 12 h 15 et 20 heures.

14 Juillet Beaubourg, 50, rue Rambuteau, Paris-3e. *Tél. : 36-68-69-23.*

SUISSE : 10e FESTIVAL DE FILMS DE FRIBOURG. Une centaine de films en et hors compétition, fictions, documentaires et animations, longs et courts métrages confondus, ainsi qu'un Panorama du cinéma d'Azerbaïdjan et une Rétrospective de l'œuvre de Jorge Sanjinés, cinéaste bolivien, constituent la programmation de cette 10e édition.

Du 3 au 10 mars. Tél. : 19 (41) 37/22-22-32.

NOUVEAUX FILMS

L'ARMÉE DES 12 SINGES
Film américain de Terry Gilliam, avec Bruce Willis, Madeleine Stowe, Brad Pitt, Christopher Plummer, Franck Gorshin (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; *UGC Convention, dolby*, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

CANADIAN BACON
Film américain de Michael Moore, avec *Alan Alda, Jhon Candy, Rhea Perlman,* Kevin Pollak, Rip Torn, Kevin J. O'Connor (1 h 35).
VO : Action Christine, dolby, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

CAREFUL
Film canadien de Guy Maddin, avec Kyle McCulloch, Gosia Dobrowolska, Sarah Neville, Brent Neale, Paul Cox, Victor Cowie (1 h 40).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
Film français de Danièle Dubroux, avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LE MONDE EST UN GRAND CHELM
Dessin animé franco-hongrois-allemand d'Albert Hanan Kaminski (1 h 16).
VF : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

MUSSULMAN
Film russe de Vladimir Khotinenko, avec Evgeni Mironov, Nina Usatova, Evdokia Germanova, Alexandre Baluev, Alexandre Peskov, Petr Saitchenko (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

RAISON ET SENTIMENTS
Film américain d'Ang Lee, avec Emma Thompson, Alan Rickman, Kate Winslet, Hugh Grant, Greg Wise, Emilie François (2 h 15).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, *14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10)* ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31).

WEEK-END EN FAMILLE
Film américain de Jodie Foster, avec Holly Hunter, Robert Downey Jr., Anne Bancroft, Dylan McDermott, Charles Durning, Geraldine Chaplin (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er *(36-68-68-58)* ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, *6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45)* ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

À L'ABRI DE LEURS AILES
de Buddhadeb Dasgupta,
avec Rajit Kapoor, Laboni Sarkar, Sadhu Meher, Shankar Charkraborty, Indrani Halder.
Indien (1 h 23).
VO : Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24).

À LA VIE, À LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09 ; 36-68-03-77) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

L'AMÉRIQUE DES AUTRES
de Goran Paskaljevic,
avec Tom Conti, Miki Manojlovic, Maria Casarès, Zorka Manojlovic, Sergej Trifunovic.
Franco-britannique-allemand (1 h 35).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ANGLAIS QUI GRAVIT UNE COLLINE...
de Christopher Monger,
avec Hugh Grant, Tara Fitzgerald, Colm Meaney, Ian McNeice, Ian Hart, Kenneth Griffith.
Britannique (1 h 35).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-68-32-24) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

BABE, LE COCHON DEVENU BERGER
de Chris Noonan,
avec James Cromwell, Magda Szubanski, les.
Américain (1 h 31).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; George-V, dolby, *8e (36-68-43-47).*
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (36-68-62-33) ; *UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27)* ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e *(36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10)* ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LE BALLON BLANC
de Jafar Panahi, avec Aïda Mohammadkhani, Mohsen Kafili, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari.
Iranien (1 h 25).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES
de Mark Achbar, Peter Wintonick, Francis Miquet, Katharine Asals.
Canadien (1 h 30).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CLOCKERS (**)
de Spike Lee,
avec Harvey Keitel, John Turturro, Delroy Lindo, Mekhi Phifer.
Américain (2 h 09).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09 ; 36-68-03-77).

LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel Ascensao.
Portugais (2 h 43).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

COÛTE QUE COÛTE
de Claire Simon,
Français (1 h 35).
Saint-André-des-Arts I, *6e (43-26-48-18).*

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, *John Hurt.*
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Quartier latin, 5e (43-26-84-65) ; Les Montparnos, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10).

DENISE AU TÉLÉPHONE
de Hal Salwen,
avec Tim Daly, Caroleen Feeney, Dan Gunther, Dana Wheeler Nicholson.
Américain (1 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10).

EN AVOIR OU PAS
de Laetitia Masson,
avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, Roschdy Zem, Claire Denis.
Français (1 h 30).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-68-32-24) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SOLEIL
de Bernard Dartigues,
avec Philippe Caubère.
Français (3 h).
14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12).

ERMO
de Zhou Xiaowen,
avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.
Chinois (1 h 30).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24).

LA FILLE SEULE
de Benoît Jacquot,
avec Virginie Ledoyen, Benoît Magimel, Dominique Valadie, Aladin Reibel, Vera Briole, Virginie Emane.
Français (1 h 30).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

FUNNY BONES
de Peter Chelsom,
avec Oliver Platt, Lee Evans, Richard Griffiths, Oliver Reed, George Carl, Ticky Holgado.
Américain (2 h 08).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09 ; 36-68-03-77) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

GOLDEN BOY
de Jean-Pierre Vergne,
avec Jacques Villeret, Martin Lamotte, Anne Roumanoff, Virginie Lemoine, Isabelle Petit-Jacques, Julien Cafaro.
Français (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; *UGC Odéon, 6e* (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24).

HEAT
de Michael Mann,
avec Al Pacino, Robert De Niro, Val Kilmer, Jon Voight, Diane Venora, Tom Sizemore.
Américain (2 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, dolby, 6e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max-Linder Panorama, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont *Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13* ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins-Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-*36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation :* 40-30-20-10).

JUMANJI
de Joe Johnston,
avec Robin Williams, Kirsten Dunst, David Alan Grier, Adam Hann-Byrd, *Bonnie Hunt, Jonathan Hyde.*
Américain (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

JUSTINO, L'ASSASSIN DU TROISIÈME ÂGE
de La Cuadrilla (Luis Guridi, Santiago Aguilar),
avec Saturnino Garcia, Carlos Luças, Carmen Segarra, Francisco Maestre, Concha Salinas, Carlos de Gabriel.
Espagnol, noir et blanc (1 h 34).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

LI
de Marion Hänsel,
avec Stephen Rea, Ling Chu, Adrian Brine.
Franco-belge-britannique (1 h 32).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LISBONNE STORY
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
Allemand-portugais (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23).

MAUDITE APHRODITE
de Woody Allen,
avec Woody Allen, F. Murray Abraham, Helena Bonham Carter, David Ogden Stiers, Mira Sorvino, Michael Rapaport.
Américain (1 h 34).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra-Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins-Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

MÉMOIRES D'UN JEUNE CON
de Patrick Aurignac,
avec Christophe Hémon, Patrick Aurignac, Daniel Russo, Alexandra London, François Périer.
Français (1 h 30).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

MIREK N'EST PAS PARTI
de Bojena Horackova,
avec Bohumil Klepl, Eva Hodinova, Zuzana Bydzovska, Tomas Hanak, Bojena Horackova, Jan Vlasak.
Français (1 h 17).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

NO SEX LAST NIGHT
de Sophie Calle, Greg Shepard,
avec Sophie Calle, Greg Shephard.
Français (1 h 15).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

PAR-DELÀ LES NUAGES
de Michelangelo Antonioni,
avec Inès Sastre, Kim Rossi-Stuart, Sophie Marceau, John Malkovich, *Fanny* Ardant, Chiara Caselli.
Italien (1 h 44).
VO : 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Grand Pavois*, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

LE REGARD D'ULYSSE
de Théo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michelakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA ROUE
de Morshedul Islam,
avec Amirul Huq Chowdhury, Ashish Khondoker, Ruhul Amin Rubel, Ataur Rahman, Dilara Zaman, Golam Rasul Babu.
Bangladais (1 h 05).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).

SEVEN (*)
de David Fincher,
avec Brad Pitt, Morgan Freeman, Gwyneth Paltrow, John C. McGinley, Endre Hules, Andy Walker.
Américain (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC *Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56)* ; Gaumont Opéra-Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins-Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réserva*tion : 40-30-20-10)* ; *Gaumont* Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Maillot, dolby*, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

SHARAKU
de Masahiro Shinoda,
avec Hiroyuki Sanada, Shina Iwashita, Tsurutaro Kataoka, Shiro Sano, Riona Hazuki.
Japonais (1 h 55).
VO : Reflet Médicis-II, 5e (36-68-48-24).

SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts-II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; *Gaumont Parnasse*, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

STRANGE DAYS (**)
de Kathryn Bigelow,
avec Ralph Fiennes, Angela Bassett, Juliette Lewis, Tom Sizemore, Michael Wincott, Vincent D'Onofrio.
Américain (2 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; *Miramar*, 14e *(36-68-04-73 ; réservation* : 40-30-20-10).

SUR LA ROUTE DE MADISON
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Meryl Streep, Annie Corley, Victor Slezak, Jim Haynie, Sara Kathryn Schmitt.
Américain (2 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

TAXANDRIA
de Raoul Servais,
avec Armin Mueller-Stahl, Richard Kattan, Elliott Spiers, Katja Studt, Chris Campion, Daniel Emilfork.
Belgo-allemand-français (1 h 20).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10). VF : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

THIRTY-TWO SHORT FILMS ABOUT GLENN GOULD
de François Girard,
avec Colm Feore, Bruno Monsaingeon, Yehudi Menuhin, Margaret Pacsu, Jessie Greig.
Canadien (1 h 30).
VO : Reflet Médicis-II, 5e (36-68-48-24).

UNDERGROUND
d'Emir Kusturica,
avec Miki Manojlovic, Lazar Ristovski, Mirjana Jokovic, Slavko Stimac, Ernst Stötzner.
Européen (2 h 47).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09 ; 36-68-03-77) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

WITTGENSTEIN
de Derek Jarman,
avec Karl Johnson, Michael Gough, Tilda Swinton, John Quentin, Kevin Collins, Clancy Chassay.
Britannique (1 h 15).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

REPRISES

ANNIE HALL
de Woody Allen,
avec Woody Allen, Diane Keaton, Tony Roberts, Carol Kane.
Américain, 1977 (1 h 33).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

BARBEROUSSE
de Akira Kurosawa,
avec Toshiro Mifune, Yuzo Kayama, Kamatari Fujiwara, *Kyoko Kagawa.*
Japonais, 1965, noir et blanc, copie neuve (3 h).
VO : L'Arlequin, 6e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ENFER EST À LUI
de Raoul Walsh,
avec James Cagney, Virginia Mayo, Edmond O'Brien, Margaret Wycherly, Steve Cochran, John Archer.
Américain, 1949, noir et blanc (1 h 52).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

■ **AUDIOVISUEL : le résultat net d'UGC-DA,** filiale du groupe UGC spécialisée dans la vente des films de cinéma aux télévisions, a atteint 45 millions de francs (part du groupe) en 1995, contre 21 millions en 1994. Le chiffre d'affaires 1995 a progressé de 19,3 %, pour atteindre 415,8 millions (348,5 millions en 1994). Le résultat net consolidé s'établit à 51,8 millions (28,2 millions en 1994). Ces données n'intègrent pas le groupe Lumière, dont UGC-DA a pris le contrôle au début de l'année.

■ **Le groupe Viacom** (MTV, Nickelodeon...), qui avait lancé et réussi une OPA sur Paramount en 1994, a annoncé qu'il souhaitait se défaire de sa filiale Blockbuster, acquise la même année. Ce réseau de boutiques de disques et de vidéo installées dans les grandes villes des Etats-Unis aurait des perspectives financières décevantes du fait de la concurrence des grandes surfaces. Blockbuster ne représente plus que 2 % des bénéfices du groupe. *« Nous réfléchissons à la vente de nos activités musicales »*, a déclaré le vice-président de Viacom. En 1994, Blockbuster Music dégageait un cash-flow de 160 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 2,8 milliards.

■ **PRESSE : le nouveau bureau de** l'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF) a été élu vendredi 16 février. Le président est Alain Vernholes (*Le Monde*), Michel Garibal (France Inter) est vice-président, Olivier Samain (Europe 1) secrétaire général et Christine Kerdellant (*L'Entreprise*) trésorière. A la suite des plaintes de l'AJEF concernant la dégradation des relations entre le gouvernement et les journalistes, le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a décidé de reprendre les rendez-vous hebdomadaires de Bercy avec la presse, abandonnés après le départ de Pierre Bérégevoy en 1992.

M. Bassi quitte la présidence de la SFP

A la suite d'une grève du personnel, le président de l'entreprise publique de production audiovisuelle présente sa démission

MICHEL BASSI pouvait-il tout à la fois poser sa candidature à la tête de la Sofirad, puis de Radio-France puis, enfin, de l'Agence France-Presse (AFP) tout en gardant la confiance des personnels de la Société française de production (SFP), entreprise à la tête de laquelle il a été nommé en octobre 1993 ? Visiblement, Jean Arthuis et Philippe Douste-Blazy, les deux ministres de tutelle de la société publique, ont estimé qu'il était plus sain pour le giscardien Michel Bassi de prendre le large.

La « démission » du président a donc été acceptée mardi 27 février au soir. Un conseil d'administration devait entériner la décision mercredi 28. Michel Bassi sera remplacé par un inspecteur général des finances, Jacques Bayle, chargé de *« préparer la SFP à la privatisation »*, indique le ministère de la culture dans un communiqué.

Pour mieux préserver les apparences, le gouvernement a tenu à saluer *« le travail accompli avec efficacité »* sous la présidence de Michel Bassi, relevant ainsi son *« souci constant d'entretenir un dialogue constructif avec le personnel de l'entreprise »*. *« Sous sa conduite, la SFP a maintenu ses compétences et développé son savoir-faire. Elle a également poursuivi ses efforts de redressement. »*

Le dernier acte de Michel Bassi aura été de faire cesser une grève destinée à étayer l'idée que le projet de loi fixant les conditions de privatisation de la Société française de production et les dispositions sociales d'accompagnement (dites « volet social ») figurent dans un seul et même texte, comme cela avait été le cas pour TF 1 en 1986. Faute d'une réponse claire, les salariés de la SFP avaient brutalement cessé le travail.

> Au terme de négociations éclairs, les salariés ont obtenu gain de cause sur tous les points

Au cours de négociations éclairs, ils ont obtenu gain de cause sur tous les points, y compris sur la question des indemnités de licenciement et de départ à la retraite.

Au terme de cette action de trente-six heures, les organisations syndicales CGT, CFDT, CGC, FO, mandatées par les personnels, ont signé lundi 26 février avec la direction de la Société française de production un avenant. Il sera annexé aux contrats de travail des salariés et doit préciser le régime des indemnités de licenciement, le maintien des avantages liés à la maladie, aux accidents du travail et à la maternité. Cet avenant forme un volet social, qui sera ajouté au projet de loi fixant les conditions de la privatisation de la société publique.

Quel bilan laisse Michel Bassi ? Celui d'un chef d'entreprise qui réduit éternellement son déficit sans jamais atteindre à l'équilibre. La SFP, dont le chiffre d'affaires avoisine le milliard de francs, affichait 253 millions de pertes en 1993, puis 100 millions en 1994 et prévoyait un trou de 60 millions en 1995. La privatisation ne permettra sans doute pas de savoir si 1996 aura été l'année du miracle.

Yves Mamou

La CFDT dénonce la gestion « incohérente » du dossier

Selon les responsables du syndicat CFDT radio-télé, la démission de Michel Bassi de la SFP marque *« un nouveau coup de barre incompréhensible »* du pouvoir politique alors que *« les négociations* [avec le personnel] *commençaient à porter leurs fruits »*. Les syndicalistes n'hésitent pas à dénoncer la gestion *« désastreuse, incohérente et illogique »* du dossier de la SFP par les pouvoirs publics. Pour le syndicat, majoritaire dans l'audiovisuel public, le gouvernement a choisi le moment des négociations – sur le volet social de la privatisation – *« pour débarquer Michel Bassi »*.

La CFDT, qui s'inquiète de la nomination d'un inspecteur des finances pour remplacer Michel Bassi, affirme d'ores et déjà qu'*« elle n'acceptera aucune remise en cause des garanties initialement acceptées pour les salariés de la SFP »*.

Les 27 chaînes thématiques proposées par AB Productions sont conventionnées par le CSA

LE CONSEIL supérieur de l'audiovisuel (CSA) a accordé, mardi 27 février, son conventionnement aux vingt-sept programmes thématiques préparé par AB Sat, filiale du groupe AB Productions (*Le Monde* du 27 décembre 1995), qui pourront ainsi être disponibles sur le câble en France à l'automne. Deux autres chaînes, destinées aux communautés juive et maghrébine, seront prochainement examinées par le CSA. L'intégralité du bouquet d'AB Sat sera retransmise, par satellite, au début de 1997.

Auparavant, onze programmes, diffusés *via* le satellite Eutelsat Hot Bird 1, devraient être repris sur les réseaux câblés suisses à partir du 2 avril. Ce premier bouquet devrait proposer un cocktail de programmes axés sur l'histoire, les séries, les dessins animés, les documentaires, l'humour, les films et téléfilms policiers, l'aventure, les westerns, le rêve américain et les séries roses. Selon Yves Azeroual, directeur de la communication d'AB Sat, ces onze chaînes seront commercialisés *« entre 3 et 7 francs suisses* (de 12 à 28 francs) *»*.

Principal producteur privé européen, AB Productions est le premier à tirer la leçon de la télévision numérique. Cette technologie, qui utilise la compression numérique, permet à un opérateur de diffuser, par satellite, jusqu'à dix programmes là où aujourd'hui il ne passe qu'une chaîne. Le prix de la diffusion – de 25 à 30 millions de francs par an pour un canal satellite – est donc divisé par le nombre de programmes retransmis.

AB Sat a acquis 15 000 heures de programmes et *« signé des contrats avec les plus grandes télévisions européennes »*.

Selon Claude Berda, PDG d'AB Productions, interrogé par *Le Figaro*, *« demain les chaînes thématiques seront à la télévision ce que les magazines sont à la presse généraliste »*. Selon lui, l'offre de programmes nouveaux sur le câble *« ne concerne qu'une dizaine de chaînes souvent proposée à un prix dépassant les 200 francs. Notre proposition porte sur trente chaînes et sera faite à un prix très bas »*. D'après Yves Azeroual, le tarif de l'abonnement au bouquet complet *« devrait s'établir autour de 200 francs »*.

DIFFÉRENCE AVEC CANAL PLUS

A la différence de Canal Plus, qui cherche à acquérir des produits frais et exclusifs pour séduire et conserver ses abonnés, le bouquet d'AB Sat sera principalement alimenté par des rediffusions.

Du côté d'AB Sat, on reconnaît à demi-mot que ce bouquet ne devrait pas constituer un produit d'appel pour inciter les téléspectateurs à acquérir un équipement de réception par satellite et un décodeur numérique. Selon Yves Azeroual, AB Sat n'a pas encore choisi son décodeur numérique ni son système de contrôle d'accès. Mais, selon lui, AB Sat *« ne devrait pas faire cavalier seul »*.

G. D.

MERCREDI 28 FÉVRIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Sydney Police. Série.
15.20 Force de frappe. Trahison. Série.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.45 Super Club Dorothée.
17.35 La Croisière foll'amour. Résistance. Série.
18.05 Les Années fac. Série.
18.30 Le Miracle de l'amour.
19.00 Agence tous risques. Pour le meilleur et pour le pire. Série.
20.00 Journal, Invité : Peter Falk, La Minute hippique, Météo, Météo des neiges.

20.50

COLUMBO
Série. Ombres et lumières, de Jim Frawley, avec Peter Falk (100 min). 901480
Un homme est retrouvé assassiné sur une plage. L'enquête conduit le lieutenant à suspecter un cinéaste spécialisé dans les effets spéciaux...

22.30

52 SUR LA UNE
Magazine présenté par Jean Bertolino. Les allumés du look, (70 min). 9118175
Que cherchent les punks avec leurs cheveux bleus ou roses ? Déjà des couturiers puisent leur inspiration auprès de ces allumés du look...
23.40 Ushuaïa. Les hommes-fleurs ; Jeu indonésien ; Le mythe de l'enfant varan ; Ujung Kulon (60 min). 6241480
0.40 Journal, Météo.
0.50 et 3.35, 5.10 Histoires naturelles. 1.45 et 2.50, 3.25 TF 1 nuit. 1.55 Les Défis de l'océan. Les travailleurs de la mer. 3.00 Mésaventures. 4.30 Intrigues. 5.00 Musique.

France 2

12.50 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Série.
14.50 Le Renard. Série.
15.45 Hartley, cœurs à vif. Série.
16.30 Seconde B. Balaise le môme. Série.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? Voyage en Europe [2/3].
17.30 La Fête à la maison. Acheté c'est donné. Série.
18.05 et 3.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Oh ! Les beaux pâtés.
19.20 et 1.35 Studio Gabriel. Invité : Frédéric François.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.55

L'INSTIT
Série. La révélation, de Christian Karcher, avec Gérard Klein, Valérie Stroh (100 min). 3468119
La mère d'une élève tarde à révéler à sa fille de dix ans qu'elle est une enfant adoptée. Victor Novak devra la convaincre...

22.35

BAS LES MASQUES
J'ai commencé par être un voyou. Reportages : Cœur de femmes ; Les Quatre Cents Coups, extrait du film de François Truffaut ; La misère d'Auguste Le Breton. (70 min). 4948022
23.45 Journal, Météo.
0.05 Le Cercle de minuit. Magazine. Avec Bernard-Henri Levy, Catherine Clément, Jacques Julliard, Paul Garde Hanifa Kalidzic (75 min). 4389022
1.20 Histoires courtes. Léo et les bas. Court métrage de Pierre Linhart. 2.05 Emissions religieuses (rediff.). 3.35 24 heures d'infos. 4.45 Voltigeur du Mont-Blanc. 5.00 Outremers (rediff.). 5.35 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 La croisière s'amuse. Et vogue le patron [1/2 et 2/2]. Série.
15.25 Les Enquêtes de Remington Steele. La raison du plus fort.
16.15 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. Thomas Aigle Bleu, de Gay Matthaei et Jewel Grutman.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada en collaboration avec «Sagacités». Etats d'urgence. Banlieues : associations de bienfaiteurs (95 min) 662859
22.25 Journal, Météo.

23.00

▶ UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Jean Tardieu, de Pierre Dumayet et Robert Bober (45 min). 80383
Comme le fait remarquer Pierre Dumayet : « Presque tous les enfants connaissent par cœur un poème de Jean Tardieu : les grandes personnes pourraient bien les imiter, non ? »
23.45 Les Quatre Dromadaires. Les boxeurs du désert (rediff.). 0.40 Dynastie. Un grand jour. 1.25 Musique Graffiti. Jeunes interprètes : Impromptu op. 36, Sonate op. 58, 1er mouvement, de Chopin, par Jean-François Dichamp, piano (11 min).

La Cinquième

13.00 Fête des bébés. 13.30 Attention santé. 13.35 Demain le monde. 14.05 L'Esprit du sport. 15.00 Omnisciences. Les MST. 15.30 Vaisseau Terre. L'eau vive. 16.00 Avoir 16 ans. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. Série. 17.30 Les Enfants de John. 17.55 Planète blanche. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 et 2.10 Collection Hollywood 1950. Série. [19/28] Le Témoin, de Robert Aldrich, avec Charles Bronson (1953, 30 min). 7883
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger (30 min). La Russie. Invités : Leni Fisher, Evgueni Primakov. 6954
20.00 Le Natal, paradis des derniers rhinocéros. Documentaire de Rudolf Lammers (30 min). 3867
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire. L'assassinat d'Olof Palme, la piste interdite, de Klaus-Dieter Knapp et Burkhard Nagel (45 min). 528577
Le 28 février 1986, le premier ministre suédois Olof Palme était victime d'un attentat en plein centre de Stockholm. Dix ans après, l'enquête piétine.

21.30

SOIRÉE MUSICA : RUDOLF NOUREEV
21.31 Mémoires d'une bayadère. Documentaire de Catherine Dupuis (24 min). 100031490
21.55 La Bayadère. Ballet en trois actes de Rudolf Noureev, d'après Marius Petipa et Serguei Khoudekov, musique de Ludwig Minkus. Avec Isabelle Guérin, Elisabeth Platel, le corps de ballet de l'Opéra de Paris et l'Orchestre Colonne, dir. Michel Quéval. Enregistré en TVHD au Palais Garnier en mai 1994 (135 min). 8808312
0.10 L'Esclave de l'amour ■ ■ Film soviétique de Nikita Mikhalkov (1976, v. o., 89 min). 1456312
1.45 Court-circuit. L'Enfance égarée. Court métrage de Christophe Ruggia (1994, rediff., 55 min).

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. [2/2].
13.25 M 6 Kid. La magie. Kidimot : confetti. 13.30, Crypte Show ; 14.00, Moi Renart ; 14.30, Creepy Crawlers ; 15.00, Gadget Boy ; 15.30, Draculito ; 16.00, La petite boutique des horreurs.
16.20 Hit Machine (rediff.).
17.00 Dance Machine Club.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Les Aventures de Tintin.
19.00 Code Quantum. Série. Futur boy.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série.
20.35 Ecolo 6.

20.45

SOUS LE SIGNE DU POISSON
Téléfilm de Serge Pénard, avec Jean Lefebvre, (87 min). 914461
Un soir de beuverie, un ancien loup de mer fait la connaissance dans un cirque ambulant d'une jeune et ravissante... sirène.

22.25

SALE JOURNÉE POUR UN FLIC
Téléfilm d'Alan Metzger, avec Tom Skerritt, Michael Parks (84 min). 8118799
Un shérif enquête sur le cas d'une femme disparue sur une route en plein désert. Un suspect, en état d'ébriété, est arrêté à la sortie d'un bar. C'est un policier...
23.55 Fantasmes. Accidents.
0.25 Hongkong Connection. Bras de fer. Série.
1.20 Best of pop-rock. Musique.
2.55 Culture pub (rediff.). Magazine. 3.20 Jazz 6 (rediff.). Magazine. 4.15 Hot forme. Magazine. 4.45 E = M 6. Magazine (30 min).

Canal +

11.20 Les Quatre Dinosaures et le cirque magique ■ Film d'animation (1993, 68 min). 4954577
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Il était une fois. Série.
14.45 Le Journal du cinéma.
14.50 Petite Sœur Téléfilm de Zeilinger (94 min). 3929461
16.25 Surf d'enfer à Waimea Bay. Documentaire (20 min). 4532935
16.45 Basket américain. Los Angeles Lakers-New York Knicks.
18.00 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.40 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

L'AFFAIRE KAREN MCCOY ■
Film de Russell Mulcahy (1993, 101 min). 8470409
Rien de nouveau dans l'univers du film noir. Mais on peut se distraire grâce à l'efficacité du scénario et de la réalisation.
22.40 Flash d'information.

22.45

DEUX DRÔLES D'OISEAUX
Film américain de Randa Haines avec Robert Duvall (1993, v.o., 118 min). 1594799
Deux hommes âgés, un capitaine de marine à la retraite et un Cubain expatrié, vivent dans une petite ville de Floride. Un jour, ils se rencontrent et se lient d'amitié. Cette comédie sur le troisième âge ne tient que par les acteurs.
0.45 Before the Rain ■ Film de Milcho Manchevski (1994, v.o., 110 min). 3070732
2.30 Surprises (30 min).

Radio

France-Culture

20.30 Tire ta langue. La préciosité.
21.32 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. A nos amours : Paul Meyer. Une émission de la Radio Belge.
22.40 Nuits magnétiques. L'Ecole des Chartes.
0.05 Du jour au lendemain. Sylvie Gracia (L'Eté du chien). 0.50 Coda. Drake Mabry (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Entretien avec Ephraïm Grenadou (1) 2.04, Conversations philosophiques : le mensonge ; 3.03 Délire et désir, Gilles Deleuze ; 4.56, En train pour 1979 (4) ; 6.19, La ligne déformante : petite histoire de la mode (4) ; 6.47, Nuits bleues : Son House.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 14 novembre 1995, à l'Institut polytechnique Saint-Louis de Cergy, par Yakov Kasman, Vadim Roudenko, pianos : Suite pour deux pianos nº 1 Fantaisies-tableaux op. 5, de Rachmaninov ; Concertino op. 94, de Chostakovitch ; Sonate pour deux pianos, de Poulenc ; Suite pour deux pianos nº 2 op. 17, de Rachmaninov.
22.00 Soliste. Pierre Fournier.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Schwarz.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Boccherini, Grieg, Saint-Saëns.
0.00 Jazz vivant. Le Quartette Est avec David El Malek, saxophones, Bruno Angelini, piano, Jules Bikoko Bi Njami, contrebasse, Daniel-Bruno Garcia, batterie (Orchestre lauréat du concours de La Défense 95) ; Le Sonjal d'Henri Texier, avec Sébastien Texier, François Corneloup, Julien Lourau, Bojan Zulfikarpasic, Noël Akchote, Jacques Mahieux (concert enregistré le 29 octobre 1995, salle Olivier Messiaen de Radio-France). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 16 septembre 1995 à Cons-la-Grandville, par l'Ensemble A Sei Voci, les Sacqueboutiers de Toulouse : Messe festive à Sainte-Cécile, de Clereau.
22.30 Les Soirées... (Suite). La Descente d'Orphée aux Enfers, de Charpentier, par les Arts Florissants, dir. William Christie, Patricia Petibon (Daphné/Enone), Monique Zanetti (Proserpine), Katalin Karolyi (Aréthuse). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.25 (et 21.55) Météo des cinq continents. 19.30 Journal (TSR). 20.00 Faut pas rêver. Invité : Régis Wargnier (France 3 du 23/2/96). 21.00 L'Hebdo. 22.00 Journal (France 2). 22.30 Du côté de chez nous. De Daniel Karlin et Rémi Lainé. [5/10] Février. 23.35 Savoir plus. Invité : le professeur Daniel Loisance, chirurgien cardiaque (France 2 du 24/2/96). 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

20.35 Lève ta garde, mon homme ! 21.45 Himalaya. [4/13] La mousson. 22.15 Vol au-dessus des mers. [11/11] Dauphin, les ailes de la dernière chance. 23.05 Traversée des jardins ● Lire ci-contre. 23.55 Pêche au gros. [1/7] Pêche pacifique et sportive. 0.50 Femmes d'islam. [3/3] Mali, Indonésie, Yémen (55 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. 21.00 Paris modes. 21.55 Aux arts et caetera. 22.25 Christian Boland. 23.50 CharlElie Couture. D'Emmanuel Pampuri et Fabien Raymond. Portrait. 0.15 Concert : CharlElie Couture. Enregistré aux Séquentielles de Lyon en 1995 (75 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Sing, Baby, Sing ■ Film de Sydney Lanfield (1936, N., v.o., 85 min), avec Alice Faye. 15354374
21.55 Captain Boycott ■ Film de Frank Launder (1947, N., v.o., 95 min), avec Stewart Granger. 41787677
23.30 Les Orgueilleux ■ Film d'Yves Allégret (1953, N., 100 min), avec Gérard Philippe. 99494138
1.10 Zorba le Grec ■ Film de Michael Cacoyannis (1964, N., v.o., 140 min), avec Alan Bates. 42889078

Ciné Cinémas

20.30 La Dernière Folie de Mel Brooks ■ ■ Film de Mel Brooks (1976, 85 min), avec Marty Feldman. 15356732
21.55 Lacombe Lucien ■ ■ Film de Louis Malle (1974, 135 min), avec Aurore Clément. 28434515
0.10 Les Films américains de 1995. Les grands personnages, 1.00 Les Patientes du docteur Lipo. Téléfilm classé X (80 min).
2.20 Le Cauchemar de Freddy Film de Renny Harlin (1988, 90 min), avec Robert Englund. 91130882

Série Club

20.20 Ma mère à moteur. Pas de panique. 20.45 Buck Rogers. La Légion noire. 21.40 (et 0.30) Jim Bergerac. La dernière interview. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Le prisme. 23.45 Buck Rogers. La Légion Noire. 1.15 ▶ L'Homme du Picardie (45 min).

Canal Jimmy

20.00 Le Frelon vert. Trois hommes et un tank. 20.30 Route 66. Le cauchemar. 21.20 Max Headroom. La guerre des indices. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Seinfeld. Le portier. 22.45 Cop Rock. A Three Corpse Meal. 23.30 Liquid Television. 0.00 Nonante. 1.00 Dream On. Ai-je le blues ? 1.30 New York Police Blues. Episode nº 37 (50 min).

RTL 9

20.30 Eternity. 22.35 Leader. 22.40 Ciné express. 22.55 Le Toubib. Film de Pierre Granier-Deferre (1979, 100 min), avec Alain Delon. Drame. 0.35 Télé-achat. 0.50 La Poudre d'escampette. Film de Philippe de Broca (1971, 115 min), avec Marlène Jobert. Aventures.

TMC

20.00 Marc et Sophie. Cyrano de Martignac. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Le Chinois. Les somnambules. 22.10 Piston. Invité : le chef Christian Morisset. 22.35 Le Caïd. Film de Bernard Borderie (1960, N., 95 min), avec Fernandel. Comédie policière. 0.10 Le Club. Invité : Terence Stamp (75 min).

Eurosport

14.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs indoor de Milan (Italie) : Seizièmes de finale (240 min). 68997515
18.00 Motors. 19.00 Formule 1 Magazine.
19.55 Basket-ball. En direct. Euro 97. Qualifications : France-Pologne, à Grenoble (95 min). 1577732
21.30 Tennis. 23.30 Football. 0.30 Equitation Coupe du monde de saut d'obstacles à Bologne (60 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

« Traversée des jardins », images d'un vert paradis

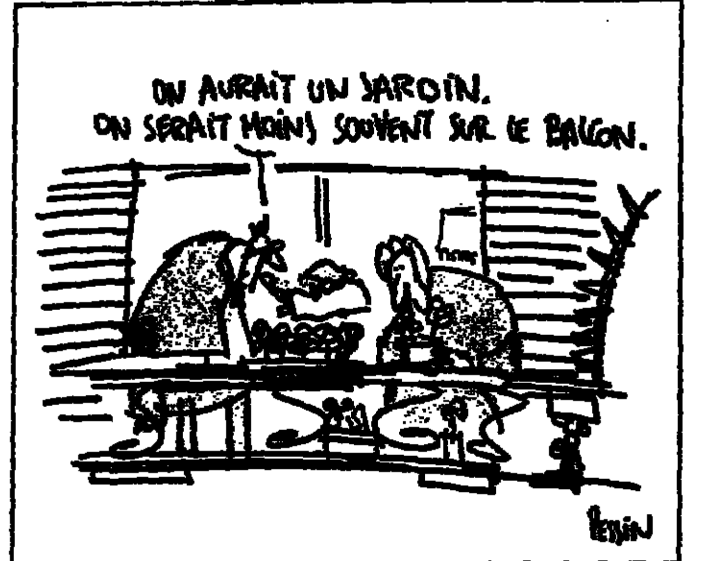
Avec cette promenade dans six jardins historiques de Picardie, Jean-Jacques Dubois analyse les rapports entre l'homme, l'espace et les plantes

LA FRANCE *fut longtemps* une terre d'élection pour les jardiniers et les horticulteurs, avant que l'art du bien-cultiver n'y connaisse une éclipse liée aux deux guerres mondiales. *Les batailles sur* son sol et les années d'occupation acculèrent à la faillite certains de nos plus glorieux pépiniéristes et obtenteurs, et ceux qui subsistèrent le durent à la haute spécialisation de leur production et à leur domination incontestable dans un domaine (ainsi les rosiéristes).

La reconstruction d'après-guerre et la généralisation de l'habitat collectif, jusque dans les petites villes de campagne, ne facilitèrent pas l'émergence de doigts verts dans la population. Il fallut le retour à l'habitat individuel, à la fin des années 60, pour pousser les Français à s'intéresser au lopin de terre qui entourait leur maison.

Une autre raison, plus diffuse, *que nous livrons tout à trac sans en* être bien certain, pourrait venir aussi de ce que le jardinage – comme la musique ! – ont périclité dans la conscience des intellectuels et des édiles français après la Révolution. Malgré quelques glorieuses exceptions, on ne trouve pas en France l'amour des Britanniques pour le jardin, amour qui ne cesse de forcer l'admiration tout au long des XIXe et XXe siècles. Ainsi, de l'autre côté du tunnel, il n'est *pas de quotidien digne de ce nom* qui n'ait sa rubrique hebdomadaire consacrée au jardin ni d'« intello » qui ne consacre une part de son temps à son jardin. Ces vingt dernières années, pourtant, l'essor du jardinage en France a été notable. Les petits grainetiers des villes ont fait place à des « jardineries », copiées sur le « garden center » des Anglo-Saxons.

Les villages ont fait des efforts remarqués pour se fleurir. Des revues se sont créées, des émissions de radio atteignent de beaux scores d'audience. Des jardins restaurés ou replantés d'après les plans originels, des journées portes ouvertes *attirent des foules considérables*... La France se réconcilie avec un art que les curés et les rois avaient porté, chacun à sa façon, à des sommets. A preuve : il y avait longtemps que l'on n'avait publié tant d'ouvrages sur le jardin, et la télévision n'hésite plus à diffuser des émissions spécialisées, même si la chasse et la pêche à la ligne sont mieux loties.



PAVOT D'HIMALAYA

La chaîne câblée Planète diffuse cette semaine *Traversée des jardins*, de Jean-Jacques Dubois. Ce documentaire ambitieux souffre parfois d'une certaine indécision entre *évocation poétique et reportage*. C'est néanmoins une réussite qui permet de découvrir quelques beaux exemples de jardins, dont celui de la Madeleine à Amiens, un cimetière romantique envahi par la végétation, et celui de l'abbaye cistercienne de Valloires, redessiné par Gilles Clément, l'un des plus talentueux créateurs de jardin aujourd'hui. Le tout accompagné des *propos de Jean-Marie Pelt et de* Raymond Godefroy. L'histoire, la littérature et la parole des acteurs du jardin s'associent à de belles images et à la musique pour une *évocation sensible*. De quoi inciter les télévisions à produire d'autres émissions, où les jardins pourraient être regroupés en fonction de critères esthétiques et historiques.

Il y a, en effet, des jardins extraordinaires un peu partout en France. Quelques-uns sont entre les mains de particuliers dont l'histoire personnelle est en soi un sujet de reportage. Citons le cas de Martine Lemonier, que rien ne prédisposait à devenir pépiniériste et qui, pour l'amour du bleu le plus pur, celui du pavot bleu de l'Himalaya, *est devenue « la » spécialiste mondiale* de la multiplication d'une plante sur laquelle les hommes de l'art butaient depuis des décennies. Grâce à elle, et à quantité d'autres jardiniers, la culture de certaines plantes autrefois réservées aux jardins botaniques est devenue, sinon un jeu d'enfant, une sacrée partie de plaisir pour les jardiniers du dimanche.

Alain Lompech

★ *Traversée des jardins*, **Planète, mercredi 28 février à 23 h 05, jeudi 29 à 0 h 50, vendredi 1er mars 10 h 25, samedi 2 à 12 h 25, dimanche 3 à 8 h 25.**

Prison *par Agathe Logeart*

ILS SONT PUNIS. Ils ont fait des bêtises, des petites, des grosses. Alors c'est là qu'ils vont, quand tout le reste a échoué, l'école, les parents, les copains, la vie. On les met au coin, à l'écart, derrière des murs où *s'enroulent* des barbelés. Vue de haut, la prison ressemble à un ovni qui se serait posé dans la campagne. Les êtres qui la peuplent sont des espèces mutantes, des bipèdes qui se divisent en deux catégories, les gardants et les gardés. Les uns ont toujours une clef à la main. Les autres marchent d'un pas traînant, la mine brouillée et l'air pas très frais de ceux qui prennent la nuit pour le jour. Leur seul rêve est d'échapper aux premiers, gardiens de leurs cauchemars, et de leurs jours vides.

On est toujours curieux de voir comment ça marche, une prison. Il y a un petit côté voyeur à venir y faire un tour, qui se renforce encore lorsque les détenus sont des mineurs, des jeunes âgés de treize à dix-huit ans. On guette *les mines enfantines*. On se *dit* : ça va être terrible. Comment peut-on enfermer des presque enfants ? Ont-ils de la révolte, le cafard ? Comprennent-ils ce *qu'ils font là ? Les murs ne paraissent-ils* pas plus hauts quand on est encore un peu petit ? Il y a là une *évidente* fascination pour ce qui est reclus, bouclé, retranché du monde normal.

Depuis longtemps déjà la télévision entre en prison. Les postes *sont installés dans les cellules*, garants de la paix sociale de la maison. On les laisse allumés la nuit. Pour être tranquille et tenir tranquille : depuis les somnifères, on n'a *pas trouvé mieux*. Et puis la télévision y vient aussi pour filmer, avec plus ou moins de finesse. En prison, l'œil de l'autre n'est plus un ennemi depuis longtemps. L'administration *pénitentiaire* s'est rodée à l'exercice qui consiste à organiser ainsi des visites guidées, où *le visiteur*, tenu au bout d'une longue laisse, peut avoir l'illusion de se promener *librement* et de voir ce qu'il veut.

C'est l'exercice auquel s'est livré « Le Droit de savoir », le magazine de la rédaction de TF 1. Il a *ses limites*. Car la prison est un animal qui ne s'apprivoise pas facilement. Il prend la pose, montre ses couleurs vives, faussement gaies. Il fait volontiers *jouer ses richesses électroniques*, comme les gros bras leurs muscles. Mais les voyages *organisés* sont des balades sans risques. Les esprits, comme les portes, y sont verrouillés, eux aussi. On parle parce qu'on vous le demande, et que ça fait toujours une distraction. Les jeunes détenus se prêtent au jeu. Certains sont même un peu cabotins. Ils ont l'air de réciter une leçon bien apprise, ou alors se *taisent*. *D'autres équipes*, restées plus longtemps sans doute, ont rapporté de leur voyage au pays des prisons une plus riche moisson, après avoir réussi à se fondre dans les murs. Une prison n'est pas un zoo, où l'on jette des cacahuètes derrière les barreaux. *Où il suffit de tendre son micro*, de faire tourner sa caméra, pour que sorte une vérité. La prison, alors, ne donne que l'illusion d'elle-même.

JEUDI 29 FÉVRIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Dallas.
15.20 Rick Hunter, inspecteur choc. Le boomerang. Série.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.35 La Philo selon Philippe. Le scandale. Série.
18.05 Les Années fac. Série.
18.30 Le Miracle de l'amour. Série.
19.00 Agence tous risques. Poussière de diamants. Série.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50

JULIE LESCAUT
Série. Propagande noire, d'Alain Bonnot, avec Véronique Genest (105 min). 881349
Julie enquête sur la mort d'un comptable disparu depuis trois jours. Il portait sur lui une lettre parlant de suicide, mais sa femme réfute cette thèse et déclare qu'il est toujours vivant...

22.35

TOUT EST POSSIBLE
Magazine présenté par Jean-Marc Morandini. Invité : Jean Lefebvre. J'ai connu l'enfer ; Double je ; Liaisons fatales ; La bisexualité à la mode (85 min). 4854097
0.00 Marion. [1/6] Feuilleton.
Marion, une jeune veuve, est chargée de mener des enquêtes pour le compte d'une compagnie d'assurances.
0.55 Journal, Météo.
1.10 et 2.25 Intrigues. 1.35 et 2.15, 2.50, 4.00 TF 1 nuit. 1.45 et 3.00, 5.10 Histoires naturelles. 4.10 Kandinsky. 5.05 Musique.

France 2

12.50 et 13.35 Météo.
12.55 Journal, Loto.
13.45 Derrick. Via Bangkok.
14.50 Le Renard. Trio en or.
15.45 Tiercé, à Vincennes.
16.00 et 5.25 La Chance aux chansons.
16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? Voyage en Europe [3/3].
17.35 La Fête à la maison.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits.
19.20 et 2.35 Studio Gabriel. Invité : Guy Bedos.
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial. Charles Pasqua.
20.45 Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. Mélatonine : enquête sur une pilule miracle ; La Croix-Rouge sur tous les fronts ; Post-scriptum : Pakistan : destins voilés (125 min). 1391310
23.00 Expression directe. RPR.

23.10

BLADE RUNNER ■ ■ ■
Film américain de Ridley Scott (1982-1992, 117 min). 3589900
Admirable adaptation d'un roman de Philip K. Dick. Science-fiction à dimension philosophique, étonnants décors, qualités plastiques de la mise en scène.
1.05 Journal, Météo.
1.20 Le Cercle de minuit. Ah ! ces frenchies ; La Corse fait-elle partie de la France ? Invités : Jean-Michel Boissier, Sylvain Cypel, Cheikh Hamidou Kane (75 min). 5318639
3.05 Bas les masques (rediff.). 4.15 24 heures d'infos. 6.00 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 La croisière s'amuse. Tiens, une revenante.
14.30 La croisière s'amuse. *Copie confuse. Série.*
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. Tout sucre, tout miel.
16.10 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé. Divertissement.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Les Détails*, d'Anne Lagardère.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA VIE ET RIEN D'AUTRE ■
Film français de Bertrand Tavernier avec Philippe Noiret (1989, 130 min). 41148539
Une très belle, très forte reconstitution historique, mais le scénario est semé d'invraisemblances.
23.10 Journal, Météo.

23.40

AH ! QUELS TITRES !
Magazine présenté par Philippe Tesson. Parlez-vous céfran ? Invités : Boris Seguin et Frédéric Treillard (*Les céfrans parlent aux Français*) ; Vincent Ravalec (*Wendy*) (60 min). 6130320
0.40 Espace francophone. Femmes d'Orient : Marie Seurat. 1.10 Dynastie. Le dernier recours. 1.55 Musique Graffiti. *Quatuor nº 2*, de Tchaïkovski, par le Quatuor Anton (15 min).

La Cinquième

13.00 Les Lumières du music-hall. Jean Sablon. 13.30 Attention santé. 13.35 ▶ Défi. 14.05 A tous vents. 15.00 Qui vive. 16.00 Planète blanche. Documentaire. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. Série. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Ma souris bien-aimée. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 et 2.35 Collection Hollywood 1950. Série. [20/28] La Vengeance, de Lewis Allen (1957, 30 min). 2813
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. La Russie (30 min). 1184
20.00 Palettes. Documentaire. Georges Seurat, l'utopie orange, vert et pourpre : Un dimanche après-midi à la Grande Jatte, d'Alain Jaubert (30 min). 8097
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : L'OR NOIR
Comment le pétrole change la face du monde. Soirée proposée par Jörg Armbruster et Roberto Sanchez.
20.46 Géants à genoux. Documentaire, de Stefan Schaaf (29 min). 100713504
21.15 Emir SARL. Documentaire, d'Andreas Cichowicz (30 min). 793975
21.45 Puissance pétrole. *Documentaire, de Reinald Becker* (30 min). 705610
22.15 *La Malédiction de l'or noir.* Documentaire, de Roberto Sanchez (30 min). 351813
22.45 Débat.
23.10 Nigeria : Oil on their Hands. Reportage anglais de Sue-Lloyd Roberts.
23.20 Azerbaïdjan : guerre froide pour le pétrole. Documentaire de Jörg Armbruster (20 min). 4811252
23.40 ▶ Torch Song Trilogy ■ ■ Film américain de Paul Bogart (1989, v. o., rediff., 115 min). 5399981
1.35 Aubervilliers. Documentaire d'Eli Lotar (rediff.). 2.00 Le Petit Soldat. Dessin animé (rediff.). 2.10 Paris la belle. Court métrage de Pierre Prévert et Marcel Duhamel (1928 et 1959) avec Gazelle Bessières, Marcel Duhamel (rediff., 50 min).

M 6

13.25 Collège, flirt et rock'n'roll. Téléfilm de Michael Zinberg (88 min). 4516981
Le fils unique d'une famille juive texane tombe amoureux de la fille de catholiques pratiquants au grand dam de ceux-ci.
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Une famille pour deux.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Les Aventures de Tintin.
19.00 Code Quantum. Série. Que la danse commence.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Passé simple. 1945-1975 : les trente glorieuses.

20.45

LES DIPLÔMÉS DU DERNIER RANG
Film français de Christian Gion (1982, 86 min). 182894
Des étudiants se sont réservé, au-dessous de l'amphithéâtre, une chambre secrète où ils batifolent pendant les cours.

22.30

DANGER : TOUR PIÉGÉE
Téléfilm de Richard Kletter (87 min). 10788
L'ordinateur qui assure la protection d'une tour ultra-moderne ne reconnaît pas la carte magnétique d'un employé qui a travaillé plus tard qu'à l'habitude. Le cerveau électronique tente alors d'éliminer celui qui est considéré comme un intrus.
0.00 ▶ Fréquenstar (rediff.). Magazine. Jacques Dutronc.
0.55 Best of Trash.
2.25 E = M 6. 2.55 Broadway magazine. Documentaire. 3.45 Jean-Jacques Milteau. Concert. 4.15 Turbo. (30 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 La Poudre aux yeux ■ Film de Maurice Dugowson (1995, 95 min). 8614981
15.20 Dans la nature avec Stéphane Peyron. Documentaire. Titicaca, de Pascal Sutra (52 min). 1060417
16.15 Le Colonel Chabert ■ ■ Film d'Yves Angelo (1994, 107 min). 8282962
18.00 Le Dessin animé. Les Exploits d'Arsène Lupin.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.40 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

QUAND HARRIET DÉCOUPE CHARLIE
Film de Thomas Schlamme (1994, 90 min). 414469
22.05 Flash d'information.
22.10 Les Allumés... Documentaire. Bartabas, le cheval et le chamane (26 min). 256528

22.35

UN MONDE PARFAIT ■ ■
Film de Clint Eastwood avec Kevin Costner (1993, v. o., 133 min). 8131078
L'apprentissage de la vie donné à un enfant par un bandit qui connut le manque d'amour paternel. Bien plus qu'un polar.
0.50 Voyage au bout de l'horreur. Film de Terence H. Winkless avec Robert Lansing, Lisa Langlois (1988, 80 min). 5316271
2.10 Birmanie, pays des pagodes dorées. Documentaire d'Yves Rodrigue (46 min). 6723010

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. La droite et la gauche (2).
21.32 Fiction. La Maison d'avant-guerre de Claude Ollier.
22.40 *Nuits magnétiques.* Un portrait de Science Po.
0.05 Du jour au lendemain. Ludovic Janvier (En mémoire du lit). 0.50 Coda. Drake Mabry (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Entretien avec Ephraïm Grenadou (2) ; 2.08, *Le Bon Plaisir d'Eric Orsenna* ; 5.04, En train pour 1979 (5) ; 6.27, La ligne déformante : petite histoire de la mode (6).

France-Musique

20.00 Concert de jazz. Festivals de Vienne, Juan-les-Pins et Marciac 1995. Donné par le Lincoln Center Jazz Orchestra, dir. Wynton Marsalis : La Légende de Buddy Bolden, de Marsalis ; Just a Little Walk to Stay, traditionnel ; Snake Rag, d'Oliver ; Œuvres de Morton : Smoke House Blues ; Black Bottom Stomp ; Dead Man Blues ; Petite Fleur, de Bechet ; The Intimacy of the Blues, de Marsalis : Œuvres de Duke Ellington : Paris Blues Suite ; Afro Bossa ; Œuvres de Gillespie : Oop Bop Shea Bam ; Things to Come ; Œuvres de Marsalis : Root Groove ; Jump ; Express Crossing ; D'in the Key off.
22.00 Soliste. Pierre Fournier.
22.30 Musique pluriel. Le Château des Carpathes (extraits), de Hersant.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Cherubini, Brahms.
0.00 Tapage nocturne. Présences 96. Concert donné le 18 février, par l'Ensemble Musikfabrik : *Pièces de La Rose des vents pour orchestre de salon*, de Kagel. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 ▶ *Les Soirées* de Radio-Classique. *Proust et la musique*. Quatuor pour piano et cordes, op. 15, de Fauré, par les membres du Quatuor Bernède ; Prélude à l'après-midi d'un faune, de Debussy, par l'Orchestre symphonique de Londres ; Sonate nº 1 op. 75, de Saint-Saëns ; Lohengrin, extraits (la fin), de Wagner, par l'Orchestre philharmonique de Vienne ; Concerto pour piano nº 24, de Mozart, par l'Orchestre de Cleveland.
22.40 *Les Soirées...* (Suite). Œuvres de Hahn, Fauré, R. Schumann ; de Beethoven. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

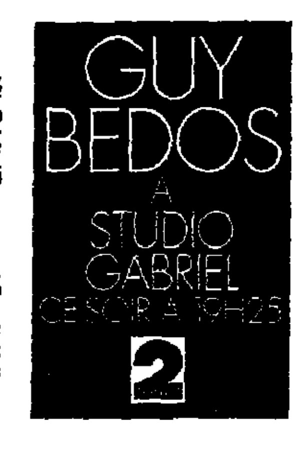
Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 La Garce ■ ■ Film de Christine Pascal (1984, 90 min) 37899542
21.30 30 millions d'amis. 22.00 Journal (France 2). 22.20 Correspondances. 22.35 Ça se discute (France 2 du 27/2/96). 0.05 Tell quel. *0.30 Soir 3* (France 3). *1.00 Journal* (RTBF, 90 min).

Planète

20.35 Mary Lou Williams. 21.30 Camouflage *pour survivre*. 22.20 ▶ Lève ta garde, mon homme ! 23.30 Himalaya. [4/13] La mousson. 0.00 Vol au-dessus des mers. [11/11] Dauphin, les ailes de la dernière chance. *0.50* Traversée des jardins (55 min)
● *Lire ci-dessus.*



Paris Première

19.30 Stars en stock. 20.00 20h Paris Première.
21.00 Les Tueurs ■ ■ Film de Robert Siodmak (1946, N., v.o., 100 min) 73705977
22.40 Totalement cinéma. 23.10 Concert : Le Philharmonique de *Berlin au Japon*. Enregistré au Suntory Hall à Tokyo en 1994. 0.50 *Concert : John Lee Hooker*. Enregistré à Montréal en 1981 (60 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Monsieur Personne ■ Film de Christian-Jaque (1936, N., 85 min) 15258148
21.55 Les Orgueilleux ■ *Film d'Yves Allégret (1953, N., 100 min)* 41679368
23.35 Le Club.
0.55 La Citadelle ■ ■ *Film britannico-américain de King Vidor (1938, N., v.o., 110 min)* 37032913

Ciné Cinémas

18.55 Histoires d'outre-tombe ■ Film de Freddie Francis (1972, 95 min) 55788368
20.30 Butch Cassidy et le Kid ■ Film de George Roy Hill (1969, 110 min) 5143875
22.20 L'Entraînement du champion avant la course. *Film de Bernard Favre (1990, 75 min)* 12017558
23.35 From the Hip. Film de Bob Clark (1987, 115 min) 12877320
1.30 Le Bazar de Ciné Cinémas. 2.20 Avec intention de nuire. Téléfilm de suspense américain de John Patterson (1993, 90 min), avec Tim Matheson et Emma Samms.

Série Club

20.20 Ne mangez pas les marguerites. *Mon fils le génie*. 20.45 (et 23.45) Anthelme Collet. 21.40 (et 0.40) Jim Bergerac. Une *grenouille difficile à noyer*. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Vengeance. 1.30 ▶ L'Homme du Picardie (60 min)

Canal Jimmy

20.00 La Collectionneuse ■ ■ Film d'Eric Rohmer (1967), avec Patrick Bauchau (95 min) 58880900
21.45 Road Test. 22.05 Chronique du front.
22.10 Performance ■ Film de Donald Cammell et Nicolas Roeg (1970, v.o., 105 min) 32201875
23.55 Numéro un Jane Birkin. 0.55 Father Ted. And God Created Woman. 1.25 Destination séries (35 min).

RTL 9

20.30 L'Arme au poing. Film de Michael Winner (1979, 105 min), avec Sophia Loren. *Aventures*. 22.15 Leader. 22.20 Bandolero. Film d'Andrew McLaglen (1968, 110 min), avec James Stewart. *Western*. 0.10 Télé-achat. 0.25 Voici le temps des assassins. *Film de Julien Duvivier (1955, N., 110 min)*, avec Jean Gabin. *Drame*.

TMC

20.25 Drôles d'histoires. 20.35 *Comme un torrent*. Film de Vincente Minnelli (1958, 140 min), avec Frank Sinatra. *Drame*. 22.55 Boléro. 23.50 Le Fils du cordonnier (55 min).

Eurosport

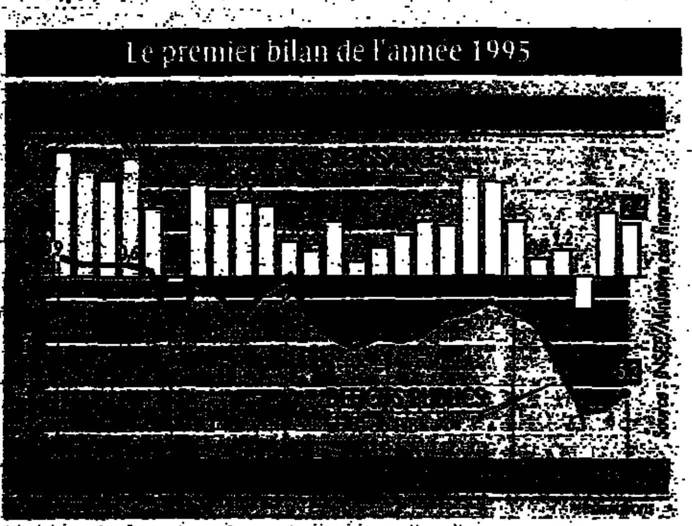
14.00 Tennis. *En direct. Tournoi messieurs indoor de Milan (Italie) : huitièmes de finale (240 min).* 68964287
18.00 Olympic Magazine. *19.00* Boxe.
20.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs indoor de Milan (Italie) : huitièmes de finale (120 min). 632233
22.00 Catch. 23.00 Golf. 0.00 ATP Tour Magazine. 0.30 Football (60 min).

Le Monde
JEUDI 29 FÉVRIER 1996

L'Insee et la Banque de France enregistrent quelques signes de reprise économique

L'activité a cependant reculé de 0,3 % au dernier trimestre de 1995

L'ÉCONOMIE française est-elle entrée dans une phase de reprise ? A première vue, la question a de quoi surprendre, car l'Insee a publié mercredi 28 février la première estimation de ses comptes nationaux pour le quatrième trimestre de 1995 et ceux-ci sont préoccupants. Pourtant, le début de 1996 s'annonce sous de meilleurs auspices. Le frémissement est à peine perceptible, mais il semble incontestable. Comme si la conjoncture était en train de se retourner...



Pour le passé récent, le bilan est, de fait, médiocre. Comme on s'y attendait, le quatrième trimestre de l'année 1995 a été marqué par une grande panne de l'économie, *accentuée par le long conflit social* des mois de novembre et décembre. Selon l'Insee, le produit intérieur brut (PIB) a baissé de 0,3 %, après une hausse modique de 0,2 % au cours du trimestre précédent. En particulier, la consommation des ménages a baissé de 0,3 % (après un recul de 0,2 % au trimestre précédent). Les exportations, elles-mêmes, ont fléchi (– 1,4 %). Et l'investissement des entreprises n'a progressé que de manière modeste (0,4 %).

Au total, l'année 1995 s'est donc terminée beaucoup plus mal qu'elle n'avait commencé, ce qui pèse sur le bilan d'ensemble. Alors qu'en septembre dernier le gouvernement escomptait encore une croissance de 2,9 % au cours de cette année 1995, la hausse atteint en fait tout juste 2,4 %. Les chiffres de l'Insee confirment donc ce que l'on pressentait : manifeste au cours de l'année 1994, la reprise économique s'est ensuite enrayée.

En fin d'année dernière, tous les conjoncturistes se sont donc pris à *se poser des questions, toutes plus* pessimistes les unes que les autres. La chute d'activité pourrait-elle se prolonger au premier trimestre de 1996 ? La France retomberait-elle en récession ? Avec les nouveaux impôts qui entrent en vigueur en début d'année, et notamment le remboursement de la dette sociale (RDS), qui est prélevé pour la première fois à la fin de ce mois de février, n'est-il pas improbable que cette tendance préoccupante puisse s'inverser ?

Et pourtant, c'est bel et bien ce qui semble se produire : depuis le *début de l'année*, les indicateurs économiques qui ont été publiés ont, les uns après les autres, laissé entendre que la conjoncture profitait d'une embellie inattendue. Dans un premier temps, la majorité des experts n'ont guère voulu y croire et ont pensé à un simple phénomène de rattrapage de l'activité, après la paralysie du mois de décembre suscitée par le conflit social. Mais, avec le recul, cette explication n'apparaît plus tout à fait pertinente.

D'abord, l'Insee a annoncé (*Le Monde* du 15 février) que l'investissement industriel pourrait progresser de 4 à 5 % en volume en 1996. Revue à la baisse de près de 3 points par rapport aux prévisions de l'automne, la tendance dénote, malgré tout, un changement de climat. Ensuite, l'Insee a révélé (*Le Monde* du 27 février) que la consommation des ménages (en produits manufacturés) avait progressé de 5,1 % en janvier. Or, de l'avis des experts, cette forte hausse dépasse de très loin une simple reprise des achats qui n'avaient pu être effectués en décembre. Enfin, la Banque de France vient de relever, pour le mois de janvier, que la production industrielle a vraisemblablement progressé dans presque tous les secteurs, tandis que l'activité commerciale s'est *« nettement »* redressée.

Cette dernière indication est, certes, à apprécier avec prudence, car une autre enquête dans l'industrie, celle réalisée par l'Insee (*Le Monde* du 28 février), reste pessimiste. Elle note que *« l'activité industrielle a continué à diminuer au cours des derniers mois »*, même si *« les perspectives personnelles* [des chefs d'entreprise] *sont mieux orientées que lors de l'enquête précédente »*.

Auprès des conjoncturistes, les enquêtes de la Banque de France ont cependant la réputation d'être parfois moins fiables que celles de l'Insee, *mais plus sensibles dans les* périodes de changements conjoncturels. Ajouté à la hausse inattendue de la consommation et à la bonne tenue de l'investissement industriel, l'optimisme récent de la Banque de France tend donc à changer le diagnostic sur l'état de la conjoncture. *« Visiblement, il se passe quelque chose »*, relève Patrick Artus, le chef des études économiques de la Caisse des dépôts et consignations.

Quelque chose... mais quoi ? Ce possible retournement de tendance est, pour l'heure, difficile à interpréter, car l'environnement *macro-économique, lui, a peu évo*lué d'un trimestre sur l'autre. Le grand partenaire de la France, l'Allemagne, connaît toujours de *fortes difficultés conjoncturelles*. De plus, la demande intérieure hexagonale n'est guère soutenue par l'évolution des revenus, le pouvoir d'achat des ménages devant baisser de l'ordre de 0,6 point au cours du premier semestre de 1996, selon l'Insee.

LE GOUVERNEMENT PRUDENT

Alors, si le moteur de l'économie redémarre lentement, quelle peut bien en être la courroie d'entraînement ? Avec d'autres économistes, M. Artus avance une hypothèse qui mérite attention : après avoir atteint un sommet à près de 14 % en fin d'année, le taux d'épargne des ménages est sans doute en passe de refluer sensiblement. En clair, les Français recommenceraient à puiser dans leurs économies.

Dans ses prévisions économiques, le gouvernement n'en restera *pas moins prudent. Même si* l'activité redémarre, ce que les experts appellent l'« acquis » de croissance devrait être très proche *de zéro en ce début d'année 1996.* Dans tous les cas de figure, la hausse de la production nationale ne devrait donc guère excéder 1,5 % en 1996. Autrement dit, si l'économie française enregistre quelques signes de frémissement, son rythme de croissance reste encore faible.

Laurent Mauduit

Les déficits publics proches de 5,2 % du PIB

Avec une croissance de 2,4 % en 1995, le produit intérieur brut (PIB) devrait approcher 7 700 *milliards* de francs. *Il* est donc possible de faire une première estimation du niveau atteint par les déficits publics. Le *déficit de l'Etat atteignant* 323 milliards de francs, celui de la Sécurité sociale près de 70 milliards de francs et le besoin de financement des collectivités locales près de 10 milliards, ces déficits devraient approcher 5,25 % du PIB. Mais les organismes d'administration centrale dégagent traditionnellement des excédents. Au total, les déficits publics devraient donc être compris entre 5,15 % et 5,20 %. Soit un niveau proche des 5 % annoncés par le gouvernement.

Indifférente administration

L'ADMINISTRATION est encore trop *souvent indifférente au sort du citoyen : tel* est le sentiment que donne la lecture du rapport annuel du médiateur de la République, Jacques Pelletier. Ce document, remis au pré*sident de la République le 21 février et présen*té à la presse mercredi 28 février, confortera sans doute le gouvernement dans son intention de préparer une réforme de l'Etat et de prévoir, notamment, une meilleure lisibilité des textes de loi. Il montre aussi que nombre de difficultés seraient évitées si les fonctionnaires faisaient tout simplement preuve de bon sens ou d'humanité lorsqu'ils appliquent les textes. Il laisse entendre que l'administration aurait intérêt à faire exception aux règlements lorsque l'application de ces derniers entraîne une iniquité.

Un exemple montre, de façon choquante, l'injustice qu'entraîne l'application stricte de la loi : la victime d'un viol essaie d'obtenir *l'exécution d'un jugement qui lui donne droit*, notamment, à 50 000 francs de dommages et intérêts. Plusieurs huissiers, aux honoraires coûteux, engagent une procédure de saisie à *l'encontre du coupable, mais leur démarche* dure deux ans, pour aboutir à un constat d'insolvabilité.

« MOTIF LÉGITIME »

La jeune femme saisit alors la commission d'indemnisation des victimes d'infractions, pour obtenir réparation du fonds de garantie, tout en sachant que les délais impartis sont dépassés depuis deux mois. Elle demande l'application d'un texte du code de procédure pénale qui permet de ne pas tenir compte de ces délais en cas de *« motif légitime »*. Elle tente de faire valoir qu'elle était fondée à réclamer l'indemnisation au coupable plutôt qu'à la collectivité publique. Pourtant, la commission rejette sa requête. Le médiateur constate que sa décision est l'application stricte de la loi, mais qu'elle lèse la jeune femme dans l'exécution d'une décision de *justice dont la finalité était de réparer mo*ralement et financièrement les conséquences d'un viol.

Mieux apprécier le contexte n'autorise évidemment pas à transgresser largement les textes, phénomène beaucoup trop courant dans l'administration. Ce sont principalement les agents publics qui dénoncent les difficultés d'exécution des jugements rendus en leur faveur : ils ne parviennent pas à obtenir leur réintégration à la suite de l'annulation d'un licenciement, ou à percevoir les indemnités accordées.

Rafaële Rivais

Polémiques à propos des futures « trithérapies » du sida

LES RÉCENTES déclarations officielles concernant les conditions de la prochaine mise à disposition des « trithérapies » aux personnes infectées par le virus du sida alimentent une vive polémique (*le Monde* du 28 février). Hervé Gaymard, secrétaire d'état à la santé et à la sécurité sociale, s'est engagé, le mardi 27 février, à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles financiers à l'achat des nouvelles molécules. Ce sont les recommandations du Conseil national du sida concernant la possibilité d'un « tirage au sort » des malades pouvant bénéficier de ces traitements qui suscitent les plus vives réactions. Pour l'association Arcat-Sida, cette méthode est *« inacceptable »*. Selon Arcat-Sida, il aurait été *« préférable, après répartition des traitements disponibles entre les structures hospitalières, de laisser aux médecins traitants le choix de la prescription »*.

Pour sa part, Aides se déclare *« scandalisée et choquée »* par le principe du tirage au sort. Elle dénonce l'attitude des laboratoires Abbott *« dans la mesure où les stocks de ritonavir permettraient, dès aujourd'hui, une mise à disposition qui irait bien au-delà des cent places actuelles et des mille places prévues pour avril »*.

« En ce qui concerne les trithérapies, nous ne disposons que de données préliminaires, a expliqué au *Monde* le professeur Jean-Paul Lévy, directeur de l'Agence nationale de recherche sur le sida. *Les premiers travaux sur ce thème ont effectivement conclu à une réduction importante de l'infection de l'organisme (mesurée par la « charge virale ») et à une possible augmentation de la durée de vie des personnes ainsi traitées. Ces résultats ne peuvent bien évidemment pas être négligés. Ils ne sauraient pour autant être surévalués, les données initiales concernant l'AZT étaient, il y a quelques années, équivalentes avant qu'elles ne soient réévaluées. »*

Pour le professeur Lévy, il importe de faire la part entre deux types de situations. La première concerne en France plusieurs milliers de personnes infectées par le VIH et malades du sida dont on sait qu'elles sont actuellement en *« impasse thérapeutique »* et pour lesquelles les trithérapies doivent être largement proposées à titre compassionnel. La seconde situation est celle des personnes infectées, mais asymptomatiques, dont les caractéristiques biologiques correspondent aux indications actuelles connues de la trithérapie. Pour ces personnes, des essais thérapeutiques devront être mis en place. Fort heureusement, le développement de nouveaux outils de mesure de l'infection permettra de réduire à quelques dizaines ou à quelques centaines le nombre des volontaires devant participer à de tels essais.

« Ces thérapeutiques ne sont encore nullement codifiées, explique le professeur Lévy. *Il nous faut définir les associations médicamenteuses les plus efficaces. Quels que soient les intérêts des uns ou les inquiétudes des autres, il serait très grave de laisser croire que ces trithérapies constituent dès maintenant une quelconque panacée. »*

Jean-Yves Nau

L'opéra de la Barbade

par Pierre Georges

IL Y A le ténor, la femme du ténor et la maîtresse du ténor. Jusque-là, du pur clacissisme, le triangle du Boulevard. Entre tragédie antique et Feydeau, selon les jours.

Le ténor est vieillissant mais solide au poste. Il chante, chante, chante. L'opéra ou la canzonetta, la pub pour café ou le gala de bienfaisance. Luciano Pavarotti est un volcan chantant quoique sexagénaire. Il en a la stature énorme et la productivité intense.

La femme du ténor, Adua, l'aime, le soutient et, sans doute, le supporte depuis trente-cinq ans. Elle est, de plein gré, dans la condition enviable et redoutable d'épouse d'un divin, version pour rire de la diva. Il est empereur. Elle gère l'empire. Il lui fut parfois infidèle, allant jusqu'à s'affirmer *« monogame à la maison »*. Elle lui fut aimante et dévouée, à *l'occasion magnanime*. Et elle lui donna trois filles, les filles du ténor, qu'on tiendra pour figurantes en cette histoire afin de ne pas en *altérer* la beauté dramatique.

La maîtresse du ténor est jeune et belle, circonstances nettement aggravantes. Pour ainsi dire déjà dans la place, elle fut et reste la secrétaire du maître. Et elle en est devenue, fort logiquement, la maîtresse. Classicisme absolu là encore. Luciano est tombé comme qui dirait complètement *« innamorato »* des vingt-sept et accorts printemps de Nicoletta.

La chose se murmurait. La voici prouvée depuis que la presse italienne a surpris les amants aux bains de mer. Pour être précis, à la Barbade, haut lieu des amours pirates. Et les photographies ne laissent guère de place au doute qui ont immortalisé la scène grandiose : Vénus secrétaire et l'éléphant de mer.

Mais cela ne nous regarde pas ! Du moins, cela ne nous regardait pas jusqu'à ce que l'épouse, en son juste courroux, ne prenne la presse à témoin de son infortune.

Adua, en effet, vient d'adresser une lettre ouverte à l'infidèle. Procédé original, voire impitoyable.

La femme du ténor, en effet, ne l'a pas « jouée » geignarde ou pleurnicharde, sur le mode *« Luciano, reviens à la maison »*. C'eût été vulgaire, presque de la publicité pour raviolis. Au contraire. Elle a usé de toute l'expérience et de toute la virtuosité d'une femme d'expérience pour plaindre et assassiner le volage : *« Quand vient le crépuscule, la sensation de solitude, qui frappe surtout les hommes à succès, doit être combattue grâce à des sentiments anciens, enracinés, confirmés. »*

Et d'en rajouter une dose sévère, au chapitre Barbade qui déchante : *« Cette fois-ci, peut-être à cause de l'âge et du type d'agression subie, il est incité à des comportements qui peuvent atteindre un point de non-retour et à des choix que je lui souhaiterais heureux, mais qui, d'après un jugement réaliste, risquent de le conduire, après une euphorie initiale, à une situation dangereuse et douloureuse. »*

Quand vient le crépuscule ! L'euphorie initiale ! Ah ! perfidie suprême, vieillesse ennemie ! Luciano Pavarotti, qui subit, sans déplaisir extrême, l'« agression » juvénile, vient de se voir délivrer la traduction à l'italienne de notre démon de midi. Là-bas, cela porte un nom fort opportun : *« la passione senile »*.

La défaite de Bob Dole dans l'Arizona divise davantage le Parti républicain

LE MILLIONNAIRE Steve Forbes a remporté, mardi 27 février, une victoire surprise dans les élections primaires républicaines de l'Arizona, devançant d'une très faible marge l'ultra-conservateur Patrick Buchanan, d'après les estimations des chaînes de télévision. Le sénateur Robert Dole, en principe chef de file du camp républicain, n'arrive qu'en troisième position, une défaite retentissante qui risque de prolonger la lutte fratricide chez les républicains.

Steve Forbes, qui a fait de son projet de *flat tax* (impôt à taux unique) l'un de ses principaux thèmes de campagne, avait remporté son premier succès samedi en supplantant M. Dole dans le Delaware. Il a investi beaucoup de temps et d'argent en Arizona, où il aurait dépensé 4 millions de dollars en publicités télévisées et radiodiffusées pour emporter la totalité des 39 délégués de cet Etat qui siégeront à la convention républicaine de San Diego, en août. Il prend même la tête de la course aux délégués avec un total de 60, devant MM. Buchanan (37) et Dole (35). *« Il y a une semaine, on a écrit ma nécrologie. Ce soir, nous rédigeons l'acte de décès des caciques traditionnels de la politique américaine »*, a commenté M. Forbes. Ce revers de taille pour M. Dole, longtemps considéré comme le favori de la course à l'investiture républicaine, ne peut compenser les deux succès remportés, également mardi, par le chef de la majorité républicaine au Sénat dans le Dakota du Nord et celui du Sud, où 39 délégués seulement étaient en jeu au total.

Dans le Dakota du Sud, Robert Dole a obtenu 46 % des voix devant Patrick Buchanan (20 %) et Steve Forbes (19 %). Dans le Dakota du Nord, le sénateur Dole a remporté 42 % des voix contre 20 % à Steve Forbes et 19 % à Buchanan. L'autre grand perdant de ces primaires est l'ex-gouverneur du Tennessee, Lamar Alexander, qui arrive en quatrième position dans les trois élections.

Le fait que Steve Forbes devance Robert Dole montre que le millionnaire est considéré par les électeurs républicains de l'Arizona comme étant plus à même de représenter les modérés du parti que le chef de la majorité républicaine au Sénat. M. Dole avait pourtant joué de cette carte ces derniers jours face au danger que représente, selon lui, l'« extrémisme » de Patrick Buchanan. Ce dernier continue d'imposer, avec une réussite certaine, sa marque populiste sur la campagne,

Prochaine étape : la Caroline du Sud, samedi, autre épreuve cruciale sur la longue route de l'investiture présidentielle.

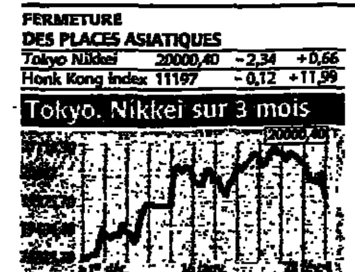
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 28 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

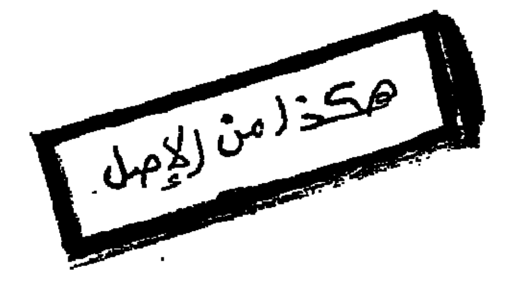
Tokyo Nikkei	20000,40	– 2,34	+ 0,66
Honk Kong index	11197	– 0,12	+ 11,99



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 27/02	Var. en % 26/02	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1974,52	+ 0,69	+ 5,48
Londres FT 100	3716,90	+ 0,34	+ 0,74
Zurich	1572,09	+ 0,25	+ 2,76
Milan MIB 30	1004	– 0,19	+ 7,84
Francfort Dax 30	2445	+ 0,11	+ 8,47
Bruxelles	1662,25	– 0,30	+ 6,57
Suisse SBS	1368,48	– 1,05	– 6,11
Madrid Ibex 35	340,17	+ 0,12	+ 6,27
Amsterdam CBS	337,90	– 0,02	+ 5,10

Tirage du *Monde* daté mercredi 28 février 1996 : 481 398 exemplaires


هكذا من الإجمل


paco